TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 10 893 — MERCREDI 6 FÉVRIER 1980

APRÈS LE REVIREMENT DES SÉLECTIONNEURS

Remous dans le rugby français

LIRE PAGE 15 L'ARTICLE DE PIERRE GEORGES



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

L'aggravation de la crise franco-libyenne

• Le consulat de France à Benghazi a été mis à sac
• Paris va rappeler son personnel diplomatique

Aventurisme

Reflétant fidèlement la personnalité du colonel Kadhafi, la politique étrangère de la Libye, passionnelle et désordonnée, n'en est pas à une contradiction près. En décembre dernier, un mois après avoir demandé officiellement la libération des otages de Téhéran et condamné sans équivoque « toute action contre les missions diplomatiques et leur personnel », Tripoli organisait une manifestation contre... l'ambassade américaine, dont l'immeuble était mis à sac. C'est la même opération qui a été menée lundi contre l'ambassade de France à Tripoli, puis contre le consulat à Benghazi.

Lorsque les manifestants s'en étaient pris à la représentation des Etats-Unis, les autorités avaient fait état d'une « bavure ». A cette occasion, elles avaient exprimé de discrets « regrets » — les mêmes que le premier conseiller de l'ambassade française vient de se voir présenter. Il est pourtant évident que Tripoli porte l'entière responsabilité de ces actions jugées « inqualifiables » à Paris. La façon systématique dont a été mené le saccage des immeubles français et la discipline des « masses qui manifestent », pour reprendre la terminologie officielle, en évitant fort heureusement jusqu'à présent de s'en prendre aux personnes, mais en ravageant soigneusement les locaux, font le plus grand honneur au sens de l'organisation des autorités locales.

Il n'est pas certain que cette étrange façon d'exprimer sa désapprobation de la politique d'un Etat étranger puisse être longtemps maintenue dans le cadre d'une violence bien ordonnée. Le torrent d'accusations versées sur la France par la radio et l'agence Jana risque de trop bien convaincre des manifestants incapables de faire la part de la rhétorique. Un communiqué officiel va jusqu'à dénoncer, outre l'« invasion française de la Tunisie » destinée à « rétablir le protectorat » et à « traiter les peuples comme des moutons », les forfaits, inconnus à ce jour, des « interventions militaires de Paris au... Canada, en Afrique australe et au Liban ».

La propagande interne et l'action extérieure sont soumises, depuis plusieurs années — comme toute chose en Libye, — aux méthodes imprévisibles de la « révolution populaire ». Celles-ci, qui ont valu bien des déconvenues aux dirigeants de Tripoli en Ouganda et au Tchad notamment, sont fondées sur la « création, partout dans le monde arabe, de comités révolutionnaires populaires agissant au grand jour ou secrètement, dans le but de prendre le pouvoir, de réaliser l'unité et de résoudre les problèmes politiques ». Ce qui explique entre autres que les dirigeants libyens aient apporté leur soutien au commando-suicide responsable de l'attaque contre Gafsa, ou encore se soient récemment brouillés avec l'O.L.P., accusée de ne pas épouser dans son intégralité le point de vue de Tripoli au sujet du conflit israélo-arabe.

Dans les deux cas, ces méthodes « révolutionnaires » ont conduit à des résultats contraires à ceux escomptés. Le régime du président Bourguiba, que Tripoli souhaitait voir ébranler, s'est vu renforcé par le soutien que lui ont apporté à cette occasion les divers groupements de l'opposition. De même, la Libye, qui aspire à la direction de la lutte contre Israël, s'est mis à dos l'O.L.P., qui constitue l'organisation la plus représentative de la résistance palestinienne.

Il est vrai qu'il faudrait, on l'a déjà vu, beaucoup plus que des mécomptes et des déconvenues pour convaincre la Libye de renoncer à ce qui est sans doute la diplomatie la plus singulière et la plus aventuriste de la planète.

Quelques heures après la mise à sac de l'ambassade de France à Tripoli, le consulat à Benghazi, dans l'est du pays, a été saccagé par des manifestants, le lundi 4 février dans l'après-midi. Comme dans la capitale, aucun Français n'a été molesté ou blessé, mais les dégâts matériels sont importants.

La France, qui avait protesté « dans les termes les plus énergiques » contre l'attaque « inqualifiable » de sa représentation à Tripoli, se prépare à retirer de Libye — sans préjudice d'autres mesures éventuelles — tout son personnel proprement diplomatique, soit une quinzaine de personnes, ne maintenant que les services culturels et commerciaux. Elle imposera une réduction analogue à l'ambassade de Libye à Paris.

La « cellule de crise » installée au Quai d'Orsay signale qu'aucun membre de la colonie française en Libye — environ mille huit cents personnes — ne semble, ce mardi en fin de matinée, avoir eu à souffrir de la tension créée par le soutien logistique accordé par la France à la Tunisie après l'affaire de Gafsa. Tripoli continue toutefois à présenter ce soutien comme une « ignoble intervention armée » ayant fait de nombreuses « victimes ».

Dix ans d'orages et d'éclaircies

par PAUL BALTA

Les relations de la France avec la Libye ont connu, depuis dix ans, des périodes fastes et des crises graves, mais ne s'étaient jamais dégradées au niveau qui vient d'être atteint.

Le contrat de vente de cent dix Mirage conclu avec le colonel Kadhafi peu après qu'il eut accédé au pouvoir le 1er septembre 1969, avait ouvert, entre les deux pays, une période de coopération quasi euphorique, altérée seulement par le « tollé » que cette transaction avait provoqué aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Israël et en France même, dans les milieux favorables à l'Etat hébreu. Cette bonne harmonie n'aura guère survécu au président Pompidou. Depuis 1974, les relations entre Paris et Tripoli n'ont cessé d'être en dents de scie. Toutefois, même lorsque le bouillant colonel manifestait quelque humeur à l'égard de la politique africaine de la France, les deux partenaires avaient su raison garder.

Chasse gardée italienne, depuis la colonisation mussolinienne, la Libye du roi Idriss était devenue l'un des fidèles « clients » de Londres, en raison du rôle qu'y avait joué l'armée britannique pendant la seconde guerre mondiale.

(Lire la suite page 6.)

Un avertissement franco-allemand à l'U.R.S.S.

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt lient la détente à un retrait soviétique d'Afghanistan

Le trente-cinquième sommet régulier franco-allemand s'est terminé, ce mardi 5 février, par la publication d'une déclaration commune en six points : l'intervention soviétique en Afghanistan doit prendre fin « sans délai » ; la France et la R.F.A. réaffirment leur « fidélité » à l'alliance atlantique ; « la détente ne résisterait pas à un nouveau choc du même ordre » que l'intervention soviétique en Afghanistan ; il est nécessaire « d'éviter que la confrontation est-ouest ne s'étende au tiers-monde » ; les puissances européennes ont « des responsabilités particulières » dans la garantie des « équilibres fondamentaux » ; l'évacuation de l'Afghanistan « est nécessaire au succès des discussions » en cours sur la sécurité et la paix (allusion à SALT 2, à la *conférence prévue* pour l'automne à Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, etc.).

Cette déclaration est, en principe, destinée à rester purement franco-allemande, mais les deux ministres des affaires étrangères, MM. François-Poncet et Genscher, devaient la présenter et la commenter ce mardi après-midi, à Bruxelles, à leurs collègues de l'Europe des Neuf.

Le sommet franco-allemand s'est achevé après un troisième tête-à-tête entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, une séance plénière à laquelle ont pris part une vingtaine de membres des deux gouvernements et un déjeuner à l'ambassade d'Allemagne fédérale.

Le programme de la journée de mardi avait subi au cours de celle-ci plusieurs remaniements. L'entretien de M. Raymond Barre avec le chancelier, prévu pour mardi après-midi, a été remplacé par un déjeuner de travail à trois à l'Elysée, avec le président de la République, au cours duquel ont surtout été discutées les affaires communautaires, notamment les revendications budgétaires britanniques. La fin de l'après-midi a été consacrée à un entretien à quatre : MM. Giscard d'Estaing, Schmidt et les deux ministres des affaires étrangères, MM. François-Poncet et Genscher (qui avaient eu de longues discussions depuis le matin), ont mis au point la déclaration franco-allemande. Le premier ministre, d'autre part, a réuni les ministres « économiques » ce mardi matin pour un « petit-déjeuner » de travail.

Au cours d'un dîner, auquel assistait notamment, lundi soir, M. Chirac, maire de Paris, M. Giscard d'Estaing a souligné la portée de l'entente franco-allemande, dans les circonstances présentes, pour l'Europe et la paix mondiale. Il a exprimé l'espoir de progrès dans la construction européenne. Faisant implicitement allusion aux revendications britanniques, il a notamment déclaré : « *Il serait décevant, voire indigne si, dans les circonstances présentes, des différends supplémentaires surgissaient au sein de la Communauté.* » M. Schmidt a répondu notamment : « *La France et la République fédérale ont coordonné leur politique étrangère à un point qu'il est très rare de trouver entre Etats autonomes.* »

Parallèlement aux entretiens politiques, se sont déroulés une série d'entretiens spécialisés, notamment dans les domaines suivants :

● AGRICULTURE. — Lundi et mardi matin, les deux ministres de l'agriculture, M. Méhaignerie et Ertl, ont discuté de la politique agricole commune, et plus particulièrement des problèmes du lait (réborbtion des excédents) et du moutin (définition d'une politique commune).

● INDUSTRIE. — M. Giraud, ministre de l'industrie, a eu lundi avec M. Lambsdorff, ministre allemand de l'économie, une « *discussion générale sur l'industrie et la politique énergétique* ». Il s'est entretenu ensuite avec M. Hauff, ministre allemand de la technologie, des affaires spatiales : commercialisation de la fusée Ariane et mise en route du satellite franco-allemand de télévision directe. L'accord franco-allemand sur le satellite sera conclu « *avant Pâques* », a déclaré lundi à Berlin M. Strub, directeur des affaires spatiales au ministère ouest-allemand de la technologie.

● AFFAIRES SOCIALES. — Les deux ministres du travail, MM. Matteoli et Ehrenberg, ont eu une « prise de contact » qui a notamment porté sur l'emploi.

● DEFENSE ET JUSTICE. — Les entretiens des ministres de la défense, MM. Bourges et Apel, et de la justice, MM. Peyrefitte et Vogel, devaient avoir lieu ce mardi matin. — M. D.

(Lire nos autres informations page 3.)

• IRAN : la prestation de serment de M. Bani Sadr devant l'imam Khomeiny

Lire page 4 l'article de notre envoyé spécial Eric BOULEAU

• LIBAN : la Syrie reporte de quelques jours le retrait de ses troupes de Beyrouth

Lire page 4 l'article de notre corresp. Lucien GEORGE.

Les routes nouvelles de la drogue

La toxicomanie évolue et se modifie constamment. En quelques années, en quelques mois, le marché et le trafic se transforment. Les toxicomanes eux-mêmes changent. Il a suffi d'un tract distribué à la porte de plusieurs lycées par des militants syndicalistes enseignants pour que le péril redevienne présent et pour qu'une nouvelle polémique se développe.

Mais au-delà de cette diversité, de ces attitudes souvent liées à un état psychologique du moment ou à la volonté politique de mettre en avant le « fléau » de la drogue afin d'en cacher d'autres, les progrès de la toxicomanie en France comme dans le monde sont indéniables. Si l'on s'en tient au nombre des interpellations pour usage et trafic de stupéfiants auxquelles les services de police et de gendarmerie ont procédé en France en 1979, on constate qu'il y a eu 2 631 arrestations de plus qu'en 1978.

I. — « C'EST DEVENU TRISTE »

par CHRISTIAN COLOMBANI

Les « beaux cas » se font rares. Le drogué, le « baba cool » des années 60, a-t-il disparu ? Avec sa route, ses *trips* sur le chemin de Katmandou, son folklore, sa légende dorée, les périlleuses aventures, les rapatriements sanitaires, les cures de désintoxication, les rechutes, les surdoses d'où on réchappe une fois, deux fois... et qui tuent à la fin.

« Galérer » dans la ville pour trouver sa dose. Fatalement « dealer » à cause de la peur du manque, dépenser des trésors d'imagination pour « claquer » des sommes folles à l'achat du produit. Une vie de chien pour un flash. Devenir fout... Mourir enfin. Ces possédés ne sont peut-être pas moins nombreux, mais ils ne sont plus seuls.

« *Il est évident que les toxicomanes aujourd'hui sont moins intéressants* », observe M. André Solères, chef de la brigade des stupéfiants à la préfecture de police de Paris. En dix ans, la drogue s'est banalisée. « *Planez, c'est l'été !* », pouvait-on lire sur les affiches d'une agence de voyage. Désormais, pour se procurer de la drogue, il n'est plus nécessaire de mobiliser son énergie, d'entreprendre une quête obstinée. De la consommation courante. Autour du noyau des « vrais » toxicomanes qui vivent avec leur « came » une histoire fatale et exclusive, gravitent des « preneurs de drogues » de plus en plus nombreux. Pour ceux-là, l'aventure est ailleurs ou... nulle part. Se droguer entre dans leur itinéraire sans en constituer l'essentiel. « *Autrefois*, explique M. François Le Mouel, chef de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (O.C.R.T.I.S.), *on devenait délinquant parce qu'on était d'abord toxicomane, on cassait une pharmacie pour se procurer le médicament du tableau « B » ; à présent on est toxicomane parce qu'on est d'abord délinquant ; la toxicomanie fait partie de leur panoplie...* »

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

LA RAISON DU NOMBRE

Par voie de sondage, nous apprenons que 72 % des Français sont favorables à la participation aux Jeux olympiques de Moscou, alors que 16 % d'entre eux se déterminent pour le boycottage.

C'est peu, 16 %, mais comme elle l'a déjà fait plusieurs fois en d'autres circonstances, l'histoire nous expliquera peut-être qu'il y a des majorités dans l'erreur et des minorités dans le vrai.

Rappelons-nous simplement que lorsqu'il s'était agi de voter au Parlement français sur la participation aux Jeux de Berlin, un unique député avait voté contre : il s'appelait Pierre Mendès France. A l'époque, il n'avait qu'un tort, celui d'être seul. Pourtant, dix ans plus tard, les livres d'histoire nous ont expliqué qu'il avait raison d'avoir tort.

BERNARD CHAPUIS.

«SUR LA CHINE», DE CLAUDE ROY

Une saine résistance à la contagion

*M. Simon Leys, auteur de nombreux ouvrages sur la Chine, et notamment d'*Ombres chinoises *et des* Habits neufs du président Mao, *analyse ci-dessous le dernier ouvrage de Claude Roy sur ce pays, intitulé* Sur la Chine. *D'autre part, nous publions page 8 deux entretiens avec des contestataires chinois : M. Xu Wenli, qui continue d'animer à Pékin la* Tribune du 5 avril, *en dépit de l'interdiction qui a frappé cette revue, et un représentant de la revue* Huang He *(« Fleuve jaune »), publiée à Hongkong. Tous les deux témoignent de l'activité du « mouvement démocratique » malgré la répression qui s'est abattue sur lui depuis l'an dernier.*

La vertu de certains livres semble en proportion inverse de leur taille. Le recueil des écrits de Claude Roy « Sur la Chine » n'a pas deux cents pages, mais ce mince petit volume constitue sans doute un des plus efficaces contrepoids à tous ces mammouths de bêtise qui, sur le même sujet, n'en finissent pas, depuis un bon quart de siècle, d'étirer leurs pondéreuses caravanes sur les rayons des librairies.

Comme l'a fait récemment remarquer un historien chinois dans un spirituel essai sur les antécédents historiques du « China Watching » (1), s'il est vrai qu'à la fin du dix-huitième siècle il s'était publié plus de livres « en » Chine que dans tout le reste du monde, il est fort probable qu'il se publie aujourd'hui plus de livres « sur » la Chine que sur tout autre pays du monde.

Rien qu'en France, en tout cas, ces vingt-cinq dernières années, la production a été prodigieuse — et il faut d'ailleurs rendre cette justice au maoïsme que, même si dans son propre pays il *n'a* pas toujours réussi à faire pousser les récoltes, en revanche il est parvenu à susciter sous nos cieux de luxuriantes moissons de fleurs de rhétorique.

SIMON LEYS.

(Lire la suite page 9.)

(1) Lo Hui-min : *The tradition and Prototypes of the China Watcher*, Australian National University, Canberra 1978.

Le Monde

idées

LA FRANCE ET LA CRISE INTERNATIONALE

Le terrorisme de la décadence

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LES aubes navrantes que décrivait Rimbaud sont donc passées, moins la poésie, dans la vision que nos dirigeants se font de l'avenir qu'ils nous promettent. Il y a une logique des hommes comme il y a une logique des choses. Aussi, le constant discours de la décadence que nous tient le pouvoir giscardien, depuis sa fabuleuse usurpation du gaullisme et de ses institutions, ne pouvait déboucher sur autre chose que cette stupide annonce d'une guerre à la fatalité de quoi, faute de concevoir la moindre politique, faute d'exprimer jamais autre chose que des réflexions et des analyses, on nous convie d'avance à nous soumettre. Et puis, naturellement, à la veille d'une telle éventualité, que faire d'autre que confirmer Gamelin dans ses hautes fonctions ? Il est certainement le plus compétent, puisqu'il est là. Et puis on ne change pas de cheval au milieu du gué, etc. L'air est bien connu.

De quelle guerre il peut s'agir, nul ne le sait. La seule qui nous menace vraiment est née au Proche-Orient, voici treize ans. En ce qui la concerne, la politique de la France ne s'est plus guère exercée, depuis 1974, qu'au niveau des commentaires et de quelques déclarations de principe. On s'était vite résolu à ne contrarier en rien la mainmise américaine sur la région, une région qui pourtant commande nos fameux approvisionnements énergétiques. L'Union soviétique, de son côté, contrariait assez peu cette mainmise américaine, attendant son heure, ou quelque compensation qui pourrait donner, aux événements d'Afghanistan, un commencement d'explication ?

La France giscardienne réintégrait ainsi, *de facto*, le système des blocs, en ne le contestant plus. Pis : lors de sa première rencontre avec le président Gerald Ford, à la Martinique, le président de la République engageait publiquement les Etats-Unis à intervenir en Afrique, afin sans doute qu'aucune région du monde n'échappe plus au *condominium* qu'avait dénoncé, au nom de la France, quelques semaines auparavant, le dernier ministre des affaires étrangères de Georges Pompidou. On proclamerait en même temps l'appartenance de l'Afrique aux Africains : la voie du double langage était tracée.

Bien sûr, il existe une autre guerre qui n'est plus à l'état de menace, mais depuis ces mêmes cinq années une réalité quasiment quotidienne : c'est la guerre commerciale et économique que les Etats-Unis d'Amérique livrent sans désemparer à leurs bons et fidèles alliés européens. On sait maintenant la part constante que l'exécutif américain, et les sociétés multinationales qu'il contrôle, ont pris à cette politique du pétrole cher dont ils feignent par ailleurs de s'inquiéter, voire de s'indigner. Mais le ministre de l'industrie aurait, paraît-il, reçu d'affectueuses observations de l'Elysée et de Matignon pour avoir, au cours d'une récente émission télévisée, vaguement mis en cause la responsabilité américaine dans la crise pétrolière. Espérons qu'il ne se suicidera pas.

Ainsi est donnée toute la mesure des velléités de résistance du pouvoir giscardien aux guerres présentes et à venir qui nous menacent. C'est la politique de la ligne Maginot aérée par le « *Laissez-faire, laissez-passer* » tous azimuts. Il est vrai que, confortant dans l'esprit d'un public abusé la « *menace arabe* », la « *menace soviétique* » reparaît à la une, à la deux, à la trois de notre bonne presse émulsionnée. L'espace d'un automne, d'un hiver, nous aurons tous été des juifs afghans. Nul ne relève du reste ce sublime fantasme qui fait que les mêmes défenseurs de l'islam sont publiés pour des fourriers du communisme à Téhéran mais pour des suppôts de l'Occident à Kaboul. De toute façon, plus c'est gros, mieux ça passe ; c'est la loi du genre.

Et c'est un genre qu'affectionnent les princes qui ne nous gouvernent pas mais dont tout l'art est de substituer leur apparence au réel, au moyen de ce terrorisme de la décadence qu'ils ne cessent de créer et d'entretenir dans l'esprit des Français. Nous ne sommes plus grand-chose et nous serons moins encore, c'est ce que nous conte à tout propos un président moderne, dynamique et, surtout, compétent (il donne à entendre qu'il est tout cela). C'est là qu'intervient la théorie apparemment irréfutable du 1 %. Les chiffres, hélas ! donnent un tel air de vertu au mensonge qu'il est bien difficile de se défendre contre eux. Et la politique qui les manipule à des fins délétères organise l'impunité de son mensonge en même temps que ce mensonge lui-même. Elle organise aussi, et elle amplifie d'importance, par la crainte apocalyptique qu'elle répand, la décadence démographique qui confirmera à point voulu ce qu'on avait prévu, décrit d'avance avec une sorte de gourmandise sénile. Qui voudra espérer encore peupler une France promise à une si prochaine fin des temps ?

Le danger de guerre

L'intoxication par le danger de guerre est le moyen par lequel les Américains n'ont cessé, depuis 1947, d'organiser, de conforter, et au besoin de rafistoler, la tyrannie qu'ils font régner sur ce que, pour enjoliver la chose, ils ne craignent pas d'appeler le monde libre. On se souvient du *Rapport sur l'utilité des guerres* (1), rendu public il y a une dizaine d'années en France par J. K. Galbraith : « *On trouvera ici*, expliquait dans son introduction le célèbre économiste, *une étude de son rôle social* [de la guerre] *établie par les sciences sociales modernes, appuyée sur les techniques d'expérience les plus actuelles, telles qu'elles ont été les unes et les autres étendues et rendues plus subtiles par la technique des ordinateurs. Que cette étude ait abouti à la conclusion que la guerre offre le seul système digne de confiance pour stabiliser et contrôler les économies nationales ; qu'elle est la source de l'autorité politique qui assure la stabilité des gouvernements ; qu'elle est sociologiquement indispensable pour assurer le contrôle de dangereuses subversions sociales et des tendances destructrices antisociales ; qu'elle remplit une fonction malthusienne indispensable ; qu'elle a longtemps fourni la motivation fondamentale et la source des progrès scientifiques et techniques, tout cela n'est que ce qu'on pouvait attendre de tout examen raisonnablement conduit en application de la technique moderne en équipe.* » Et notez bien que, aux mains de Machiavel malhabiles et brouillons, le procédé de l'intoxication peut fort bien, en fin de compte, déclencher ce dont il veut seulement, par son jeu, créer la hantise : d'autant que le camp adverse (par exemple l'autre bloc) réagit tout naturellement aux simulations et leur donne très vite, à elles-mêmes, la justification d'apparaître comme des réactions. Ainsi, la psychose est générale.

Dans ces jeux stupides, nous semblons retomber aujourd'hui comme si nous ne nous en étions jamais vraiment retirés ; nous retrouvons la vieille psychose avec le bonheur d'un schizophrène qui retourne en clinique. Il est donc tout naturel que nos dirigeants, au terrorisme de la décadence qu'ils développent, à l'intoxication belliqueuse dont ils le nourrissent, joignent quelques tranquillisants. Ainsi, le président de la République parle de son sang-froid et le premier ministre de son bon sens, qui, heureusement, nous mettent à l'abri de toutes les réactions que nous pourrions avoir et qui n'entreraient pas dans le scénario prévu. Certes, ils ne sont pas des agités : mais ils n'agissent pas non plus. Car qu'est ce sang-froid qu'on nous vante, sinon une timidité, un manque d'imagination qui ressemble fort à cette prudence dont William Blake disait qu'elle « *est une riche et laide vieille fille à qui l'incapacité fait la cour* » ? Et qu'est leur prétendu bon sens, sinon celui-là même que le philosophe Alain, leur maître à tous en radicalisme politique, nommait « *la raison des sots* » ? Ah, leur prudence ! Ah, leur bon sens ! Ce n'est que la mort de la nation, adoucie en vieillesse heureuse. Votez pour nous, Français frileux, sinon vous n'aurez plus de chauffage.

Le pouvoir giscardien donne à son égoïsme maladif une dimension nationale, que dis-je, européenne. On ne chante plus *la Marseillaise* après les allocutions du chef de l'Etat, mais chacun fredonne au-dedans de soi : « *Donnez-nous notre soin-soin quotidien* ». Curieux modernisme que celui d'une France du troisième âge sombrant tête la première dans le troisième millénaire, et affectant à l'appel de ses chefs une sérénité de *fatigue* : curieux néo-gaullisme que celui qui retourne au vichysme comme à son alternative naturelle. En écho au vieux maréchal qui nous disait que nous avions bien mérité ce qui nous arrivait, ses disciples subtils nous disent aujourd'hui que nous finirons bien par mériter ce qui finira par nous arriver, pour autant que l'on continue de s'en remettre à eux.

Le génie de la France, ce fut, c'est encore, une conception du monde, une histoire, une langue, une illusion. Le discours de la décadence nous répète à longueur de journée que nous n'aurons plus d'histoire et qu'il ne faut surtout plus se faire la moindre illusion. Cela s'appelle mobiliser les Français, sans doute. Et quant à notre langue, s'il est des peuples, où que ce soit, qui souhaitent encore la parler, on leur coupe les crédits en même temps qu'on ferme à leurs étudiants nos universités. En trois ans de présence à l'hôtel Matignon, le premier ministre n'aura pas réuni une seule fois le haut comité de la langue française, qui est sous sa tutelle, et dont le mandat est à renouveler : ses activités, sans doute, n'étaient pas au programme de la commission trilatérale. Logique des choses, logique des hommes.

Le terrorisme de la décadence est contre un peuple le crime le plus pervers qui se puisse commettre, car il enveloppe son dessein d'une apparence constante de fatalité dont il se justifie, car il s'alimente sans cesse de ses propres effets. Et ceux qui y recourent n'ont d'autres motivations que d'occuper indéfiniment un pouvoir dont ils ne font rien, dont ils ne veulent surtout rien faire, et dont les décombres mêmes suffiront toujours à leurs rodomontades. Alexandre Dumas a écrit dans ses *Mémoires* qu'« *il n'y a que les rénégats de toutes les opinions qui ne sont jamais rebelles à aucun pouvoir* ». La France des mois qui suivent sera-t-elle définitivement renégate de son avenir, comme on la veut convaincre de l'être de son histoire, ou bien retrouvera-t-elle la grâce d'un destin, même s'il est au prix de la disgrâce de quelques hommes qui abusent de leurs dons pour ne pas user de leur cœur ?

(1) *La Paix indésirable ?*, Calmann-Lévy, 1970.

Un curieux texte

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

QUAND les choses tournent mal, le président de la République a de bien curieuses façons de s'exprimer. Un de Gaulle disait carrément leur fait aux Américains quand il le fallait, de Phnom-Penh à propos de leur guerre au Vietnam aussi bien qu'à propos du dollar. Mais lorsque Khrouchtchev s'avisa, en 1962, d'entreposer des fusées à Cuba, qui auraient directement menacé les Etats-Unis, il fit tout aussi clairement savoir au président Kennedy que la France était à ses côtés. Pourquoi ? Parce qu'il jugeait que les intérêts du monde libre tout entier étaient en jeu. Avec le général on savait sur quel pied danser. Ses mots étaient des actes.

Ceux du président français d'aujourd'hui ne seraient-ils que faux-fuyants ? Il biaise, dilue, raffine, neutralise et donne des leçons de diplomatie, comme s'il était seul à vouloir la paix, d'une manière si ambiguë et enveloppée qu'il devient très nécessaire d'examiner d'un peu près ce qu'il y a sous ce drapé et derrière cet entregent.

L'Union soviétique envahit l'Afghanistan sans crier gare et s'installe avec une armée de quatre-vingt mille hommes dans une région vitale pour le monde libre. Et que dit le président de la République française à New-Delhi ? D'après lui, apparemment, il ne s'agit ni d'invasion, ni d'occupation, ni même d'une intervention. « Face à des interventions, *déclare-t-il*, en effet, que la France juge inacceptables chaque fois qu'elles tendent à se substituer aux droits légitimes des peuples à voir respectée leur indépendance et à choisir eux-mêmes leur destin. » *Comme ça, et bien que le monde entier ne parle que de la même invasion, on ignore, à la limite, de quoi parle la France, et l'on ne dira pas, plus tard, qu'elle eut l'indépendance, l'imprudence, l'outrecuidance, bref le toupet de nommer qui que ce soit.*

Le président, il est vrai, s'est toujours voulu euphémique et rassurant : pendant des années sur l'inflation et le chômage. Aujourd'hui c'est sur « les interventions ». *Voyons cela.*

Serions-nous déjà neutres ?

Face aux-dites « interventions » *(lesquelles, exactement ?)* « tout se déroule, *croit-il pouvoir constater*, comme si la communauté internationale se résignait à engager une nouvelle compétition vers la puissance, accompagnée d'un durcissement des relations internationales, réorganisées autour de deux blocs ».

En somme, si les mots, les litotes et les sous-entendus ont un sens, face à une invasion qui modofie brutalement la situation géopolitique et qui préoccupe le monde libre tout entier, l'Elysée ne la nomme pas. Il l'assimile à d'autres « interventions » *comme pour voiler et atténuer l'invasion en cause. Il met l'accent sur le regret, le mécontentement, la désapprobation et, sans doute, l'indignation rentrée qu'il éprouve devant l'attitude de* « la communauté internationale ». *Mais de quelle communauté s'agit-il ? La suite le dit :* « Celle qui se résigne à engager une nouvelle compétition vers la puissance. » *Il ne s'agit donc pas de l'U.R.S.S. Car lorsqu'une superpuissance, que nul ne menaçait, envahit soudain avec de tels moyens et un tel fracas un petit pays voisin, elle ne s'est pas « résignée » à le faire.*

Dès lors, à bien suivre le texte, même si ladite superpuissance (que l'on ne nomme jamais) est coupable, le vrai coupable, celui qui intéresse davantage ce président, celui qu'il veut convaincre et qu'il désapprouve le plus parce qu'il ne fait pas passer la détente avant tout, c'est-à-dire en l'occurrence l'accommodement, c'est l'autre : celui qui s'apprête à imiter le mauvais exemple et à s'engager vers une « nouvelle compétition vers la puissance ».

Le tour de passe-passe est joli et le renversement des rôles stupéfiant puisque le coupable qui intéresse et inquiète le plus notre homme n'est pas le super-grand qui s'installe en force sans demander l'avis de personne à proximité des champs de pétrole d'une région qui, comme par hasard, commande la navigation du monde libre dans le secteur. Non, le vrai coupable, selon ce curieux texte, c'est un monde libre, pour appeler les choses, nous, par leur nom, qui, en réagissant, c'est-à-dire en ne suivant pas la ligne du président français, engage « une nouvelle compétition » *tout en durcissant les relations internationales* « réorganisées », *par-dessus le marché,* « autour de deux blocs ». *Un comble puisque l'on parle comme si les deux blocs n'existaient pas déjà et comme si le pays au nom duquel on parle ne faisait pas partie,* volens nolens, *de l'un des deux.*

Bref, réagir autrement que par des mots, c'est s'aligner, faire comme d'autres, ne point être indépendant et vouloir la guerre tout comme ceux qui viennent de faire une guerre éclair.

Aurions-nous officiellement rejoint les non-alignés sans le savoir ? Serions-nous déjà neutres ? Dans un monde de dictatures qui sont toutes des tyrannies, qu'elles soient dites de gauche ou de droite, ne serions-nous plus solidaires de l'ensemble du monde libre ? Si oui, il serait bon que l'on nous en fasse part. Mais clairement, pour une fois. Après quoi on avisera.

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*. (Gaulliste.)

Refuser le nouveau partage

par CHARLES BIGNON (*)

L'AGGRAVATION soudaine de la situation internationale a été soulignée par les déclarations de nombreux chefs d'Etat, en France par le président de la République, et par le message de Noël du pape Jean-Paul II.

On peut ajouter à ces inquiétudes le brutal alignement du parti communiste français sur les dirigeants soviétiques, qui rappelle fâcheusement 1939 à ceux de ma génération.

Ayant posé ce sombre décor, je voudrais, en ce début de 1980, essayer de tracer les perspectives de la révolution mondiale qui est en train de s'opérer et que nous ne voyons pas toujours avec suffisamment de clarté.

Le monde a vécu depuis 1945 sur les accords de Yalta entre la Russie soviétique, les Etats-Unis et leur allié alors puissant : la Grande-Bretagne. Ce partage du monde avait été réalisé à une époque où il existait encore des empires coloniaux et où le problème des matières premières et du pétrole n'était même pas posé sérieusement. Il s'agissait d'une entente entre grandes puissances appuyées sur leurs armées et celles de leurs alliés. Avec une alternative de chaud ou de froid, la paix entre les Grands a subsisté, et les combats n'ont eu lieu que par satellites interposés, comme au Vietnam ou en Afrique.

Peu à peu Yalta s'est effacé et la déstabilisation est apparue. L'équilibre des forces, qui existait encore en Europe occidentale, a cessé de conserver un sens au moment où la Chine s'éveillait et où le tiers-monde s'équipait économiquement, pour une part, ou prenait conscience des richesses qu'il détenait, pour une autre part.

Cette prise de conscience, coïncidant avec la décolonisation, a donné à une partie du tiers-monde une puissance économique colossale qui, à elle seule, rend caducs les accords de Yalta de 1945. On aurait bien fait rire Staline si on lui avait parlé de la puissance des émirs arabes au moment où il s'entretenait avec Roosevelt et Churchill ; quant à la Chine, elle paraissait à jamais installée dans l'anarchie.

1980 est donc l'année où le brouillard se dissipe et où le monde va devoir s'engager à chaud dans une voie nouvelle. Je ne crains pas pour ma part la guerre dans l'immédiat, car les deux Grands — Russes et Américains — ont trop d'intérêts en commun pour qu'ils soient assez fous pour s'anéantir mutuellement. Je crois au contraire que nous sommes à la veille d'un nouveau partage du monde par les Soviétiques et par les Américains ; partage basé cette fois sur une répartition nouvelle des richesses et des matières premières. L'entrée des Russes en Afghanistan a pour but de placer l'Etat le plus impérialiste du XX[e] siècle en position de force avant la négociation. Russie et Amérique sont convaincues à tort qu'elles doivent demeurer toutes les deux les maîtres du monde et que leur hégémonie est installée pour mille ans, comme le croyait d'ailleurs Adolf Hitler pour son Reich.

Pendant ce temps-là, la France regarde, essaye de ne mécontenter personne, et maintient une défense nationale autonome, plus par tradition que par inspiration véritable, et « les partis de l'étranger » sont plus respectés que jamais. Les uns, le parti américain, sont résolus à accepter le partage pourvu qu'il demeure sous la protection de la bannière étoilée. Pourtant les Vietnamiens et les Iraniens avaient déjà eu cette même confiance, et il serait aisé de savoir ce qu'ils en pensent maintenant. Les autres ont une foi absolue dans le communisme soviétique et acceptent aveuglément toutes les directives qui viennent de Moscou. Pourtant ceux-là aussi devraient voir ce qui se passe dans les pays sous domination soviétique, encore plus mal traités que ceux qui sont sous la domination américaine.

La vocation de la France n'est pas d'accepter mais de combattre et de prendre la tête de la lutte contre le nouveau partage totalitaire qui se prépare. En effet, il existe plus que jamais, à côté de la France, des nations anciennes ou nouvelles qui s'éveillent et qui constituent un tiers-monde semblable à ce tiers-état qui a fait la Révolution française. Si la guerre survient, elle aura lieu par un sursaut de tous les peuples contre la domination de deux d'entre eux, et elle ne pourra être évitée que si la force de proposition de ces peuples est telle qu'ils amènent les deux Grands à en tenir compte avant qu'il ne soit trop tard.

Oui, la France devrait avoir une politique étrangère gaullienne face à l'accord Est-Ouest, si dangereux à terme pour la paix. C'est encore une politique Nord-Sud qu'il faut concevoir, non pas en recherchant à stabiliser des Etats fantoches à la centrafricaine, mais en parlant économie et social à tous les peuples du tiers-monde, y compris à ceux qui détiennent momentanément un pouvoir économique qui aura la durée de leurs réserves pétrolières.

Nous devons, pour aider à résoudre la crise mondiale, proclamer l'urgence d'un énorme plan de développement du tiers-monde. Nous devons réexprimer notre refus à la politique des blocs, à la comédie actuelle des conférences d'Etats non alignés, dirigées par des fantoches comme Castro. Nous devons nous opposer à la guerre de succession qui se prépare en Yougoslavie. Toute cette politique-là serait reçue dans le monde, même si elle gênait des intérêts. Elle est conforme à la vocation de la France, alors que nos murmures actuels n'intéressent même plus nos adversaires et attristent nos derniers amis.

Certes, nous ne pouvons pas grand-chose seuls pour changer le destin du monde, mais la partie qui se joue actuellement est tellement importante qu'il n'est pas possible d'imaginer que la France en soit absente.

(*) Ancien vice-président de l'Assemblée nationale. (R.P.R.)

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

EUROPE

LA FIN DES ENTRETIENS FRANCO-ALLEMANDS

Avertissement

La déclaration franco-allemande publiée ce mardi matin, à l'issue des entretiens Giscard d'Estaing-Schmidt, a au moins deux mérites : celui de placer enfin les Soviétiques face à leurs responsabilités dans l'affaire afghane et celui de mettre un terme à l'ambiguïté que revêtait jusqu'à présent la position française dans cette crise.

Les dirigeants français — pour ne pas dire le président de la République — ont eu quelque mal à définir d'emblée une attitude cohérente à propos de l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique. A trop s'interroger sur les mobiles de l'opération militaire de Moscou (action strictement ponctuelle ou première étape d'une longue marche vers les mers chaudes ?), la nature inacceptable de l'intervention soviétique n'apparaissait plus comme évidente. Le mot fut pourtant prononcé à plusieurs reprises, mais, faute d'explications claires, il ne fut guère entendu. Ne poussa-t-on pas la prudence jusqu'à cacher aux Français le report d'un voyage qu'un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay devait faire à Moscou pour s'entretenir des questions de sécurité en Europe ? Cette prudence n'empêchait nullement le Kremlin, quelques jours plus tard, de multiplier les pressions sur plusieurs pays de l'Est — notamment la R.D.A. et la Hongrie — pour qu'ils suspendent tout contact à haut niveau avec les pays d'Europe occidentale...

L'avertissement que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt viennent d'adresser à Moscou constitue un progrès dans la définition d'une politique. On peut le résumer ainsi : il n'est pas question de reprendre demain les mêmes relations que nous avions hier avec l'U.R.S.S. si celle-ci n'évacue pas l'Afghanistan. Autrement dit : l'Afghanistan n'est pas la Tchécoslovaquie et, contrairement à ce qui s'était passé en 1968, on ne pourra pas classer l'occupation d'un pays à la rubrique « profits et pertes de la *détente* », après quelques mois de bouderies diplomatiques. La mise au point sera sans doute mal accueillie au Kremlin, où l'on mise justement sur la capacité des Européens à admettre dans quelques mois la nouvelle réalité afghane. M. Brejnev vient de confirmer à sa manière cette stratégie en déclarant lundi qu'il ne faut pas permettre aux forces impérialistes insensées de remettre en cause les acquis de la détente ».

Les dirigeants de Paris et de Bonn assortissent leur avertissement de nuances sensibles par rapport à la position américaine (et britannique) : certes, la fidélité des deux capitales à l'alliance atlantique est réaffirmée, mais aussi la volonté d'éviter que la confrontation Est-Ouest ne s'étende à un tiers-monde en général plus antiaméricain qu'antisoviétique. Mais cette spécificité européenne, insistent MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, ne pourrait pas résister à la mauvaise volonté de Moscou, encore moins à « un nouveau choc » porté à la détente. Dans ce cas, laissent-ils entendre, la R.F.A. et la France se trouveraient rejetées dans leur « bloc » d'origine.

Le problème est clairement posé. C'est maintenant aux dirigeants de Moscou à le résoudre, s'ils en ont la volonté et la possibilité. Peuvent-ils faire un geste significatif en Afghanistan, alors que leurs positions ne paraissent guère s'y améliorer ? Préféreront-ils ne pas entendre l'avertissement qui vient de leur être lancé et miser sur la lassitude que provoquent des indignations répétées et inefficaces? Que feront dans ce dernier cas MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ?

LA DÉCLARATION COMMUNE

« La détente ne résisterait pas à un nouveau choc »

Voici le texte intégral de la déclaration franco-allemande publiée ce mardi 5 février à l'issue des entretiens du président Giscard d'Estaing et du chancelier Schmidt :

« Le président de la République française et le chancelier de la République fédérale d'Allemagne ont procédé à un examen approfondi de la situation internationale à la lumière des événements d'Afghanistan.

» Ils sont parvenus aux conclusions suivantes, qui définissent la politique des deux pays dans les circonstances actuelles :

» 1) Ils jugent que l'intervention militaire soviétique en Afghanistan est inacceptable et crée de graves dangers pour la stabilité de la région et pour la paix. Ils estiment indispensable qu'il y soit mis fin sans délai, comme l'a demandé à une large majorité l'Assemblée générale des Nations unies. C'est le seul moyen de restaurer une situation conforme aux droits du peuple afghan et aux exigences de la paix internationale ;

» 2) Ils considèrent que la crise actuelle est de nature à déclencher un processus qui, de proche en proche, et quelles que soient les intentions, pourrait avoir pour le monde les plus graves conséquences. Ils tiennent à réaffirmer dans ces circonstances la fidélité de leurs deux pays à l'alliance atlantique et leur détermination d'en honorer les engagements (1) ;

» 3) Ils prennent acte du fait qu'en raison des événements d'Afghanistan, la détente est devenue plus difficile et plus incertaine et qu'en conséquence le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan est nécessaire. Ils déclarent que la détente ne résisterait pas à un nouveau choc du même ordre. Dans ce cas la France et la République fédérale d'Allemagne prendraient en liaison avec leurs alliés les mesures qui s'imposeraient dans cette circonstance pour garantir leur sécurité et défendre la stabilité internationale ;

» 4) Ils comprennent les préoccupations manifestées par les pays authentiquement attachés au non-alignement et ils affirment que ces pays ont un rôle propre à jouer pour la paix et la stabilité du monde. Aussi sont-ils convenus de la nécessité d'éviter que la confrontation Est-Ouest ne s'étende au tiers-monde ;

» 5) La France et la République fédérale d'Allemagne, dont les populations ont subi sur leur sol les épreuves des deux guerres mondiales, ont œuvré depuis trente ans à l'avènement d'un monde plus stable et plus pacifique. Leur réconciliation mutuelle, leur participation commune à la construction européenne, leur action parallèle en faveur de la détente en constituent les étapes.

» Ils estiment que dans les circonstances actuelles les puissances européennes ont des responsabilités particulières. Ils soulignent leur volonté de les exercer en s'assurant, de concert avec leurs alliés, que seront garantis les équilibres fondamentaux qui conditionnent la sécurité de leurs deux pays et celle de l'Europe ;

» 6) Leurs efforts pour surmonter la crise n'auront de sens que si l'Union soviétique démontre sa volonté d'y répondre. Ils ont pris note des déclarations selon lesquelles l'Union soviétique a l'intention de retirer ses forces d'Afghanistan. Il est nécessaire que ces déclarations se traduisent dans les faits. Ceci est nécessaire au succès des discussions dont dépendent la sécurité et l'avenir de la paix. »

(1) L'article V du pacte atlantique déclare : « *Les Parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles (...) sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les Parties, et en conséquence, elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense individuelle ou collective (...) assistera la Partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique nord.* »

« Il ne faut pas permettre aux forces impérialistes insensées de mettre en cause les fruits de la détente »

déclare M. Brejnev

De notre correspondant

Moscou. — En recevant la délégation cambodgienne, conduite par M. Heng Samrin, le président du comité central du Front uni de salut national et du Conseil révolutionnaire du Kampuchéa, M. Leonid Brejnev a prononcé le lundi 4 février une brève allocution dans laquelle il a affirmé qu'il ne fallait pas « *permettre aux forces impérialistes insensées* » de mettre en cause « *les fruits de la détente, conquête commune des Etats attachés à la paix* ».

C'est la première visite officielle en Union soviétique du chef de l'Etat cambodgien, mis en place il y a un peu plus d'un an à Phnom-Penh par les Vietnamiens.

Si les Soviétiques ont attendu relativement longtemps pour recevoir leurs nouveaux alliés, ils le font avec tout le faste nécessaire. M. Brejnev a accueilli M. Heng Samrin, qui était accompagné de sept ministres, à l'aéroport, malgré le mauvais temps, et le cortège officiel a parcouru les rues de Moscou, où avaient été dépêchés les traditionnels « *représentants de l'opinion publique soviétique* ». Pas moins de six membres du bureau politique du P.C. soviétique assistaient au dîner au Kremlin en l'honneur de la délégation cambodgienne.

Après avoir affirmé que les Soviétiques sont « *fiers d'avoir soutenu dès le début de la lutte* » M. Heng Samrin et ses amis, le chef du parti et de l'Etat soviétiques a consacré l'essentiel de son toast à la situation internationale. « *L'Union soviétique*, a-t-il dit, *ne veut renoncer à aucun des résultats positifs obtenus sur la scène internationale dans les années 70, au contraire nous estimons indispensable d'aller de l'avant. Cela concerne aussi bien la limitation de la course aux armements que la liquidation des situations de conflit en Asie du Sud-Est, au Proche et au Moyen-Orient, la transformation de l'océan Indien en zone de paix, comme le proposent les Etats côtiers. Tout changement conduisant à la paix est pour nous acceptable et désirable.* »

D'autre part, devant ses électeurs de Saratov, M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central du P.C. soviétique, s'est efforcé de présenter sous un jour rassurant, à la fois pour l'opinion publique intérieure et pour les Etats étrangers, l'intervention soviétique en Afghanistan. Affirmant que les autorités et la population de l'Afghanistan se comportent amicalement avec les militaires soviétiques, il a déclaré que l'U.R.S.S. « *ne poursuit aucun objectif intéressé, ni en Afghanistan, ni n'importe où ailleurs* (...). *Nous ne nous assignons pas pour but de nous approprier les territoires ou les sources de matières premières appartenant à d'autres, d'imposer à qui que ce soit un régime socio-politique qui nous soit favorable. Nous ne menaçons ni le Pakistan ni l'Iran, nous ne nous précipitons pas vers le golfe Persique et l'océan Indien, nous ne lésons les intérêts d'aucun pays* », a-t-il dit. M. Ponomarev a répété que Moscou n'était intervenu en Afghanistan que parce que « *les Etats-Unis et leurs acolytes avaient nettement l'intention d'utiliser* (ce pays) *pour des aventures militaires et des provocations contre l'U.R.S.S. et d'y installer leurs bases* ».

DANIEL VERNET.

● *M. Jean François-Poncet à Belgrade.* — Le ministre français des affaires étrangères fera une visite officielle dans la capitale yougoslave les 6 et 7 février, à l'invitation de son collègue. M. Josip Vrhovec était venu en France en mars 1979.

A Bruxelles

ACCORD DE PÊCHE ENTRE LES NEUF ET L'ESPAGNE

Bruxelles (Communautés européennes). — La commission européenne qui négociait au nom des Neuf et l'Espagne, ont conclu le lundi 4 février à Bruxelles, un accord sur les droits de pêche à accorder aux pêcheurs espagnols en 1980, dans la zone communautaire des 200 milles.

Au titre de cet arrangement, les bateaux espagnols pourront capturer dans le golfe de Gascogne et dans la Manche 11 870 tonnes de merlu, correspondant à l'octroi de cent soixante-huit licences, ce qui représente une diminution de 23 % des activités de pêche des Espagnols au large des côtes françaises par rapport à 1979 (15 500 tonnes pour deux cents licences).

Cet acord met fin au différent qui opposait Madrid aux instances communautaires sur la pêche hauturière de la flotte espagnole dans les eaux de la C.E.E. — (Intérim.)

Aux Nations unies

LA CHINE OCCUPE SON SIÈGE A LA COMMISSION POUR LE DÉSARMEMENT

Genève (*Reuter, A.F.P.*). — La Chine prend sa place ce mardi 5 février à la commission des Nations unies pour le désarmement, qui ouvre sa session 1980. La Chine, qui n'envoyait jusqu'ici qu'un observateur à la commission, avait fait part de son intention d'occuper le siège qui lui était réservé, avant les événements d'Afghanistan. On s'attend que tous les membres occidentaux de la commission condamnent l'ingérence dans les pays tiers en évoquant ou non l'intervention soviétique à Kaboul.

Le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Zhang Wen-jin, devait prendre la parole dès ce mardi. La rotation alphabétique mensuelle portera la Chine à la présidence en mars.

D'autre part, un groupe intergouvernemental d'experts a commencé lundi à Genève l'examen en profondeur de la proposition française de mise en place d'un réseau mondial de satellites d'observation. Selon les experts, un pareil réseau « *pourrait apporter une contribution considérable à la cause de la paix* ».

Nomination d'ambassadeurs

M. JACQUES DUPUY EN POLOGNE...

Le *Journal officiel* de ce mardi 5 février annonce la nomination de M. Jacques Dupuy comme ambassadeur à Varsovie, en remplacement de M. Serge Bojdevaix, nommé directeur d'Afrique-Levant, au Quai d'Orsay.

[Né en 1920, M. Jacques Dupuy est entré aux affaires étrangères en 1946, après avoir participé à la Résistance. Il a été en poste à plusieurs reprises à l'Administration centrale (affaires économiques, secrétariat général, service de l'aide militaire, relations culturelles, scientifiques et techniques) ainsi qu'au haut commissariat en Sarre, au consulat général de New-York, aux ambassades à Washington, Berne, Rabat, Londres. Consul général à Hongkong, M. Dupuy est ensuite premier conseiller puis ministre conseiller à Alger, ambassadeur à Yaoundé. Il était ambassadeur à Dublin en juillet 1977.]

... ET M. JEAN GROSSIN AU MALAWI

Le même *J.O.* du 5 février annonce la nomination de M. Jean Grossin comme ambassadeur à Lilongwé (Malawi), en remplacement de M. Michel Cadol.

[M. Jean Grossin, né en 1921, est entré aux affaires étrangères en 1946. Il a été en poste à Tunis (Résidence générale puis ambassade), à Berne, à l'Administration centrale (service du personnel), à Fort-Lamy et Beyrouth. Représentant de la France auprès de l'UNRWA (Administration des Nations unies pour l'aide aux réfugiés de Palestine) (1966), il a été ensuite à la direction des affaires économiques de l'Administration centrale (1970), puis consul général à Abidjan (1973) et premier conseiller à Tananarive (1976).]

Union soviétique

Les autorités menacent M. Sakharov de changer son lieu de relégation

De notre correspondant

Moscou. — Arrivée le matin même de Gorki, Mme Héléna Bonner, la femme de M. André Sakharov, a déclaré le lundi 4 février que deux hommes « *se disant ouvriers et se comportant comme des ivrognes* » s'étaient introduits le 28 janvier dans leur appartement bien que des « *gardiens* » se soient installés dans les couloirs de l'immeuble. L'un d'eux tenait à la main un pistolet de calibre 9.8 mm.

« *On nous a appris à tirer sans sommation et dans n'importe quelle position* », ont-ils dit à Mme Sakharov. « *Ne croyez pas que vous allez rester longtemps ici. On a déjà préparé une place pour vous dans un hôpital psychiatrique à 30 kilomètres de Gorki.* »

Dimanche dernier, bien qu'il n'y ait pas de distribution de courrier, M. Sakharov a reçu une lettre de menaces de mort : « *Puisse-t-on me juger pour le meurtre d'un traître à la nation* », écrit l'auteur de cette lettre, qui se vante d'avoir déjà tué une cinquantaine de « *fascistes* » pendant la guerre...

Le 30 janvier, d'autre part, le prix Nobel de la paix avait été convoqué par le procureur adjoint de Gorki, qui lui a reproché d'avoir violé l'interdiction qui lui est faite d'entrer directement ou indirectement en contact avec des étrangers, ajoutant que d'autres infractions pourraient amener les autorités à changer son lieu d'exil et à prendre des sanctions contre sa femme.

M. Sakharov s'est adressé au procureur adjoint de l'U.R.S.S. pour réclamer un procès, afin d'être protégé contre l'arbitraire du K.G.B. à son égard.

Enfin, dans une lettre ouverte, l'académicien a exprimé sa « *totale solidarité morale* » avec son ami l'écrivain Lev Kopelev, qui vient d'être violemment pris à partie par le journal *la Russie soviétique* (*le Monde* du 5 février). — D. V.

● *Plus de manifestations le mercredi devant l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris :* telle est la décision prise par le comité Droits de l'homme - Moscou 80 « *afin que la lutte pour la liberté et le respect des individus (...) ne dégénère pas en bagarres et en violences ici* ». La campagne pour le respect des droits de l'homme en U.R.S.S. et la libération de M. André Sakharov et des autres prisonniers politiques, sera poursuivie par d'autres moyens, ajoute le comité.

L'évêque auxiliaire de Moscou approuve les sanctions contre M. Sakharov et le Père Doudko

Mgr Pitirim, évêque auxiliaire de Moscou et archevêque de Volokamsk, actuellement en voyage en Suède, a, dans des déclarations, publiées le mercredi 30 janvier, par la presse suédoise, approuvé les sanctions prises contre M. Sakharov et la récente arrestation du Père Dimitri Doudko (*le Monde* daté 20-21 janvier).

« *A. Sakharov a commis une erreur en se mettant dans une situation de conflit. En ce qui me concerne personnellement, je peux simplement regretter la position qu'il a adoptée* », a déclaré l'évêque. A propos du Père Doudko, qui attend de passer en jugement, Mgr Pitirim a indiqué qu'il avait été « *au séminaire avec lui en 1945* ». « *Nous prions pour lui*, a-t-il ajouté. *Mais Doudko est une personne nerveuse et instable, et on peut imaginer qu'un tel homme puisse facilement enfreindre la loi. Tous les Etats du monde réagissent à cela.* »

Le même jour, à Paris, une veillée de prière œcuménique a réuni de très nombreuses personnes dans l'église Saint-Merri, pour soutenir les chrétiens persécutés en U.R.S.S. Le métropolite Meletios, président du comité interépiscopal orthodoxe, le pasteur Max-Alain Chevallier, président de l'Eglise réformée de France, et Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris (qui remplaçait le cardinal Marty), représentaient les trois confessions.

« Je prêcherai en prison... »

L'essentiel de la soirée de prière à l'église Saint-Merri de Paris a été consacré aux témoignages sur l'œuvre et le courage du Père Doudko. Ce prêtre, qui a déjà passé plus de huit ans dans les camps de Staline, n'a jamais cessé de prêcher l'Evangile, à temps et à contre-temps, à l'église ou chez lui. Ce zèle était mal vu non seulement par le régime athée de son pays, ce qui se comprend, mais aussi par les autorités de sa propre Eglise. « *Les évêques et les prêtres ont peur de moi*, nous disait-il à Moscou il y a un an et demi, *parce que je revendique mes droits de visiter les malades et les prisonniers, malgré toutes les tracasseries qu'on me fait. Evidemment, si l'on accepte de se cantonner dans le service liturgique on peut dormir tranquille...* »

« *Le temps travaille pour nous*, disait encore Dimitri Doudko, *le processus de la résurrection de la Russie est inévitable. Non seulement la haine de la religion n'existe plus, dans le peuple, mais je sens que nous sommes à l'aube de quelque chose... Je crois à la victoire de la foi ; et si je devais périr, physiquement, cette victoire n'en serait que rapprochée. Un camp de concentration n'est pas la pire des choses. Si on m'interdit de prêcher à l'église, je prêcherai dehors. Si on me jette en prison, j'y prêcherai également.* »

Paroles prophétiques...

A. W.

Espagne

Dans un communiqué

L'ETA MILITAIRE REVENDIQUE L'ATTENTAT AYANT PROVOQUÉ LA MORT DE SIX GARDES CIVILS

Bilbao (*A.F.P.*). — La branche militaire de l'organisation séparatiste basque ETA a revendiqué, lundi 4 février, l'attentat perpétré vendredi dernier contre un convoi militaire au cours duquel six gardes civils ont été tués.

Dans un communiqué remis à la presse de Bilbao, l'ETA militaire accuse « *le gouvernement de Madrid d'être responsable de la situation* ». « *La souveraineté et la paix du Pays basque nous ont été ravies par les armes des envahisseurs, alors qu'à plusieurs reprises nous avons offert la possibilité d'arriver à un cessez-le-feu* », ajoute le communiqué, qui indique que « *la nomination du général Saenz de Santamaria comme délégué du gouvernement au Pays basque est une preuve du caractère dictatorial de Madrid et ferme les portes à toute négociation* ». « *Suarez ni ses militaires n'obtiendront ce que le franquisme n'a pu obtenir* », conclut la branche militaire de l'ETA.

PROCHE-ORIENT

Iran

LA PRESTATION DE SERMENT DE M. BANI SADR

Un épilogue surréaliste pour « l'une des plus grandes révolutions de l'histoire de l'humanité »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Si jamais la révolution iranienne devait inspirer un cinéaste, celui-ci pourrait difficilement imaginer épilogue plus surréaliste à son récit : l'investiture d'un jeune universitaire comme président de la République par un prélat octogénaire, dans l'antichambre d'un hôpital. Les rares privilégiés qui ont pu assister à la prestation de serment de M. Bani Sadr devant l'imam Khomeiny le lundi 4 février — un an presque jour pour jour après le renversement d'une monarchie vieille de vingt-cinq siècles — ont eu le sentiment d'assister non seulement à un « *événement historique* », mais aussi à une scène d'une étrange originalité.

Les pompiers d'un quelconque arrondissement parisien n'auraient pas décoré autrement une salle des fêtes à la veille d'un 14 Juillet. Des lampions multicolores illuminent la façade de l'hôpital cardiologique Mehdi-Rezaieh. L'austère salle de l'établissement, où doit se dérouler la cérémonie, est ornée de festons, de banderoles, de portraits de l'imam. Le fauteuil réservé à celui-ci paraît en comparaison luxueux. A ses côtés, le drapeau et un fusil-mitrailleur en position verticale symbolisent la patrie et la lutte contre l'oppression, thème cher au clergé chiite. Deux modestes sièges flanquent le fauteuil du prélat ; l'un sur sa droite sera occupé par son fils, M. Ahmed Khomeiny, l'autre par le président élu. Sur les trois autres côtés de la pièce, une cinquantaine d'invités attendent, assis sur trois rangées de chaises, l'arrivée du « *faguih* » (le chef politico-religieux de l'islam chiite).

Encadré par ses gardes du corps — dont deux miliciens, la mitraillette en position de tir — suivi de ses cinq médecins en blouse blanche, de son fils Ahmed et de son petit-fils Hussein, drapé de son majestueux manteau noir, l'imam Khomeiny *fait son entrée* peu après 20 heures, à petits pas, la démarche incertaine. Le profond silence avec lequel l'assistance l'accueille debout n'est troublé que par le crépitement des appareils de photo et le ronronnement des caméras de télévision. Le « *faguih* » s'asseoit. M. Bani Sadr s'incline pour lui baiser la main. Un garçonnet à la voix mélodieuse chante des versets du Coran.

L'absence de M. Ghobtzadeh

Affaissé sur son fauteuil, la mine grave comme à l'accoutumée, l'imam lance des coups d'œil furtifs sur l'aréopage des personnalités qui l'entourent. La plupart des visages lui sont familiers. Celui d'Abou Cherif, le chef des milices islamiques, ne passe pas inaperçu. Sa barbe volumineuse, taillée à la manière de Fidel Castro, fait une tache noire sur son treillis kaki. Non loin de lui se tiennent, raides, les chefs d'états-majors des trois armes, rasés de près et en grande tenue militaire. Voici, parmi les membres du gouvernement, M. Darius Forouhar, sanglé d'un costume gris-bleu de stricte coupe « maoïste », la moustache tout autant agressive que celle d'un officier de l'armée des Indes. Sur la droite de l'imam, une rangée de turbans blancs ou noirs signale la présence des membres du haut clergé et du conseil de la révolution. On cherchera en vain parmi eux M. Sadegh Ghobtzadeh, le ministre des affaires étrangères et éternel rival du président élu.

M. Ahmed Khomeiny lit, sur un ton solennel, le Firman (le décret) proclamant l'accession de M. Bani Sadr à la haute magistrature de l'Etat. Nouveau sujet d'étonnement : le texte — dont des photocopies avaient été distribuées aux invités — a été rédigé par l'imam Khomeiny, de son écriture fine et régulière, sur du papier à lettre *portant en impression* le nom de l'hôpital Mehdi-Rezaieh...

Par ce document, l'imam « sanctionne » le vote populaire qui a désigné le président de la République, « *dans la mesure où celui-ci se conformera au saint système de l'islam et à la Constitution musulmane de l'Iran* » et le charge de « *poursuivre la révolution, afin de faire régner la justice islamique* ». Le décret invite, d'autre part, « *les intellectuels, les hommes de science, tous les partis politiques, les forces de sécurité* » à soutenir le nouveau président, à condition que celui-ci « *rende justice aux pauvres et aux opprimés* ».

M. Bani Sadr prête serment : « *Je jure sur le saint Coran que je serai fidèle à la Constitution, que je ferai de mon mieux pour développer l'économie de mon pays et améliorer le sort de mes concitoyens* », déclare-t-il, la voix brisée par l'émotion. Il s'était engagé auparavant « *à effacer les vestiges de deux mille cinq cents années de corruption et d'oppression* », ajoutant que le peuple iranien, sans rancune, était prêt à tous les sacrifices pour construire son avenir. Se tournant vers la lignée d'invités enturbannés, M. Bani Sadr rend un vibrant hommage au clergé qui, « *sous la direction de l'imam Khomeiny, a pu assurer le succès de l'une des plus grandes révolutions jamais entreprises dans l'histoire de l'humanité* ».

Dans la deuxième partie de son allocution, M. Bani Sadr a évoqué le rôle du « clergé éclairé » en Europe. Prenant quelques libertés avec l'histoire, se livrant à des raccourcis saisissants, il a soutenu que l'Eglise avait contribué au Moyen Age à l'épanouissement de la Renaissance et au triomphe de la révolution technologique « *dont nous sommes aujourd'hui parmi les bénéficiaires. Cependant*, a-t-il ajouté, *la révolution iranienne est dans un sens, supérieure puisqu'elle a comme ambition, au-delà des biens matériels, de fournir à* « *l'homme nouveau* » *des dimensions spirituelles et morales que les Européens n'ont pas su ou pu acquérir* ».

La réponse de l'imam Khomeiny au président de la République a été brève et d'une clarté didactique. D'une voix basse et chevrotante, le vieux « *faguih* » commence par déclarer : « *Je n'ai que deux mots à dire à Agha* (Monsieur) *Bani Sadr* » ; il cite un verset du Coran : « *L'attachement aux biens de ce monde est à l'origine de tous les péchés* » ; avant de lui recommander l'humilité : « *Soyez sur vos gardes*, poursuit-il, *toute position de pouvoir nourrit l'orgueil et la souffrance des hommes. Je demande à M. Bani Sadr de rester fidèle à lui-même, de se comporter aujourd'hui et demain comme hier. Autrement, il ferait preuve d'une regrettable faiblesse.* »

M. Bani Sadr se lève et, en hommage filial, baise la main de l'imam, avant que celui-ci ne prenne le chemin de la sortie, visiblement exténué. Cette première partie de la cérémonie n'avait duré qu'une vingtaine de minutes.

Les ovations des « mostazafin »

La journée de lundi a été également épuisante pour le président élu qui, symboliquement, a tenu à rendre visite au cimetière des martyrs de Behechte-Zahra (l'équivalent de notre Mur des Fédérés) et au quartier de Park-E-Khazaneh (le Billancourt de la capitale iranienne). Plusieurs milliers d'ouvriers et de chômeurs ont réservé d'interminables ovations à l'homme qui se présente comme étant le champion des *mostazafin* (les déshérités). Première innovation : le chef de l'Etat est encadré par des officiers de l'armée et de la gendarmerie — qui s'étaient éclipsés depuis le renversement de la monarchie — et qui, le pistolet à la hanche, tenaient à la main... un œillet rouge.

M. Bani Sadr a demandé aux habitants, traditionnellement frondeurs, du sud de Téhéran de tourner une page de l'histoire en prêtant leur concours à la police, en témoignant un minimum de respect aux forces de l'ordre, désormais au service du peuple.

Dans son allocution, souvent interrompue par des applaudissements, le président évoque tour à tour les problèmes du développement, de l'agriculture déclinante, de l'autogestion de l'industrie fraîchement nationalisée, de la toxicomanie, « *l'un des plus grands fléaux de notre pays, engendré entre autres par le chômage et la misère* ». Près d'un Iranien sur dix, selon lui, s'adonne à la drogue. La crise du logement, dit-il encore, sera résolue par les travailleurs, qui devraient construire leurs propres habitations. Pour cela, le gouvernement leur fournira les fonds nécessaires. « *L'Etat est riche, très riche*, s'exclame M. Bani Sadr. *Si nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme si tout un chacun y met du sien.* »

Tandis que le ministre du travail prononce à son tour une allocution, on remet au président de nombreux billets sur lesquels des membres de l'assistance avaient griffonné des doléances, des requêtes, des suggestions. M. Bani Sadr les lit attentivement, les annote en marge, les plie soigneusement les glisse dans sa proche. Dans un récent communiqué, il avait informé la population que « *n'ayant aucun porte-parole ou conseiller, tout réclamation devrait lui être adressée personnellement* ».

Lors de la cérémonie qui s'est déroulée en sa présence dans la matinée au cimetière de Behechte-Zahra, M. Ahmed Khomeiny avait lu devant plusieurs dizaines de milliers de personnes un message de son père. L'imam appelait tous les peuples à « *se soulever contre les oppresseurs, à leur couper la main, en particulier celle des super-puissances de l'Est comme de l'Ouest* ». « *Les dictateurs qui prétendent pratiquer la démocratie ou le communisme devraient être remis à leur place* », a-t-il poursuivi, avant d'ajouter : « *Le peuple libéré d'Iran soutient toutes les nations opprimées contre ceux dont la seule logique est celle des canons et des chars. (...) Une fois de plus, nous annonçons notre soutien total à nos frères afghans opprimés et nous condamnons l'occupation de leur patrie par des fortes étrangères.* »

C'est la première fois depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, il y a plus de cinq semaines, que l'imam dénonce l'initiative de Moscou. Tant cette prise de position spectaculaire que la discrétion antérieure de l'imam demeurent inexplicables. A moins qu'il ait voulu dissiper une équivoques que les « *étudiants islamiques* » occupant l'ambassade des Etats-Unis ont exploité à leur profit pour poursuivre leur combat exclusivement contre « *l'impérialisme américain* ».

Tandis que le message de l'imam se répandait sur les ondes de la radio, des centaines de milliers d'Iraniens — des millions, selon certains — se livraient à travers le pays à de bruyantes manifestations contre l'Amérique, « *le plus grand satan du siècle* », précisément sur l'initiative des « *étudiants islamiques* ». De toute évidence deux voies divergentes s'ouvrent encore devant la révolution iranienne.

ERIC ROULEAU.

Syrie

Accroissement du malaise

Le malaise croît en Syrie, et la forte augmentation des salaires du secteur public, décidée par le gouvernement, n'a pas mis un terme à la grogne populaire. En effet, pour trouver 1,8 milliard de livres (autant de francs français), la somme nécessaire pour financer l'opération, il a fallu augmenter de 55 % les prix de l'essence, et de 30 % ceux du ciment, ce qui se répercute sur le coût des transports et du logement. L'Etat a cherché à éviter une escalade des prix des denrées de grande consommation, et la viande est devenue pratiquement introuvable. En revanche, pain, sucre, riz et huile, produits subventionnés, sont disponibles à des prix très bas.

Sur le plan de la sécurité, les attentats, toujours attribués aux frères musulmans, continuent. Le boycottage par la Syrie de la conférence islamique d'Islamabad a alimenté le ressentiment au sein de certaines couches de la population sunnite contre le pouvoir. L'assassinat d'un uléma dans la mosquée d'Alep, en plein jour, a fait grande impression, les services de police n'ayant pas été à même d'arrêter les auteurs de l'attentat.

La protection des experts soviétiques pose, d'autre part, de réels problèmes aux officiers qui en sont responsables et qui montrent un certain désarroi devant l'ampleur de leur tâche, car il leur faut assurer la sécurité de deux mille hommes environ. En plus des attentats, dont deux de ces experts ont été victimes à Hama et un troisième à Alep, la rumeur circule selon laquelle un autobus, transportant un grand nombre de ces experts, aurait été mitraillé le 24 janvier à Lataquié ; il y aurait eu cinq morts. On souligne à Damas, dans les milieux diplomatiques, que ce sont les Soviétiques eux-mêmes qui, par des fuites organisées, ont révélé les premiers attentats, dont leurs experts ont été l'objet.

Liban

Répondant à la demande pressante du gouvernement libanais

Damas accepte de surseoir de quelques jours au retrait des troupes de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Le président syrien Assad a accepté, à la suite d'une démarche du gouvernement libanais, qui a envoyé précipitamment son chef, M. Selim Hoss, à Damas, de surseoir de quelques jours au retrait des troupes syriennes de Beyrouth.

L'annonce du retrait syrien de la capital, qui aurait dû intervenir lundi, a provoqué une vive tension au Liban. Intervenant en période de calme, ce retrait aurait pu signifier une étape sur la voie de la normalisation de la situation. *La manière dont il se* produit — unilatéralement, sans concertation préalable, ni coordination — a donné le sentiment d'une volonté délibérée de Damas d'acculer le gouvernement libanais, soit à assurer le maintien de la sécurité à Beyrouth, ce dont il est incapable, sans un consensus difficile à obtenir, soit à cesser d'avoir des velléités d'autonomie à l'égard de la Syrie.

Le départ des troupes syriennes ne signifie cependant pas inévitablement une nouvelle bataille de Beyrouth. Essentiellement, parce qu'aucun des belligérants libanais n'est aujourd'hui enclin à se battre. La population est profondément réfractaire à cette éventualité, même à supposer que les états-majors des milices y soient favorables, ce qui ne semble même pas le cas. Néanmoins, la menace demeure lourde pour plusieurs raisons.

Si, techniquement, l'armée libanaise *de nouveau forte de seize* mille hommes peut très bien contrôler Beyrouth, son utilisation demeure quasi impossible sans l'accord des parties. L'armée se trouve déjà à Beyrouth-Est (secteur chrétien) mais les milices phalangistes y restent dominantes et lui refusent la réalité du pouvoir. So entrée à Beyrouth-Ouest (section - palestino-progressiste) pose de délicats problèmes du fait de l'autorité *de facto* qu'y exerce la résistance palestinienne. Le Mouvement national (progressiste) est, d'autre part, divisé sur cette délicate question. Ce dernier pourrait chercher à lier l'entrée de l'armée dans le secteur ouest à son entrée dans la bande frontalière tenue *par le commandant* Haddad pour le compte d'Israël ;

— A supposer acquis un *modus vivendi* sur les anciennes lignes de front et les points de passage entre les deux Beyrouth, resterait à régler pacifiquement le sort du centre ville. Les Syriens ont manifestement l'intention de remettre leurs positions dans ce *no man's land* large de 1 à 2 kilomètres, déserté et en ruine, à l'A.L.P., armé erégulière palestinienne, qui s'y trouve déjà. Les milices chrétiennes refusent ce fait et il y a là un risque certain de conflit ;

— En tout état de cause, un retrait des troupes syriennes dans le calme démontrerait *a contrario* que leur présence *n'était plus* nécessaire et constituerait pour Damas un camouflet. Les Syriens disposent des moyens de l'empêcher.

Les motivations du gouvernement syrien restent obscures et les dirigeants libanais, comme ceux de la résistance palestinienne, se perdent en spéculations à ce propos. Mais, si les troupes syriennes se retirent de Beyrouth, elles continueront à en contrôler les entrées ainsi que les hauteurs qui dominent la ville.

LUCIEN GEORGE.

AMÉRIQUES

Guatemala

Après l'incendie de son ambassade

L'ESPAGNE SAISIT L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

L'Espagne a demandé, le lundi 4 février, à l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) l'ouverture d'une enquête sur les circonstances ayant entouré la mort de *trente-neuf personnes* dans l'incendie de son ambassade à Guatemala, occupée jeudi par des paysans. Cette demande a été présentée par l'observateur permanent de l'Espagne à l'O.E.A., M. Eduardo de Zulueta.

L'incendie a éclaté au moment où la police guatémaltèque a donné l'assaut à l'ambassade.

Dans la capitale du Guatemala, un autre corps, celui d'un jeune homme, a été retrouvé dimanche devant l'université, en même temps que celui de Gregorio Juya, qui était le seul survivant de l'incendie de l'ambassade et qui a été assassiné ensuite par des inconnus, après avoir été enlevé *dans* la clinique où il était soigné.

Une note a été retrouvée sur le corps de Juya, indiquant que le même sort attendait l'ambassadeur d'Espagne, M. Maximo Cajal, qui, par précaution, s'est réfugié à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis. Gregorio Juya a été inhumé lundi soir sur le campus de l'Université nationale. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

PREMIÈRE INCULPATION AU CONGRÈS DANS L'AFFAIRE DE CORRUPTION

Washington (A.F.P.). — Une première inculpation dans l'affaire des pots-de-vin, dans laquelle une trentaine de personnes, dont plusieurs parlementaires, seraient impliquées a été prononcée lundi 4 février à Washington. (« Le Monde » du 5 février.)

L'inculpé est un inspecteur du service de l'immigration, M. Al Alexandro, accusé d'avoir accepté, moyennant finances, de faciliter l'octroi du statut de résident permanent aux Etats-Unis à un étranger. M. Al Alexandro avait été contacté par un agent du F.B.I. qui s'était fait passer pour un chargé d'affaires du pays de cette personne. Il lui avait promis 15 000 dollars en cas de réussite. Le 23 août dernier, il avait touché un à-valoir de 2 000 dollars. M. Alexandro est inculpé de corruption et d'association de malfaiteurs. Il a été libéré sous caution.

Toutes les personnes impliquées dans l'affaire — vingt hommes politiques et dix hommes d'affaires et avocats — ont été averties par le F.B.I. qu'elles faisaient l'objet d'une enquête.

D'autre part, les deux commissions d' « auto-discipline », au Sénat et à la Chambre des représentants, ont décidé d'ouvrir une enquête sur cette affaire à laquelle huit parlementaires — neuf selon certaines sources — seraient mêlés.

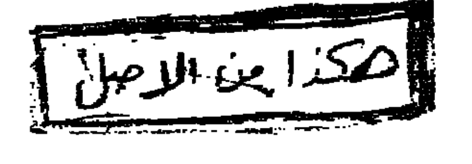
● *M. Philip Agee*, ancien agent de la C.I.A., auteur de livres et d'articles dénonçant l'action de la Centrale de renseignement américaine, pourra conserver son passeport, a récemment décidé à Washington, un juge fédéral. Le département de la justice demandait la suspension du passeport de M. Agee, qui vit en R.F.A., afin de l'empêcher de se rendre en Iran où il aurait pu *aider les étudiants islamiques*, qui se sont emparés de l'ambassade, à déchiffrer les documents confidentiels qui s'y trouvent. Le département de la justice va probablement faire appel de cette décision.

Argentine

● *Les militants* qui se retrouvent tous les jeudis devant l'ambassade d'Argentine à Paris, à l'appel du Club des droits socialistes de l'homme, ont déposé cette semaine à la nonciature apostolique les deux cents cadeaux destinés aux disparus d'Argentine, que l'ambassadeur, M. Tomas de Anchorena, avait refusé d'acheminer à Noël, annonce le samedi 2 février un communiqué du club. C'est « en raison de l'excellente qualité des relations entre le Saint Siège et la junte argentine », précise le communiqué, que les militants français ont apporté ces cadeaux à la nonciature. Ils avaient auparavant essayé en vain de les faire prendre en charge par le ministère français de la défense.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué sur la foi d'une dépêche d'agence *(le Monde* du 31 janvier) M. Jorge Vasquez n'a pas été ministre dans le gouvernement argentin de M. Campora, mais secrétaire général du ministère des affaires étrangères de Buenos-Aires.





VENEZUELA : une pétrodémocratie

II. — LA VALSE DES DOLLARS

De notre envoyé spécial DOMINIQUE DHOMBRES

Les espoirs de la lutte armée entretenus dans les années 60 étant désormais oubliés, la gauche vénézuélienne s'adapte avec efficacité aux jeux parlementaires (« le Monde » du 5 février 1980). Elle y réussit d'autant mieux qu'elle jouit d'une position charnière au Congrès des députés entre les chrétiens-démocrates du COPEI et les sociaux-démocrates de l'A.D. Pourtant, les accusations répétées de corruption portées contre l'ancien président Carlos Andres Perez ternissent quelque peu l'image de la démocratie, tandis qu'une crise sociale se dessine en raison, à la fois, du ralentissement de l'expansion économique et des méthodes financières inspirées par l'orthodoxie libérale des démocrates-chrétiens.

Caracas. — On trouve dans les pages officielles de l'annuaire téléphonique immédiatement après le Sénat et la Chambre des députés, et avant le conseil suprême électoral, le numéro correspondant à la commission d'enquête sur l'enrichissement illicite des fonctionnaires et employés de l'Etat. De fait, la corruption fait à tel point partie de la vie politique que l'affaire Boulin, largement commentée à Caracas, a suscité une véritable stupéfaction. Comment un ministre, qui n'était soupçonné — sans preuves — que de broutilles, à propos d'un terrain d'une faible valeur, et qui ne faisait même pas l'objet directement d'une enquête, a-t-il pu se suicider ?

Des sociologues évoquent avec un sourire cette « *forme locale de redistribution sociale* ». Des représentants de sociétés françaises installées au Venezuela décrivent, sans gêne apparente, au cours d'une soirée, les « commissions » nécessaires à l'obtention de tout contrat. Comme, bien souvent, les entreprises françaises exportatrices bénéficient de prêts de la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.), il leur faut justifier auprès de celle-ci les sommes consacrées à ces « commissions ». Qu'à cela ne tienne : celles-ci sont comptabilisées à des titres divers, et bénéficient de la garantie discrète de l'Etat français.

Le président démocrate-chrétien Herrera Campins, qui avait fait de la lutte contre la corruption un des grands thèmes de sa campagne électorale, et qui continue à aborder fréquemment le sujet, tente de rejeter toute la responsabilité dans ce domaine sur son prédécesseur au Palais de Miraflores, le social-démocrate Carlos Andres Perez. De fait, il n'y a guère eu de scandales récents mettant en cause les démocrates-chrétiens, alors que chaque jour apporte son lot de révélations — encouragées par le pouvoir — sur les pratiques financières très discutables de celui que les journaux désignent ici familièrement par ses initiales C.A.P.

Les accusations de corruption contre M. Carlos Andres Perez

L'affaire la plus « voyante », qui fait actuellement l'objet d'une enquête parlementaire, concerne l'acquisition par l'administration en 1977 d'un bateau frigorifique, le *Sierra-Nevada*. Acheté à un amateur norvégien 8,5 millions de dollars, le navire a finalement été payé 20 millions de dollars par le gouvernement après une série de tours de passe-passe opérés par des intermédiaires. M. Carlos Andres Perez est fortement soupçonné d'avoir encaissé une partie de la différence. L'ancien président a été jugé coupable de graves négligences par la commission « éthique » de son parti, qui lui a attribué, ainsi qu'à l'ancien ministre du développement, M. Luis Alvarez Dominguez, une « *responsabilité morale* ».

La fortune, réelle ou supposée, acquise par C.A.P. au cours de son mandat, alimente les conversations à Caracas. Des chiffres extravagants sont avancés. L'intéressé lui-même affirme ne détenir que quelques biens très modestes. Mais les voisins de sa maîtresse — la vie est assez libre dans la capitale pour que l'existence de celle-ci appartienne au domaine public — se plaignent que l'ancien président utilise son hélicoptère privé, trop bruyant à leur goût, pour venir rendre visite la nuit à cette dernière...

Un ancien ministre du tourisme, ami de C.A.P., risque la prison pour un trafic de terrains à bâtir, portant sur des sommes fabuleuses, dans le cœur de Caracas, au centre Simon-Bolivar. Les terrains étaient achetés par l'Etat à des prix bien supérieurs à leur valeur réelle et des fonctionnaires touchaient des « enveloppes » en rapport avec les profits ainsi réalisés. Des emplacements subventionnés pour des « logements sociaux » étaient finalement occupés par des hôtels de luxe, etc.

Un autre scandale est celui des six frégates achetées à l'Italie pour la marine de guerre. Des militaires appartenant au parti A.D. (qui est largement majoritaire dans le haut commandement) ont apparemment reçu d'importants pots-de-vin. Un débat a eu lieu au Parlement qui a mis en cause des officiers généraux. Curieusement, l'armée n'a pas trop mal réagi à ces attaques, alors que l'on sait à quel point toute atteinte à l'honneur de l'institution militaire provoque des réactions en chaîne, aux conséquences imprévisibles, dans les pays latino-américains. Un dirigeant de la gauche en a tiré la conclusion rassurante que les forces armées acceptaient désormais, sans émotion excessive et de façon très démocratique, d'être contestées...

Les scandales tournent cependant parfois — lorsqu'ils s'accumulent — à la crise de crédibilité des institutions démocratiques elles-mêmes. En poursuivant ses critiques, au nom de la morale, contre la gestion de l'administration précédente, M. Herrera Campins court le risque de « déstabiliser » un système qui repose sur le consensus de la classe politique et l'alternance au pouvoir des deux grandes formations sociale-démocrate et chrétienne-démocrate.

Un pays riche et endetté

Le président Herrera Campins ne reproche pas seulement à son successeur de s'être personnellement enrichi, lui et ses « amis », mais il s'indigne de la manière dont l'Etat s'est endetté dans l'euphorie du boom pétrolier. Le quinquennat de M. Carlos Andrez Perez (1974-1979) a en effet coïncidé avec la formidable augmentation des prix du pétrole, consécutive à la guerre israélo-arabe d'octobre 1973. Bercé par l'optimisme quelque peu exubérant de C.A.P., le Venezuela a vécu au-dessus de ses moyens financiers, pourtant considérables. Le président Herrera Campins a sciemment choisi de « réveiller » ses concitoyens dans son « discours d'inauguration » de mars dernier, en leur annonçant que le pays était « *hypothéqué* ».

La dette publique, intérieure et extérieure, atteint 120 milliards de francs. Encore l'administration s'efforce-t-elle actuellement de recenser les emprunts effectués sur le marché international, à des taux souvent peu raisonnables, par divers organismes officiels qui n'avaient même pas jugé bon de faire enregistrer ceux-ci par leur ministre de tutelle...

Après l'accélération des « années C.A.P. », les premières mesures prises par M. Herrera Campins ont fait l'effet d'un brutal coup de frein. Les grands projets financés par l'Etat ont été mis en sommeil. Des chantiers, en plein centre de Caracas, sont arrêtés depuis plusieurs mois. Les ministres des finances et du développement, MM. Ugueto et Quizada, sont accusés par l'opposition social-démocrate d'appliquer mécaniquement les principes de l'école de Chicago : austérité financière, refus des interventions de l'Etat en faveur des entreprises en difficulté, liberté des prix, ouverture des frontières aux produits étrangers, etc.

Tandis que les sociaux-démocrates avaient fait preuve, en matière économique, d'un « paternalisme » protecteur, évitant par des barrières douanières aux industriels vénézuéliens les chocs trop rudes de la compétition internationale, les démocrates-chrétiens semblent convaincus des bienfaits de l'ultra-libéralisme. Les entreprises vénézuéliennes, habituées aux aides financières de l'Etat, et dont la productivité est faible, n'ont pas supporté le choc. Il y a eu de nombreuses faillites.

Les prix ont monté d'un seul coup : 30 % en 1979 contre 7,2 % l'année précédente. Ceux de certains produits de première nécessité, auparavant subventionnés, tels que le lait, ont doublé. Seule l'essence — qui coûte seulement 30 centimes le litre — n'a guère augmenté, l'Etat continuant à aider les raffineries. On a acheté de l'essence raffinée à l'étranger pour la revendre à perte sur le marché intérieur.

La distorsion entre les prix, devenus libres, et les salaires, qui étaient bloqués, a provoqué une explosion : Caracas a connu, fin octobre, sa plus importante et violente manifestation populaire depuis la chute de la dictature Perez Jimenez. Des députés de gauche, ainsi que le leader de la Confédération des travailleurs vénézuéliens (C.T.V., proche du parti A.D.), M. José Vargas, ont été blessés par la police. Le président Herrera a dû lâcher du lest, et une « loi d'augmentation des salaires » a été finalement votée à la fin novembre.

« *Nous avons critiqué l'intransigeance du gouvernement dans l'affaire des salaires* », explique M. Abdon Vivas Teran, député du Tachira, dans une région andine proche de la Colombie, et l'un des « jeunes loups » du parti COPEI au pouvoir. M. Vivas Teran s'est acquis, par ses prises de position, une sérieuse réputation en faveur d'un renouvellement « gauchisant » de la doctrine sociale (inspirée par Vatican II et l'encyclique *Popularum progressio* de la démocratie chrétienne). Animant la tendance dite du progrès social au sein du COPEI, il a tenté d'utiliser son pouvoir d'arbitre pour imposer l'élection au secrétariat général du parti — un poste-clé qui sert de tremplin pour l'élection présidentielle — de M. Pedro Pablo Aguilar, qui jouissait également de la confiance du président Herrera. C'est pourtant M. Eduardo Fernandez, *un homme froid et calculateur*, lié aux milieux conservateurs et à l'ancien président Caldera, qui a remporté la victoire. On dit que M. Fernandez n'est là que pour préparer la réélection de M. Caldera en 1983 (après dix ans — soit deux mandats successifs, — les anciens présidents sont en effet rééligibles).

La vie politique vénézuélienne présente cette particularité que les anciens présidents, devenus sénateurs à vie, n'ont plus de fonctions précises dans leur parti, mais jouent le rôle de « guides » au sein de ces derniers. M. Betancourt, pour l'A.D., et M. Caldera, pour le COPEI, parviennent ainsi à faire triompher leurs vues contre leurs « cadets », MM. Carlos Andres Perez et Herrera Campins. M. Betancourt avait imposé la candidature, malheureuse, de M. Pinerua à l'élection présidentielle de décembre 1978. De la même façon, M. Caldera, qui s'appuie sur l'aile conservatrice du COPEI, a-t-il réussi à imposer la désignation de M. Fernandez au poste de secrétaire général du parti contre le candidat de M. Herrera Campins, plus ouvert à certaines innovations sociales.

Ces jeux à l'intérieur des deux grandes formations, qui tournent inévitablement à des querelles de personnes, sont en définitive un gage de fonctionnement démocratique, car les instances locales et régionales des partis ont leur mot à dire au cours de « primaires » de toutes sortes, minutieusement organisées. Et même si les partis ont du mal à réagir à une crise sociale provoquée par le ralentissement de l'expansion économique, les bénéfices pétroliers vont vraisemblablement une fois encore permettre à une démocratie très originale, par son mélange de valeurs latino et nord-américaines, de continuer sa route.

FIN

AFRIQUE

LES MANIFESTATIONS CONTRE LA FRANCE EN LIBYE

LE CONSULAT DE FRANCE A BENGHAZI A ÉTÉ MIS A SAC

Quelques heures après l'attaque et la mise à sac de l'ambassade de France à Tripoli, le lundi matin 4 février, le consulat de France à Benghazi, principale ville de l'est du pays, a été également attaqué

L'attaque de l'ambassade (nos dernières éditions du 5 février) a provoqué, à Paris, une réaction dans laquelle le gouvernement *« s'élève dans les termes les plus énergiques »* contre une action qui s'est déroulée *« sans que les autorités libyennes, dûment requises par l'ambassadeur de France, aient pris les mesures nécessaires pour assurer la protection de l'ambassade ».* Le communiqué français dénonce cet *« acte inqualifiable »* et le *« comportement inadmissible des autorités libyennes ».*

Le déroulement des événements a été précisé notamment par le premier conseiller à la chancellerie, cité par l'A.F.P. Les manifestants, qui s'étaient regroupés à 10 heures 30 devant l'ambassade, *« ne s'en sont pas pris,* assure ce témoin, *aux personnes mais au matériel, mettant tout sens dessus dessous. Ce sont des voitures parquées dans la cour, et non les locaux eux-mêmes, qui ont été incendiés ».* Le témoin précise que les diplomates avaient été prévenus de la manifestation une heure auparavant. Le premier secrétaire, après avoir quitté les locaux en compagnie de l'ambassadeur, M. Charles Malo, a déposé une protestation au ministère des affaires étrangères où on lui aurait exprimé des *« regrets ».*

Toutefois, les attaques libyennes contre la politique de Paris et son soutien à la Tunisie dans l'affaire de Gafsa restent extrêmement violentes. L'agence libyenne JANA assure que *« le peuple arabe, de l'Atlantique au Golfe, se dresse contre le gouvernement français à cause de son intervention fasciste et de son agression contre les forces révolutionnaires de libération en Tunisie ».* JANA ajoute que les forces françaises ont *« tué des milliers d'innocents »* et que les *« masses qui ont pris part à la manifestation contre l'ambassade »* protestaient contre l'*« intervention ignoble »* de la France, dictée elle-même par une *« mentalité moyenâgeuse ».*

A Paris, le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, commentant l'attitude des autorités de Tripoli et des manifestants, a déclaré, lundi soir, à Radio-Luxembourg : *« Il n'y a pas eu d'intervention française en Tunisie. La France a apporté une aide logistique à un pays avec lequel elle a par ailleurs des rapports très suivis... Nous avons envoyé deux « Transall » et deux hélicoptères « Puma » non armés qui ont servi au transport de l'armée tunisienne. »*

LES ACHATS D'ARMES : des paiements différés depuis huit mois.

Livraisons d'armes différées, paiements suspendus, embargos sur certains matériels et interruption des fournitures de pièces de rechange : telles sont actuellement les relations entre la France et la Libye pour ce qui concerne certaines ventes d'armes.

On cite le cas de ce contentieux entre le gouvernement de Tripoli et une société française d'armements à laquelle les Libyens doivent, présentement, environ 500 millions de francs pour un marché totalement exécuté depuis l'année dernière. Dans ces circonstances, les industriels concernés ripostent en mettant des conditions à la livraison des pièces de rechange.

En réalité, cette crise de confiance dans les rapports commerciaux entre les deux pays sur le plan militaire ne date pas d'hier, mais, plus précisément, depuis octobre 1977 lorsque la Libye, désireuse d'arrêter les quelques livraisons d'armes françaises à l'Egypte, accusa la France de *« colonialisme archaïque »* en Afrique.

Ces relations commerciales sont périodiquement, depuis, passées par des hauts et des bas, Tripoli ne cachant pas son hostilité à la politique française en Afrique.

Si la totalité des avions Mirage et les deux navires de débarquement de char conçus à La Seyne (Var) ont été livrés l'an dernier, les règlements financiers correspondants tardent encore.

La France a, d'autre part, décrété des embargos sur la fourniture de certaines armes. C'est le cas, en particulier, de la demande de Tripoli — refusée par Paris — de lui fournir un grand nombre d'avions légers, sur lesquels on aurait pu installer des roquettes meurtrières et qui étaient destinés vraisemblablement, selon les services secrets français, à armer le Front Polisario.

De ces embargos français, des pays étrangers ont su tirer profit en fournissant — comme l'Italie l'a fait — les matériels refusés.

Dix ans d'orages et d'éclaircies

(Suite de la première page.)

Elle devient bastion américain avec la base militaire de Wheelus, et l'emprise des sociétés pétrolières. Après la guerre de six jours, en 1967, et la défaite de l'Egypte, qui avait entraîné une radicalisation dans le monde arabe, le général de Gaulle avait pensé que la Libye, pays trois fois grand comme la France, peuplé, seulement, de deux millions d'habitants et disposant d'importantes ressources en hydrocarbures, chercherait à pratiquer une politique plus indépendante. Il avait alors envoyé et reçu plusieurs missions pour préparer le terrain. L'occasion n'allait pas tarder à se présenter.

L'ambassadeur, M. Guy Georgy, qui présente ses lettres de créance en octobre 1969, estime que, en effet, pour se faire une place, la France n'a d'autre choix que de tenter un « grand coup ». Avec l'accord du président Pompidou, il propose à Tripoli l'acquisition de Mirage. Pour le jeune colonel, qui entendait développer son pays et redoutait les convoitises extérieures, cette arme ultra-moderne, outre son pouvoir de dissuasion, marquait avec éclat son entrée sur la scène internationale et symbolisait la volonté libyenne d'accéder à une haute technologie. Israël monta en épingle la menace que ce contrat représentait pour sa sécurité : en réalité, le danger était faible et en tout cas lointain compte tenu des délais de livraison et du temps nécessaire pour que les appareils deviennent opérationnels. En revanche, le coup porté par Paris aux intérêts anglo-américains était sérieux. M. Pompidou paya cher son audace lors de la visite officielle mouvementée qu'il fit aux Etats-Unis, en février-mars 1970.

Ce contrat fut suivi d'autres ventes d'armes, notamment d'hélicoptères, de la création d'un institut libyen du pétrole à l'image de l'I.F.P. et d'une série d'accords économiques, financiers et culturels. Il y eut bien deux ombres au tableau en 1971 lorsque le colonel Kadhafi — prenant quelques libertés avec le contrat — déclara que la Libye avait le droit d'utiliser les Mirage comme elle l'entendait, et quand le président Tombalbaye, accusant Tripoli de comploter contre le Tchad, mit dans une position inconfortable la France, qui entendait ne se brouiller avec aucun de ces deux partenaires. Mais ces nuages se dissipèrent à leur tour.

Les relations entre Paris et Tripoli atteignent leur point culminant en février 1974, à l'occasion d'une visite en France du commandant Abdessalem Jalloud, premier ministre libyen. Il ne cache pas qu'il *« mise sur Paris »,* tandis que le colonel Kadhafi, qui, sur les conseils de Nasser, s'est de plus en plus équipé en France, va jusqu'à dire : *« Les Arabes ne comptent que deux vrais amis en Europe, la Yougoslavie à l'est et la France à l'ouest. »* La visite est couronnée par un accord de coopération qui, selon l'expression du commandant Jalloud, *« ouvre de vastes perspectives pour l'Europe et le monde arabe ».* La Libye fournit alors plus de 7 millions de tonnes de pétrole à la France (contre la moitié environ actuellement).

Le ton va progressivement changer après l'entrée à l'Elysée de M. Giscard d'Estaing. En août 1974, la tension croissante entre Le Caire et Tripoli conduit le président Sadate à révéler que des Mirage libyens se trouvaient sur des bases égyptiennes pendant la guerre d'octobre 1973, provoquant un certain embarras. Paris tire cependant parti de la situation pour réviser sa politique d'exportation d'armement et lever l'embargo décrété sept ans plus tôt par de Gaulle. Le colonel Kadhafi prend alors ombrage des bons rapports que M. Giscard d'Estaing établit avec le président Sadate et reproche à la France de vendre à certains pays arabes des armes qui risquent d'être mises à la disposition d'une Egypte « agressive ».

En 1976, le ton vire à l'aigre. Le colonel Kadhafi affirme que la France giscardienne *« se comporte comme un marchand de canons »* et que, s'éloignant du gaullisme, elle s'ingère dans les affaires inter-arabes et s'aligne sur la diplomatie américaine. Il reproche en particulier à Paris d'intervenir en Afrique, de faire preuve de partialité dans la crise du Sahara occidental en se montrant hostile aux Sahraouis, de se rapprocher des pays arabes conservateurs. Il oublie ses propres ingérences, ses positions fluctuantes dans le conflit saharien et l'occupation par l'armée libyenne d'une portion du Tchad.

Le colonel Kadhafi a alors l'impression d'être l'objet d'un certain ostracisme de la part des dirigeants français. Alors qu'il était allé en France en novembre 1973, et y avait envoyé à plusieurs reprises le commandant Jalloud, ni le chef de l'Etat ni le premier ministre n'avaient rendu ces visites à Tripoli, bien qu'ils aient multiplié les déplacements dans les autres capitales arabes. En mars 1976, M. Jacques Chirac, alors premier ministre, s'efforce de relancer la coopération lors d'un voyage à Tripoli où il tient un langage « gaullien ». Ses interlocuteurs lui font remarquer que les achats français de pétrole libyen ont subi une baisse considérable depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Kadhafi, tombant de 17 millions de tonnes à moins de 2 millions. Le déséquilibre des échanges au détriment de la Libye est attribué par celle-ci à une intention délibérée. Pour prouver la bonne volonté de la France, M. Chirac signe plusieurs accords de coopération.

Les relations bilatérales semblent alors prendre un nouveau départ. Le colonel Kadhafi intervient, à la demande de l'Elysée, pour obtenir la libération de M. et Mme Claustre. Ils seront rendus à la liberté à Tripoli par M. Goukouni Oueddei qui les détenait au Tibesti. Le président Giscard d'Estaing exprime sa « gratitude » au chef de l'Etat libyen. Toutefois, un an après la visite de M. Chirac, on constate que la coopération franco-libyenne piétine.

La France demeurait alors au troisième rang des fournisseurs de Tripoli avec 9 % des importations libyennes, derrière l'Italie (22 %) et la R.F.A. (12 %). Après avoir presque doublé en un an, pour atteindre 1,74 milliard de francs en 1974, les exportations françaises stagnaient en 1975 et diminuaient de 4 % en 1976. En 1977, la Libye commande dix patrouilleurs rapides lance-missiles, tandis que la France accroît ses achats de pétrole. Une visite du ministre des affaires étrangères, M. Triki, vient confirmer la « bonne entente » entre Paris et un pays où vivent quelque mille cinq cents Français, pour la plupart coopérants et techniciens. Cette amélioration ne dure pas. Le colonel Kadhafi déclare quelques semaines plus tard : *« Les choses ont, hélas ! bien changé depuis la disparition du général de Gaulle et de Georges Pompidou. S'érigeant en tutrice, pis, en gendarme de l'Afrique, la France exerce un colonialisme archaïque ».* La crise de confiance entre Paris et Tripoli est aggravée par des querelles concernant certains matériels militaires que la Libye ne paye plus et par les appels qu'elle lance aux Réunionnais pour qu'ils se soulèvent contre la France.

Evitant de jeter de l'huile sur le feu, Paris accueille avec sérénité, en faisant de discrètes mises au point diplomatiques, les foucades du colonel et les excès d'une radio dont les philippiques ont bien évidemment l'aval des autorités. En ce qui concerne le Tchad, l'Empire Centrafricain, le Sahara occidental, ces attaques demeurent surtout verbales. Le colonel Kadhafi ne s'étant jamais consolé de l'échec de la fusion avec la Tunisie en 1974, le soutien que Paris a pu apporter à Tunis lors de l'attaque de Gafsa est particulièrement ressenti à Tripoli. Cette rancœur explique l'attaque des missions diplomatiques qui impliquait, elle aussi, l'accord au moins tacite du pouvoir.

PAUL BALTA.

Tunis réplique avec vigueur aux commentaires délirants de Radio-Tripoli

De nos envoyés spéciaux

Tunis. — Depuis lundi soir 4 février, des policiers en armes ont pris position autour des bâtiments de l'ambassade de France à Tunis pour en assurer la protection. La décision a été prise aussitôt après la mise à sac à Tripoli, en fin de matinée, de la représentation française, par des manifestants.

L'affaire avait été précédée par une intense préparation psychologique de Radio-Tripoli qui avait multiplié les critiques contre la France. Les commentaires de cette radio, captée à Tunis, sont de plus en plus délirants : elle a annoncé, lundi, que trente parachutistes français avaient été tués en tentant de réprimer le soulèvement populaire qui a embrasé la Tunisie et que des « marines » américains assurent la police dans les rues de Tunis.

Justifiant la manifestation qui a abouti à la mise à sac de l'ambassade française, Radio-Tripoli a déclaré qu'elle visait à *« protester contre l'invasion de la Tunisie par la France et la tentative française de refaire de la Tunisie un protectorat ».* Les assaillants entendaient encore dénoncer, selon Radio-Tripoli, *« l'abjecte intervention pour réprimer la révolution populaire victorieuse qui se développe depuis l'affaire de Gafsa »* et condamner *« la politique colonialiste par laquelle la France cherche à placer la Tunisie sous son autorité après son intervention dans les pays africains, et plus particulièrement au Tchad, en République Centrafricaine, au Zaïre et au Sahara occidental ».*

Une manifestation similaire devait avoir lieu quelques instants plus tard devant l'ambassade de Tunisie, mais, les locaux faisant l'objet d'une solide protection par les forces de sécurité libyennes, la foule n'a pas tenté d'y pénétrer, se contentant de jets de pierres et de slogans hostiles au président Bourguiba. Afin d'éviter toute réaction, les autorités tunisiennes n'ont pas diffusé la nouvelle de cet incident et ont — à toutes fins utiles — pris des mesures de précaution voyantes autour de l'ambassade et des consulats libyens à Tunis et à Sfax.

La journée du 4 février a, en tout cas, marqué le point le plus bas des relations entre les deux capitales. Dans les bulletins d'information de Radio-Tunis, le colonel Kadhafi n'est plus désigné que comme le *« fou sanguinaire de Tripoli »,* tandis que *Dialogues,* l'hebdomadaire du parti unique, va jusqu'à comparer l'échec du *« chien libyen »* à Gafsa à celui d'Hitler devant Stalingrad. En Libye, comme à chaque crise avec le voisin de l'Est, les expulsions d'émigrés tunisiens — qui avaient commencé avant même l'attaque de Gafsa — se sont amplifiées au cours des derniers jours. Six cents travailleurs ont été renvoyés le 3 février, et un millier le lendemain, selon des sources gouvernementales. Si les refoulements devaient se poursuivre à ce rythme, la Tunisie connaîtrait vite des problèmes d'accueil et des difficultés sociales pour reclasser ces nouveaux arrivants sur un marché du travail déjà tendu. Enfin, la psychose habituelle en pareil cas jouant son rôle, on n'écarte pas ici que parmi ces expulsés figurent des « agents » à la solde du régime libyen capables de fomenter des troubles ou des attentats après leur retour en Tunisie.

« Mobilisation » et « rassemblement »

Si l'opposition à la Libye se durcit dans le pays, on se refusait, lundi soir, à Tunis, à exagérer l'importance d'un article paru le matin dans le *Moudjahid,* dans lequel le quotidien du F.L.N. algérien, sous la signature de l'un de ses journalistes, s'en prend à l'*« interventionnisme militaire »* dans la région du Maghreb et souligne que *« chaque fois que la volonté du peuple à l'indépendance et à l'émancipation économique vient à se manifester, une coalition d'intérêts réactionnaires et impérialistes s'y oppose ».* Un responsable tunisien nous a déclaré qu'il fallait *« se garder de tirer des conclusions hâtives »,* ne pas *« mettre d'huile sur le feu »* et *« garder son sang-froid ».* Il a remarqué, en outre, que le *Moudjahid* n'a pas toujours, dans le passé, systématiquement reflété les positions du gouvernement algérien. Cet interlocuteur devait conclure : *« Nous savons parfaitement que l'Algérie n'est pour rien dans cette affaire libyenne. »*

Sur le plan intérieur, on a beaucoup remarqué l'entretien de trente-cinq minutes accordé par le premier ministre, M. Hedi Nouira, à M. Ahmed Mestiri, responsable du Mouvement des démocrates-sociaux, et qui s'inscrit dans le cadre du consensus souhaité par le pouvoir comme par l'opposition, face à la menace libyenne. C'est en tout cas ainsi que l'interprète l'agence Tunis - Afrique-Presse qui, elle, assure : *« Au-delà de toute autre considération, cet entretien met en évidence que l'heure est à la mobilisation et au rassemblement de toutes les énergies autour du président Bourguiba et du pouvoir républicain. Le peuple tunisien administre la preuve de sa capacité à se dresser comme un seul homme pour faire échec à toute agression étrangère et à toute tentative de déstabilisation. »*

MICHEL DEURÉ et JAMES SARAZIN.

Zaïre

Le président Mobutu se déclare résolu « à mettre fin quoi qu'il en coûte à un laisser-aller intolérable »

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — Que le président Mobutu ait le don de la formule et encore davantage le sens de l'initiative n'est sûrement pas contredit par le discours-fleuve qu'il a prononcé le lundi 4 février. Tout en affirmant qu'il n'avait « nullement l'intention de scier la branche sur laquelle il était assis », le chef d'Etat zaïrois a lancé une attaque en règle contre les « barons » de son propre régime et annoncé un certain nombre de mesures qui soulignent la redistribution des cartes qui s'est opérée depuis la seconde guerre du Shaba, voilà vingt mois.

Réunis dans un vaste amphithéâtre du Palais de l'amitié construit par la Chine populaire et inauguré en mai 1979, le personnel politico-militaire et le corps diplomatique de Kinshasa n'avaient encore jamais entendu, en l'espace de quinze ans, le général Mobutu dénoncer aussi ouvertement les vices du système zaïrois. Tour à tour, il s'en est pris aux généraux *« abstentionnistes »,* aux membres du conseil législatif (le Parlement) qui abusent du droit d'interpellation afin de *« régler des comptes personnels »,* et encore à la gendarmerie et au centre national de documentation (les services de renseignement) dont les *« sévices et exactions »* lui ont été rapportés.

Il a réservé des flèches acérées au bureau politique du parti unique, le Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.), auquel il a reproché son manque d'*« unanimité »* et de *« crédibilité ».* Les caciques du régime, y compris ceux qui constituent l'entourage du président, ont eu droit à de sérieux avertissements.

Bref, la *« remise en ordre »* touche d'abord le M.P.R., au centre des institutions zaïroises. En 1982, à l'échéance du mandat des trente commissaires qui le constituent actuellement, le bureau politique du parti n'aura plus de membres élus : ils seront alors tous désignés par le président. Quant au secrétariat exécutif du M.P.R., il est supprimé sur-le-champ. En outre, au sein du conseil législatif, le droit d'interpellation sera désormais limité. Les services de renseignement et la gendarmerie, quant à eux, sont en cours de réorganisation. A l'échelon local, enfin, les commissaires de zones (sortes de chefs de district) vont voir leurs pouvoirs contrebalancés par l'élection de conseils populaires.

Le dialogue avec M. Jean Tschombé

Dans ce pays de 26 millions d'habitants et qui a la dimension d'un sous-continent mal exploité et menacé par l'anarchie, la volonté de réorganisation d'un président *« décidé à mettre fin, quoi qu'il en coûte, à un laisser-aller intolérable »,* comprend fatalement un volet économique important. Un délai d'un mois a été accordé aux exportateurs de café pour qu'ils se mettent en règle avec la banque du Zaïre (afin de permettre à l'Etat de récupérer, au moins en partie, un manque à gagner évalué à 285 millions de dollars en raison de la contrebande du café et des dettes des exportateurs).

D'un autre côté, jugeant *« scandaleux »* le système actuel de commercialisation des minerais zaïrois (une source essentielle de devises), M. Mobutu a annoncé une « table ronde » à laquelle seront invitées toutes les parties concernées, notamment des partenaires belges que cette renégociation n'a pas de quoi réjouir, puisque les profits, licites et illicites, s'élèveraient à un demi-milliard de dollars par an.

Ce discours était d'autant plus attendu que le président Mobutu, soumis à de sérieuses pressions, a déjà engagé une série de réformes. En décembre, par exemple, il a réduit d'un tiers la circulation fiduciaire grâce à un échange draconien de billets de banque. Depuis, une refonte ministérielle — la trente-septième depuis l'indépendance — lui a permis de se séparer d'éléments déconsidérés et de récupérer M. Kamitatu, l'un des anciens chefs de file de l'opposition, lequel avait regagné le Zaïre en octobre 1977. Dans le même souci d'ouverture, le chef d'Etat a engagé le dialogue avec M. Jean Tschombe, fils aîné de Moïse Tschombe, qu'il a reçu à Kinshasa le mois dernier. M. Tschombe est lié à l'état-major du Front national de libération du Congo (F.N.L.C.), qui a attaqué le Shaba à deux reprises, en 1977 et 1978.

Sur ce point précis, le discours de lundi ne risque-t-il pas d'être interprété comme une marche arrière, M. Mobutu ayant notamment dit non, *« trois fois non »,* au multipartisme ? Samedi, lorsque nous l'avons rencontré à Bruxelles, M. Jean Tschombe s'était montré optimiste. Contacté lundi par téléphone, il nous a exprimé sa déception. *« J'attendais au moins le bipartisme »,* a-t-il dit.

La marge de manœuvre du président Mobutu s'est élargie en deux ans. Les Angolais ont opté pour la *« réconciliation »* et la *« coexistence pacifique »,* et le général Mbumba, chef militaire des anciens « gendarmes Katangais », serait exilé en Guinée-Bissau. Surtout, Washington et Bruxelles montrent beaucoup moins de réticences que par le passé à l'égard du président Mobutu, lequel bénéficie déjà, on le sait, de l'appui constant de la France. Autrement dit, les opposants, comme le reconnaît M. Tschombe, sont contraints de choisir entre *« rejoindre le navire ou demeurer à l'écart encore quelques années ».*

Fort de ces atouts, le président Mobutu a rappelé que la *« libéralisation »* du régime ne se ferait pas au détriment de sa propre autorité.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Alger est préoccupé par l'évolution de la situation au Maghreb

De notre correspondant

Alger. — Le président Chadli Bendjedid a reçu, lundi 4 février, dans l'après-midi, un envoyé spécial du président Bourguiba, M. Fouad M'Bazaa, ministre tunisien de l'information et des affaires culturelles, porteur d'un message du Combattant suprême. Cet émissaire pourrait avoir pour mission de clarifier les relations entre les deux pays, à la lumière de l'attaque de Gafsa.

L'agence tunisienne TAP avait en effet affirmé, dans sa première dépêche, que les membres du « commando » avaient pénétré en Tunisie par la frontière algérienne. Faisant état de leur « stupéfaction », les autorités algériennes avaient catégoriquement démenti (*le Monde* du 29 janvier) et elles précisent maintenant qu'elles n'ont rien à ajouter à ce démenti. Si l'on considère ici que l'affaire de Gafsa est d'ordre essentiellement interne, l'on s'interroge cependant sur la nature exacte des événements qui secouent la région et sur les explications données par le gouvernement tunisien, celles-ci ne paraissant pas recouvrir complètement une réalité complexe. Les dirigeants rappellent volontiers qu'ils sont très attachés au maintien de la paix et de la stabilité au Maghreb et soucieux de maintenir des rapports de bon voisinage avec les Etats limitrophes. L'heure n'est d'ailleurs plus au « Maghreb des peuples », un moment prôné par M. Boumediène.

L'évolution de la situation est suivie avec une attention non dénuée d'inquiétude. Certains responsables notent aussi la coïncidence des événements de Gafsa avec la décision des Américains de livrer des armes au Maroc. Si l'on ne parle pas, comme à Tripoli, d'*« intervention militaire française »,* les moyens mis en œuvre par les alliés de la Tunisie, et notamment l'envoi par Paris de bâtiments de guerre dans le golfe de Gabès, paraissent hors de proportion avec la dimension que le gouvernement tunisien lui-même donne aux troubles de Gafsa.

La radio s'est abstenue, lundi soir, de commenter la mise à sac de l'ambassade de France à Tripoli, alors que l'agence A.P.S. diffusait le texte de la protestation française. L'opinion publique algérienne condamne en règle générale ce genre d'attaque et désapprouve l'usage de la violence contre les représentations diplomatiques. Cependant, et en dépit des réticences que suscitent souvent les initiatives libyennes, on serre les rangs avec la « révolution sœur », seule alliée proche de l'Algérie dans la région lorsque la *« menace de l'impérialisme »* paraît se préciser.

Le soutien logistique accordé par la France à Tunis n'est cependant pas expressément dénoncé. Il y a là une volonté nette de ne pas envenimer la situation entre les deux pays à un moment où Paris et Alger entreprennent, après plusieurs années de crise, de normaliser leurs relations te de régler leur contentieux.

DANIEL JUNQUA.

● *« Pour tous renseignements concernant la situation des Français en Libye,* il convient d'appeler le ministère des affaires étrangères (tél. 550-34-60), annonce un communiqué du Quai d'Orsay. Ce numéro est disponible de 8 heures à minuit.

● LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE s'élève avec indignation contre l'attentat dont a été l'objet l'ambassade de France à Tripoli et dénonce la *« coupable légèreté avec laquelle le gouvernement français a livré une centaine d'avions Mirage à un pays qui est depuis longtemps un adversaire des Etats amis de la France ».*

LA CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS

Moscou impute à des « terroristes chinois » un grave incendie dans le centre de Kaboul

Des incendies ont détruit, vendredi 1er et samedi 2 février, une soixantaine de petits magasins proches du central télégraphique et d'un hôtel où séjournent de nombreux Soviétiques, en plein cœur de Kaboul, ont indiqué les « Izvestia », le lundi 4 février. Les autorités afghanes auraient arrêté des « terroristes chinois », qui seront jugés prochainement, a précisé le journal. Il s'agit, semble-t-il, du plus important attentat commis dans la capitale depuis l'entrée des troupes soviétiques le 27 décembre.

A Moscou, l'agence Tass a qualifié, lundi 4 février, de « faux » les informations sur les massacres dans le petit village afghan de Kérala (« le Monde » du 5 février) et mettant en cause des soldats soviétiques. « Il est tout à fait évident que cette nouvelle calomnie infâme fait partie de la campagne de propagande haineuse déclenchée par Washington et certains de ses alliés autour des événements d'Afghanistan », affirme l'agence soviétique. « Il n'y a rien dans les récits des propagandistes occidentaux qui ressemble de près ou de loin à la vérité. Ce n'est pas un hasard si ce faux a été lancé depuis la ville pakistanaise de Peshawar, où se sont succédé ces derniers temps des responsables politiques et militaires de Grande-Bretagne, de Chine et des Etats-Unis », poursuit l'agence Tass.

Pour sa part « l'Humanité » du 5 février écrit : « S'il est du domaine de la fabulation et de l'invraisemblance que des « conseillers soviétiques » aient participé à de telles représailles, on ne peut exclure que des actes inadmissibles aient eu lieu. Surtout sous un tyran à la Pol Pot comme était Amin, pris entre la colère et l'angoisse devant l'effritement de son empire. »

Si les Soviétiques n'étaient pas intervenus, l'Afghanistan aurait été occupé par les insurgés et l'armée pakistanaise — soutenue par les Etats-Unis et la Chine, — a d'autre part affirmé, lundi à New-Delhi, M. Mohammed Ismail Danesh, ministre des mines et des industries du gouvernement Karmal. Il a souligné que les troupes soviétiques se retireraient d'Afghanistan « dès que le danger présenté par les forces impérialistes serait éliminé ».

Cependant l'U.R.S.S. semble toujours vouloir laisser aux forces régulières afghanes la responsabilité de l'essentiel du maintien de l'ordre. M. Karmal a demandé récemment à la jeunesse du pays d'aider le gouvernement à lutter contre les rebelles en se portant volontaire pour garder les routes et les ponts ; il a aussi exhorté les Afghans à s'unir pour lutter contre « les assassins, les terroristes, les bandits, les éléments subversifs, les voleurs, les traîtres, les valets de l'impérialisme et ceux qui ont été trompés par une propagande mensongère ».

D'autre part les « Izvestia » ont révélé lundi que le rédacteur en chef du « Kaboul New Times », M. Rahim Rafat, qui avait été nommé à ce poste à la suite du coup de force du 27 décembre, a été remplacé par M. Azam Rahnavard Zariabo. Ce changement fait apparemment suite à la publication d'un article critiquant vivement M. Karmal (« le Monde » du 5 février).

L'importation par l'U.R.S.S. de gaz afghan

Enfin, L'U.R.S.S. pourra se procurer en Afghanistan le gaz qui lui fait défaut depuis la réduction des exportations iraniennes qui ont eu un effet particulièrement sensible dans ses Républiques caucasiennes. Un accord prévoyant la livraison pour un volume non précisé de gaz afghan à l'U.R.S.S. a été signé vendredi 1er février à Moscou, tandis que des spécialistes soviétiques poursuivent au nord de l'Afghanistan la mise en valeur de nouveaux gisements.

Le quotidien soviétique « Socialistitcheskaïa indoustria » a révélé récemment qu'un nouveau gisement situé à Djarkoudouk (nord du pays) était entré en exploitation. Sans préciser à qui ce gaz serait destiné en priorité, le journal a indiqué que le gisement fournira chaque année 2 milliards de mètres cubes de gaz et 15 000 tonnes de condensat de gaz. La coopération soviéto-afghane dans ce domaine remonte à 1967, date d'entrée en exploitation d'un premier gisement mis en valeur avec l'aide des Soviétiques. Ceux-ci, a précisé le journal, entendent poursuivre leur contribution au développement de l'industrie du gaz en Afghanistan par la pose de gazoducs et la construction d'installations pétrolières, notamment dans la région de Kaboul.

M. Brzezinski souhaite que l'Arabie Saoudite octroie une aide au Pakistan

Les conversations entre les dirigeants saoudiens et M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité nationale, qui ont commencé le lundi 4 février à Ryad, pourraient se révéler assez ardues en dépit de l'inquiétude causée dans les pays du golfe Persique par l'intervention soviétique en Afghanistan et du désir déjà exprimé par l'Arabie Saoudite de lui donner une réplique adéquate.

Dès son premier entretien avec le prince Saoud Al Fayçal, ministre des affaires étrangères, M. Brzezinski a indiqué que la situation et la « *prospective à long terme* » exigeaient une aide massive au Pakistan. L'offre américaine de 400 millions de dollars à ce pays étant nettement insuffisante, les Etats pétroliers arabes, à commencer par l'Arabie Saoudite, sont donc invités à apporter leur contribution. Simultanément, Ryad vient de renforcer sa marine militaire et a inauguré récemment plusieurs installations navales dans l'est du pays, près de la base américaine de Dahrane.

Cependant le régime saoudien paraît se méfier du zèle américain à vouloir défendre tout à la fois le pétrole du Golfe et les pays islamiques contre les visées de l'U.R.S.S. Ainsi, on indique à Ryad que le prince Saoud Al Fayçal a exposé à M. Brzezinski, lors de leur premier entretien, un point de vue identique à celui exprimé la veille par le prince héritier Fahd dans une interview. Ce dernier, dans une déclaration au *Sunday Times*, avait affirmé, apparemment dans le souci de tempérer les desseins diplomatiques des Etats-Unis : « *Il n'a pas été prouvé de façon certaine jusqu'ici que l'Union soviétique ait de véritables intentions agressives dans la région.* » Il avait ajouté que l'U.R.S.S. « *ne va pas prendre le risque d'étendre sa puissance dans le Golfe, car elle connaît l'importance fondamentale de la région pour les pays occidentaux* ».

Le jour même de l'arrivée à Ryad de l'envoyé du président Carter, le quotidien *Arab Times* a lancé une violente diatribe contre la politique américaine au Proche-Orient, s'en prenant en particulier aux accords de Camp David. Le prince Fahd avait lui aussi évoqué ces accords dans son interview, allant jusqu'à établir un lien entre la politique de rapprochement entre l'Egypte et Israël, sous les auspices des Etats-Unis, et l'intervention soviétique en Afghanistan. Camp David, avait-il dit, a « *aggravé la crise dans la région, conduisant à la situation actuelle, caractérisée par une intervention illégitime en Afghanistan* ».

Cependant, l'U.R.S.S. renforce sa présence navale dans l'océan Indien et dans la mer de Chine. Lundi, une puissante flottille soviétique de dix navires — dont des bâtiments lance-missiles — a été repérée dans la mer de Chine orientale, faisant route vers le sud, a annoncé l'agence japonaise de défense. Selon les Japonais, il s'agit de la plus importante flottille russe qui ait franchi le détroit de Tsushima — entre l'île méridionale de Kyushu et la péninsule coréenne — depuis la deuxième guerre mondiale. Ce convoi naval comprend notamment un croiseur lance-missiles ultra moderne de 6 000 tonnes, le plus important pétrolier soviétique (62 000 tonnes) et un navire de débarquement portant plus de dix véhicules. Dans une interview à l'hebdomadaire *U.S. New and World Report*, M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, a estimé « *concevable* » que la *France et la Grande-Bretagne* renforcent leur présence navale dans l'océan Indien pour faire face à la menace soviétique.

Mardi, à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des Neuf devraient s'efforcer de définir une politique globale vis-à-vis de l'U.R.S.S. à la suite de l'affaire afghane.

Enfin, la compagnie aérienne soviétique Aeroflot a accepté de suspendre ses vols à destination de l'aéroport Kennedy de New-York *jusqu'à ce qu'elle ait trouvé* une entreprise susceptible d'y assurer ses services d'escale. Cette décision de la compagnie fait suite au refus des employés américains d'assurer les services d'escale de l'Aeroflot en signe de protestation contre la politique actuelle de l'U.R.S.S.

Le débat sur le boycottage des Jeux de Moscou

Les discussions sur la participation aux Jeux de Moscou ou leur boycottage s'intensifient à quelques jours de la quatre-vingt-deuxième session du Comité international olympique, prévue les 10 et 11 février à Lake-Placid.

A Mexico, la commission exécutive de l'Association des comités nationaux olympiques (A.C.N.O.), qui regroupe les présidents des cent quarante et un comités, a ouvert ses travaux lundi 4 février. Dans le discours inaugural, M. José Lopez Partillo, président du Mexique, a insisté sur « *la vocation pacifique, la fraternité et les contacts culturels* » des Jeux, estimant que « *jamais au cours de son histoire, l'esprit olympique n'a été à ce point compromis* ». Son compatriote, M. Mario Vasquez Rama, président de l'A.C.N.O. a ensuite lancé un appel en faveur du maintien des Jeux de Moscou. « *Seule l'unité des comités olympiques nationaux*, a-t-il dit, *permettra la survie du mouvement olympique.* »

Ces déclarations n'empêchent pas les Américains de multiplier les initiatives et les contacts pour parvenir au boycottage des Jeux de Moscou et à leur transfert dans un autre lieu. Dès son arrivée à Lake-Placid, le président du C.I.O., lord Killanin, devrait rencontrer, mercredi 6 ou jeudi 7 février, M. Robert Kane, président du comité olympique américain. M. Lloyd Cuttler, conseiller du président Jimmy Carter, était à Londres, lundi 4 février, pour rencontrer lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, MM. Douglas Hurd, ministre adjoint au Foreign Office et Hector Monro, ministre britannique des sports. Après ces réunions, le Foreign Office souligne que la position du gouvernement britannique n'a pas changé et que Londres demeure favorable au déplacement des Jeux hors de l'Union soviétique. Ce même jour, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a fait preuve de moins d'intransigeance que lors de ses déclarations antérieures, en indiquant que son gouvernement ne prendra pas de « *mesures oppressives* » pour empêcher les athlètes britanniques de se rendre à Moscou. Le gouvernement, a-t-elle précisé, ne retirera pas leurs passeports aux sportifs. Mais une approche « *pas à pas* » sera tentée pour obtenir le transfert des Jeux.

A uterme de sa visite à Londres, le conseiller du président Carter devrait poursuivre sa tournée dans diverses capitales européennes. La tournée en Afrique d'un autre chargé de mission du président américain, l'ancien boxeur Mohammed Ali, tourne, par contre, à la confusion. Arrivé, lundi 4 février, au Kenya après une première étape en Tanzanie, Mohammed Ali a déclaré qu'il venait d'apprendre que les Etats-Unis n'avaient pas soutenu le boycottage africain des Jeux de Montréal en 1976. « *Si j'avais su avant de partir en tournée tout ce que j'ai découvert*, a-t-il dit, *je ne serais certainement pas ici.* » Il a toutefois déclaré qu'il poursuivrait sa mission. « *On m'a dit que l'U.R.S.S. s'était emparée d'un pays musulman et je suis musulman.* »

Selon le porte-parole du département d'Etat américain, M. Hodding Carter, l'Union soviétique aurait tenté, par une lettre de son ambassadeur à Dar-Es-Salaam, d'influencer le boxeur américain pour l'amener à renoncer à sa campagne. Dans une interview au quotidien romain *Il Messagero*, le ministre soviétique des sports, M. Nicolai Pavlov, n'exclut pas que les athlètes américains puissent participer « *à titre privé* » aux Jeux de Moscou. Il affirme encore : « *Nous participons aux Jeux de Lake-Placid, nous ne boycotterons pas les Jeux de 1984 à Los Angeles et je suis sûr que nos Olympiades se dérouleront à Moscou à la date prévue.* »

Pour tenter de sauver les Jeux en les préservant à l'avenir de pareils conflits, le premier ministre grec, M. Constantin Caramanlis, a adressé une lettre à lord Killanin, dans laquelle il confirme officiellement la proposition de son gouvernement de retour des Jeux à Olympie.

« *Cet emplacement*, écrit-il notamment, *pourrait revêtir le caractère d'un territoire neutre sur la base d'un accord international qui garantirait les droits portant sur les installations, qui consacrerait l'inviolabilité des lieux et qui reconnaîtrait le rôle décisif du Comité olympique dans ses compétences sportives. La Grèce, de toute façon, est prête à discuter des dispositions que votre comité jugera nécessaires à cette fin.* »

M. ROCARD PLAIDE POUR DES « PRESSIONS FORTES » A L'ENCONTRE DE L'U.R.S.S.

M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du P.S., explique, dans un entretien accordé au journal *Libération* et publié mardi 5 février, sa position sur la question des Jeux olympiques. Il indique notamment :

« *Les Jeux sont déjà morts. Et pour les raisons que donne le président du Comité olympique français lui-même : le pourrissement par un nationalisme exacerbé, le dopage au service du nationalisme, l'affairisme qui les entoure, les incidents politiques. (...) Le doublé Kaboul-Sakharov constitue évidemment une provocation assez monstrueuse, mais, d'un autre côté, l'olympisme, ce n'est pas mal, la charte olympique mérite le respect. Alors, il faut trouver d'autres solutions. Il faut que les hommes politiques respectent l'esprit de la charte olympique. Il est bon que les comités olympiques nationaux soient indépendants. C'est pour cela que je n'ai pas plaidé pour le boycottage.*

» *Personnellement, j'avais très envie d'aller aux Jeux. Je n'y ai jamais assisté. J'en aurais profité pour faire un petit voyage d'information. Il n'est évidemment plus question que j'y aille, maintenant. Pour des raisons de dignité politique. Mais ces raisons, je me les impose comme militant, comme citoyen.* »

Le député des Yvelines plaide pour l' « *invention de nouveaux Jeux* » et pour « *l'extra-territorialité des lieux où ils se dérouleront* ». Il ajoute :

« *Boycotter les Jeux, c'est une mesure purement symbolique. Elle vise le prestige de l'U.R.S.S., pas ses intérêts. Je ne pense pas à des mesures militaires, mais, dans les domaines économiques, commerciaux, des échanges culturels, il y a largement de quoi trouver des réponses appropriées. Avec les dirigeants soviétiques, qui sont des gens réalistes, durs, cohérents, il faut des pressions fortes.* »

72 % DES FRANÇAIS POUR LA PARTICIPATION

Selon un sondage d'opinion, réalisé du 30 janvier au 2 février, par l'Institut Louis-Harris-France, auprès d'un échantillon de mille personnes, pour le Matin, *72 % des Français se prononcent pour le maintien des Jeux olympiques à Moscou ; 16 % sont pour le boycottage et 12 % sans opinion. D'autre part, 71 % des personnes interrogées jugent possible de maintenir le sport à l'écart des problèmes politiques. 23 % estiment que c'est impossible et 6 % sont sans opinion.*

Un autre sondage, réalisé par Public S.A., les 19 et 20 janvier, auprès de mille personnes, pour Paris-Match *donnait 65 % de personnes hostiles au boycottage.*

● *La commission des sports du C.D.S.* (formation dont le président est M. Jean Lecanuet, également président de l'U.D.F.) a pris position, lundi 4 février, en faveur du boycottage des Jeux olympiques.

● *L'agence Tass et l' « antisoviétisme » en France.* — L'agence Tass a reproché samedi 2 février aux autorités françaises de « *ne pas avoir pris des mesures effectives* » pour prévenir l'attentat à l'explosif, commis à Paris samedi matin, contre le bureau soviétique d'information. Cet attentat est « *le résultat sinistre d'une campagne calomnieuse antisoviétique et anticommuniste que les organes bourgeois d'information ont développée ces derniers temps* », écrit l'agence soviétique. — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Guinée-Bissau

● LES RELATIONS AVEC LE SENEGAL. — Le président Senghor est arrivé, lundi 4 février, à Bissau, pour une visite de quatre jours en Guinée-Bissau. Il s'agit de la première visite du chef de l'Etat sénégalais, qui répond à celle qu'avait effectuée M. Cabral à Dakar en octobre 1973, quelques semaines après la proclamation de l'indépendance de cette ancienne colonie portugaise. Cette visite avait été marquée par la signature d'un traité d'amitié et de coopération et par la création d'une commission mixte de coopération. — (*Reuter.*)

Guinée-Equatoriale

● UN NOUVEAU VICE-PRESIDENT. — Le capitaine Eulogio Eyo Riqueza, président du tribunal militaire qui a condamné à mort Macias Nguema, ancien dictateur de Guinée-Equatoriale, a été nommé, lundi 4 février, au poste de vice-président équatoguinéen. Il sera spécialement chargé des finances et du commerce, en remplacement du capitaine Salvador Eela, nommé ambassadeur à Pékin. — (*Reuter.*)

ASIE

Deux entretiens avec des contestataires chinois

La condamnation à quinze ans de prison de M. Wei Jingsheng (« le Monde » du 17 octobre) a marqué le début d'une campagne d'intimidation contre les responsables de revues contestataires ou clandestines en Chine. Plus que jamais, Hongkong est le lieu où peut s'exprimer librement un point de vue différent de celui de ses dirigeants. Parmi les Chinois réfugiés dans la colonie britannique, mais qui continuent à s'intéresser à ce qui se passe dans une patrie qu'ils ne renient pas, les dirigeants de la revue « Huang He (« Fleuve jaune ») ont une certaine audience à l'étranger. C'est avec l'un de ses responsables, qui a préféré garder l'anonymat, que s'est entretenu notre correspondant à Hongkong.

A Pékin, notre correspondant, Alain Jacob, a rencontré M. Xu Wenli, l'un des principaux militants du mouvement démocratique encore en liberté et qui poursuit ses activités.

Dans cette interview, M. Xu Wenli, qui anime la revue « Tribune du 5 avril », dénonce notamment les similitudes entre les systèmes chinois et soviétique et confirme le sentiment d'une crise de confiance dans la jeunesse.

« On continue à pratiquer chez nous le même système qu'en U.R.S.S. »

nous déclare M. Xu Wenli, rédacteur en chef de « Tribune du 5 avril »

De notre correspondant

Pékin. — Le seizième numéro de la revue *Tribune du 5 avril* vient de paraître et M. Xu Wenli a bien l'intention, tant qu'il le pourra, d'en poursuivre la publication. L'un des membres de la rédaction, M. Liu Qing, arrêté en novembre, attend d'être jugé ainsi que deux représentants de l'Alliance des droits de l'homme, MM. Ren Wanding et Chen Lü.

La *Tribune du 5 avril*, créée en novembre 1978 et dont le titre fut choisi en souvenir des incidents du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men, est imprimée au stencil dans un coin de l'une des deux petites pièces où M. Xu Wenli habite avec sa famille et où il nous a reçu. Des visiteurs de tous âges frappent à la porte pendant l'entretien, parfois pour réclamer le dernier numéro du journal, parfois pour participer ou assister à la conversation.

Le rédacteur en chef de la *Tribune du 5 avril* rejette avec vigueur les accusations lancées contre les militants du mouvement démocratique à propos de leurs contacts avec des étrangers. « *Nous sommes tous*, dit-il, *des patriotes. Beaucoup auraient eu la possibilité d'émigrer à l'étranger et ne l'ont pas fait parce qu'ils souhaitent se donner à fond à la construction de leur pays.* » M. Xu Wenli est choqué qu'on ait pu parler de « *manipulation par des agents extérieurs* ». Il voit dans cette accusation la trace d'un mode de pensée de type soviétique chez ceux qui l'ont lancée. « *Il existe*, insiste-t-il, *des éléments proches de l'U.R.S.S. à l'intérieur du P.C. chinois. Ils désapprouvent la politique extérieure de l'Union soviétique, mais ils considèrent que sa politique intérieure est juste et socialiste. Nous ne nions pas que, de Staline à Khrouchtchev et à Brejnev, des progrès économiques aient été réalisés* [en U.R.S.S.] *et certaines réformes peuvent être considérées comme positives. Mais ces réformes n'ont pas modifié les relations entre la bureaucratie et les masses. Il n'existe pas, à l'intérieur, de forces capables de s'opposer à la politique extérieure expansionniste. L'oppression de la bureaucratie et des technocrates empêche les masses de s'exprimer sur ce problème.* »

« *Certes*, répète M. Xu Wenli, *on ne soutient pas en Chine la politique extérieure soviétique. Mais, comme tout vient d'U.R.S.S., on continue à pratiquer le même système. Qui peut dès lors garantir que la Chine ne deviendra pas elle aussi un jour hégémoniste ?... Nous ne devons pas nous opposer seulement à l'agression soviétique à l'extérieur, mais également aux pratiques anti-démocratiques intérieures du système soviétique.* »

Après cette déclaration liminaire, M. Xu Wenli répond à nos questions, et d'abord pour se présenter lui-même. Agé de trente-six ans, marié et père d'une petite fille de sept ans, il est ouvrier électricien — « *ni technicien ni ingénieur* », précise-t-il. Il est originaire de la province de l'Anhui, fils de médecin et arrière-petit-fils d'un fonctionnaire de l'ancien régime. A la fin de ses études secondaires, il est entré dans l'armée et n'a donc pas été « *garde rouge* » pendant la révolution culturelle. Il aurait pu, dit-il, entrer dans une université mais il a préféré poursuivre des « *études personnelles* ».

Un mouvement freiné

« Quelle est la situation actuelle du mouvement démocratique ?

— *Depuis la suppression du « mur de la démocratie » et la condamnation de Wei Jingsheng, le mouvement est freiné. De nombreux jeunes ont été intérieurement blessés et s'estiment réprimés dans leur enthousiasme. Les publications deviennent rares, mais en même temps il en apparaît de nouvelles en province (à An Yang, Baoding, Shanghai). Bien qu'ils n'osent pas exprimer librement leurs opinions, les gens ne pensent pas que le mouvement puisse être entièrement supprimé. Plus exactement, après s'être développé à ciel ouvert, il devient souterrain.*

» *En outre, davantage de personnes utilisent les moyens officiels pour parler de la démocratie... Dans des revues nouvellement créées* (Temps modernes *à Pékin*, Droit et Démocratie, Etudes *à Shanghai*), *certains articles expriment des idées très proches des nôtres.*

— Dans un rapport récent, le vice-premier ministre, M. Deng Xiaoping, aurait parlé d'un projet d'amender la Constitution sur le droit à afficher des dazibaos. Qu'en pensez-vous ?

— *J'ai effectivement entendu dire qu'il voulait supprimer les* « quatre grands » *(1). A mon avis, il vaudrait mieux ne pas en parler ouvertement.*

— Vous vous défendez d'être des « dissidents » comme il en existe en U.R.S.S. Comment vous définissez-vous par rapport au régime, au parti communiste chinois ?

— *En Chine, la majorité des jeunes du mouvement démocratique partent d'un point de vue marxiste. Nous voulons faire de la Chine un pays socialiste et démocratique. D'un point de vue théorique, nos objectifs sont les mêmes que ceux du parti communiste.*

» *En outre, les militants du mouvement démocratique sont de jeunes ouvriers ou intellectuels alors qu'en U.R.S.S. les* « dissidents » *sont plutôt des intellectuels célèbres. Cela dit, l'objectif des jeunes du mouvement démocratique est un socialisme humanitaire et il y a donc des points communs avec certains mouvements en U.R.S.S. ainsi qu'avec les euro-communistes.*

(1) Référence à l'article 45 de la Constitution qui stipule que « *les citoyens... ont le droit de recourir à la libre expression d'opinions, au large exposé des idées, au grand débat et au dazibao* » (affiche en grands caractères).

» *Mais je n'aime pas le mot* « dissident » *qui, en Chine, signifie* « ennemi ».

— Je vois que vous avez dans cette pièce les portraits de Chou En-lai et de Mao Tse-toung. Quelle appréciation portez-vous sur le président Mao ?

— *Il y a parmi nous des opinions diverses à ce sujet... Personnellement, j'estime que Mao Tse-toung a été un grand homme mais qu'il a commis de graves erreurs. Le fait qu'il soit né au sein de la paysannerie chinoise a joué un rôle important dans ces erreurs... Ce n'était d'ailleurs pas une tendance de Mao Tse-toung seulement mais de tout le parti... Je suis d'accord avec la thèse selon laquelle la politique de Mao a été juste jusqu'au VIII*[e] *congrès du parti (1956). Encore qu'une bonne part de son œuvre postérieure ait été déjà présente dans sa pensée à cette époque.*

— Quelles sont, à votre avis, les entraves principales à la pratique de la démocratie en Chine ?

— *D'abord économiques. La démocratie politique suppose la concurrence économique. Si, par exemple, vous n'êtes pas content de votre journal, vous pouvez en changer. Pas en Chine.*

» *Ici, l'autonomie de chacun est très limitée. Les gens ont besoin de manger et ils ne peuvent pas casser leur bol de riz. Mais la concurrence ne serait pas nécessairement ce qu'elle est dans les pays capitalistes. Dans la future société chinoise, elle sera limitée par le plan d'Etat.*

— Le faible niveau de culture de huit cents millions de paysans ne constitue-t-il pas lui aussi une entrave à la pratique de la démocratie ?

— *Oui, mais il existe chez les paysans une tendance spontanée à la démocratie. Depuis plus de vingt ans, ils se sont opposés à plusieurs étapes centralisatrices dans la politique agricole. Les dirigeants le savent et c'est pourquoi ils acceptent d'élargir aujourd'hui l'autonomie des paysans.*

— Et les similitudes entre les systèmes chinois et soviétique ?

— *C'est un poids lourd pour le mouvement démocratique. Il faudra plusieurs générations pour réaliser le socialisme scientifique et démocratique. Actuellement, nous posons des jalons pour l'avenir. Il en faut pour tout. Il s'agit d'ouvrir la voie.*

— Quelles sont les atteintes les plus graves portées aux droits de l'homme dans la Chine actuelle ?

— *La Chine est très sensibilisée actuellement sur cette question. Deng Xiaoping a refusé d'en parler quand il était aux Etats-Unis. La situation n'a rien de commun avec ce qu'elle était à l'époque de la* « *bande des quatre* ». *Mais je préfère parler des* « droits des citoyens ». *Au reste, si vous mentionnez en Chine les* « droits de l'homme », *on vous considère comme un agent de Carter.*

» *Selon certains, l'important serait à l'heure actuelle de travailler et de moderniser le pays. On ne parlerait qu'ensuite des droits du citoyen. Pour le moment, il ne faudrait pas s'occuper des affaires de l'Etat. Mais alors, comment s'exprimerait le pouvoir du peuple ?... S'agit-il de faire de tous les Chinois des gens qui ne savent que travailler comme les ouvriers à la chaîne dans les* Temps modernes *de Charlie Chaplin ? A quoi servirait d'avoir une intelligence d'homme ?*

» *Depuis l'ouverture vers l'extérieur, des intellectuels chinois ont pu se rendre à l'étranger. Beaucoup ne sont pas revenus. C'est un signe très clair. Quelqu'un qui ne peut pas penser librement s'estime lésé. On ne laisse s'exprimer qu'une minorité. Or il est impossible de moderniser le pays si on ne laisse pas se développer l'intelligence d'un milliard d'individus.*

» *Le problème de la libération des esprits est donc plus grave que celui des atteintes physiques à la personne humaine. Mais ces dernières sont très répandues dans les campagnes...*

» *Ce n'est pas Carter qui va résoudre ce problème. Il faut pour cela s'appuyer sur le peuple chinois lui-même.*

Un obstacle majeur

— On parle beaucoup des « *privilèges* » des cadres. Ce problème vous paraît-il important ? Pensez-vous qu'il peut être résolu par la campagne actuelle ?

— *Le problème des privilèges constitue un obstacle majeur à la modernisation du pays aussi bien qu'au mouvement pour la démocratie. Les dirigeants en sont conscients...*

» *Mais ce ne sont pas des directives qui vont résoudre ce problème. Par exemple, un règlement récent exige que les utilisateurs de voitures de fonction payent s'ils font un usage privé du véhicule. Quel chauffeur osera demander ainsi de l'argent à son patron ? C'est le type d'une décision* « *bidon* ».

» *Il est faux de dire que tous les défauts de la société sont hérités de la* « *bande des quatre* ». *Comme si la mère d'un enfant très laid pouvait prétendre qu'il n'est pas né de son sein...*

» *D'où vient la pratique des privilèges ? Bien sûr, en partie de l'influence de l'ancienne société. Mais elle résulte surtout du système actuel. Si nos cadres sont destitués, ils n'ont pas d'issue. Ils veillent donc attentivement à protéger leur pouvoir personnel pour défendre leurs intérêts privés...*

» *Il faut que les cadres puissent être renouvelés, contrôlés par le peuple et, s'ils sont renversés, qu'ils puissent se recaser. Comme professeurs, par exemple, comme M. Kissinger.*

» *Mais si les privilèges se développent, on court le risque d'un conflit aigu avec le peuple. Prenez l'exemple du logement : pour un chef de département, dont la famille est peu nombreuse, on construit des appartements de 70 à 80 mètres carrés. Alors que des ouvriers, garçons et filles mêlés, vivent parfois jusqu'à dix dans une pièce pas plus grande que celle-ci.*

— Plusieurs journaux ont récemment parlé d'une « *crise de conviction* », d'une « *crise de confiance* » dans la population. A votre avis, quelles en sont les raisons ?

— *On ne peut nier la réalité de cette crise, et pas seulement chez les jeunes. D'après moi, ce n'est pas une mauvaise chose car cela entraîne une prise de conscience.*

» *La raison essentielle de cette crise est que, dans le passé, bien des projets n'ont pas été réalisés. Ce n'est pas seulement le cas de la Chine, d'autres pays socialistes ont rencontré d'énormes obstacles dans leur édification.*

» *Depuis la chute de la* « *bande des quatre* » *il y a un flottement. Les gens sont mieux informés sur le monde extérieur. Ils se posent inévitablement des questions. On répète que le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Tse-toung définissent la voie la plus juste, mais comment ne pas en douter ?*

» *Il faut réfléchir à ce qui ne marche pas dans le système, y compris dans le marxisme-léninisme. Les eurocommunistes ont rencontré ce problème en cherchant des formules adaptées aux conditions de leurs propres pays. S'il n'avait pas procédé à ces changements, l'influence du P.C.I. ne serait pas aussi forte en Italie.*

— Cette crise n'a-t-elle pas également un aspect moral ?

— *Il est des crises morales qui sont nécessaires. Il est utile de faire comprendre que des pratiques telles que les* « arrangements par la porte de derrière » *doivent disparaître, car cela conduit à douter des cadres qui (y ont recours alors qu'ils) sont censés servir le peuple.*

» *Les privilèges sont à l'origine de la crise morale. S'ils n'existaient pas, on rechercherait moins le piston. Mais, quantitativement, le cercle des privilégiés s'est élargi par rapport à l'époque de la* « *bande des quatre* ».

Propos recueillis par
ALAIN JACOB.

« L'inertie de l'appareil du parti a joué contre la volonté de réforme »

affirme un responsable de la revue « Huang He »

De notre correspondant

Hongkong. — *Notre interlocuteur, l'un des responsables de la revue* Huang He, *dans une déclaration liminaire, nous affirme qu'en dépit de la suppression du* « mur de la démocratie » *à Pékin le* « mouvement démocratique » *va continuer de vivre, car, ajoute-t-il,* « c'est un mouvement de masse et de jeunesse, une jeunesse « éduquée » par la révolution culturelle ».

« *Vous parlez de mouvement de masse alors que des gens comme Wei Jingsheng sont une infime minorité...*

— C'est vrai. Mais ils ont le soutien des masses. Je reviens de Canton, et je puis vous assurer que tout le monde là-bas est pour Wei Jingsheng et trouve scandaleuse sa condamnation. Wei est celui qui a osé dire ce que tout le monde pense. Il est d'ailleurs révélateur qu'on ait voulu faire croire que Wei était un espion. Il fallait le discréditer à tout prix, casser la sympathie des masses pour les dissidents : et quoi de mieux que le réflexe nationaliste : « *Wei Jingsheng vend des secrets militaires à des étrangers.* » Mais ça n'a convaincu personne. C'est la justice qui a été discréditée dans l'affaire, pas Wei Jingsheng.

— *Est-ce qu'il n'y a pas une analogie entre la façon dont Mao Tse-toung a manipulé la jeunesse pendant la révolution culturelle, et la façon dont Deng Xiaoping s'est servi du* « *mur de la démocratie* » *pour faire accepter sa politique au troisième plénum du Comité central ?*

— Il y a une analogie, mais elle est superficielle. C'est vrai que, dans un premier temps, les dazibaos ont servi Deng et sa politique, qui visait à éliminer les « inconditionnels » du maoïsme. Face à l'inertie des petits et moyens cadres, qui exaspère Deng Xiaoping, faire appel à la spontanéité des masses, les encourager à s'exprimer, c'est une arme, une manière de faire sentir sa puissance. Mais là s'arrête l'analogie. Mao s'était servi des gardes rouges pour court-circuiter le parti. Deng sauve le parti en démaoïsant de fait. Et il répond ainsi à la pression du peuple. Ce peuple, ne l'oubliez pas, a fait entendre sa voix lors des émeutes de la place Tien-An-Men et il a dit « non » au maoïsme. Les mouvement de « *libération de la pensée* », de l'« *expérience comme unique critère de la vérité* », la couche dirigeante ne pouvait pas ne pas les promouvoir. Il était impossible de continuer à gouverner selon les vieilles méthodes : « *mouvements de masse* » se succédant les uns après les autres, référence constantes à la « lutte de classes », etc.

» Cela dit, on assiste en ce moment à une restauration du pouvoir du parti en tant que tel. Aujourd'hui, on dit : le parti, ce n'est pas tel ou tel dirigeant, ce n'est pas Mao, ni Chou En-lai ni même Hua Guofeng; le parti, c'est une institution. Elle est sacrée. Et nul n'y pourra toucher désormais, comme seul Mao avait osé le faire.

— *Pourtant, quand il veut instaurer une* « *légalité socialiste* », *instituer un système judiciaire relativement autonome, le parti fait mine de vouloir relâcher un peu son emprise sur la société...*

— Vous voulez rire ! Cette « légalité » est une nécessité pour les dirigeants. S'ils en sont partisans, c'est pour que la révolution culturelle — ou quelque chose de similaire — ne puisse jamais recommencer. Tous les vieux rescapés de la révolution culturelle se disent : « *Plus jamais ça !* » Et le meilleur moyen d'empêcher « ça » consiste à créer un système judiciaire digne de ce nom, avec un code civil, un code pénal — qui n'existent pas jusqu'à ce jour. Que la loi protège des gardes rouges et des Mao à venir, voilà ce que pensent les cadres.

Cela est très évident à qui lit *le Quotidien du peuple* par exemple. Dès qu'on parle de spontanéité des masses, de démocratie, la peur de la révolution culturelle transparaît. On retrouve cette peur dans les propos tenus récemment par Deng Xiaoping à un journaliste japonais. Il a traité les gens comme Wei Jingsheng d' « escrocs », ajoutant même : « *Ce sont des gens apparemment mécontents de la chute des* « *quatre* » *et qui veulent recommencer à* « *brandir haut le drapeau* » — *sous-entendu :* ...« *de la pensée de Mao Tse-toung.* » En clair : Wei Jingsheng est un produit de la révolution culturelle. Et ce n'est pas faux. L'itinéraire de Wei est celui de la jeunesse chinoise dans son ensemble : il a fait l'expérience, pendant la révolution culturelle, de ce que c'était que le pouvoir du P.C.

» Nous ne voulons pas dire que l'instauration d'un système judiciaire ne profite pas aussi au peuple. Il vaut tout de même mieux avoir devant soi un juge que des gens de la Gong'anju (1). Même le scandaleux procès de Wei Jingsheng constitue un progrès. Du temps de la « bande des quatre », on l'aurait tout simplement torturé à mort dans les locaux de la Gong'anju, et personne n'en aurait parlé... Mais tout cela n'empêche pas que le système judiciaire qu'on tente de mettre en place est essentiellement conçu pour défendre les intérêts de la classe dirigeante.

« Ils n'ont pas le droit de faire ça... »

— *Selon vous, l'appareil du parti constitue une classe proprement dite ?*

— Nous pensons que les couches dirigeantes vivent la période de la consolidation de leur pouvoir *en tant que classe*. Non seulement les privilèges dont jouissent depuis longtemps les membres du parti vont s'accumuler, mais ils vont prendre un caractère de plus en plus transmissible : les fils de cadres seront cadres, les fils de paysans paysans. Les directives concernant la sélection à l'entrée de l'Université vont dans ce sens.

» Mao avait mis le doigt sur un point sensible du système quand il disait : « *N'oublions jamais la lutte de classes* », et prônait l'entrée à l'Université sur des critères politiques et de « bonne origine sociale ». On peut être sûr d'une chose : on ne verra plus beaucoup de « fils de paysans moyen-pauvres » à l'Université...

» On assiste, après trente ans de pouvoir du P.C., à l'aboutissement d'un processus historique : une bureaucratie qui, à l'origine, a recruté dans les couches populaires, et qui a éliminé — souvent physiquement — les anciennes classes dirigeantes, se constitue à son tour en classe. Au fond, cette fameuse « légalité socialiste » a la même fonction que celle que Marx et Engels attribuaient au droit bourgeois : *renforcer*, codifier le pouvoir de la classe dirigeante. Et c'est un progrès par rapport aux méthodes de domination plutôt barbares utilisées jusqu'à présent par le P.C.C. En fait ces méthodes sont en train de se sophistiquer. « *A trente ans*, dit Confucius, *l'homme se tient droit sur ses jambes.* » On pourrait en dire autant du P.C.C... *En même temps qu'il codifie sa* domination, ce dernier ne peut pas ne pas accorder un certain nombre de droits au peuple. Et même si ces droits ne sont pas respectés, même si les procès sont truqués, il y a progrès, parce que les gens se diront : « *Ils n'ont pas le droit de faire ça...* »

— *Pensez-vous que Deng Xiaoping et ses amis aient approuvé sans réserve l'arrestation de pratiquement toutes les têtes des revues démocratiques — non seulement de* Tansuo *(Exploration, la revue de Wei Jingsheng), mais aussi du* Printemps de Pékin, *d'*Aujourd'hui *?*

— C'est une question de peu d'importance. L'important, c'est qu'au bout de trois ans de reprise du pouvoir, Deng en ait montré les limites ; c'est-à-dire les limites objectives de toute volonté de réforme en Chine.

» L'inertie de l'appareil a joué contre la volonté de réforme. Songez que sur 35 millions de membres du parti, plus de la moitié y sont entrés pendant la période de la révolution culturelle ! Comment voulez-vous, dans ces conditions, réformer quoi que ce soit ! Il faut voir l'arrogance, l'ignorance crasse des petits et moyens cadres, dont la plus grande partie *ne sait rien*, sinon organiser des « meetings de lutte » contre tel ou tel « mauvais élément » ou répéter des slogans débiles. Ces gens-là sont entrés au parti parce qu'ils pensaient bien, qu'on les jugeait alors politiquement sûrs. Ils sont par définition hostiles à toute espèce de réforme : c'est leur propre position qui est en jeu. Ces gens-là sont le cancer de la Chine. Mais si l'on opère, le patient risque de mourir. C'est le drame de Deng et des réformistes.

» Ceux-ci savent que, pour changer la Chine, il faut changer le parti, l'ouvrir aux gens « compétents » — par opposition aux « politiques » purs. Bref, qu'il faut que le parti devienne plus technocratique. Et cela suscite une forte résistance. Lorsque j'étais en Chine, je connaissais bien un cadre qui avait des compétences remarquables — en matière de technique et de gestion — et des ambitions politiques. Malgré ses excellents résultats, il n'a jamais pu monter, devenir directeur d'usine, par exemple. Motif : une « mauvaise origine sociale » (un membre de sa famille avait été affilié au Kouomintang.

» La modernisation de la Chine — Deng Xiaoping l'a répété d'innombrables fois — exige l'élimination des cadres incapables ou inefficaces. On a donc mis au point un système de contrôle des cadres sur des critères d'efficacité économique et qui se fait par notation. Jusqu'à présent ce système a été surtout expérimenté dans le Nord-Est (région particulièrement éprouvée par la dictature du neveu de Mao, Mao Yuanxin, jusqu'à la chute des « quatre »). En gros, un cadre reçoit quatre types de notes : A, B, C, D. La note A équivaut à une promotion. La note B vous maintient dans le même statut. La note C vous fait descendre dans la hiérarchie, mais avec conservation de l'ancien salaire. Enfin, si vous obtenez la note D, vous perdez toute responsabilité dans l'appareil... tout en conservant intégralement l'ancien salaire.

— *Ce problème de la relative technocratisation du parti amène à poser la question de la démaoïsation. Va-t-on continuer longtemps à parler des* « *crimes* » *de la* « *bande des quatre* » *et de la révolution culturelle sans jamais impliquer Mao ?*

— Logiquement, un enfant de six ans est capable de conclure à la responsabilité totale de Mao dans tous les malheurs de la Chine depuis le lancement du « grand bond en avant » ! Mais est-ce qu'on gouverne par la logique ? La réhabilitation de Liu Shaoqi, la victime numéro un de Mao, pourrait éventuellement ouvrir la voie à une démaoïsation officielle. Je ne crois pas. Il y a d'autant moins de raisons de démaoïser officiellement que la Chine est déjà largement démaoïsée de fait. Tous les adversaires de Mao — à l'exception de Liu — sont revenus au pouvoir ou ont été réhabilités à titre posthume (Staline, lui, avait liquidé tout le monde !). A quoi bon dire *officiellement* que Mao est coupable ? Mao, c'est aussi le symbole de l'autorité. Quel intérêt aurait-on à détruire ce symbole ? Au fond, laisser volontairement le problème de la responsabilité de Mao en suspens, alors que tout le monde sait à quoi s'en tenir sur le problème, c'est une façon pour le parti de dire : « *Attention ! Tout n'est pas permis. On n'a pas le droit de dire même les choses les plus évidentes.* » N'est-ce pas là une excellente façon d'affermir son autorité ? »

Propos recueillis par
HENRI LEUWEN.

(1) Police politique.

Chine

Une saine résistance à la contagion

(Suite de la première page.)

Académiciens astucieux, politiciens en vacances, dominicains en délire, dames patronesses de la révolution, gurus sexologues, marchands de pommade, prophètes, diplomates retraités, grands couturiers, que sais-je ?, quiconque croit être quelqu'un à Paris s'est senti dans l'obligation, à l'un ou l'autre moment de sa carrière, de nous livrer les visions que lui avait inspirées le rituel pèlerinage à Pékin et, avant le fatale démocratisation du tourisme en République populaire, le « Petit *Livre rouge* » arrosé de thé vert est resté longtemps pour notre élite pensante un des hallucinogènes les plus en vogue. Même les voyageurs qui, retour de Chine, n'avaient rien à dire du tout, réussissaient quelquefois à le dire avec une mémorable prolixité (dans ce domaine, on se souvient par exemple de la prouesse exécutée dans ces mêmes colonnes par un joyeux drille qui s'occupe maintenant d'amuser le public du Collège de France).

Mais il serait sans doute vain de chercher à pourfendre ces gens-là : comme les vagues de l'océan qui renaissent de leur défaite même, c'est leur inconsistance qui les rend indestructibles. Toutefois, le lecteur de bonne foi sur qui déferle depuis si longtemps ce raz de marée de prestigieuses inepties risquerait bien de perdre finalement pied si, de temps à autre, la voix d'un homme libre ne s'élevait pour lui rendre le sens de l'orientation et le ramener à l'évidence.

∴

Les gens de ma génération ont une vieille dette de reconnaissance envers Claude Roy : à vingt ans, ses « Clés » nous ont ouvert la Chine. Sans doute, depuis cette introduction, nous avons fait du chemin, par des itinéraires parfois imprévus — lui aussi, — mais ni lui ni nous ne voudrions renier ce point de départ qui, au fond, n'a cessé de commander toute notre exploration.

Deux sentiments chaleureux animaient « Clés pour la Chine » : l'amitié pour les Chinois, et l'espoir dans leur révolution. Ces deux sentiments, ces deux passions, inspirent toujour, « Sur la Chine » : Roy, fidèle à ses amitiés comme à son espérance, n'était pas homme à assister en silence à leur sinistre torpillage. Collection d'articles, d'essais et de reportages étalés sur plus de vingt ans, « Sur la Chine » peut se lire aussi comme la chronique d'une trahison dont l'écrivain fut le témoin angoissé, lucide et indigné.

Alors que toute notre intelligentsia a versé des flots d'encre à propos de la Chine, il est significatif de noter que deux hommes seulement — Etiemble tout récemment (2) et maintenant Claude Roy — peuvent fièrement remettre aujourd'hui sous les yeux du public ce qu'ils écrivaient hier sur ce sujet. Quant aux autres, l'idée de réimpimer leurs essais chinois ne pourrait venir qu'à leurs ennemis — si cruelle que puisse être une telle initiative, il foudra quand même que quelqu'un se charge un jour de compiler ces tristes anthologies-là ! (Mais, si tant de personnalités ont pu s'adonner à toutes les pitreries maoïstes sans dommage majeur pour leur réputation, n'est-ce pas en premier lieu parce que l'amnésie du public leur assurait l'impunité ? Sidney Hook avait raison de dire que le premier devoir moral des intellectuels est d'être intelligent ; encore faudrait-il ajouter que celui de leurs lecteurs est d'avoir de la mémoire...)

∴

« On ne saura jamais ce que la peur de pas paraître suffisamment à gauche aura fait commettre de lâchetés à nos Français », observait déjà Péguy. A la lumière de cette réflexion, on appréciera encore mieux le rare courage de Claude Roy, d'autant plus admirable que son activité journalistique s'est principalement exercée dans des endroits où la terreur de ne pas paraître suffisamment à gauche atteignit parfois des proportions paniques.

D'où lui vient donc son exceptionnelle résistance à la contagion ? L'explication est simple : qui « est » de gauche n'éprouve nul souci de le « paraître ». « Le vrai clivage entre « droite » et « gauche », a-t-il indiqué dans un remarquable entretien (3), réside dans le privilège que s'accordent ou se refusent les hommes d'être des « chefs »... » Il ne peut y avoir qu'une seule critique valide du maoïsme, et c'est celle qui émane de cette gauche véritable, seule capable de comprendre que ce n'est pas un hasard si, des anciens staliniens à Nixon et Kissiger, le culte du Grandiose Leader a spontanément rassemblé dans une même chapelle tous les tenants du pouvoir musclé et de la manipulation occulte, tous les membres de la « grande internationale des polices », tous les souscripteurs de *la « société d'assurances mutuelles* sur la sécurité des États »...

∴

Il faut encore noter que le recueil de Claude Roy est loin de se limiter aux seules questions politiques : un bon tiers du livre traite de sujets culturels. Le phénomène est significatif ; on le relevait également dans le volume d'Étiemble. Ainsi, les deux écrivains qui se sont exprimés sur la Chine de la façon la plus constamment éclairée et généreuse sont justement des hommes pour qui la Chine n'a jamais pu simplement se *réduire à l'épiscde maoïste*. Pour eux, la Chine, c'est aussi et d'abord une histoire, une poésie, une civilisation où s'exprime une humanité fraternelle. C'est précisément parce que leur intérêt pour la Chine et les Chinois débordait le maoïsme qu'il ont pu déchiffrer aussi clairement, et sans hésitation, la nature véritable de ce que les autorités de Pékin appellent elles-mêmes maintenant un « fascisme féodal ». Inversement, je tiens que, pour adhérer à l'aberration maoïste, il fallait avoir un mépris massif pour les Chinois, une ignorance et une indifférence totales à l'égard de leur culture. A ce sujet, depuis le naufrage du Grandiose Timonier, le silence énorme et subit de tous ceux qui nous assourdissaient naguère de leur révélation chinoise, en dit long : la Chine aurait-elle donc disparu de cette planète en 1976 ? Les Chinois n'étaient-ils donc que 900 millions de figurants surnuméraires, simplement mobilisés pour épauler un moment la parade foraine de quelques egos parisiens ?

Le recueil de Claude Roy n'est pas seulement le bilan vengeur d'une époque que l'on souhaiterait révolue. Ce combat qu'il a mené avec tant de cœur et de verve, est de ceux qui ne finissent jamais. Lisez ces textes moins comme un souvenir des cauchemars d'hier que comme un antidote contre les poisons de demain. Les charlatans et les escrocs que Roy brocardait ont survécu fort convenablement à leur périssable pacotille. Ils se sont recyclés, qui dans la sémiotique à l'américaine, qui dans la nouvelle philosophie, qui dans le néo-deng xiaopingisme. Vous entendrez encore parler d'eux ; la prochaine fois, sachez les reconnaître. Il en va des maoïstes comme de ces cannibales, dont Vialatte disait qu'ils avaient disparu de la Papouasie depuis que les autorités locales en avaient mangé les derniers...

SIMON LEYS.

(2) Etiemble : *Quarante ans de mon maoïsme*, Gallimard, 1976.

(3) A. Harris et A. de Sédouy : *Qui n'est pas de droite ?* Le Seuil, 1978.

★ Claude Roy : *Sur la Chine*, Gallimard, 180 pages, coll. Idées. Environ 13 F.

Cambodge

Le désastre a été évité mais la période la plus critique reste à passer

déclare le directeur de l'UNICEF de retour de Phnom-Penh

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — « *Dans l'immédiat, le désastre a été évité au Cambodge, mais cette situation est temporaire. Les risques d'une catastrophe, de la saison des pluies (mai-juin) jusqu'à la récolte de décembre prochain, restent élevés* », a déclaré, lundi 4 février, à Bangkok M. Jim Grant, nouveau directeur général de l'UNICEF. M. Grant, qui vient de passer six jours au Cambodge et trois en Thaïlande, estime que la situation s'est notablement améliorée, en particulier sur le plan alimentaire, depuis le lancement de l'opération conjointe UNICEF-C.I.C.R. l'automne dernier et surtout depuis le début de l'année. « *La majorité de la population cambodgienne reçoit, depuis quelques semaines, le minimum indispensable de nourriture. Cette situation devrait se prolonger jusqu'au printemps* », a-t-il ajouté.

Un mois après les mises en garde de responsables des opérations internationales de secours au Cambodge, qui avaient été jusqu'à menacer de suspendre les envois d'aide si celle-ci n'était pas effectivement distribuée à la population par les autorités provietnamiennes (*le Monde* daté 30-31 décembre), trois facteurs principaux ont, selon M. Grant, conduit à ce remarquable rétablissement :

1) L'aide occidentale, qui restait stockée — contrairement à celle de la communauté socialiste, — a été partiellement débloquée et distribuée ;

2) Les autorités de Phnom-Penh ont laissé aux villageois la jouissance de la maigre récolte de décembre, ce qui devrait suffire à l'approvisionnement de certaines régions pendant quelques mois et a entraîné une baisse du prix du riz et de la spéculation ;

3) Le « pont humain » fonctionnant à partir de la frontière thaïlandaise, avec la complicité des autorités et de l'armée de Hanoï a permis d'alimenter à l'intérieur du Cambodge près d'un million d'habitants.

M. Grant a souligné l'ampleur des destructions matérielles et humaines provoquées par les Khmers rouges et la guerre. Il a insisté sur les efforts des autorités de Phnom-Penh, avec le concours des Vietnamiens, dans les domaines de la réhabilitation agricole, scolaire et médicale. Ce tableau, relativement optimiste, le directeur de l'Unicef l'a nuancé à plusieurs reprises en soulignant la précarité de la situation et la nécessité d'un effort massif et durable de la communauté occidentale. «

En effet, on estime de source proche de l'UNICEF que les besoins alimentaires vont être, d'ici à la fin de l'année, de 240 000 tonnes de vivres pour environ trois millions et demi de Cambodgiens sur les quelque cinq millions que l'on estime aujourd'hui être sous le contrôle du régime provietnamien. On prévoit, en outre, de poursuivre, à partir de la frontière thaïlandaise et pour la même période, la distribution vers l'intérieur du Cambodge de 180 000 tonnes de vivres pour quelque six cent mille Khmers qui échappent au contrôle des nouvelles autorités. Le programme de 160 000 tonnes prévu en octobre dernier pour une période initiale de six mois devra donc être renouvelé et les livraisons de matériel indispensables à sa distribution augmentera.

Enfin, interrogé sur la « marche pour la survie du Cambodge », M. Grant a estimé que le tableau qu'il venait de faire de la situation cambodgienne ne la justifiait pas. « *Les participants sont des gens de bonne volonté, mais ils agissent en fonction d'estimations et d'informations erronées sur la situation prévalant actuellement au Cambodge.* » Il a souhaité que la marche se déroule « *pacifiquement et paisiblement* ».

C'est bien là l'intention des organisateur, qui ont réuni lundi une conférence de presse et ont, de même que M. Grant, souligné les dangers encourus par le peuple khmer au cours des prochains mois. Ils ne se proposent pas de forcer les portes du Cambodge ni de violer ses frontières mais d'attirer, par une action symbolique, l'attention de l'opinion sur un drame prolongé. Le philosophe Bernard-Henri Levy a déclaré : « *Si la situation au Cambodge s'améliore, comme l'affirment les autorités de Hanoï et de Phnom-Penh, qu'on nous laisse aller le constater nous-mêmes, partout. Mais nous ne pourrons pas nous satisfaire d'une visite guidée.* »

R.-P. PARINGAUX.



Amnesty International publie un dossier sur les détentions sans jugements à Singapour

Derrière la façade moderniste de Singapour, son « boom » économique et ses attractions pour touristes, se cache un petit monde moins connu, celui des prisons où croupissent, sans jugement, depuis des années, des détenus politiques, et sur lequel Amnesty International vient de publier une nouvelle enquête (1). Violations des droits de l'homme, brutalités, législation d'exception sont monnaie courante pour les quelques dizaines de personnes qui ont eu le courage de s'opposer au régime de M. Lee Kuan Yew, au pouvoir depuis 1969, affirme l'organisation humanitaire, qui a effectué une mission dans ce pays à la fin de 1978 et a rassemblé de nombreux témoignages.

Quatre personnes au moins sont détenues, sans jugement, presque sans interruption depuis février 1963, « *durée pratiquement sans précédent dans le monde moderne* », estime Amnesty ; opposants de gauche, il leur était reproché d'avoir voulu renverser le régime pour instaurer un système communiste, ce que tous quatre démentent. Pour qu'ils soient libérés, les autorités exigent d'eux qu'ils reconnaissent avoir été communistes et se repentent publiquement, ce à quoi ils se refusent.

Deux textes — l'Acte sur la sécurité interne et celui sur le bannissement, qui prévoit de retirer administrativement à de nombreux *citoyens leur nationalité s'il* apparaît que « *le maintien de leur citoyenneté est néfaste au bien public* » — permettent de détenir indéfiniment n'importe qui, sans motif et sans qu'un tribunal puisse trancher. Quatre-vingt-dix personnes ont été privées de leur nationalité et déportées, entre 1960 et 1976.

Les coups, les décharges électriques, les pressions psychologiques — un détenu a été battu devant sa femme, elle aussi détenue — sont employés. Le rapport cite les propos de M. Lee selon lequel « *tous les interrogatoires doivent user la résistance* (des détenus) *par une pression psychologique prolongée, y compris par la fatigue physique, pour les forcer à dévoiler les réseaux d'un mouvement clandestin bien établi* ». Cet argument n'est pas totalement convaincant si l'on compare la faiblesse de ces réseaux à l'appareil policier en place et si l'on sait que certaines personnes arrêtées pour adhésion au communisme étaient connues, au contraire, pour leur opposition à cette idéologie.

Amnesty International fait aussi état des mesures restrictives à la liberté de la presse, des conditions de détention précaires, des *difficultés faites aux avocats* de la défense — dont plusieurs ont été arrêtés — à exercer leurs fonctions (ils ne peuvent s'entretenir en privé avec leurs clients).

Enfin, l'Union interparlementaire (2) a publié, en septembre, un rapport sur l'emprisonnement sans jugement et la déchéance de sa citoyenneté d'un ancien député de l'opposition de gauche, en prison depuis 1963, M. Lee Tee Tong. En dépit d'une visite récente à Singapour, cet organisme n'a pu obtenir la libération de M. Lee.

P. de B.

(1) Amnesty International, section française, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 222-01-32.

(2) Union interparlementaire, place du Petit-Saconnex, 1 209 Genève (Suisse).

UNE DÉLÉGATION DU CONGRÈS AMÉRICAIN S'EST ENTRETENUE A TAIPEH DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME DANS L'ILE

(De notre correspondant

Tokyo. — Une délégation de membres du Congrès américain, dirigée par M. Lester Wolff, président du sous-comité pour les affaires d'Asie et du Pacifique, vient de s'entretenir à Taipeh avec le président Chiang Ching-kuo de la question des droits de l'homme dans l'île. A la suite des incidents survenus à Kaoshiung, en décembre dernier, une bonne partie des personnalités de l'opposition au régime de Taipeh ont, en effet, été arrêtées, et les revues qui véhiculaient leurs idées interdites (*le Monde* du 19 et daté 23-24 décembre).

Bien que les Etats-Unis n'aient plus de liens diplomatiques avec Taiwan, les dispositions décidées par le Congrès et qui réglementent les relations entre les deux pays précisent que « *le maitien et le développement des droits de l'homme* » du peuple de Taiwan sont les objectifs des Etats-Unis. Ce texte peut être interprété comme une garantie contre une « *menace extérieure* », mais aussi sous-entendre que de bonnes relations entre Taipeh et Washington supposent un respect des droits de l'homme par les autorités de l'île. Jusqu'à présent, officiellement, soixante-cinq personnes ont été arrêtées — dont M. Shih Ming-teh, directeur de la revue *Formosa*, pour leur « *possible participation à un mouvement de sédition* ».

Selon la correspondante à Taipeh du *Asian Wall Street Journal*, la délégation du Congrès américain s'est notamment préoccupée de savoir si des mesures de répression étaient prises contre l'Eglise presbytérienne, connue pour avoir par le passé adopté des positions antigouvernementales. Aucune personnalité dirigeante de cette église n'a été arrêtée, affirme dans une interview publiée dans ce même journal la secrétaire adjointe de cette organisation religieuse, qui précise d'autre part que cette dernière n'a pas été mêlée en tant que telle aux événements de Kaoshiung.

Huit de ses membres ont cependant été arrêtés pour leurs activités personnelles. Selon leur famille, ils n'ont pas le droit de communiquer avec l'extérieur. Les dispositions de la loi martiale, en vigueur depuis trente ans, prévoient que la justice a quatre mois pour mener son enquête avant de présenter des charges formelles.

La répression, qui a suivi l'incident de Kaoshiung, a provoqué un certain nombre de réactions. Une pétition de « *spécialistes européens des questions chinoise* » devrait prochainement être envoyée de Paris au président Chiang Ching-kuo demandant la libération immédiate « *de toute personne qui n'est pas coupable d'un délit* » (1).

Alors que Taipeh cherche à mobiliser le « lobby » taïwanais aux Etats-Unis pour obtenir du département d'Etat la fourniture de chasseurs à haute performance que jusqu'à présent Washington refuse de lui vendre, la mission de M. Wolff, qui donne une certaine publicité aux mesures de répression dont est victime l'opposition à Taiwan, peut éventuellement inciter les autorités de l'île à plus de modération.

PHILIPPE PONS.

(1) Pour tout renseignement, écrire à l'adresse suivante : B.P. 187, 75864 Paris Cedex 18.

Le Monde

politique

LE P.C.F. ET LES INTELLECTUELS

La crise du printemps 1978 n'a pas été surmontée

écrit M. Goldring

M. Maurice Goldring prend part, dans la tribune de discussion de *France nouvelle*, hebdomadaire central du parti communiste, au débat préparant la réunion du conseil national du P.C.F., les 9 et 10 février, consacrée aux intellectuels. M. Goldring fait état du peu d'intérêt suscité par le projet de résolution (*le Monde* du 13 décembre 1979) parmi les membres de la cellule universitaire de Vincennes, à laquelle il appartient. Pour expliquer ce fait, il évoque, en premier lieu, « *la qualité du combat politique quotidien* ».

Il écrit : « *Je fais une différence entre crier fort et parler juste. J'avais cru apprendre, dans le parti, qu'il fallait passer plus de temps à étudier la qualité de nos réponses qu'à décrire la méchanceté de l'adversaire. Pour une raison bien simple : la méchanceté de l'adversaire ne dépend pas de nous, alors que la qualité de nos réponses ne dépend que de nous. Il ne suffit pas de dire que la campagne anticommuniste est hystérique pour qu'ele s'effondre. Il faut la combattre par la qualité de nos arguments et la force de nos convictions.* »

M. Goldring estime, en second lieu, que « *la crise du printemps 1978 (...) n'a pas été surmontée parce qu'elle a été niée* ». Il rappelle la façon dont la direction du P.C.F. avait alors dénoncé les « *intellectuels derrière leurs bureaux* », puis, après le vingt-troisième congrès (mai 1979), invité les intellectuels à participer à l'activité de leur parti, notamment à travers un nouvel hebdomadaire, *Révolution*, et un nouvel organisme de recherche, l'Institut de recherche marxiste. M. Goldring constate à présent que le conseil de rédaction de *Révolution* (auquel il appartient) n'a pas été réuni depuis trois mois.

Il écrit : « *Une classe ouvrière qui n'aspire pas au changement n'a pas besoin d'intellectuels. Il lui suffit pour accepter le système en place de se replier sur son ghetto et le rendre le moins pénible possible. Les intellectuels qui n'aspirent pas au changement n'ont pas besoin de nouer des rapports d'alliance avec la classe ouvrière. Il leur siffit bien de théoriser leur impuissance et leur désespoir.*

» *Le travaillisme anglais, à qui on voudra bien accorder des lettres de noblesse en ce qui concerne le réformisme et la collaboration de classes, mérite d'être étudié. Les dirigeants travaillistes les plus droitiers flattent en permanence le spontanéisme, la méfiance à l'égard des intellectuels, de leurs « théories fumeuses ». Il reste aux intellectuels à déplorer la méfiance des ouvriers anglais à l'égard de la théorie, ou à la flatter à leur tour pour mieux s'installer aux postes de commande. La marque du réformisme anglais n'est pas le caractère insuffisamment ouvrier du parti travailliste, mais l'absence d'ambition conquérante de sa base ouvrière.* »

Un contestataire communiste au château

De notre envoyé spécial

Pont-l'Evêque. — « Haras de Reux. On ne visite pas. » « On » a pourtant visité, malgré cette méchante pancarte plantée sur le bas-côté de la route, à quelques kilomètres de Pont-l'Evêque. Du moins la chapelle-musée-boudoir-salle de conférence du château. Il est vrai que, le lundi 4 février au matin, « on » et Reux n'étaient pas n'importe qui. M. Jean Elleinstein, intellectuel critique du parti communiste français était l'invité de Mme Alix de Rothschild, châtelaine du lieu, en vertu d'un carton ainsi libellé :

« *Jean Elleinstein : « L'eurocommunisme et l'Union soviétique. Chronique d'un temps de paix ». Mme Alix de Rothschild, Mme Marguerite Marie Tran vous prient d'honorer de votre présence la conférence de presse de Jean Elleinstein, invité des terres sereines de Reux et de Pinterville. Le lundi 4 février 1980. A 11 heures, château de Reux, Pont-l'Evêque. A 17 heures, château de Pinterville, Louviers.* »

Provocateur ou récupéré ? M. Jean Elleinstein a tenu conférence le matin dans l'ancienne chapelle, glaciale, de Reux, devant quatorze auditrices et auditeurs : Mme Tran, organisatrice de cette tournée normande, quatre journalistes parisiens venus voir « *Elleinstein chez les riches* », deux photographes décidés à tirer le meilleur cliché d'« *Elleinstein chez Rothschild* », Mme Ciampi, l'épouse du cinéaste Yves Ciampi, avec lequel M. Elleinstein a réalisé une émission de télévision, le président-directeur général et le directeur des ventes pour la Normandie de la jeune maison d'édition dont M. Elleinstein est l'un des fondateurs, deux jeunes gens bien mis non identifiés, Mme de Rothschild et une petite chose pleine de poils, Papou, le pékinois de Mme la baronne.

Récupéré ? Pas par n'importe qui ! M. Jean Elleinstein l'a dit sans contestation possible le 17 août 1979 à TF 1 : « *Je préfère être récupéré par mon parti que par ses adversaires.* » Son souhait sera certainement exaucé au-delà de toute espérance. Elleinstein ? Il y a trois ans, M. Georges Marchais en voulait deux cent mille comme lui. « *Aujourd'hui*, affirme l'intellectuel contestataire, *il n'en voudrait pas trois, même pas deux.* » M. Marchais, en effet, se satisfera d'un seul, pourvu qu'il aille encore conférer chez le diable, lui parler de son eurocommunisme qu'il oppose à l'« *archéocommunisme antique et solennel* » de la direction du P.C.F., assurer qu'il n'appellera pas à voter Marchais à l'élection présidentielle de 1981, regretter que la gauche, dans son ensemble, soit « *incapable d'opposer des réponses sérieuses à la crise* ».

Provocateur ? Sans doute. Il s'est laissé entraîner, sans réticence, à Reux, et les journalistes l'ont suivi, l'après-midi, au château de Pinterville, dans l'Eure, près de Louviers, domaine acheté à la veille des législatives de mars 1978 par Mme Marguerite Marie Tran. Il se fait, amusé, un plaisir de la présenter. Elle est, dit-il, la petite-nièce de Tchang Kaï-Chek. Mme Tran confirme. Pas vraiment riche. Son château est ouvert à tous vents. Il y fait frisquet. M. Elleinstein confirme : « *Idéologiquement, au-dessous de vingt-cinq degrés, je me sens mal.* »

Ouvert à tous vents et à tout le monde. « *Ne jamais demander à un hôte : quelle est ta nationalité, ta religion, ton parti politique. Mais simplement : enseigne-moi ce que tu sais* », écrit Mme Tran dont les activités culturelles débordantes — la conférence de M. Elleinstein en est une — sont en partie financées, dit-elle, par plusieurs universités américaines et les Emirats arabes.

Le P.C.F., on aimerait bien le transformer. Un homme de bonne volonté insiste pour que M. Elleinstein crée un parti communiste dissident.

« — *Créer un nouveau parti communiste ? Ça n'est pas nécessaire.*

— *Ça tomberait pourtant bien.*

— *Ne rien faire, je ne le veux pas.*

— *Ce serait dommage.*

— *Je veux rester au parti communiste et l'attirer de l'archéocommunisme vers l'eurocommunisme.*

— *Tout cela n'est pas très efficace. Il vous manque un saint Pierre.* »

Mais M. Elleinstein refuse de bâtir une nouvelle Eglise. Il veut seulement transformer de l'intérieur celle de M. Georges Marchais. Faute de pouvoir s'exprimer dans *l'Humanité* pour mener à bien cette entreprise, il écrit dans la presse parisienne et part à la rencontre de la presse de province. Lundi, les journalistes sont venus nombreux au château. Pour M. Elleinstein, le bilan est positif. Tant pis s'il lui faut, pour cela, se placer dans des situations saugrenues.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● ERRATUM. — Une coquille a modifié, dans nos éditions datées 3-4 février, le sens de la déclartaion faite par le préfet de la Picardie, M. Jean Rochet, après l'élection de M. Raymond Maillet (P.C.F.) à la présidence du conseil régional. Nous aurions dû écrire : « *Quelles que soient*, a-t-il dit, *les inquiétudes que le responsable administratif que je suis puisse éprouver au sujet des objectifs* [et non objections] *et des méthodes de votre parti* », etc.

M. Jean Poperen (P.S.) répond à M. Marchais

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., répond, mardi 5 février, dans *Riposte*, quotidien « de poche » du parti socialiste, à M. Georges Marchais. Le secrétaire général du P.C.F. ayant dénoncé « *les méthodes de barbouze* » de M. Poperen (*le Monde* du 5 février), ce dernier répond :

« *Au train où il va, Georges Marchais épuisera bientôt tous les noms d'oiseaux pour qualifier les responsables du parti socialiste. Le procédé est dégradant... pour son auteur.*

» *Mais ce qui importe, c'est le fond : à cet égard, je constate très tranquillement que Georges Marchais ne répond rien à l'hypothèse avancée et que nous rappelons textuellement : « ... Le bruit » court obstinément, de bonne » source, que Georges Marchais » avait bel et bien été averti des » mesures prises contre Sakharov » et que tout ce qu'il a pu obtenir, c'est que l'opération ne » serait effectuée qu'après son » départ* (de Moscou). » *Si Georges Marchais devait démontrer qu'il n'était « pas au courant », on devrait s'interroger sur le sérieux avec lequel les Soviétiques ont traité leurs interlocuteurs français durant les longues conversations de Moscou.*

» *Mais notre préoccupation, à nous socialistes, c'est de continuer, sans passion et fermement, à faire la lumière sur les graves raisons du tournant anti-unitaire des dirigeants communistes français.* »

De son côté, M. Georges Fillioud, directeur de *Riposte*, commente le discours prononcé par M. Marchais devant le congrès du M.J.C.F., prônant la « révolution ». Le député de la Drôme écrit notamment : « *Il n'existe que deux voies conduisant au changement de société : celle de la violence et celle de la démocratie politique.*

» *Les dirigeants du P.C.F. n'ont pas — que nous sachions — choisi la première. Mais ils ont renoncé à la seconde en brisant l'union de la gauche. Comme ils savent très bien qu'ils ne feront pas la révolution tout seuls, c'est donc que, pour le moment, ils ne veulent pas la faire.*

» *Cette vérité est triste à dire. Mais, seule, la vérité est révolutionnaire.* »

Trois élus socialistes se démettent de leurs fonctions d'adjoints au maire communiste de Pierre-Benite

De notre correspondant

Lyon. — Les trois élus socialistes adjoints au maire de la municipalité d'union de la gauche de Pierre-Bénite, agglomération industrielle du sud lyonnais, se sont démis de leurs fonctions, lundi 4 février. MM. Marcel Bernillon, premier adjoint, chargé des finances, Michel Planza et Georges Ferrero conserveront cependant leur mandat de conseiller municipal.

Cette affaire pourrait avoir un retentissement national dans la mesure où les instances départementales mais aussi nationales du P.S. ont avalisé la décision des socialistes de Pierre-Bénite. Les équipes d'union de la gauche du département du Rhône avaient été parmi les premières à connaître des difficultés. Ainsi, le maire socialiste de Saint-Priest, M. Louis Gireau, avait retiré leur délégation de pouvoir à ses adjoints communistes dès 1978. Ces derniers avaient en effet refusé de voter le budget de la commune. Ce système du retrait de délégation devait par la suite faire tache d'huile.

A Pierre-Bénite, ce sont les conditions de fonctionnement de l'assemblée municipale qui sont à l'origine de la rupture entre le P.S. et le P.C.F. Selon les responsables de la section socialiste de Pierre-Bénite, les bons résultats électoraux (neuf élus socialistes sur vingt-sept, seize élus du P.C.F. et apparentés n'ont pas empêché les rapports entre les partenaires de se dégrader). Selon M. Pierre Valentin, secrétaire de la section, « *chaque jour, depuis trois ans, il y a eu absence de fonctionnement de l'équipe municipale, une politique communiste de l'information, des choix désastreux et des décisions prises à la légère, c'est-à-dire, en résumé, pas d'union de la gauche à Pierre-Bénite* ».

Le maire de la commune, M. Jean-Marie Mick (P.C.), n'est pas épargné par les élus et les responsables socialistes du département. Ainsi, M. Marcel Bernillon, pourtant premier adjoint, avait la désagréable sensation de « jouer les potiches ». De plus, les conditions de travail du conseil étaient, selon les socialistes, contestables.

Un dernier incident, le 29 janvier dernier, a consacré la rupture entre les deux partis. Ce jour-là, la réunion du conseil avait été particulièrement houleuse. Selon les élus socialistes, le P.S. « *a été calomnié et insulté par des spectateurs communistes au cours d'une suspension de séance, avec l'assentiment du maire, qui détient en cette occasion des pouvoirs de police* ».

Conclusion provisoire de cette affaire : pour M. Yvon Deschamps, premier secrétaire fédéral du P.S. : « *Il s'agit d'un avertissement sans frais aux camarades communistes* ».

CLAUDE RÉGENT.

LES GROUPES ET LA REVUE « BRÈCHE » VEULENT « PASSER A L'ACTE »

Les groupes Brèche, support de la revue du même nom (1), ont répondu favorablement aux animateurs de leur publication, l'abbé Jean-François Six et M. Bernard Montanier, qui souhaitaient donner un tour nouveau à leur action. L'éditorial de la livraison d'automne, « Enfantement », suggérait cette transformation. Le numéro 16 (hiver 1979-1980), qui vient de paraître, annonce pour Pâques (cinquième anniversaire de la revue) un numéro spécial : « Passer à l'acte », qui invitera ses lecteurs à participer activement à des actions ponctuelles, les mobilisant au service de causes humaines spécifiques : défense de la liberté, de la paix, soutien aux opprimés, aux victimes de la société, etc.

Ce numéro de l'hiver 1979-1980 propose aussi des textes conçus autour d'un thème original ainsi défini : « *Sur quel(s) pied(s)... marcher ?* » Pied, au singulier, lorsqu'il s'agit d'avancer soi-même sur des terres inconnues. Pieds, au pluriel, s'il s'agit de ceux d'autrui. On peut alors se demander s'il est fatal, dans la vie sociale, de « *marcher sur les pieds de quelqu'un* ».

La psychologue Régine Langendorff explique comment, aujourd'hui, « un couple peut marcher ». Que de situations évoque le symbole du pied ou de la marche : le pied à l'étrier, perdre pied, lâcher pied, le pied de la lettre ! Louis Leprince-Ringuet décrit « Les chemins de l'Académie » ; Thierry Pfister, ceux de la carrière politique, Jean-Pierre Prévost, ceux de l'Europe. Jean-Marie Muller souligne les défis de la démarche non-violente, qui est résistance à l'injustice, et non son contraire, la passivité.

Robert Boulin avait promis de dire, lui aussi, « sur quel(s) pied(s) marcher ». *Brèche* nous rapporte comment il fut piétiné par le destin avant d'avoir pu rédiger son article. — A. G.

(1) Revue trimestrielle, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-7e. Prix du numéro : 12 F ; abonnement : 44 F.

A PROPOS DES SONDAGES D'OPINION

Une lettre du directeur général de l'IFOP

A la suite du compte rendu d'une conférence (1) qu'il a prononcée devant l'Institut d'études contemporaines (*le Monde* du 2 février), M. Jean-Marc Lech, administrateur-directeur général de l'IFOP, nous écrit notamment :

« *Il est bien évident que les grands organismes de sondages, à commencer par l'IFOP, observent rigoureusement les règles de déontologie, et que tout manquement, à cet égard, fût-ce même sur un point mineur, ne pourrait échapper à la vigilance de la commission des sondages, à la vigilance de leurs concurrents, à la vigilance de leur personnel attaché à la réputation morale de leur entreprise. Mais il est vrai que peuvent fleurir, notamment en période d'agitation politique, des officines dont les pseudo-enquêtes sont conduites à des fins politiques. Je persiste à répéter que les nouvelles d'opinion, c'est-à-dire les données contenues dans les résultats de sondages, apportent une masse d'informations que l'on n'utilise pas toujours comme il conviendrait.*

» *Si certains sondages sont contestables, c'est autant la responsabilité de certaines utilisations faites de leurs résultats que celle des différences de qualité professionnelle des organismes d'enquêtes.*

» *Tous les organismes présentent, en apparence, les mêmes garanties techniques et de rigueur. Mais où les enquêtes sont-elles faites ? Comment et par qui les questionnaires sont-ils rédigés ? Comment les échantillons sont-ils construits ? Les réponses à ces questions sont nécessaires si l'on veut juger de la qualité d'un sondage.*

» *L'IFOP a toujours tenu maison ouverte sur ses résultats et ses méthodes d'enquête pour les sondages publiés. L'IFOP accepte tout débat qui permettra une amélioration de la connaissance des sondages et des enquêtes d'opinion. Mais l'IFOP et son directeur, plutôt que d'attaquer sommairement leur profession, comme* le Monde *le laisse supposer, ne veulent entrer dans ce débat qu'avec leur sincérité, c'est-à-dire la certitude que leur propos, réellement pédagogique et donc difficile, ne sera pas déformé.* »

[M. Lech confirme par cette « mise au point » que « certains sondages sont contestables » tant en raison des conditions de leur établissement que de celles de leur utilisation. L'IFOP, lui-même n'a pas été à l'abri de ces déviations (« le Monde » des 12-13 août 1979). On peut donc se demander pourquoi les « grands organismes de sondages » ne prendraient pas l'initiative d'établir des règles précises de déontologie s'appliquant aussi à leurs clients quant à l'utilisation des résultats de leurs enquêtes. Les responsables des instituts de sondages se sont seulement plaints de la loi de juillet 1977 qui interdit la publication de sondages politiques pendant les huit jours qui précèdent une élection, affirmant que cela aboutissait à « censurer » la presse.] — A. P.

(1) L'I.E.C., 14-16 rue de l'Estrapade, 75005 Paris, nous fait savoir que l'on peut se procurer à cette adresse le texte de la conférence.

De son côté, M. Nicolas Crespelle, directeur du département des recherches de Publicis, nous écrit notamment :

Le capital d'un institut de sondages ou d'un cabinet d'études, c'est la confiance que l'opinion accorde aux enquêtes qu'il réalise. Que la tentation d'« arranger » les résultats dans un sens qui lui soit favorable existe quelquefois chez celui qui finance le sondage, c'est indéniable. De même, est-il indéniable que tout institut d'études est dépendant d'un environnement financier et politique et ce, au même titre que n'importe quelle entreprise.

Enfin, la qualification des enquêteurs et la qualité du questionnaire est-elle souvent sujette à caution.

Et pourtant, en tant que gros acheteur d'études, en tant que prescripteur auprès d'annonceurs de tel ou tel institut et comme n'importe quel client, nous rappelons deux points essentiels :

● Les sondages sont quotidiennement un instrument de savoir. De ce fait, la pression que nous exerçons sur les instituts va toujours dans le sens d'un supplément de rigueur ; on paie cher un sondage, non pour se dissimuler une réalité mais pour la connaître afin de réagir : en conséquence celui qui manipulerait serait démasqué et rejeté.

● En matière de sondages politiques, il est impossible, sous peine de se faire « piquer », à un institut de faire droit aux pressions *qui s'exercent sur lui. « Etre sûr de la discrétion de son personnel »* n'existe pas. J.-M. Lech en a fait lui-même la douloureuse expérience en 1977 avec le fameux sondage sur les travailleurs immigrés qu'il avait « rectifié ».

Aussi la question posée par les déclarations de J.-M. Lech n'est-elle pas celle de leur véracité, mais celles des raisons qui les inspirent. A cet égard, les justifications qu'avait apportées J.-M. Lech à ses manipulations sur le sondage sur les travailleurs immigrés en 1977, ses prises de positions politiques surprenantes en tant que directeur général de l'IFOP lors des législatives de 1978, l'affaire de l'indice des économies de Carrefour et enfin le ton de sa dernière déclaration, et en particulier la qualification méprisante de « médiocrité » dont il affuble le personnel des instituts, dressent le profil d'une conception de la société et de ses mécanismes qui, venant de la part du directeur d'un institut dont le nom a été longtemps synonyme de sondages, est inacceptable...

A partir du moment où l'on considère que l'opinion ne sait pas ce qui est « bien » pour elle, il devient légitime de « traduire » sa volonté. Ce qui conduit aux manipulations. Ce qui conduit à ne plus faire de différence entre vérité des résultats et interprétation de ces résultats. On sait où ce genre d'idéologie et de pratique peut conduire.

DÉFENSE

Critiquant sévèrement l'action de ses prédécesseurs

M. Bourges affirme que la France ne relâchera pas son effort de défense

Critiquant indirectement mais assez sévèrement l'action de ses prédécesseurs au ministère de la défense, M. Yvon Bourges a affirmé, lundi 4 février, à Compiègne (Oise), que la France « *ne relâchera pas son effort de défense* ». Le ministre présidait l'ouverture du premier stage de l'école d'état-major de l'armée de terre, nouvellement transférée à Compiègne, qui accueille sur concours cent dix-huit commandants et capitaines de trente-six ans d'âge moyen.

M. Bourges, qui entame sa sixième année de présence au ministère de la défense, avait tenu à rédiger lui-même la partie de son discours qui résumait « *l'effort entrepris depuis cinq ans en matière de défense sous l'autorité du président de la République* (1) ».

« *Cet effort*, a notamment expliqué M. Bourges, membre du R.P.R. après avoir appartenu au parti gaulliste de l'époque, comme tous les ministres de la défense qui se sont succédé depuis, *était nécessaire, car le volume des crédits affectés au cours des années précédentes à nos armées n'avait pas permis de satisfaire aux besoins de nos personnels et avait entraîné le sacrifice de certains moyens, créant des lacunes dans l'organisation de la défense.*

» *Il n'est pas douteux que l'armée française ne disposait pas, il y a cinq ans, des structures répondant à ces exigences et surtout de toutes les armes nécessaires. On ne pouvait différer l'effort indispensable pour les armements conventionnels. La couverture anti-aérienne comme l'artillerie avaient de grands retards dans l'armée de terre. Les matériels blindés de reconnaissance étaient périmés, et nos soldats étaient parmi les rares du monde à ne pas disposer d'un fusil moderne d'assaut. On sait quel était le vieillissement de notre marine. Nos aviateurs ne disposaient pas de tous les moyens de guerre électronique indispensables à l'accomplissement de leurs missions.* »

Après ce réquisitoire contre l'action de ses prédécesseurs, que le ministre a qualifié d'« *objectif* » pour mieux « *marquer la valeur de l'effort accompli* », M. Bourges a dressé l'état du dispositif militaire français.

« *La valeur, la crédibilité de la dissuasion française*, a estimé le ministre, *est telle qu'aucun agresseur ne saurait aujourd'hui la sous-évaluer. La capacité de la force nucléaire représente, par rapport à 1977, une puissance deux fois plus forte et une capacité de détruire 1,5 fois plus d'objectifs. La puissance et les capacités de nos forces nucléaires connaîtront au cours de la décennie un accroissement encore plus significatif. De 1985 à 1990 entrera en service, tous les dix-huit mois, un sous-marin nucléaire lance-engins de nouveau type, armé de seize missiles porteurs d'armes M. 4.* L'Inflexible *sera le premier de cette nouvelle série.* »

En matière d'armements classiques, M. Bourges a expliqué : « *Dès à présent, nos trois armées ont des capacités d'action, des moyens très supérieurs à ce qu'ils étaient il y a cinq ans, et elles disposent d'armes modernes parfaitement performantes. Il est évident que nous ne devons pas relâcher notre effort, et nous ne le relâcherons pas.*

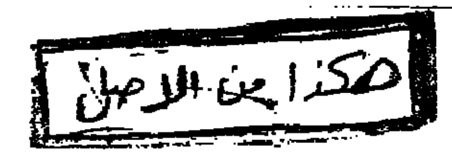
» *Dans un monde incertain que divisent les affrontements des intérêts et des idéologies, ce n'est pas le moindre mérite de la Ve République que d'avoir donné au pays une politique nationale de défense et les forces armées propres à la mettre en œuvre.* »

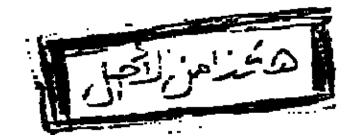
« *Peut-on imaginer ce que serait, dans les circonstances présentes, la position de la France sans cet effort, sans cet atout ?* », a demandé le ministre de la défense à l'intention de son auditoire militaire, avant de conclure : « *Notre pays a ainsi la possibilité de s'affirmer à partir de ses propres analyses, d'agir par lui-même en fonction de ses intérêts, d'être à même de tenir ses engagements vis-à-vis de ses alliés, de se concerter avec ceux qui partagent ses vues et de soutenir ses amitiés.*

(1) Les ministres de la défense ont été, depuis le départ du général de Gaulle en 1969 : MM. Michel Debré, Robert Galley et Jacques Soufflet.

● *M. Pierre Joxe*, député de Saône-et-Loire, trésorier du parti socialiste, a été réélu, lundi 4 février, président du conseil régional de Bourgogne. Il a obtenu vingt-huit voix, au premier tour de scrutin, contre dix-sept à M. Marcel Lucotte (U.D.F., P.R.), sénateur, maire d'Autun, ancien président du conseil régional, et une voix à M. Robert Poujade (R.P.R.), député, maire de Dijon, qui n'avait pas fait acte de candidature.

● *M. Paul Ribeyre* (C.N.I.P.), sénateur de l'Ardèche, maire de Vals-les-Bains, a été réélu, le lundi 4 février, président du conseil régional de Rhône-Alpes. Il a recueilli soixante-huit suffrages au premier tour de scrutin, contre trente-sept à M. Paul Chenguella (P.S.), conseiller général, maire de Pont-de-Chéruy (Isère), et seize à M. Théo Vial-Massat (P.C.), député de la Loire, maire de Firminy — *(Corresp.)*





POLITIQUE

VERS UNE MODIFICATION DE LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE

« Toilettage » ou réforme de fond ?

La décision du Conseil constitutionnel de déclarer « non conforme à la Constitution », le 24 décembre dernier, la loi de finances pour 1980 avait semblé mettre un terme à l'imbroglio politico-juridique qui avait dominé jusque-là la session parlementaire d'automne 1979. Un nouveau projet de budget (en fait le même texte, à trois modifications près) avait été adopté sans débat par le Parlement au cours d'une session extraordinaire. Mais, en sanctionnant la procédure suivie lors de la discussion et de l'adoption de ce texte, la haute juridiction se bornait à relever le « flou » des dispositions réglementaires et législatives relatives à la loi de finances.

Les neuf membres du Conseil constitutionnel n'indiquaient pas, de manière explicite, en quoi ces dispositions devaient être modifiées. En cela, ils se conformaient strictement à leur rôle de juge, sans empiéter sur les prérogatives des législateurs. Toutefois, on pouvait aisément conclure de leurs explications que, selon eux, un vide juridique demeurait. C'est pour combler celui-ci que M. Chaban-Delmas avait demandé, le 7 janvier, à MM. Foyer et Vivien, respectivement président de la commission des lois et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, d'étudier les modifications qui pourraient être apportées aux textes en vigueur. A la même époque, le président de l'Assemblée nationale informait M. Poher de sa démarche. Le président du Sénat saisissait à son tour le président de la commission des lois et celui de la commission des finances de la Haute Assemblée.

Dans le rapport qu'il doit remettre dans les prochains jours à M. Chaban-Delmas, M. Foyer émet plusieurs suggestions, dont une de réforme constitutionnelle. M. Vivien, qui a déjà répondu au président de l'Assemblée, se prononce pour une modification réglementaire limitée. Diverses autres propositions sont formulées par MM. Bonnefous et Dailly, respectivement président et vice-président de la commission des finances du Sénat. Au vu de ces différentes suggestions, deux « philosophies » se dégagent : faut-il se contenter d'un « toilettage » des textes ou aller vers une réforme de fond ? Sur ce point, et lorsque chacun de ceux qu'il a consultés aura répondu, M. Chaban-Delmas devra se prononcer. Ensuite, le Parlement devra légiférer.

En décidant que le budget, pour 1980, était inconstitutionnel, le Conseil constitutionnel ne s'était pas prononcé sur le fond des différentes dispositions du texte, mais avait sanctionné la procédure. Les députés avaient, en effet, commencé l'examen de la seconde partie de la loi de finances après que l'Assemblée eut émis un vote négatif sur l'article de la première partie qui évalue les recettes et fixe les plafonds des charges, dit « article d'équilibre ». Dans ses considérants, la haute juridiction avait estimé que l'article 40 de la loi organique relative aux lois de finances (« *la seconde partie de la loi de finances de l'année ne peut être mise en discussion devant une Assemblée avant le vote de la première partie* ») signifie que, avant de passer à l'examen des différents fascicules budgétaires, il est nécessaire que la première partie, « *en l'absence d'un vote d'ensemble, ait été adoptée en celles de ses dispositions qui constituent sa raison d'être et sont indispensables pour qu'elle puisse remplir son objet* ». Le Conseil constitutionnel estimait donc que l'article d'équilibre constitue une disposition essentielle dont l'adoption est indispensable pour poursuivre la discussion budgétaire. Toutefois, il remarquait aussi que le règlement de l'Assemblée nationale ne comporte pas de dispositions propres à « *assurer le respect de la prescription* » figurant à l'article 40 de la loi organique.

Un vote distinct et successif

Le problème posé est double : il faut prévoir un vote distinct et successif des deux parties de la loi de finances et permettre la poursuite de la discussion, malgré un vote négatif sur une disposition essentielle de la première partie. Plusieurs voies sont possibles :

1) UNE MODIFICATION DU REGLEMENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE. — M. Vivien pense qu'il faut agir rapidement — au moins dans un premier temps — afin que la réforme qui sera retenue puisse être entérinée par le Parlement au cours de la session de printemps. Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale estime que l'article 44 de la Constitution (vote unique sur tout ou partie d'un texte) ainsi que l'article 49, alinéa 3 (engagement de responsabilité du gouvernement « *sur le vote d'un texte* »), permettent d'opérer une distinction entre les deux parties de la loi de finances. Tout en faisant sienne la thèse selon laquelle l'article 49-3 est applicable sur tout ou partie d'un texte (ce qui est loin d'être incontestable), il convient que les articles 44 et 49-3 sont des procédures d'exception qui ne peuvent qu'irriter les parlementaires. Aussi envisage-t-il deux solutions. La première consisterait à préciser qu'un vote d'ensemble doit intervenir sur les recettes (première partie de la loi de finances) avant l'examen des dépenses (deuxième partie). Mais, remarque M. Vivien, l'Assemblée pourrait fort bien repousser l'article d'équilibre et adopter la première partie du texte. Une telle situation, s'interroge-t-il, serait-elle compatible avec l'article 40 de la loi organique selon l'interprétation donnée par le Conseil constitutionnel ? En outre, si l'on introduit également un vote d'ensemble sur la deuxième partie, comment concilier des votes éventuellement contradictoires entre les sous-ensembles ainsi constitués et l'ensemble de la loi de finances ? Pour ces raisons, M. Vivien se montre partisan d'une autre solution qui revient à instituer une seconde délibération — facultative — immédiatement après le dernier article de la première partie. Cette procédure n'est autorisée, actuellement, qu'à la fin de l'examen de l'ensemble du texte, avant les explications de vote. Elle permet de « rattraper » un vote négatif. Enfin, pour tirer les conséquences des votes intervenus lors de l'examen des dépenses, au regard de l'article d'équilibre préalablement adopté, M. Vivien juge indispensable de conserver la possibilité d'une troisième délibération des première et seconde parties, avant les explications de vote sur l'ensemble du projet. Si cette dernière proposition devait être retenue, indique de son côté M. Foyer, il faudrait modifier l'article 101 du règlement pour introduire le principe d'un vote sur le « sous-ensemble » que constituerait la première partie de la loi.

2) UNE MODIFICATION DE LA LOI ORGANIQUE. — « *L'article 40 de la loi organique ne sert à rien, c'est un résidu juridico-financier imaginé sous la IVe République pour limiter l'initiative parlementaire en matière de dépenses.* » Telle est, sur le fond, la position du président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. M. Foyer assure que cet article fait double emploi avec l'article 40 de la Constitution, aux termes duquel « *les propositions ou amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique* ». Une telle arme constitutionnelle, indique-t-il, permet de parer à toute velléité parlementaire de modifier sensiblement les dépenses et interdit, par conséquent, que l'article d'équilibre soit gravement « déséquilibré ». M. Foyer ne se fait pourtant guère d'illusions sur les chances qu'a une telle thèse d'être adoptée. Dans ce cas, il se contenterait d'une modification réglementaire.

M. Foyer est également hostile à la proposition de M. Bonnefous, qui consiste, pour l'essentiel, à scinder la loi de finances en deux textes distincts. Le président de la commission des lois estime en effet que, en adoptant la proposition du président de la commission des finances du Sénat, on porterait atteinte au principe d'unicité de la loi de finances, principe qui apparaît clairement dans la loi organique, comme dans la Constitution. Dès lors, le Conseil constitutionnel pourrait s'y opposer. En outre, explique-t-il, on introduirait dans l'élaboration du budget « *une rigidité peu souhaitable* » : il ne serait plus question de modifier les dépenses puisque l'article d'équilibre serait enserré dans un texte autonome. Celui-ci, dès son adoption, pourrait être examiné par le Sénat et, compte tenu des délais, être promulgué avant même que les députés n'aient achevé l'examen de tous les fascicules budgétaires.

D'autres modifications de la loi organique sont encore possibles, notamment celle préconisée par M. Dailly. Le vice-président du Sénat suggère notamment de subordonner l'examen de la seconde partie du budget à l'adoption « *des données générales de l'équilibre financier* » et de permettre au gouvernement d'engager sa responsabilité sur cette adoption.

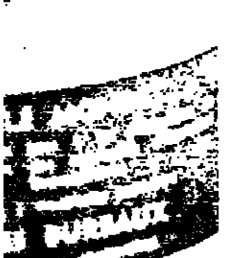
M. Foyer envisage d'autres modifications pour éviter un nouvel imbroglio budgétaire. Il souhaite que le Conseil constitutionnel puisse être saisi à tout moment lors de la discussion du budget, en limitant toutefois cette faculté aux seuls présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Actuellement, le Conseil ne peut être saisi que dans le délai séparant l'adoption et la promulgation d'un texte (au maximum quinze jours), ainsi que le stipulent les articles 61, alinéa 2, et 10 de la Consititution. Cette réforme nécessite un projet ou une propostion de révision constitutionnelle. Selon l'article 89, alinéa 3, de la Constitution, « *le projet de révision n'est pas présenté au référendum lorsque le président de la République décide de le soumettre au Parlement réuni en congrès* ». *A contrario*, une proposition de révision (d'origine parlementaire) doit être soumise au référendum et non au congrès. M. Foyer reconnaît que, engager la procédure du référendum — les précédents en ont démontré le caractère solennel, — sur une réforme aussi limitée, n'est pas concevable. Il tient cependant à ce que celle-ci émane d'une proposition d'origine parlementaire et non d'un projet (d'origine gouvernementale). La solution, estime-t-il, consisterait à « profiter de l'occasion » pour engager d'autres réformes, à commencer par celle du référendum. Aux termes de la Constitution, seul un projet de loi « *portant sur l'organisation des pouvoirs publics, comportant approbation d'un accord de Communauté ou tendant à autoriser la ratification d'un traité* », peut être soumis à référendum (article 11). Une telle disposition, déclare M. Foyer, est trop limitative. Il conviendrait de laisser à l'exécutif la possibilité de soumettre aux Français d'autres grandes questions d'intérêt national, comme, par exemple, la peine de mort.

Un débat de procédure

Le président de la commission des lois estime aussi qu'il serait bon que le congrès puisse se prononcer sur des propositions de loi comme sur des projets (article 89), ce qui éviterait d'avoir recours à la procédure du référendum, beaucoup plus « lourde ». Enfin, M. Foyer serait favorable à l'introduction dans la loi organique relative aux lois de finances d'une disposition tendant à établir un contrôle parlementaire sur les dépenses de la sécurité sociale. Ce sont là quelques idées ou propositions que M. Foyer à l'intention de soumettre à M. Chaban-Delmas.

Ce débat de procédure, complexe, est loin d'être sans importance. Il est, en effet, de l'intérêt de l'exécutif, comme des différents groupes de l'Assemblée nationale, de prévoir, dès maintenant, des dispositions précises et incontestables qui éviteront, pour le budget 1981, de retomber dans le labyrinthe procédurier et institutionnel auquel on a comparé la session d'automne consacrée au budget pour 1980.

LAURENT ZECCHINI.




Les routes nouvelles de la drogue

(Suite de la première page.)

Jean-Jacques se drogue depuis plus de quinze ans. Il se retrouve une fois de plus à l'hôpital Marmottant pour une cure de désintoxication. « *J'ai été ici en 1973 ; huit ans après, j'y suis encore...* » Jean-Jacques a la bouche pâteuse, des difficultés de prononciation ; il « marche » à la Pelforth-Picon.

« *Ça me fait de la peine de les voir*, dit Jean-Jacques. *La drogue, maintenant, c'est coups de vice sur coups de vice. Il y a dix ans, l'héroïne n'était pas chère, avec 1 000 balles tu te shootais trois jours... Les types branchés, c'était l'élite des gars biein sapés. Moi, je portais les cheveux longs et une boucle d'oreille, à présent tous les rockies font ça. Ils se fixent par ennui. Quand on venait à Marmottan, qu'on était en manque, on se roulait par terre, tandis que tu les vois arriver, les nouveaux, deux jours après, ils jouent au ping-pong. C'est de la « décrochette ». A l'aise. C'est comme un hôtel ? J'ai plus rien à leur dire. Presque tous mes vrais copains sont morts. Je leur reproche d'être bidon...*

L'ancien n'a pas tort. « *Il y avait autrefois une idéologisation, la drogue c'était la marque d'une protestation contre un certain ordre social*, constate le docteur Hubert Marmottan, Ce n'est plus *le cas aussi souvent aujourd'hui. La drogue s'est prolétarisée* ».

Alors qu'elle touchait essentiellement les milieux favorisés — même si, ici ou là, un toxicomane d'un milieu modeste faisait exception à la règle — depuis 1975 environ, elle atteint toutes les catégories sociales. Des enfants d'ouvriers, d'agriculteurs, sont des consommateurs de toxiques. Plusieurs affaires pour « usage et trafic de stupéfiants » ont touché, l'année dernière, les petites villes, comme Liverdun ou La Flèche, et même les campagnes.

Dans la modeste cité du Chevaleret, à Paris (treizième arrondissement), huit jeunes gens sont morts, en 1979, des conséquences de la drogue. Mme B., qui habite là, vient d'apprendre que son fils Robert se piquait à l'héroïne. « *Nous ne savions rien. Encore s'il avait pris du « H », mais il a tout de suite accroché à la poudre.* » M. et Mme B. sont forains sans fortune. « *Dès qu'il a su, mon mari est parti au Club Méditerranée avec mon fils pour le sortir de là. Son revendeur, qui se faisait appeler la puce, le relançait jusqu'ici.* » Mme B. consulte les annonces. « *Nous devons quitter l'appartement, la cité...* ».

La toxicomanie, plus quotidienne, ne permet plus de définir, comme on a pu se hasarder à le faire, un couple parental type qui expliquerait le comportement de l'enfant. Les enfants de pères répressifs et de mères surprotectrices ne sont plus les seuls à se droguer. « *Les parents font preuve, aujourd'hui, de plus de compréhension. Ils ont souvent entre 30 ans et 40 ans, ils ont connu mai 68. Ils sont prêts à se remettre en question* », observe M. Bruno Lebret, éducateur au centre Didro (1). « *En réalité, les parents sont aussi déboussolés que leurs gosses*, pense le docteur Croze-Castet, président de l'Union nationale familiale de lutte contre les toxicomanies (2), *il faut les déculpabiliser ; un enfant qui se drogue, cela peut arriver dans n'importe quelle famille...* »

Des réactions de rejet se produisent encore. D'après un magistrat, 65 % des parents se désintéresseraient de leurs enfants toxicomanes à partir du moment où intervient une condamnation à une peine de prison. Mais la plupart des pères et mères, mieux informés qu'autrefois, réagissent avec discernement et savent mieux éviter une « névrotisation de la cellule familiale ». Les mamans affolées qui courent chez les spécialistes après avoir surpris leur fils ou leur fille en train de fumer de la marijuana se font plus rares.

Jeux saisonniers

En étant plus permissifs, plus compréhensifs, les parents ne font-ils pas reculer les limites de l'interdit à transgresser ? Le haschisch, bête noire, pouvait suffire à l'adolescent pour qu'il affirme son identité. Aujourd'hui, la transgression ne doit-elle pas monter d'un cran ? « *On prenait autrefois de la drogue quand on allait bien pour aller mieux*, explique le docteur Christian Brulé, de l'Association d'aide aux toxicomanes de Versailles (3), *c'était, un « plus », planer, voyager, prendre son pied, les mots traduisent bien cette démarche, actuellement on va mal et on cherche dans la prise de drogue un apaisement, une baisse d'angoisse.* » L'acte de se droguer, qui était ressenti par la famille comme une révolte et une rupture, se serait transformé en un symptôme du désarroi, de la dépression, face auxquels les parents restent impuissants pour en être eux-mêmes atteints. Le docteur Claude Orsel, du centre de l'Abbaye, à Paris (4), reconnaît que les jeunes toxicomanes ne font que refléter la « dépression globale ». « *On rencontre de moins en moins souvent de personnalités comme il y a quelques années, qui faisaient délirer toute l'institution, qui entraînaient dans leur paranoïa les parents, les éducateurs, les thérapeutes. Tout est plus flou, plus insaisissable. On peut comparer cela à des jeux saisonniers : dans les lycées il y a de la drogue, puis elle disparaît sans qu'on sache très bien pourquoi. C'est comme les billes ou la marelle...* »

C'est assez dire que, devenue un phénomène de masse, la drogue ne peut plus se définir au moyen des critères anciens. On ne peut plus l'enfermer dans une explication trop médicalisée, à l'instar du docteur Léon Hovnanian, secrétaire général du Comité d'information sur la drogue (5), qui considère la toxicomanie comme une « *épidémie endémique* ». Au contraire, la banalisation du phénomène semble mettre en lumière son aspect social et politique. Sans aller jusqu'aux conclusions d'une brochure de la Fédération de l'éducation nationale parue en février 1978, d'après laquelle il suffirait de « *changer le système pour supprimer le problème* ».

L'augmentation du nombre des preneurs de drogue traduit avec évidence l'inquiétude des jeunes devant le chômage, la crainte d'un conflit, la peur d'un anéantissement planétaire. Il serait facile, comme le propose le Comité d'information, de mettre en cause l'effondrement des anciennes valeurs, mais comment ne pas reconnaître que la montée de la drogue, comme l'augmentation du nombre des suicides d'adolescents constitue le signe le plus alarmant d'un malaise de société.

Un éducateur rapporte : « *J'ai assisté à une drogue partie avec des jeunes qui n'avaient pas quatorze ans. Ils s'étaient préparé un cocktail d'une dizaine de médicaments mélangés avec de l'alcool, et, après avoir tout absorbé, ils sont tombés dans un état précomateux. On ne peut rien concevoir de plus violent, de plus radical. Imaginez les parents qui trouvent leurs enfants dans cet état-là.* » On comprend que pour ces nouveaux drogués sans histoire et sans espérance, les thérapies mises en place pour d'autres n'aient pas toujours l'efficacité souhaitée. Les « nouveaux » relèven-ils d'une même prise en charge que les « junkies » ? « *Avaler de l'eau de javel, est-ce un suicide ou une toxicomanie ?* » s'interroge M. Jean Trocherls, juge d'instruction au parquet de Paris. La politique libérale de lutte contre la toxicomanie instituée par Mme Simone Veil alors qu'elle était ministre de la santé, reprise dans le rapport de Mme Monique Pelletier, en janvier 1978, qui préconise la diversité des institutions d'accueil peut-elle être efficace pour ces milliers d'adolescents qui ont avec la drogue une autre histoire ? Mais faut-il pour autant, comme l'a proposé dans une récente proposition de loi M. Jean-Marie Girault (P.R.), sénateur et maire de Caen, créer un institut national qui apporte à la lutte « *plus de cohérence et de cohésion* » ?

« *J'ai le sentiment qu'aujourd'hui*, explique Mme Pernelle Petit, responsable du foyer de postcure de la rue des Haies, à Paris (6), *les toxicomanes recommencent. Depuis deux ans, il y a de plus en plus de banlieusards, de provinciaux, ils sont souvent misérables. Ils prennent des « speeds », ils sont souvent très violents, ils ont des problèmes psychiques aigus, « la tête cassée ». Ils ne fantasment plus autant sur le produit, on a l'impression qu'ils ne veulent plus vraiment décrocher. Ils ne pensent qu'au travail, qu'à la réinsertion sociale, métro-boulot-drogue, le plaisir du shoot n'existe plus, ils prennent n'importe quoi.* » « *La drogue, c'est devenu triste* », admet un ancien « accro ».

CHRISTIAN COLOMBANI.

Les voyageurs

Les jeunes vont souvent à l'étranger pour se procurer un produit plus accessible et moins cher. D'autres font, sur le chemin, une rencontre avec la drogue dont les conséquences sont parfois dramatiques. D'après le rapport final du Comité européen de santé publique, paru en décembre 1979, le nombre des jeunes pour lesquels les déplacements à l'étranger ne sont ni touristiques ni professionnels serait considérable.

Déjà, en 1976, le Centro per le malattie sociale de Rome avait établi que sur 170 jeunes toxicomanes interrogés, 159 avaient fait un voyage récent en Europe. Le Conseil de l'Europe estime à environ 30 000 le nombre d'utilisateurs et de petits trafiquants qui circulent ainsi chaque année dans les pays de la Communauté. D'autre part, l'Institut de recherche sur la défense sociale de l'ONU a calculé que 28 % des personnes incarcérées en Europe pour infraction à la législation sur les stupéfiants étaient étrangères au pays où elles étaient détenues. Enfin, le bureau de l'aide aux Français en détresse à l'étranger, dépendant de la sous-direction des personnes et des biens au ministère des affaires étrangères, constate que la quasi-totalité des appels de détresse ont pour cause la toxicomanie. Pour 1979, le bureau a procédé au rapatriement sanitaire de 101 personnes en provenance de Katmandou, 76 de Bangkok, 79 de Bombay, 31 de Kaboul, 22 d'Islamabad.

Une autre étude rapportée par le Conseil de l'Europe précise les caractéristiques des toxicomanes voyageurs : les garçons sont plus nombreux que les filles (61 % contre 36 %), la plupart d'entre eux ont plus de vingt et un ans. La situation familiale est normale pour la moitié d'entre eux (48 % ont des parents qui vivent ensemble). Enfin, ils ont, pour la plupart, un emploi, et leur niveau social est généralement plus élevé que les toxicomanes « sédentaires ». Toutefois, les drogues utilisées sont les mêmes (50 %, du cannabis).

Les motivations ont changé depuis les années 70, où « faire la route » était une sorte d'épreuve initiatique. Désormais, le voyage est plus utilitaire, il est devenu pour des milliers de jeunes l'occasion de rapporter chez eux des provisions — pour leur consommation personnelle et pour la revente, — ou bien d'aller « s'éclater » dans des pays de cocagne, où il est facile et peu onéreux de s'en procurer. — C. C.

Prochain article :

BONS CONSOMMATEURS MAUVAIS USAGE

(1) Centre Didro (Documentation, information, drogue), 23, rue de Gergovie, 75014 Paris. Tél. : 542-75-00.
(2) Union familiale de lutte contre les toxicomanies, 175, rue d'Alésia, 75014 Paris.
(3) Association d'aide aux toxicomanes ADATO, 31, rue Edmée-Frémy, 78000 Versailles. Tél. : 950-17-29.
(4) Centre de l'Abbaye, 7, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 325-47-91. Ouvert pour les soins l'après-midi.
(5) Comité national d'information sur la drogue, 22, avenue Danièle-Casanova, 95220 Saint-Gratien.
(6) 38, rue des Haies, 75020 Paris. Tél. : 370-49-59.

NOUVELLE DISTRIBUTION DU TRACT SUR LA DROGUE

Une nouvelle distribution de tracts réclamant un réexamen du problème de la drogue a eu lieu lundi 4 février à la porte du lycée Eugène-Delacroix, à Drancy (Seine-Saint-Denis) (« le Monde » du 1er février). Ce tract de quatre pages intitulé « Pour la liberté de penser, de le dire et de l'écrire », et signé par le SGEN-C.F.D.T. de l'académie de Créteil, reproduit le texte de M. Pierre Zarka, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, « La lutte, pas la drogue », et celle des enseignants Darius-Milhaud du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

D'autre part, l'Union nationale interuniversitaire (UNI) « attire l'attention de tous, enseignants, parents, lycéens, sur le caractère fallacieux de la distinction entre drogues « douces » et drogues « dures ».

L'UNI demande que « les enseignants qui ont distribué le tract en question soient traduits dans les plus brefs délais devant la juridiction disciplinaire compétente en vue de leur révocation et fassent l'objet d'une mesure de suspension immédiate ».

CATASTROPHES

Le rapport sur la situation à la Réunion sera remis le 6 février au premier ministre

L'île n'a pas souffert directement du cyclone Jacinthe

De notre envoyé spécial

Saint-Denis-de-la Réunion. — Les habitants de la Réunion n'ont pas directement souffert du cyclone tropical Jacinthe, qui a succédé à Hyacinthe. Jacinthe n'a, en effet, que « frôlé » l'île, lundi 4 février, avant de disparaître vers le sud. Il en est cependant résulté de fortes pluies sur les « Hauts » de l'île, qui se sont ajoutées à celles, très abondantes, des quinze derniers jours.

D'autre part, la plaine des Palmistes, au sud de l'île, a, semble-t-il, souffert de vents tourbillonnants assez violents. Plusieurs élevages dans cette plaine et dans celle des Cafres ont perdu un certain nombre de têtes de bétail et des installations ont été endommagées. Alors que la région de Saint-Denis a été protégée par la montagne, dans le sud, les habitants ont déserté durant toute la journée les rues des agglomérations pour se réfugier dans leurs habitations, volets clos. Le préfet de région, M. Bernard Landouzy, a levé l'alerte numéro 1, lundi 4 février, à 22 heures locales (19 heures en métropole).

La mission interministérielle avait quitté l'île quelques heures plus tôt, après quatre jours de travail. Chargée de dresser l'inventaire des dégâts commis par Hyacinthe et d'en évaluer le coût, elle remettra son rapport, mercredi 6 février, au premier ministre. M. Albert Selté, sous-directeur aux affaires économiques au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, qui dirigeait la mission, s'est déclaré frappé par l'« *ampleur exceptionnelle du phénomène* » causé par Hyacinthe.

D'autre part, M. Selté nous a indiqué qu'il avait « *examiné de très près le problème de l'habitat social* ». Le chef de la mission interministérielle a ainsi visité les bidonvilles des municipalités de Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre. « *Le gouvernement s'en préoccupe depuis des années*, a-t-il dit. *Des solutions ont été apportées, mais le problème se pose désormais de manière plus aiguë et il faudra des moyens plus importants pour le résoudre.* » M. Selté a dénombré trois « contraintes » qui rendent malaisée la résorption de l'habitat insalubre : le coût des terrains, leur rareté en zone urbanisée et les moyens techniques peut-être insuffisants en quantité des entreprises du bâtiment. Il semble qu'une période de cinq années est estimée nécessaire pour résorber les bidonvilles de la Réunion, politique à laquelle le gouvernement devrait « *donner la priorité en cherchant des formules de financement et des formules techniques* ».

Pour sa part, alors que la vie à la Réunion est encore passablement désorganisée, le parti communiste réunionnais (P.C.R.) demande davantage de crédits, « *une véritable indemnisation des sinistrés* » et un contrôle de l'utilisation des fonds débloqués. Le P.C.R. estime, en outre, que le dispositif mis en place par les pouvoirs publics est un « *rejet des élus* », ce qui révèlerait « *certaines préoccupations politiciennes, voire purement et simplement électoralistes* ».

Outre les difficultés d'approvisionnement en eau potable, les communications routières demeurent aussi un problème important. On peut parler d'un relatif isolement de Saint-Denis, la principale ville, par rapport au reste de l'île. La route littorale reliant Saint-Denis à l'ouest de la Réunion — route économiquement vitale — est, en effet, coupée depuis le 3 février par 5 000 mètres cubes de roches. En outre, des fissures ont été détectées dans la falaise qui domine cette voie express. De plus en plus, des élus et des habitants contestent le choix des emplacements où certains ouvrages d'art, voire certains lotissements, ont été réalisés ces dernières années. Au-delà d'une question dont seuls peuvent débattre en connaissance de cause les techniciens, plusieurs hauts fonctionnaires admettent que « *le problème doit être posé* ».

LAURENT GREILSAMER.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire dans *le Monde* daté 3-4 février qu'environ huit mille personnes habitaient le cirque de Mafate à la Réunion. Il fallait lire : huit cents habitants.

FAITS DIVERS

● *Enfant noyé identifié.* — Le corps d'enfant découvert le 30 janvier dans le canal du Rhône au Rhin, à Mulhouse (Haut-Rhin), est bien celui du petit Jacques Haentzler, six ans, disparu depuis le 18 décembre 1979. L'enfant est mort noyé par hydrocution, a conclu le rapport d'autopsie, qui attribue à l'hélice d'une péniche les mutilations subies par le cadavre (*le Monde* du 22 décembre 1979).

● *Quatre disparus en mer.* — Quatre des six occupants du *Rombo*, un voilier de 8 mètres, de Cherbourg (Manche), ont disparu, le dimanche 3 février, lors du naufrage du bateau, au large de la Hague. Les deux autres sont sains et saufs. Des recherches sont en cours pour tenter de retrouver les disparus.

● *Un touriste français de vingt-deux ans*, Parice-Jean-Bernard Birobent, a été tué, le 3 février, à Istanbul, par une patrouille de l'armée chargée de surveiller le respect du couvre-feu. Il semble que M. Birobent ait tenté de résister puis d'échapper aux militaires qui l'avaient interpellé alors qu'il tirait apparemment sans raison les sonnettes d'un immeuble du quartier Cemberlitas d'Istanbul, à une heure du matin bien après l'entrée en vigueur du couvre-feu.

Le journal *Gunyadin* publie une déclaration du procureur d'Istanbul, qui suggère que M. Birobent « *pourrait avoir été sous l'influence de drogues lorsqu'il a attaqué la patrouille militaire* ». (*Reuter*)

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Croisade antidrogue

La drogue ! Banal pour les uns, tabou pour les autres, le sujet est aussi devenu un facteur de polémique politique depuis la controverse qui oppose le parti communiste à certains enseignants, notamment aux membres du SGEN-C.F.D.T. et du SNES, à propos des distributions de tracts effectuées de part et d'autre, aux portes de plusieurs lycées du Val-de-Marne (*le Monde* du 26 janvier). « *La lutte, pas la drogue* », avait proclamé le P.C.F., qui invite les jeunes à rejoindre ses rangs en rejetant toutes les drogues sans exception. « *La lutte, pas la morale* », lui ont répondu les enseignants.

Au nom du Syndicat national des instituteurs, qu'il anime, M. Guy Georges, dans *l'Ecole libératrice*, tient à mettre les choses au point : « *Aucun éducateur digne de ce nom ne peut envisager de solution dans la vente libre d'une drogue, comme certains ont pu l'écrire* », dit-il. « *C'est en combattant l'absinthe qu'on a enrayé cette forme d'alcoolisme et non en flanquant chaque estaminet d'un contrôleur médical. C'est la drogue qu'il faut pourchasser plutôt que les jeunes qui s'y laissent prendre. C'est la production de drogue, la distribution de drogue qu'il faut attaquer rudement. (...)*

» *Oui, il nous faut expliquer aux jeunes qu'il y a d'autres voies à la vie que la démission ou la résignation ; que la vie est une lutte, souvent contre soi, et toujours pour que ce soit mieux. Il nous faut les armer pour qu'ils évitent de fuir leurs responsabilités. Pas commode ? C'est vrai : nous ne sommes pas toujours aidés.*

» *Faire échec au renoncement, c'est pourtant la signification de notre métier.* »

Rappelant la position du P.C.F., *l'Humanité Dimanche* consacre un reportage au marché de la drogue à Amsterdam. Son envoyé spécial, Claude Picant, raconte comment et où on peut se procurer librement, dans la cité néerlandaise, L.S.D., marijuana, cocaïne, héroïne, etc. « *De laxisme en tolérance, dans une sorte de fuite en avant, on en est arrivé là où les trafiquants aimeraient bien arriver*, écrit-il : *que l'héroïne soit reconnue par les autorités pour mieux gérer la désespérance d'une partie de la jeunesse (...). L'expérience est fort concluante : le supermarché de la came marche très bien, merci.* » *L'Humanité Dimanche* souligne que le même danger menace la France et réaffirme que le P.C.F. se battra « *contre ce marché fort rentable* ».

Dans *l'Express*, Olivier Todd gretteent que la polémique politique ait « *transformé un débat de fond en chasse aux sorcières* ».

« *A peine les enseignants avaient-ils distribué leur contre-tract que les communistes, quittant brusquement le débat de l'affrontement intellectuel, déclenchèrent une véritable chasse aux sorcières de pur style maccarthyste (ou stalinien, ce qui est en gros la même chose) en accusant tout simplement leurs contradicteurs d'être « des apologistes de la drogue » et en mobilisant les familles contre ces « mauvais enseignants, indignes de leurs fonctions, qui se livrent à une véritable agression contre la jeunesse* », souligne Jean-Christian Harvet. *On en était arrivé à craindre que les « mauvais enseignants » fussent envoyés se changer les idées à Gorki-sur-Corrèze, aux applaudissements jumelés de Georges Marchais et de Michel Droit. Heureusement, Marchais, depuis, a mis un petit peu d'eau... dans son vin.* »

Dans *L'EXPRESS*, Olivier Todd insiste sur la nécessité d'une « *campagne d'information en direction des jeunes* », mais il se pose, lui aussi, diverses questions sur les motivations communistes :

« *Pourquoi le P.C.F. se lance-t-il soudain dans une croisade antidrogue criarde et confusionniste ? Pourquoi le P.C.F., puisque la drogue est un problème structurel, se défonce-t-il sur le « H » comme sur l'héroïne ?* » « *Il est à la recherche d'un programme crédible*, répond-il : *les coups de canon moralisants font classiquement partie de la panoplie des partis à bout de souffle. La dernière affaire a fait surface dans un département communiste. Dans ce Val-de-Marne, comme ailleurs, arrivent des générations de professeurs socialisants, libertaires, gauchistes. Parents et électeurs sont communistes. Qui aura les jeunes ?* »

Jean Daniel, lui, dans *le Nouvel Observateur*, laisse carrément éclater sa colère :

« *Trop, c'est trop. Entretenir la myopie de socialismes totalitaires qui font partout faillite, et surtout dans le tiers-monde le plus révolutionnaire, recruter des militants en substituant les rites de la foi et les voiles de l'illusion au courage de la lucidité, tout cela ne donne aucun titre pour désintoxiquer la jeunesse. C'est même lui injecter une drogue aussi pernicieuse que l'autre.*

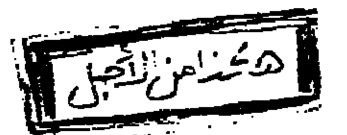
» *Or nous sommes décidément, contre toutes les drogues. Toutes, sans excepter l'opium que sert aujourd'hui le P.C. à sa jeunesse.* »

C'est un ton très différent qu'emploie André Frossard pour dénoncer, dans *le Point*, l'« *initiative déraisonnable prise par quelques jeunes professeurs, sans doute incommodés eux-mêmes par les vapeurs de leur toxique* », et exprimer ses craintes : « *Il est impossible de savoir si l'enfant contaminé s'en tiendra à l'euphorie que procurent certaines plantes, ou s'il n'ira pas demander à des poudres dangereuses une vaine majoration de ses facultés. Oui, vaine, car la tromperie est là : les drogues n'aiguisent pas les facultés, elles les émoussent, et c'est même ce qui incite à les employer dans certains cas médicaux. Le génie que l'usager naïf en attend ne viendra jamais. « Le boucher opiomane, disait Baudelaire, fait des rêves de boucher. » Les éducateurs du Val-de-Marne font des rêves d'éducateurs : ils veulent des élèves. Mais il suffit de lire leurs copies pour s'apercevoir que la drogue n'a pas les heureux effets qu'ils imaginent.* »

Quant à Roger Trefeu, dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN*, il s'efforce de dédramatiser la controverse : « *Soyons sérieux, une affaire aussi banale n'aurait jamais dû donner lieu à de telles exagérations et dramatisations*, écrit-il. *Le problème de la drogue est suffisamment grave et compliqué pour qu'on ne le traite pas de cette manière. (...)*

» *Si la drogue est une évasion et un refus, ce n'est ni par la libéralisation ni surtout par la répression qu'on enrayera sa progression. C'est, bien plutôt, par l'information, la compréhension — qui n'est pas justification — et la promotion de valeurs humaines capables de rendre un idéal à ces jeunes.* »

A chacun sa croisade. Le sujet, hélas ! n'est pas près d'être épuisé. — A. R.



LES SUITES DU LICENCIEMENT D'UN DIRECTEUR

La C.G.T. lance un mot d'ordre de grève dans les M.J.C. pour le 7 février

De notre correspondant

Rennes. — Le syndicat général C.G.T. des directeurs des maisons de jeunes et de la culture a lancé un mot d'ordre de grève nationale pour le jeudi 7 février après la décision prise samedi 2 février à Rennes par le conseil d'administration de la fédération régionale des académies de Rennes et de Nantes, de confirmer le licenciement décidé le 8 décembre 1979, contre le directeur de la M.J.C. de Quimper-centre, M. Avedic Olohadjian.

Ce licenciement pour fautes graves de gestion, sans indemnités ni préavis, avait été à l'origine d'une grève des directeurs des M.J.C. de Bretagne et des Pays de la Loire à partir du 3 janvier 1980. Le délégué régional des M.J.C. avait été retenu pendant vingt-quatre heures dans son bureau à Rennes. La grève s'était ensuite étendue, le 11 janvier, au plan national, pour quarante-huit heures *(le Monde* du 8 janvier).

Un accord avait été trouvé le 12 janvier entre la fédération régionale Bretagne-Pays de la Loire et les responsables syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. suspendant les conséquences financières de la mesure de licenciement et créant une commission paritaire d'enquête sur cette affaire.

Réuni samedi 2 février à Rennes le conseil d'administration de la fédération est revenu sur cet accord, considérant que la commission n'avait apporté aucun élément nouveau de nature à modifier son point de vue. « *Toutefois, en raison de son ancienneté (douze ans) le directeur licencié bénéficiera d'une indemnité corespondant à trois mois de préavis.* »

Exigeant la réintégration immédiate de M. Olohadjian qui conteste les fautes qui lui sont reprochées, la C.G.T. réclame une assemblée générale extraordinaire de la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture, pour étudier la place du personnel dans une entreprise telle qu'une M.J.C. La C.G.T. a recueilli 76 % des voix aux dernières élections professionnelles des salariés de la Fédération française des M.J.C. — C. T.

JUSTICE

LA RÉFORME DES ÉTUDES D'AVOCAT

La conférence des bâtonniers s'inquiète du financement de l'accueil des justiciables

Après deux avis défavorables du Conseil d'Etat, le décret réformant les études d'avocat est sur le point d'être publié. Vendredi 1er et samedi 2 février, la conférence des bâtonniers, réunie à Paris, a examiné ce projet dont le financement incombera, pour l'essentiel, aux barreaux, au détriment, si l'on n'y prend garde, de l'accueil des justiciables.

En chantier depuis près de deux ans, cette réforme consiste à ajouter une année d'études aux quatre années de droit qui, après passage d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), permettent d'accéder au barreau *(le Monde* du 16 octobre 1979). Il s'agit de rendre les avocats français plus « compétitifs » par rapport à leurs confrères étrangers, mais aussi, en allongeant la durée de leurs études, de limiter leur nombre, même si cet objectif malthusien n'est jamais avancé officiellement.

Après de longs mois d'hésitations et de négociations, il a été décidé que le financement de la réforme serait pris en charge par l'Etat, pour environ 1,2 million de francs par an. Ces crédits seront inscrits au budget du ministère de la justice et non, comme on l'avait d'abord envisagé, prélevés chaque année sur le fonds de la formation professionnelle, ce qui leur donnera une plus grande stabilité.

L'essentiel de ce financement sera cependant assuré par les CARPA (Caisse des règlements pécuniaires des avocats), organismes qui gèrent les fonds des clients de chaque barreau. Ces fonds produisent des intérêts importants (environ 30 millions de francs par an). Un tiers de cette somme sera affecté au financement de la réforme.

Au cours de son intervention, Me André Damien, président de la conférence des bâtonniers, a exprimé deux souhaits et une inquiétude. Le premier souhait est que les CARPA soient désormais autorisés à recueillir les fonds provenant des séquestres et des ventes par adjudication. Cette possibilité donnerait plus d'aisance aux caisses, que la réforme va mettre sérieusement à contribution. La chancellerie ne semble pas opposée à ce projet.

Le second souhait est que le FONPA (Fonds d'organisation de la nouvelle profession d'avocat), organisme chargé de la péréquation entre les CARPA, laisse à la disposition de celles-ci la plus grande partie des sommes qu'elles recueillent. « *Nous ne voulons pas,* a dit Me Damien, *être les victimes de l'imprévoyance de certains barreaux qui, en raison de leur gigantisme, auraient besoin d'acquérir des bases importantes pour loger leur centre de formation avec l'argent des barreaux de province.* » L'allusion vise le barreau de Paris, qui ne dispose pas de locaux suffisants pour accueillir les étudiants des futurs centres de formation professionnelle, à la différence de ceux des barreaux de province, qui se sont dotés, ces dernières années, de « maisons de l'avocat ».

Créé en 1971, au moment de la fusion des professions d'avocat et d'avoué, le FONPA était destiné à financer, par une taxe parafiscale sur les frais de justice, le remboursement des charges d'avoués. Ces remboursements sont terminés et la taxe a disparu, mais le FONPA traîne toujours un déficit que les barreaux se refusent à éponger. L'intervention de M. Jean-Paul Mourot, secrétaire d'Etat à la justice, leur a, sur ce point, donné satisfaction : « *Jamais les fonds de la profession d'avocat ne serviront à résoudre les problèmes financiers qui sont posés au FONPA.* »

L'inquiétude de Me Damien concerne les justiciables auxquels sont affectés une partie des fonds CARPA, sous forme de consultations ou de prises en charge gratuites, notamment aux audiences de flagrant délit. Me Damien souhaite que l'effort financier exigé par la réforme de la formation se limite au strict nécessaire afin de ne pas obérer le budget affecté à l'accueil des justiciables, dont il est à craindre qu'ils fassent, paradoxalement, les frais de cette réforme. — B. L. G.

Une nouvelle inculpation dans l'affaire de carambouille de Domont (Val-d'Oise)

Après avoir inculpé et fait écrouer deux directeurs d'agences bancaire pour « *complicité de banqueroute* » dans l'affaire de carambouille de Domont *(le Monde* du 2 février), M. Emmanuel Binoche, juge d'instruction au tribunal de Pontoise, a inculpé, le 2 février, de « *faux en écritures, infraction à la loi sur les sociétés privées et banqueroute* », M. Anastasios Vassilios, âgé de soixante ans, qui a été écroué à la maison d'arrêt de Pontoise. Un mandat d'arrêt a été délivré d'autre part par M. Binoche contre M. André Barquet, quarante-deux ans, principal collaborateur de M. Vassilios.

Il semblerait que M. Vassilios, dit « François le Grec », soit le « cerveau » de cette vaste entreprise de fraude fiscale basée sur l'acquisition sans facture de déchets de métaux non-ferreux et de leur revente avec de fausses factures d'achat, minimisant les bénéfices et annulant, de ce fait, tout paiement de T.V.A. Depuis 1969, un grand nombre de sociétés fictives — on en a déjà dénombré sept — étaient spécialement créées pour l'occasion et disparaissaient successivement à la moindre alerte pour céder la place à une nouvelle.

Les escroqueries réalisées par cette organisation représenteraient plusieurs dizaines de millions de francs.

● *Les quatre jeunes gens interpellés après l'agression de deux gardiens de la paix* à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), dans la soirée du 1er février *(le Monde* du 5 février), ont été remis en liberté le lundi 4 février. Le tribunal des flagrants délits devant lequel ils ont comparu ce même jour a refusé de se prononcer sur le fond, les casiers judiciaires des inculpés ne lui étant pas parvenus.

● *Ouverture d'une information contre X dans l'affaire de l'enlèvement de M. Pitoun.* — Une information contre X pour « *arrestation illégale et séquestration de personne* » a été ouverte, le 4 février, par M. Charles Badi, juge d'instruction au tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes), dans l'enquête sur l'enlèvement de M. Guy Pitoun. Après cinq jours, aucune demande de rançon n'a été adressée à la famille.

Après la mort de Joseph Fontanet

Des armes par milliers

Chaque accident dû à une arme, chaque mort donnée par un coup de feu ne manque pas d'amener le grand public à se poser une question : comment se fait-il qu'il soit si aisé de se procurer ou de détenir une arme en France ? En réalité, le régime des armes est soumis à une réglementation très stricte. C'est donc l'usage que l'on fait des armes et leur provenance qui sont en cause.

La réglementation actuelle, qui date pour le fond d'avril 1939, a connu au cours des années et des conjonctures politiques plusieurs modifications, la dernière remontant au 1er février 1979. Elle prévoit essentiellement deux groupes d'armes : celui des matériels de guerre et de leurs munitions, et celui des armes et munitions non considérées comme matériels de guerre.

Le premier groupe connaît trois catégories :

Première catégorie : armes à feu et leurs munitions conçues pour ou destinées à la guerre.

Deuxième catégorie : matériels destinés à porter ou à utiliser au combat les armes à feu.

Troisième catégorie : matériel de protection contre les gaz de combat et produits destinés à la guerre chimique ou incendiaire.

Le deuxième groupe, qui vise les armes et munitions non considérées comme matériels de guerre, comprend cinq catégories :

Quatrième catégorie : les armes à feu dites de défense et leurs munitions.

Cinquième catégorie : les armes de chasse et leurs munitions.

Sixième catégorie : les armes blanches.

Septième catégorie : les armes de tir, de foire et de salon.

Huitième catégorie : les armes historiques et de collection.

L'acquisition, la détention, le transport, la transmission ou la cession d'armes ou de munitions de la première et de la quatrième catégorie sont interdites sauf autorisation.

L'acquisition d'armes des autres catégories est soumise à enregistrement et contrôle. En outre, il faut savoir que le législateur, pour classer telle ou telle arme dans telle ou telle catégorie, s'est soucié de l'encombrement de l'arme en distinguant armes d'épaule, difficiles à dissimuler, et armes de poing, plus facilement camouflables. Le législateur s'est aussi inquiété du calibre du canon, du système de percussion et du nombre de balles contenues dans les chargeurs.

Ces distinctions sont fondées. Ainsi est-il très rare qu'une arme de chasse serve — sauf si l'on scie les canons et la crosse du fusil, ce qui risque d'entraîner des inconvénients pour le tireur — à des attaques à main armée.

Il en est de même pour les armes de foire, de tir ou de salon et les armes de collection, qui n'ont inspiré jusqu'ici que les auteurs de romans policiers de culture britannique. Ces armes sont généralement encombrantes, donc visibles, voire peu efficaces. En revanche, on leur doit de nombreux accidents et des suicides.

Les armes le plus couramment utilisées par la pègre sont les armes de guerre (première catégorie), et personne n'ignore que les truands ne se soucient guère de se procurer légalement ce type d'arme. Les vols dans les armureries ou les casernes — sur les bases américaines de R.F.A. notamment, — la contrebande, sont bien plus profitables. Les reventes se font sans grandes difficultés dans des officines que recèlent les quartiers mal famés des grandes villes.

On ajoutera à cela que, durant la dernière guerre, des dizaines de milliers d'armes ont été parachutées sur les maquis, dans toute l'Europe, que des dizaines de milliers d'armes ont été « récupérées » sur les troupes allemandes en retraite. Aussi est-il bien difficile de savoir combien d'armes à feu de première ou de quatrième catégorie, celles précisément qui sont le plus souvent utilisées dans les crimes évoqués, sont illégalement en circulation en France (1).

Le Colt 11,43 qui a tué Joseph Fontanet appartient probablement à ces armes, et il ne sera pas aisé — si jamais il est retrouvé — de déterminer son itinéraire jusqu'à ce qu'il donne la mort, le 1er février, peut-être pas pour la première fois.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) En 1979, la préfecture de police de Paris a délivré 2 092 autorisations concernant les armes de première et de quatrième catégorie. En 1978 le chiffre était de 3 224 et en 1977 de 1 797 autorisations.

L'ASSOCIATION HENRI-CURIEL : le champ libre aux assassins.

L'Association Henri - Curiel « *déplore vivement le meurtre de M. Joseph Fontanet. Des tueurs professionnels sont en liberté : Laïd Sebai, Henri Curiel, François Duprat, Pierre Goldman sont morts, Jean-Pierre Vigier a été l'objet d'une tentative manquée d'assassinat. C'est maintenant Joseph Fontanet qui est assassiné. Qui sera visé demain ? Quelles que puissent être les origines sans doute parfois différentes des instigateurs de ces actes, tant que le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux, en dépit des déclarations officielles du président de la République, laisseront le champ libre aux assassins et n'ordonneront pas dans le cadre des diverses instructions judiciaires ouvertes que les enquêtes soient menées sérieusement, cette escalade de violence et de crimes ne pourra que se poursuivre. Aujourd'hui Joseph Fontanet est mort avant tout victime de la carence des autorités.* »

★ 4, rue Rollin, 75005 Paris, tél. 633-21-25.

Témoignage

Mon maître

par ANTOINE VEIL (*)

Quand la stupeur et l'émotion laissent sans voix, la plume est le recours de l'expression, et il faut bien, malgré la tentation du silence, tenter d'exprimer ce que fut et ce que restera, pour ses plus proches, l'homme qui vient de disparaître.

Après Jacques Duhamel, dont la vie s'en est allée dans un goutte-à-goutte illuminant, de mois en mois, une intelligence et une humanité transcendées, voici donc, foudroyé, Joseph Fontanet.

La mort des autres n'est jamais tolérable. Elle est plus révoltante encore lorsqu'elle procède du choc d'une déchirante violence et d'un être aussi fondamentalement hostile à son déferlement.

Jacques Duhamel et Joseph Fontanet, il fallait une bien mystérieuse alchimie pour que la rencontre de ces deux hommes, aussi fidèles et rayonnants l'un que l'autre dans leurs amitiés, mais pour le reste si dissemblables et si complémentaires, apporte à la vie politique française la graine d'une novation dont on peut espérer qu'elle continuera de germer, au-delà de leur disparition. Quant à ceux qui, comme moi, ont passé vingt ans dans leur intimité discrète et omniprésente, c'est le souvenir et la peine qui les submergent aujourd'hui et paralysent le commentaire.

∴

C'est dans *J'informe* que j'ai évoqué la mémoire de Jacques Duhamel, trois mois après sa disparition. Non sans quelque goût du paradoxe, il ne me déplaît pas que *le Monde,* ce point de convergence de tous les talents, mais aussi des états d'âme, des complexes, de la mauvaise conscience, bref du tropisme autocritique d'une société que Joseph Fontanet voulait réformer et non détruire, ait bien voulu accueillir aujourd'hui les quelques lignes de cet hommage.

Je crois bien que, toute sa vie, Joseph Fontanet fut une conscience ardente déguisée en glaçon, et c'est là qu'il faut chercher la fascination qu'il a exercée sur ceux qui l'ont approché, servi, aimé ou même combattu. Rarement, autant de pudeur, de réserve et de discrétion, de refus de l'emphase ont en effet enrobé autant d'autorité, de densité et de courage. Aux affaires comme dans l'opposition, c'est la même passion, froide et chaleureuse, abritée de la complaisance et de la démagogie, qu'il a mise au service de ses responsabilités et de ses objectifs. Convaincu de la nécessité de contenir la puissance excessive des groupes de pression, fuyant les corporatismes, il fut ainsi le ministre des ménagères autant que des commerçants, des malades autant que des médecins, des travailleurs autant que des chefs d'entreprise, de la jeunesse autant que de ses maîtres. C'est là ce qui explique sans doute l'unanimité et la sincérité de l'hommage qui lui est aujourd'hui rendu.

∴

Comme Jacques Duhamel, c'est un destin inachevé qu'il nous lègue. Avec le recul du temps, l'originalité de son apport à la vie politique française apparaîtra plus clairement. Joseph Fontanet restera l'homme du refus des idées reçues. Député M.R.P. sous la IVe République, il refusa de considérer que la démocratie impliquait la toute-puissance du Parlement. Ministre du général de Gaulle, il déplora *« l'exercice solitaire du pouvoir »*, auquel il tourna le dos, au moins par fidélité à ses amis, mais sut ensuite apercevoir chez Georges Pompidou la virtualité de l'ouverture. Plus tard, il assuma l'échec avec une dignité et une sérénité exemplaires, tout en continuant, jusqu'au dernier jour, à tenter de discerner, à travers les pulsations profondes du pays, les indices annonciateurs du futur, skieur s'aventurant ainsi, comme il me l'écrivit un jour, *« hors des pistes tracées »*.

C'est dans cette recherche constante, au-delà des clichés et des fausses vérités, *« du social et du vivant »* de l'avenir qu'il faudra chercher l'héritage politique de ce chrétien authentique que fut Joseph Fontanet, notre Jo.

Jamais, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la paix et l'équilibre du monde n'ont paru plus menacés qu'aujourd'hui, où chacun sent bien que d'immenses dangers frappent à la porte. Dans de telles circonstances, plus que jamais, la lucidité et la rigueur de Joseph Fontanet vont nous manquer, mais l'absurdité même de sa disparition, objet de scandale et d'écœurement, nous imposera plus encore, dans la difficulté des temps qui viennent, son obsédante présence.

(*) Ancien directeur du cabinet de Joseph Fontanet au ministère du commerce puis au ministère de la santé, directeur général de l'UTA.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 2 février, l'explosion qui a endommagé la maison de Joseph Fontanet, à l'époque ministre du travail, de l'emploi et de la population, et président du conseil général de la Savoie, à Brison-Saint-Innocent, près d'Aix-les-Bains, n'a pas eu lieu en 1974, mais dans la nuit du 25 au 26 novembre 1971 *(le Monde* du 27 novembre 1971).

A Lyon

Le cabinet d'études Dumoulin est mis en liquidation de biens

De notre correspondant

Lyon. — Le tribunal de commerce de Lyon a déclaré, vendredi 1er février, la Société anonyme Dumoulin « en état de liquidation de biens ». C'est le dernier épisode judiciaire d'une affaire née en juillet 1979. La Dumoulin S.A. avait été créée pour remplacer la société CEMCO, une société « relais », qui avait provisoirement exploité, avant la création d'une société anonyme, la S.A.R.L. Dumoulin, elle-même mis en règlement judiciaire le 13 juillet 1979 (« le Monde » du 14 août 1979). Les soixante-treize derniers salariés, essentiellement des ingénieurs en béton armé, des dessinateurs et dessinateurs-projeteurs, ont été licenciés.

En 1978, le chiffre d'affaires du cabinet Dumoulin était supérieur à 30 millions de francs. A la date fixée par le tribunal de commerce pour l'état de cessation de paiement (le 22 janvier) le passif était considérable : 19 millions de francs, en regard d'actifs dérisoires : 2 millions de francs.

La chute spectaculaire de M. Louis Dumoulin, incarcéré depuis le 19 décembre dernier à la prison Saint-Paul de Lyon et inculpé par le juge d'instruction, M. Jacques Fayen, pour « *faux, usage de faux et escroquerie* », est la conséquence d'une défection soudaine des appuis dont il bénéficiait. C'est le refus d'un crédit bancaire de 20 millions de francs qui a, semble-t-il, entraîné la chute d'un homme seul mais disposant, sans ostentation, de solides amitiés politiques. Candidat « majoritaire » malheureux aux élections municipales de 1977 à Beaurepaire (Isère), M. Dumoulin devait à ses qualités reconnues de prospecteur de marchés internationaux, sa nomination comme conseiller du commerce extérieur.

Après des « difficultés de trésorerie » qui avaient entraîné des retards dans la paie des cent cinquante employés du cabinet, la situation s'est brutalement détériorée il y a six mois. Les salariés, enfin organisés au sein d'un comité d'entreprise, apprenaient coup sur coup : la vente du cabinet Dumoulin à la société CEMCO ; le départ (la fuite, estiment certains) des principaux collaborateurs de M. Dumoulin ; l'arrestation de M. Dumoulin, suivie de celle de M. Joël Herzberg, dit Dumoutier, principal dirigeant de la CEMCO, celle-ci entraînant une cascade d'interpellations — quatorze en tout — la dernière en date étant celle d'un homme d'affaires toulonnais, M. Frédéric Dhainaud. La « fuite en avant » par le jeu des fausses traites a provoqué la chute des dirigeants successifs des sociétés qui portaient le nom de M. Dumoulin.

Un procès public inévitable

Après ces épisodes, on comprend que le tribunal de commerce n'ait pas voulu accorder sa confiance à M. Gérard Drouet, dernier P.-D.G. de la Dumoulin S.A. La confiance du tribunal dans le redressement de la société avait été trop largement entamée. En soulignant l'« *impossibilité* [pour M. Drouet] *de faire face à l'ensemble de son passif exigible* » et en rejetant toute possibilité d'apport *in extremis* de capitaux (« *les éléments fournis au tribunal ne lui permettent pas d'envisager ultérieurement l'obtention d'un concordat sérieux* »), le tribunal a mis un point final à l'existence d'un cabinet dont la prospérité a longtemps rayonné bien au-delà des limites de ses luxueux bureaux, installés 10, rue Boileau, dans le 6e arrondissement de Lyon.

L'inévitable procès public devrait démêler la trame complexe de manipulations financières illégales. Mais il n'est pas certain qu'à cette occasion soient connues les véritables raisons de la chute de M. Dumoulin. Le patron « fonceur », qui avait notamment décroché des contrats mirifiques en Algérie (dix mille logements sociaux entre 1975 et 1978, apportant à eux seuls une somme de 40 millions de francs) a trébuché pour des raisons qui restent obscures. Il n'est pas le seul : soixante-treize salariés privés d'emploi ne perçoivent plus de salaire depuis le 16 novembre dernier et ne bénéficient plus de protection sociale. Un des plus importants bureaux d'études de la région, et même de France, dans ce domaine du béton armé, disparaît.

Il reste un mince espoir à ces laissés pour compte de gestions hasardeuses. Celui qu'une société « sérieuse » se montre intéressée par le rachat des actifs : 1 500 mètres carrés de bureaux, un ordinateur, une tireuse de plans. Mais des employés hautement qualifiés, dans un domaine où la concurrence est vive, ne font pas partie des meubles.

CLAUDE RÉGENT.

Faits et jugements

Deux condamnations après la mort de trois ouvriers dans les sous-sols de la Samaritaine.

Le directeur de la société Huillet, M. Jacques Meyer, et M. Marcel Leguyader, ingénieur géologue au service de cette entreprise, reconnus coupables d'homicides involontaires et de blessures involontaires, après la mort de trois personnes dans les sous-sols du magasin parisien la Samaritaine, ont été condamnés chacun à six mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris.

Le 24 février 1976, trois hommes étaient chargés par la société Huillet de nettoyer un puits situé sous les magasins, et dont l'eau est utilisée pour le refroidissement d'une génératrice. L'acide chlorhydrique utilisé devait, au contact de sulfures de fer déposés sur les parois du puits, dégager de l'hydrogène sulfuré, dont les vapeurs avaient intoxiqué mortellement les trois ouvriers *(le Monde* du 26 février 1976).

● *Suicide d'un détenu à Béziers.* — Martin Caparoce, trente ans, récemment condamné à six mois d'emprisonnement pour vol et proxénétisme, a été découvert mort, lundi 4 février, par un surveillant dans sa cellule de la maison d'arrêt de Béziers (Hérault). Il s'était pendu à l'aide de ses vêtements. Martin Caparoce était dans un état dépressif et suivait un traitement. Il avait annoncé, dans une lettre à son épouse, son intention de mettre fin à ses jours. — *(Corresp.)*

HYPOTHÈSES D'ÉCOLES

Nous poursuivons aujourd'hui la publication de notre *série d'* « Hypothèses d'écoles » dont les premiers articles sont parus dans nos numéros des 4, 10, 18 et 23 janvier 1980.

L'honneur d'éclairer plus que la rage de convertir

par FRÉDÉRIQUE HÉBRARD

QUAND j'étais petite, le maître *savait. Il ne pouvait pas se* tromper, c'était entendu une fois *pour* toutes, d'ailleurs il avait le Livre du maître et la vérité tout entière et toute nue y était consignée.

Puis notre monde a éclaté, nous *offrant le privilège d'assister à la mort* en couleur, scope et stéréo d'une civilisation, la nôtre. Nos institutions *perdirent* de vue leurs objectifs essentiels pour exister *comme si* elles étaient elles-mêmes leurs propres objectifs. Alors nous *avons voulu réformer ces institutions* et l'école, source d'espoir, grenier de demain, a été particulièrement gâtée par les spécialistes du grand chambardement.

On se c r o i r a i t au concours Lépine ! Tout le monde s'y est mis : enseignants, *sociologues*, *parents* d'élèves, architectes, *ministres*. Chacun a construit son école, rose ou pistache, avec ou sans latin, obligatoire ou *facultative*, *sportive* ou technique, démocratique ou sélective.

Au lieu de penser à des murs et des horaires, ne serait-il pas plus profitable de penser à *celui* (ou à celle) qui est l'école et sans qui l'école ne peut exister ?

Le maître (ou la maîtresse puisque notre langue reste misogyne dans son ambiguïté).

C'est sur cet homme (ou cette femme, j'y tiens !) que l'avenir *doit* s'appuyer. Sur son humble bonne volonté et aussi sur son ambitieuse *volonté*.

Mais qui est-il, ce maître ? Et d'abord, de qui a-t-il été l'élève ? Est-il préparé à ce que nous attendons *de lui ?* Et nous-mêmes, sommes nous préparés à ce qui nous est donné de vivre et qui, bien souvent, *ressemble à survivre ?*

Alors il faut inventer, sortir des rails *rouillés*, abandonner les schémas d'hier et ranger le Livre du maître sur le plus lointain rayon de la bibliothèque afin de ne pas être tenté de le consulter.

Sans armure, sans gadgets

Sans armure, sans gadgets, le maître reste seul devant l'élève, et cette solitude *me plaît*.

Il ne devra plus passer *pour* celui qui sait tout. Bien au contraire. Je voudrais qu'il souligne l'absolue identité qui existe entre ses élèves et *lui : il est né un peu plus tôt, voilà* la différence. Lui aussi cherche, découvre, apprend. Il sait que l'espace qui semble le séparer de l'enfant s'amenuisera très vite et que bientôt ils travailleront côte à côte à déchiffrer l'énigme de notre des*tinée*.

S'il pouvait ne pas donner à ses élèves une vision trop « scolaire » de la vie ! S'il pouvait les mettre le plus tôt possible à leur propre compte, leur faire découvrir le choix et la responsabilité ! Alors les enfants *seraient préparés à rencontrer* l'adversité comme inhérente à notre condition, à l'évaluer, à tout faire pour la dominer, sachant que le mérite a ses infortunes et que la nature n'est pas toujours juste.

Car le fait de ne cacher ni les aspérités *ni les cruautés de la vie* n'enlève rien à l'émerveillement devant le spectacle de l'univers, à la joie d'apprendre et, encore une fois, d'inventer.

Oui, d'inventer.

Comme de rendre enfin justice au *corps* humain. Cette guenille, objet du mépris de l'Occident pendant des siècles, est tout de même le plus fidèle compagnon que nous aurons jusqu'à notre dernier soupir. Nous ne savons ni le soigner, ni l'écouter, ni l'observer, à peine savons-nous le *nourrir et nous* ne lui *témoignons* aucun respect.

Ah ! le respect, voilà un joli mot et je voudrais en parler, même si cela doit faire rire. Respect de soi-même, respect d'autrui. Cela s'apprend, le respect, cela se gagne et *s'attrape comme une bonne maladie.* Ombre de Charlemagne, empereur à la barbe fleurie, fondateur de notre école, envoyez sur nos bancs, s'il vous plaît, une épidémie de respect.

Donnez-*nous* l'honneur d'éclairer plus que la *rage* de convertir, apprenez nous à connaître l'infinie variété des opinions, des tempéraments, des esprits et ne laissez pas vos enfants oublier leur merveilleuse diversité pour devenir un troupeau d'allocataires et d'ayants-droit.

★ Frédérique Hébrard, fille de l'académicien et écrivain André Chamson, conduit une carrière de comédienne et de romancière. Plusieurs de ses livres ont été de grands succès, et l'on doit citer en particulier *Un mari c'est un mari* (Flammarion) et *la Demoiselle d'Avignon* (Julliard), qui, en feuilleton télévisé, connut le succès que l'on sait. Auteur résolument optimiste et qui s'adresse à un vaste *public*. Frédérique Hébrard peut aussi traiter des sujets graves et les parsemer de notations justes et délicates. Il en est ainsi de *La vie reprendra au printemps* (Flammarion, 1978), roman dans lequel elle raconte les derniers bonheurs d'un quadragénaire atteint d'un mal fatal.

Tout ne s'apprend pas dans les livres

par PAUL BOCUSE (*)

JE trouve personnellement une excellente initiative d'ouvrir un débat sur le système éducatif de notre pays. Malheureusement, je ne suis certes pas un spécialiste en la matière, n'ayant reçu qu'une instruction minimale, ne prisant guère la scolarité.

Comme *tous* les enfants de mon âge, je fus normalement inscrit jusqu'à l'âge de quatorze ans à l'école publique de *mon* village, mais passai le quart de mon temps en école buissonnière, cachant *mon cartable sous* les buissons environnants, consacrant alors ce temps libre à la pêche ou à la promenade dans les bois.

Mais l'époque, si l'on peut dire, était privilégiée, car le contrôle des présences en c l a s s e était beaucoup moins sévère qu'aujourd'hui.

Pour finir en beauté mon expérience scolaire, la débâcle commença au moment du passage de mon certificat d'études, ce qui me convint parfaitement. Bien sûr, la guerre *fut* pour *tous* un événement malheureux, mais *me* permit d'apprendre plus sur le quotidien que bien des années d'études.

Mes parents, comme bien d'autres à cette époque, avaient bien du mal à joindre les deux bouts et nous étions obligés de faire appel à toute notre imagination *pour survivre, ce qui développa* chez moi le sens pratique.

L'instruction, le savoir-vivre, les grands principes, dont j'étais en quelque sorte dépourvu, me permirent de franchir bon nombre de b a r r i è r e s sociales et autres avec la plus grande désinvolture ; ne m'embarrassant pas *de scrupules, je gagnai du temps.* Ce n'est qu'un peu plus tard que j'ai pris c o n s c i e n c e de mes manques.

Dès que la vie fut redevenue plus « civilisée », ma situation plus stable et plus en vue, je fus confronté à des personnes instruites, brillantes et éprouvai provisoirement quelque gêne, pas pour longtemps d'ailleurs, car je p u s constater rapidement q u e mon vulgaire sens pratique me *permettait en général* de tirer la meilleure part d'une situation.

Malgré tout, avec le recul, je pense qu'il est indispensable de posséder une bonne base : bien savoir compter, parler et écrire correctement le français, pratiquer *au minimum une langue* étrangère.

Je déplore la sélection par les diplômes ; par exemple, dans mon cas, qu'il s'agisse d'un employé pour la salle ou la cuisine, je ne considère nullement s'il est ou non pourvu de diplôme.

J'attache *plus* d'importance à sa présentation et j'observe attentivement pendant la période d'essai s'il a une compréhension rapide du travail demandé. Je pense que dans tous les métiers c'est la même chose, il n'y a que dans la pratique que l'on peut vraiment se faire une opinion.

Le sens de l'observation

De toute façon, je crois qu'il serait sûrement intéressant pour l'avenir de développer les métiers manuels qui sont, semble-t-il, un peu passés de mode. *Nous* manquons de bons artisans : boulanger, pâtissier, charcutier, électricien, charpentier, plombier, etc.

Si nous arrivons à former du personnel compétent dans ce domaine, il est vraisemblable que, *d e m a i n, toutes ces personnes* trouveront plus aisément un emploi qu'un ingénieur ou un médecin.

Pour le reste, tout est lié à l'individu. Parents et éducateurs devront peut-être s'efforcer d'inculquer aux enfants la volonté, le courage, le goût du travail bien fait, la ténacité dans l'effort. Surtout tenter de donner à *chacun la possibilité* de s'orienter vers un métier qui le passionne, les chances de réussite seront alors plus grandes.

En résumé, je pense que tout ne s'apprend pas dans les livres, que le sens de l'observation est un grand atout. Laisser aux enfants la possibilité de découvrir la vie à travers le quotidien. *Peut-être éviter* de leur donner des jeux et des jouets trop sophistiqués, les intéresser à leur propre vie, leur donner le sentiment qu'ils d o i v e n t la vivre comme une aventure, mais jamais se prendre au sérieux.

(*) Restaurateur dans la région lyonnaise. A reçu la distinction de meilleur ouvrier de France.

Prochains articles :

PASCAL LAINÉ ET RENÉ-VICTOR PILHES

A Montastruc, près de Toulouse

UNE ROUTE AU MILIEU DU COLLÈGE

De notre correspondant régional

T o u l o u s e. — Le collège de Montastruc-la-Conseillère, à 20 *kilomètres au nord-est de Toulouse*, est coupé en deux par la route départementale 33. Le terrain d'origine, où sont installés *les bâtiments* les plus anciens, étant trop exigu, il a fallu, pour faire face à l'afflux des élèves, construire des bâtiments préfabriqués de l'autre côté de la route, dont le trafic représente un réel danger pour les élèves à l'heure des récréations. Parents et professeurs *ont*, à plusieurs reprises, protesté et attiré l'attention sur les difficultés auxquelles ils se heurtent depuis trois ans.

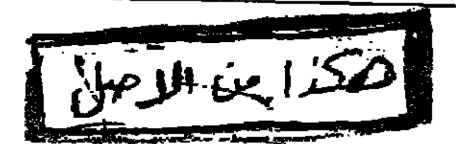
En 1978, le préfet de région avait déjà été alerté. De leur côté, le recteur d'académie et le président du conseil régional avaient reconnu le caractère anormal de cet établissement du second degré, où quatre cent trente-neuf élèves se partagent 400 mètres carrés de cour de récréation, soit 0,80 centimètre carré par élève.

Le 27 novembre dernier, les professeurs s'é t a i e n t mis en grève ; deux jours plus tard, les parents d'élèves avaient occupé *les locaux*, ce qui *avait* entraîné, le 30 novembre, la fermeture du collège. C'est alors que parents et professeurs, au nombre de deux cents, *avaient* organisé une manifestation à Toulouse, devant le siège du rectorat et la préfecture, où ils avaient déposé une motion rappelant qu'un terrain avait été acheté par la municipalité pour la construction d'un nouveau collège et que, seul, le manque de crédits avait empêché la programmation du projet. Le collège de Montastruc, qui c o m p t a i t deux cent vingt élèves en 1969, doit en recevoir près de cinq cents l'an prochain.

LÉO PALACIO.







RELIGION

Un nouveau livre sur une question controversée

Faut-il baptiser les petits enfants ?

Faut-il baptiser les petits enfants ? Hier, les parents demandaient le baptême pour leur enfant dès sa naissance, sans se poser de problèmes. L'Eglise d'ailleurs leur enjoignait de le faire. Depuis le dernier concile, ils s'interrogent et réfléchissent avant de décider. La pastorale du baptême elle-même a évolué pour admettre une pluralité de possibilités.

Devant l'ambiguïté des réponses données par les prêtres et le désarroi de certains parents, trois prêtres qui connaissent bien la question — Henri Denis, théologien responsable de la pastorale des sacrements à Lyon, Paul-Gilles Trebossen, du diocèse de Corbeil et ancien responsable de la pastorale du baptême au centre Jean-Bart à Paris, et Charles Paliard, directeur diocésain de l'enseignement religieux à Lyon, — viennent de publier un livre qui fait le point utilement sur cette question controversée. Les deux premiers des trois auteurs viennent de présenter leur ouvrage à Paris.

Si, depuis quelques années, le baptême des petits enfants ne va plus de soi, les réticences viennent d'une part de parents chrétiens qui refusent le « baptême-assurance », garantie de salut en cas de mort prématurée, d'autre part des autorités de l'Eglise soucieuses de transformer une pratique sociologique en acte réfléchi, qui engage ceux qui le posent à élever leur enfant dans la foi chrétienne.

Pendant les siècles de chrétienté, l'Eglise baptisait tout le monde — et même des populations entières, *selon une politique* d'expansion. Ayant accepté le pluralisme d'une société où elle est de plus en plus minoritaire, elle doit en tirer les conséquences. Etre chrétien est une option libre, proposée parmi d'autres : enrôler quelqu'un dans l'Eglise sans demander son avis, dès sa naissance, n'est-ce pas une violation de cette liberté ?

La réponse donnée par l'Eglise : ce sont les parents qui choisissent librement au nom de l'enfant dont ils ont la charge, et la communauté chrétienne se porte garante de ce choix. Le fait de décider à la place d'un autre répugne à certains, toutefois, et même un théologien aussi traditionaliste que Hans Urs von Balthasar a pu écrire : *« Que l'entrée dans le Royaume se fasse inconsciemment, c'est-à-dire sans que le sujet intéressé ne perçoive ni ne comprenne le geste du Christ, est un fait si surprenant et si insolite du point de vue de l'Ecriture, qu'il faut absolument le considérer comme une exception. La décision de baptiser les enfants (bien antérieure à Constantin) est peut-être la plus grosse de conséquences de toute l'histoire de l'Eglise, non seulement parce que l'image normale de la rencontre personnelle avec le Christ, qui se produit dans tout sacrement, et la décision d'aller à lui, s'y trouvent obscurcies, mais parce que toute l'existence chrétienne est désormais édifiée sur un fait non ratifié d'abord par le sujet, et par conséquent quasi naturel, dont la ratification postérieure à l'âge de raison contient toujours un résidu douteux, pas totalement satisfaisant, aucune décision ne pouvant faire que ce qui est arrivé ne soit pas arrivé. »*

Cette citation de von Balthasar, rapportée dans le livre *le Baptême des petits enfants*, montre bien l'enjeu de la question, et l'un des mérites de l'ouvrage est l'objectivité avec laquelle le dossier est présenté. Une première partie, *« l'Eglise et le baptême »*, retrace l'histoire du sacrement depuis ses origines jusqu'à la période post-conciliaire. Une déclaration publiée par les évêques français à la fin du concile, en 1965, marque un tournant dans la pratique. Si les évêques rappellent le *« grave devoir »* qui incombe aux parents chrétiens de faire baptiser leurs enfants, ils insistent sur le délai de réflexion et de préparation nécessaire en affirmant : *« L'Eglise ne peut baptiser les petits enfants que si elle est moralement sûre qu'ils recevront une éducation chrétienne. »* De fait, en France, le taux de baptêmes par rapport aux naissances a baissé de 91,71 % en 1958 à 82,75 % en 1968.

La voie moyenne

Dans une deuxième partie, *« Que faire aujourd'hui ? »*, les auteurs décrivent les différentes propositions pastorales qui sont faites à l'heure actuelle aux parents catholiques. Entre le maintien du baptême des enfants, en lui accordant plus de sérieux, et la généralisation, comme but souhaitable, du baptême donné à l'âge adulte, les auteurs ne cachent pas leur préférence pour une voie moyenne : une pluralité de possibilités. *« L'Eglise réviserait sa discipline actuelle en abandonnant la règle du pédobaptisme généralisé et obligatoire,* écrivent-ils. *Des parents chrétiens pourraient présenter au baptême leur nouveau-né, conscients de leur responsabilité (...). Les enfants non baptisés dans la petite enfance pourraient demander le baptême plus tard. De même, des adolescents, des jeunes, des adultes, sans que l'âge de la majorité soit une condition nécessaire d'accès au baptême. »*

Le débat organisé autour du livre — présenté comme un modeste « outil de travail », écrit dans et pour le contexte français — a permis de préciser certains points. Prié de résumer les principales différences qui doivent caractériser la nouvelle pastorale par rapport à l'ancienne, l'abbé Henri Denis a proposé les cinq critères suivants :

1) Le baptême d'enfants doit être préparé avec le même soin que celui des adultes ;

2) Toute demande de baptême, quel qu'en soit le motif avancé, doit être accueillie dans un esprit évangélique ;

3) La décision ultime, de baptiser ou non, dépendra du demandeur ;

4) Trois formules seront proposées aux parents qui demandent le baptême de leur enfant : le baptême ; un rite d'accueil ; des rendez-vous ultérieurs si le baptême est différé ;

5) La pastorale du baptême est l'affaire des laïcs autant que des prêtres.

ALAIN WOODROW.

★ *Le baptême des petits enfants : histoire, doctrine, pastorale,* de Henri Denis, Charles Paliard, Paul-Gilles Trebossen. Editions du Centurion, Paris 1980, 160 pages. Environ 32 F.

LA « CERTITUDE MORALE » DU JUGE EST NÉCESSAIRE POUR PRONONCER LA NULLITÉ D'UN MARIAGE

souligne Jean-Paul II

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. — Accompagnés de leur doyen, Mgr Heinrich Ewers, les membres du tribunal romain de la Rote ont été reçus par Jean-Paul II, le lundi 4 février, à l'occasion de la nouvelle année judiciaire. Les avocats, les promoteurs de justice et les défenseurs du *lien s'étaient joints comme* d'habitude aux auditeurs (les juges) pour entendre un discours consacré à leur principale activité : les nullités de mariages.

« Dans tous les procès ecclésiastiques, a dit le pape, *la vérité doit toujours être, du début à la fin de la sentence, fondement, mère et loi de la justice. (...) Il n'est permis à aucun juge de prononcer une sentence d'annulation de mariage, s'il n'a pas acquis d'abord la certitude morale de la nullité de ce mariage. La seule probabilité ne suffit pas. »* Pour établir cette « certitude morale » Jean-Paul II n'exclut pas le recours à des disciplines modernes comme la psychologie et la psychiatrie, même s'il met en garde contre leur mauvaise utilisation.

En cas de nullité, a dit le pape, *« les deux parties sont libres dans le sens qu'on reconnaît qu'elles n'ont jamais été liées ».* Mais si le lien est reconnu valide, les conjoints doivent en comprendre la signification. *« Le mariage, un et indissoluble comme réalité humaine, n'est pas quelque chose de mécanique et de statique. Sa bonne réussite dépend de la libre coopération des conjoints avec la grâce de Dieu, de leur réponse à son dessein d'amour. Si, à cause d'un manque de coopération à cette grâce divine l'union est privée de ses fruits, les époux peuvent et doivent retourner à la grâce de Dieu qui leur est assurée par le sacrement, régénérer leur engagement de vivre un amour qui n'est pas fait seulement d'affection et d'émotions mais, aussi et surtout, de don réciproque, libre, volontaire, total, irrévocable. »*

Dans son discours introductif, le doyen de la Rote avait souligné que le tribunal qu'il dirige ne se retranche pas derrière les rigueurs de la loi, mais a *« affronté toute la douloureuse et complexe problématique contemporaine du mariage ».* Selon des chiffres cités à Rome, la Rote a reçu 322 demandes en nullité. L'une des raisons la plus souvent invoquée est l'impuissance de l'époux. En 1979, le nombre de refus d'annulations (97) a été pratiquement égal à celui des réponses positives (107). Plus de 850 dossiers seraient actuellement en attente.

ROBERT SOLÉ.

Un « cahier des charges » pour les auteurs de catéchismes

La publication du texte de référence pour la catéchèse des enfants de huit à douze ans (1) par la Conférence épiscopale française est l'aboutissement d'un long cheminement. Dès l'assemblée plénière de 1976, les évêques français avaient affirmé leur volonté de réformer la catéchèse de l'enfance — et le présent texte fut mis en chantier l'année suivante.

« Nous voulons donner au catéchisme un second souffle... proposer aux nouvelles générations une expression de la foi adaptée à leur diversité et, en même temps, transmettre l'héritage fondamental d'une tradition chrétienne qui rassemble et unisse », *avait déclaré le cardinal Roger Etchegaray, président de la Conférence épiscopale française, lors de l'assemblée plénière de Lourdes, en octobre 1979.*

Discuté, amendé et approuvé à Lourdes, ce texte, qui a reçu l'agrément de la Congrégation romaine pour le clergé, est un document au service des auteurs de publications catéchétiques et des responsables de la pastorale.

« Il ne s'agit pas, *a déclaré le Père Gaston Pietri, directeur du Centre national de l'enseignement religieux et un des auteurs du texte,* d'un coup de frein, mais d'une incitation au dynamisme de la production catéchétique. » *Pratiquement, les équipes d'auteurs de publications destinées aux enfants soumettront leur projet à un « comité de vérification » de la commission épiscopale de l'enseignement religieux qui accordera ou refusera son visa, ou encore fera des suggestions. Il appartiendra ensuite, une fois le visa obtenu, aux auteurs de s'entendre avec les éditeurs.*

Ce texte sera suivi d'un deuxième document : un « recueil de documents privilégiés », c'est-à-dire de textes de l'Evangile, des principales prières chrétiennes, de notes concernant les grandes fêtes chrétiennes et des faits majeurs de l'histoire sainte. — A. W.

(1) *La catéchèse des enfants : texte de référence au service des auteurs de publications catéchétiques et des responsables de la pastorale.* Editions du Centurion, Paris 1980, 84 pages. Environ 18 F.

SPORTS

RUGBY

AVANT ÉCOSSE-FRANCE

Revirement des sélectionneurs

Vingt-quatre heures après avoir annoncé, dimanche 3 février, la composition de l'équipe de France de rugby appelée à rencontrer son homologue écossaise le 16 février prochain à Edimbourg, le comité de sélection de la Fédération française a fait marche arrière. Un communiqué publié par la F.F.R., lundi 4 février, est venu annoncer cette volte-face. « Désireuse de tenir compte de toutes les informations complémentaires qu'elle peut obtenir, notamment des matches de championnat de France de dimanche prochain, la commission de sélection de la F.F.R. se réserve le droit de modifier la liste des sélectionnables pour Ecosse-France. »

Sans doute le tollé provoqué par les choix singuliers opérés par les sélectionneurs au lendemain de France-Angleterre (« le Monde » du 5 février) n'est-il pas étranger à ce revirement.

Sans doute aussi, le désaveu public et sans précédent du président de la Fédération, M. Albert Ferrasse, dénonçant une « décision aussi rapide et aussi surprenante », a-t-il contribué à ce recul en désordre.

Le comité de sélection, a ainsi admis qu'il pouvait se tromper.

La fin douloureuse du « rugby-godasse »

C'était le bon temps que ces temps pompidoliens du rugby. La France voyait grand, façon La Villette, la Défense ou le Concorde. Le rugby voyait gros, modèle Béziers ou grand chelem. Efficacité, expansion, résultats, saines finances, amis sûrs. Le tout-politique courait au Parc des Princes. Les énarques auraient fait des bassesses pour une place dans la tribune présidentielle. La marque aux trois bandes s'offrit le label XV de France, pleines pages.

Le trésorier de la F.F.R. pouvait *faire des placements de papa*. Sans craindre une mêlée ouverte sur l'or ou l'inflation dévoreuse des bas de laine tricolores. La Cité d'Antin, ce vieil hôtel particulier qui, dit-on, fut lupanar avant que d'être siège de la Fédération, venait dans l'imaginaire méridional immédiatement derrière les caves du Vatican. C'est dire.

Certes, il y eut bien des problèmes nationaux, Gachassin ou non, Maso ou pas, des querelles de zinc furieuses et réjouissantes. Broutilles. Le rugby plaisait.

Hélas ! il plaisait trop. Et, comme victime d'une crise de donjuanisme, il lui fallut se le prouver. C'est-à-dire vaincre. A tout prix, par tous les moyens. La « gagne », voilà le maître mot à partir de l'année 1975. Un rugby français qui se disait modestement génial, inspiré, amoureux du printemps et des passes volages, brusquement saisi par le démon de l'efficacité. Harpagon à la mêlée. Faire du résultat comme d'autres font des sous.

Pas le pied

Des résultats, il y en eut. Béziers, bien belle équipe, au demeurant, mit l'embargo sur le championnat de France : sept titres nationaux depuis 1971. *Un record et, en prime,* une belle tempête sous les bérets, la bataille d'Hernani sauce Languedoc entre esthètes et réalistes.

En 1977, l'équipe de France — *« des vaillants ceux-là »* — emmenée par Napoléon Fourroux — *« un vaillantissime celui-ci »* — s'offrait le grand chelem dans le tournoi. Indiscutablement envers et contre tout et tous. Y compris contre la presse. On l'eût souhaité confite, fondante au palais, suffisamment tricolorisante pour faire un triomphe à ce triomphe tout simplement triomphal. Elle fut critique.

Sauf à revenir à l'époque sans nuages du stalinisme fédéral et à *interdire de vestiaire, pour l'exemple,* quelques journalistes, il fallut donc bien se mettre à réfléchir. Et en convenir. C'est vrai qu'il se passait de drôles de choses en royaume d'Ovalie. On gagnait sur le terrain. On perdait dans la tribune. Brutalités en hausse, spectateurs en baisse. Les joueurs n'étant *« pas là pour se faire plaisir »*, péché capital du rugby efficace, il n'y avait guère de raisons que leurs fidèles viennent pour n'y point trouver le leur. Sur le vieux stade des Ponts-Jumeaux, promis à la disparition, les supporters toulousains ont accroché cette année une vaste banderole. *« Le rugby sans la godasse, c'est le pied. » Jeu de mots un peu téléphoné*, mais combien révélateur et parfaitement réversible.

Ce *« n'était pas le pied »* que ces années de « rugby-godasse ». Au point que les chers amis Britanniques trouvant la manière saumâtre et les succès français pesants, ne furent pas loin de demander des têtes fraîchement couronnées. Celles de quelques gros cubes, gros bras français, Palmié, Cholley. Et en obtinrent une, celle de Palmié.

Vrai aussi qu'il survenait des choses moins drôles encore en ce monde absurde du ballon rond. Verts de Saint-Etienne, bleus de Bastia, Coupe du monde d'Argentine, reverts... Les enfants trahissent vite.

Sombre restait l'avenir. Aussi sombre que ces deux finales 1979, championnat et challenge du Manoir, ces caricaturales victoires à tout prix de Narbonne obscurcies par la violence et l'imbécillité. Que faire alors ? Résister, donc changer.

A oser dans le genre résistance, message codé et neuvième symphonie, on serait tenté de résumer cela en une phrase absconse : *« Les gros pardessus ont retourné leur veste. »* Autrement dit, les pontes de la Fédération ont changé de politique. Du moins pour *« la vitrine »*, l'équipe nationale. Bon gré, mal gré ?

Difficile à dire. C'est que ces hommes qu'un jour Jean Dauger, un de leurs futurs pairs, baptisa dans un coup de génie les gros pardessus, ne sont pas du type frénétique. On les voit mal saisis par la réforme comme d'autres par la débauche.

Grands mangeurs, solides buveurs, fines et grandes gueules, soit. Qui n'a entraperçu les pontes du rugby, larges comme armoires basques, ronds comme barriques bordelaises dans leur blazer bleu sur lequel un *coq en écusson s'efforce de ne pas* faire timbre-poste, ne sait rien de ce sport. La belle procession gourmande, la fine équipe de capucins replets ! Ils ne connaissent peut-être pas tous les terrains du rugby français. Toutes les tables, si.

Là que commence en tout cas un certain art de vivre, que se perpétue un conservatisme de bon aloi. Car ce sont surtout de grands conservateurs. Comme l'on dit, en langage « radsoc », ils savent parfaitement où se trouvent leur main droite et leur main gauche. Mais conservateurs plutôt dans leur tête. La vie est si belle, si simple quand le rugby, sport roi, triomphe, quand les dirigeants dirigent, les joueurs jouent et que la discipline, vertu majeure avec la solidarité, règne. Des vestales à grâces de mammouth. Ils n'aiment point le rugby, ils l'adorent. Ils le conservent, ils l'idolâtrent. Et à le vouloir dominateur, le castrent parfois. Logique des gros pardessus comme il était dans la logique du rugby de ne pouvoir se confier qu'à eux.

Car c'est cela le plus surprenant. Beaucoup, trop, critiqués et en même temps irremplaçables, ces hauts dirigeants — trente-huit au comité directeur, treize au comité de sélection — sont la parfaite émanation du *rugby français. Des notables nourris* dans le sérail. Suffisamment « ficelle » pour accéder au pouvoir. Suffisamment dévoués pour l'assumer bénévolement. Suffisamment mordus pour ne plus vouloir le quitter. En grande majorité, d'anciens avants.

Un directoire en chêne massif

C'est un fait du rugby d'ailleurs. Que ce soit à la Fédération ou dans les clubs, les anciens avants, les « bourriques » font la loi. Et ce fait, beau comme une image d'Epinal, *« pousser au rugby après avoir poussé en mêlée »*, n'est pas lui non plus sans importance. Cela vous donne vite un directoire en chêne massif dont le principe premier est que, en rugby, il n'est pas davantage question de papillonner sur un terrain ou dans sa tête que de batifoler à table. Comme si le sérieux ne pouvait commencer qu'au quintal.

De toute évidence, ils furent un certain nombre dans l'équipe fédérale, en place depuis onze ans aujourd'hui, à ainsi pratiquer le culte de la dépersonnalité. Et à mal admettre que les joueurs puissent revendiquer le droit à la parole, c'est-à-dire à jouer leur jeu. Un *certain nombre* aussi à *considérer* qu'un extrême dévouement pouvait tenir lieu d'omniscience et d'infaillibilité.

Ne citons pas de noms. Ou plutôt si, citons-en un, celui d'Albert Ferrasse. Pour ajouter aussitôt qu'il ne fut pas du lot. Sauf par nécessité, dette de reconnaissance ou simple solidarité. Le personnage est trop malin pour s'enferrer dans de telles exclusives. Certes, il y a du boer chez cet homme-là, une espèce de solidité minérale et une confiance inébranlable dans les valeurs du passé. Mais derrière l'anathème, le coup de gueule et le goût un peu trop prononcé du pouvoir personnel, l'homme se révèle bonhomme, ouvert au débat, au dialogue. Capable de l'admettre non sans colère. Quand il a cru que le rugby français avait, plus que tout, besoin de résultats, il a appuyé à fond son vieux complice agenais, l'ancien avant, Guy Basquet, peu aventureux, président du comité de sélection. Quand il ne l'a plus cru — affirmant en début de saison — *« vaincre ou mourir, c'est trop. »* — il s'est retourné vers la fraction longtemps minoritaire du bureau fédéral et aujourd'hui probablement majoritaire. Et il s'est appuyé sur un ancien arrière, le Corrézien Elie Peybeyre, longtemps en disgrâce.

Ce n'est tout de même pas par hasard si à la veille du Tournoi cette saison, un haut dirigeant du rugby, vous murmurait, *off : « Ce serait tellement bien dans le Tournoi, un vrai grand chelem, un grand chelem avec en plus la manière. »*

Tout ceci pour expliquer le précaire risorgimento, le fragile resurgissement côté ouvert du rugby français. Depuis le début de la saison, pouvoir a été donné aux joueurs de tenter leur chance cette fois. Plus précisément à l'un d'eux, Jean-Pierre Rives.

Gentleman Rives

L'homme n'était pas providentiel. Mais il tombait providentiellement lui et une certaine idée du rugby. En d'autres temps et pour tout préalable, les mèches blondes d'un Rives seraient tombées sous le ciseau fédéral. Aujourd'hui, pour se refaire une image de marque, voire une virginité auprès des amis britanniques, le rugby français plaçait en pointe le plus britannique de ses joueurs, gentleman Rives. Simple calcul ? Pas sûr !

C'est que Rives double-face, *joueur de devoir, joueur de brio,* rassure ou plutôt rassurait. La victoire retentissante et inédite de l'équipe de France, le 14 juillet 1979, en Nouvelle-Zélande, renforça la position des partisans de l'ouverture, les deux défaites du quinze de France, contre le Pays de Galles et l'Angleterre, en ce début d'année, l'affaiblit. De là probablement cette précipitation, cette fièvre du changement. Ce sont les partisans de l'ouverture, Elie Pebeyre en tête, qui ont poussé aux modifications précipitées et incompréhensibles hors ce contexte du quinze de France, dimanche matin 3 février, avant de faire marche arrière le lendemain. Sans doute espéraient-ils ainsi prendre de vitesse la réaction et préserver *l'essentiel* à leurs yeux, l'esprit d'un jeu offensif.

Erreur manifeste. L'équipe de France n'a pas en ce début d'année les moyens des ambitions que, pour une fois, on lui laisse le soin de gérer. Défaites physiques plus encore que techniques, les revers du XV de France sont venus confirmer des carences criardes dans le pack français. Et confirmer aussi un principe de base. Il n'est point de bon rugby possible, ouvert ou fermé, sans bons avants. De façon plus lapidaire, Amédée Domenech, l'ancien pilier *international avait tout dit : « Prenez des ânes, peignez leur des raies noires sur le dos. Vous n'en ferez pas des zèbres. »* Voilà le problème. Non pas que les avants français retenus méritent pareils qualificatifs. S'ils sont mauvais, c'est tout simplement parce que, hors d'état physiquement d'honorer leur sélection, les sélectionneurs peuvent faire des erreurs, individuelles, se tromper sur tel ou tel. Ils ont raison pour l'essentiel quand ils affirment n'avoir pas tellement le choix pour les avants. Le championnat de France est tellement déséquilibré aujourd'hui que l'ensemble des meilleurs équipes, et donc des meilleurs joueurs, *« programment » physiquement leur* saison pour être en bonne forme au bon moment, lors des phases finales de l'épreuve au printemps. Dans la phase préliminaire, d'octobre à mars, qui correspond malheureusement au Tournoi des cinq nations, les meilleurs rugbymen français en sont encore à l'entraînement, à la répétition générale.

Ceci n'explique, bien sûr, pas tout. Qu'en matière de grands avants, le rugby français connaisse un creux, sans doute. Cela arrive aux meilleures équipes. Que puisse entrer dans les critères de sélection des notions qui échappent au seul terrain, c'est incontestable. Surtout en cette année 1980, année électorale à la Fédération.

Au demeurant, il faudra se faire une raison, attendre les réformes du championnat et du mode de sélection, et pourquoi pas prendre le risque d'une saison internationale manquée. *« L'essentiel,* a dit lundi M. Ferrasse, *est de ne pas détruire l'esprit et de préserver le style de jeu qui avait été mis au point. »* C'est là un langage nouveau et la confirmation du pouvoir enfin accordé aux joueurs.

PIERRE GEORGES.

RADIO-TÉLÉVISION

Coluche : une erreur de marketing ?

La « tranche du rire », de 12 heures à 13 heures, sur Radio Monte-Carlo, n'aura donc été assurée par Coluche que l'espace de deux semaines. La décision de « remercier » l'artiste, prise le vendredi 1er février, a été annoncée le lundi 4 février en même temps que son remplacement par Henri Salvador (le Monde *du 5 février*).

« On s'est trompé. Je me suis trompé », *explique Michel Bassi, directeur général de la station*. Il y a une sorte d'inadéquation entre les formes d'expression de Coluche et le ton de notre radio. » *Il précise tout de suite qu'aucune pression n'a été exercée de nulle part.*

Alors ? Les plaisanteries fines et épaisses, les sarcasmes, les mots drôles et les gros mots, l'esprit pailleur du comique à la salopette ont-ils déplu aux auditeurs jusqu'à susciter un abondant courrier de protestation, et s'agit-il d'une simple « erreur de marketing », comme on dit dans les stations périphériques ?

A R.M.-C. personne ne répond précisément, puisque de toute manière, « les choses se sont passées dans un excellent climat » : « La promotion de la tournée de Coluche continue d'être assurée gratuitement sur notre antenne, *ajoute Michel Bassi.* Et nous passerons toujours des sketches de lui, y compris celui sur la publicité, qui fait partie de son disque *les Interdits.* »

De son côté, l'« interdit » d'antenne prend l'événement... à la rigolade : « Ils ont raison de me virer, s'ils pensent avoir eu tort de m'engager, *dit-il avec la gouaille qu'il aurait sur scène.* Ils m'avaient engagé pour trois mois et se rendent compte après dix jours que pour l'image de marque j'suis pas terrible. » *Il force son accent préféré :* « J'ai dit ce que je voulais. Et puis si j'ai filé un coup de main au *Canard enchaîné*, tant mieux. Il faut bien des gens pour rappeler qu'on ne parle plus beaucoup de l'affaire Bokassa. Seulement tout ça on ne pourra le dire qu'après les élections. Avant 1981, ils ne m'inviteront plus. »

« Ils » ? Ceux de la radio en général, selon Coluche : « Ils ont un beau jouet mais ne veulent pas qu'on leur abîme. Moi je trouve qu'un jouet c'est plus marrant quand on le partage. Enfin... »

Enfin, ça l'arrange presque, Coluche : il s'est « bien amusé ». *R.M.-C. lui assure 150 millions de centimes en publicité. Son album 30 cm se vend très bien. Il a son gala tous les soirs et ne court pas après les cachets. S'il avait accepté de refaire de la radio, c'est que ses producteurs avaient insisté.*

En définitive, il est content de se considérer parmi « les rares un peu subversifs ». « Ils » *ont été* « très gentils ». *Ils lui ont payé ses dix émissions. Son assistant, lui, sera dédommagé pour la durée du contrat. Un contrat passé oralement, mais parole oblige.*

LE PALMARÈS DES CÉSARS

Les Césars attribués le 2 février sont : Film français : « Tess », de Roman Polanski ; film étranger : « Manhattan », de Woody Allen ; réalisateur : Roman Polanski pour « Tess » ; acteur : Claude Brasseur pour « la Guerre des Polices » ; actrice : Miou-Miou pour « la Dérobade » ; second rôle masculin : Jean Bouise pour « Coup de tête » ; second rôle féminin : Nicole Garcia pour « le Cavaleur » ; scénario, dialogue et adaptation : Bertrand Blier pour « Buffet froid » ; Photo : Ghislain Cloquet pour « Tess » ; musique : Georges Delerue pour « l'Amour en fuite » ; décor : Alexandre Trauner pour « Don Giovanni » ; son : Pierre Gamet pour « Clair de femme » ; Montage : Reginald Beck pour « Don Giovanni » ; court métrage, documentaire : « Petit Pierre », d'Emmanuel Clot ; court métrage fiction : « Colloque de chiens », de Raoul Ruiz ; Court métrage animation : « Demain la petite sera en retard à l'école », de Michel Boschet. Césars d'honneur : Louis de Funès pour « l'Avare », et Kirk Douglas.

La chanson « les Feuilles mortes », de Jacques Prévert et Joseph Kosma, du film « les Portes de la nuit », de Marcel Carné, a été proclamée meilleure chanson de films. Neuf autres ont été primées : « Je chante », de Charles Trénet ; « les Parapluies de Cherbourg », de Michel Legrand et R. Clair ; « Un homme, une femme », de Francis Lai ; « Sous les toits de Paris », de Moretti, Nozelle et R. Clair ; « Chanson de Lara », de Maurice Jarre ; « la Complainte de la Butte », de G. Van Parys et J. Renoir ; « Un jour tu verras », de G. Van Parys et Mouloudji ; « Parlez-moi d'amour », de Lenoir ; « les Enfants qui s'aiment », de Prévert et Kosma.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 6 FEVRIER

— *M. Pierre Mauroy*, député socialiste, maire de Lille, est l'invité du journal « Antenne 2 midi », à 12 h. 45.

— *M. Couve de Murville*, ancien premier ministre, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 10.

Mardi 5 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Charité mal ordonnée.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Nos enfants : pourquoi sont-ils si lents ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés.
Patrick Sébastien à l'Olympia.
21 h 35 Conflits : Stratégies de l'espace.
Emission de Paul-Marie de la Gorce.
Points de vue historiques et prospectifs sur les réalisations spatiales et leurs conséquences.
22 h 20 Les mystères du monde végétal : Mutants et chimères.
Emission de R. Clarke et N. Skrotzsky.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Top club.

20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Les temps héroïques de la télévision.
Il y a trente ans, les techniciens cédaient la télévision aux « créatifs »... Un montage de Gilbert Larriaga, constitué de documents puisés à l'INA et commenté par Léon Zitrone, fait revivre les grandes heures des programmes commençants.
22 h Débat.
En direct de Monte-Carlo.
Avec Pierre Sabbagh, Pierre Desgraupes, Claude Barma, Léon Zitrone, Jean Nohain, Catherine Langeais, Jacqueline Joubert, Pierre Tchernia, Roger Couderc, B. Spade ; deux téléspectateurs, Mme M. Bodet, M. J. Derville ; M. Cratipus, ingénieur, et M. J. d'Arcy, ancien directeur de l'O.R.T.F.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Peinture et sculpture, avec M. Laclotte et M. Brandebourg.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Bouvines.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Marqué au fer ».
Film américain de R. Mate (1950), avec A. Ladd, M. Freeman, C. Bickford, R. Keith, J. Calleia, P. Hanson. (Rediffusion.)
Mélo-western, pour les admirateurs inconditionnels d'Alan Ladd (mort en 1964). C'est habilement mené, mais l'acteur ne tient pas ici un de ses meilleurs rôles.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, Science et défense : Les satellites militaires.
20 h., Dialogues avec... A. Daniélou et S. Fulchignoni : l'Europe, enfant prodigue de l'Asie.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Denis Dufour.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-huit : jazz time ; 18 h. 30, Récital de piano André Gorog, en direct de Radio-France : « Huitième Sonate opus 13, Pathétique » (Beethoven) ; 20 h. Actualités lyriques (françaises et internationales) : « Roméo et Juliette », à Monte-Carlo, avec A. Vanzo et I. Cotrubas.
20 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Quatuor en sol mineur opus 25 » (Brahms), « Trio à cordes en la majeur opus 58 » (Roussel), « Quatuor n° 1 en ut mineur opus 15 » (Fauré), par le Nouveau Trio Pasquier, avec Michel Béroff, piano.
22 h. 45, Ouvert la nuit : domaines de la musique française : transcriptions d'opéras pour clavecin ; 23 h 15 Un siècle de vie musicale à Paris (après la guerre de 1914) : « Œuvres pour piano et « Relâche » (Satie), « Quintette » (Le Flem), « le Bœuf sur le toit » (Milhaud), « Noces » (Stravinski) ; 1 h., Douces musiques : œuvres d'Ibert, Honegger, Sauguet, Jolivet, Chaynes.

Mercredi 6 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Le tableau bleu : « Les caprices » ; 14 h. 10, La bataille des planètes : « Raid sur le Pacifique » ; 14 h. 30, Interdit aux plus de dix ans ; 14 h. 55, La pierre blanche (sixième épisode) ; 15 h. 25, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 30, L'odyssée de l'espace : « Le numéro quatre » ; 16 h. 15, La parole des dessins animés ; 16 h. 55, Le vol du pélican : « Le cheval miracle » ; 17 h., Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le voleur de sous-marin.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Tous les surgelés ont un passé.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Vincendon ».
Réalisation F. Apprederis, avec J. Dufilho, J. Rispal, J. Clève, A. Apprederis.
Dufilho tire de ce rôle de luthier, des accords, des sons, des plages de silence d'une rare intensité, d'une sourde stridence.
22 h La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Histoire des techniques, les mécaniciens grecs, de B. Gille ; *le Corps dans la société traditionnelle*, de F. Loux ; *le Livre de l'outil*, d'A. Velter ; *Métiers d'hier et d'aujourd'hui*, de B. Clavel.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le temps d'aimer.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Film d'animation : Les sentinelles de l'air.
Au fond de l'océan.
16 h Récré A 2.
Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Zeltron ; L'école ; Albator ; Patinage artistique ; Anagramme ; Wattoo-wattoo ; Les Bubbles.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 Mi-fugue, mi-raison.
Et si on jouait au cinéma ?
Une promenade dans les coulisses de l'image, au musée de la Cinémathèque et chez un fournisseur de décors et d'accessoires ; ce qu'il y a derrière la caméra.
22 h 35 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Les bêtes aussi ; émission de Pierre Desgraupes.
Les maladies des animaux, et la façon de les soigner.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le métallier-serrurier.
18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka.
18 h 55 Tribune libre.
L'orgue, avec Christian Kiefer.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Un chevalier du roi.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « le Guêpier ».
Film français de R. Pigaut (1975), avec C. Brasseur, M. Keller, G. Ferzetti, J. Steiner, V. Sanipoli, P. Guiot, H. Manesse.
Un joueur, obligé de travailler pour des gens très louches, et une chanteuse de cabaret malchanceuse, sont amenés à fuir, de Dijon vers le Midi de la France, avec une fortune volée dans le train de nuit Lausanne-Paris. Comédie farfelue, parodie de film noir menée à vive allure et savoureusement interprétée.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : La poésie.
11 h. 2, Les musiciens français : Jean Rivier.
12 h. 5, Agora : La Bretagne au-delà d'une mode culturelle, avec A. Mussat.
12 h. 45, Panorama : Emission spéciale sur la province.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Eaux (les canotiers).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Dernier Viking », de P. Grainville.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Les clubs intergénérations.
15 h. 2, *Point d'interrogation* : Grandes civilisations (les grands empires centraux du premier millénaire).
16 h., Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 10, Les travaux et les jours...
16 h. 50, Actualité : Le futur Institut arabe à Paris.
17 h. 32, Les musiciens français.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : Gertrude Stein et la musique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peine perdue.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires ; 14 h. 30, Kaléidoscopes (proposition du Conservatoire de Romainville) : « Kontakte » (Stockhausen), « Appels » (Levinas), « Logical song » (Supertramp), « Partita BWV 826 » (Bach), « Invention » ; Trio Play Bach ; 15 h. 30 (et à 16 h. 15), Jeu des énigmes ; 15 h. 35, Conte musical ; 16 h., Les grotesques de la musique ; 16 h 45, Haute infidélité : l'espace, « Gruppen » (Stockhausen), « Mouvements newtoniens » (Risset), Chick Corea ; 17 h. 15... En contrepoint.
18 h. 2, Six-huit : jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 20 h., Le royaume de la musique : lauréats du Concours d'excellence du royaume de la musique.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Prélude et Mort d'Isolde » (Wagner), « Symphonie n° 7 en mi majeur opus 109 » (Bruckner), par l'Orchestre national de France, dir. Eugen Jochum.
23 h., Ouvert la nuit : la voix, le Lied Schubertien (l'intégrale), « Schiller-Goethe », avec D. Fischer-Dieskau, E. Ameling, P. Schreier, E. Grümmer, H. Prey, Ch. Ludwig et K. Widmer ; 0 h. 5, Victoria de Los Angeles, Diva française : œuvres de Gounod, Granados, Bizet, Massenet et Offenbach ; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pernet.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte sur saisie immobilière au Palais de Just. d'Evry (91), r. des Mazières, le mardi 26 février 1980, à 14 heures

d'UN TERRAIN

Lieu-dit : « Le Plat du Rocher » chemin rural numéro 35 dit Chemin de la Garenne, à

LA VILLE-DU-BOIS (91)

MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
pr rens. s'adr. à Mes Akoun et Truxillo, avocats associés, 51, rue Champlouis à Corbeil-Essonnes, tél. : 496-14-13. Au Tribunal de Grande Instance d'Evry pour consulter le cahier des charges.

Etude de Me LUTRAT, not., Issoudun (Indre) - ADJ. samedi 23 février 1980, à 16 h., en la mairie d'ISSOUDUN

DOMAINE DE DORNES
Cne de SAINT-VALENTIN (Indre)
138 HA

VENTE s/saisie immob. Pal. Just. à Bobigny, mardi 12 févr. 1980, 13 h. 30. EN UN LOT

UN PAVILLON D'HABITATION à BLANC-MESNIL (93)

15, avenue Garros

MISE A PRIX : 71.000 FRANCS

S'ad. à Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avoc. assoc. à Paris, 14, rue d'Anjou, tél. 265-93-75 ; ts avoc. pr Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; s. lx pr visit.

Vente sur saisie au Palais de Justice de Pontoise, place Nicolas-Flamel, le jeudi 28 février 1980, à 14 heures

PAVILLON Type 4 B. Droit à jouissance exclusive d'un TERRAIN de 139 m2

DOMONT (95) Lieu-dit DOMONT-VILLAGE 59, rue de la République

MISE A PRIX : 70.000 FRANCS

Consign. pr enchér. 25.000 F (ch.-visé)
S'ad. Me PORTE, avocat Pontoise, 33, r. P.-Butin, t. 032-00-43. Pr vis. SCP Rogez et Saint-Huiss, à Montmorency, tél. 989-88-39.

VENTE au Palais de Justice, NANTERRE - Mercredi 20 février 1980, 14 h.

APPART., PUTEAUX (92) « Résidence de la Défense », 39, avenue Président-Wilson, et 30, rue Pouey (QUART. BOELDIEU, bât. 32), 4 pièces princ. CAVE, GARAGE

MISE A PRIX : 150.000 F - S'ad. Me BOISSEL, avocat, Paris (1er)
14, rue Sainte-Anne - Téléphone : 261-01-09.

Vente sur licitation au Palais de Justice à Paris, le 25 février 1980, à 14 h
EN TROIS LOTS

I. — Corps de Bâtiment à PARIS, 7, rue des Epinettes

(17e arrondissement), comprenant au rez-de-chaussée 4 pièces à usage de hangars et de bureaux et au premier étage 3 pièces, cuisine, entrée et salle de bains
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

II. — A BOURG-LA-REINE (92), 6, allée Thaddy

Une propriété comprenant un pavillon d'habitation de quatre pièces, cuisine, salle de bains, atelier - Garage et terrain
Le tout d'une contenance de 3 ares 68 centiares
MISE A PRIX : 100 000 FRANCS

III. — A BOURG-LA-REINE (92), 5, rue Pierre-Loti

Un terrain d'une contenance de 6 ares 69 centiares
MISE A PRIX : 125.000 FRANCS

LES TROIS LOTS LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION

S'adresser à Me TALON, avocat à Paris (1er), 20, quai de la Mégisserie, tél. 236-59-25 ; Me Etienne LEMOINE, avocat à Paris, 5 bis, rue Solférino ; Me René-Henri HARAN, avocat à Colombes (92), 14, avenue A.-France ; Office notarial THOUVENOT et LACOURTE, à Fontenay-sous-Bois (94), 22, rue du Commandant-Jean-Duhail ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; Prêt possible du Crédit Foncier de France et de la Grindlay's Bank S.A.

VILLE DE PARIS - *ADJUDICATION* en la Chambre des Notaires de Paris, le MARDI 26 FEVRIER 1980, à 14 h. 30 - EN SIX LOTS

2 APPARTEMENTS DE 2 P. PRINC.
(Dont UN en DUPLEX)
2 PIÈCES COMMUNICANTES et 2 PIÈCES INDÉPEND.
à PARIS (6e)
5 ET 7, RUE DES BEAUX-ARTS
et 8-10-12, RUE VISCONTI

MISES A PRIX : APPARTEMENTS 320 000 F et 140 000 F - 2 PIECES 135.000 F - 2 PIECES INDEPENDANTES 50.000 et 120.000 F.

1 PIÈCE - 16, RUE VISCONTI, PARIS (16e)
MISE A PRIX : 100.000 F

Consignation pour enchérir 20 % de la mise à prix par chèque certifié S'ad. Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIEVRE, notaires à PARIS (1er), 14, rue des Pyramides, tél. 260-31-12 ; POUR VISITER : sur place les samedis 9, 16, 23 février de 10 h. à 12 h., et les mercredis 6, 13 et 20 février de 14 h. à 16 h.

Vente Palais Justice Pontoise, pl. Nicolas-Flamel, jeudi 21 févr. 1980, 14 h

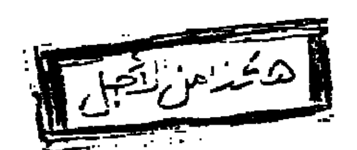
PROPRIÉTÉ 4 ha 74 a 46 ca dite LA MONAGITE - Garage Dépendances - Jardin d'agrém.
NESLES-LA-VALLÉE (Val-d'Oise) - Hameau de VERVILLE lieudit « VAUMAIN »
M. à P. : 400.000 F Consignation pour enchérir (chèque visé ou de banque, 100 000 F). S'adr. pour renseignem.
Me PORTE, avocat à PONTOISE, 33, rue P.-Butin, tél. 032-00-43 ; Me FINKELSTEIN, avocat à PONTOISE, 11, rue Taillepied, tél. 032-20-09 ; pour vis. Me GENEVIEVE, huissier à Pontoise, tél. 032-00-23.

Vente au Palais de Justice à Evry (91), le mardi 26 février 1980, à 14 h

MAISON D'HABIT. ET DE COMMERCE à VIGNEUX-s/SEINE (91)
Comprenant BOUTIQUE et LOGEMENT - 30, rue H.-Duvernois
M. à P. 100.100 F. S'ad. SCP Ellul Grimal, avocats, 077-96-10
Me ROMEU (tél. 938-22-46) ; et sur place pour visiter.

VENTE Chambre des Notaires, mardi 26 février 1980, à 14 h. 30

IMMEUBLE à PARIS 9e 54, R. DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN (angle 69, rue de Provence)
230 m2 au SOL élevé s/caves d'un rez-de-chaussée et de 6 étages entièrement loué
MISE A PRIX : 4.900.000 FRANCS
Consignation pr enchérir 200.000 F (chèq. certif. ordre Etude). Rens. à : **Mes ADER, ROCHELOIS et ROY, notaires associés** Tél. : 544-38-70 (Réf. : D.P. ou A.D.), 226, bd St-Germain, et pour visiter tél. (avant 10 h.) : 306-85-13.



Le Monde DE LA MÉDECINE

L'interféron : enjeu d'une compétition mondiale scientifique et industrielle

L'annonce, coup sur coup, par des équipes scientifiques appartenant, l'une à un groupe suisse et finlandais, et l'autre au célèbre Caltech (California Institute of Technology), de succès remarquables concernant la structure et la production de l'interféron, attire à nouveau l'attention sur cette substance étrange, sorte de régulateur universel de la multiplication cellulaire et des défenses naturelles. Découvert à Londres dès 1957, l'interféron pourrait devenir, plus de trente ans plus tard, le « médicament miracle » des dix ans à venir.

Comme le montre ici le docteur Ernest Falcoff, ce long délai et les mystères qui planent toujours sur le mode d'action de l'interféron s'expliquent par l'extrême difficulté à laquelle se heurte sa production. La Finlande en représente quasiment l'unique source, qui a su mettre sur pied, grâce à ses donneurs de sang, un système d'extraction à partir de globules blancs — système qui exige plus de 30 000 litres de sang pour l'obtention annuelle de... 100 milligrammes d'interféron. Soit de quoi traiter cinq cents patients dans le monde à un coût effarant allant de 10 000 francs pour un simple rhume de cerveau à 80 000 francs et plus pour certains cancers...

Le fait qu'il s'agisse, tant pour les virus que pour le cancer, de domaines pathologiques d'une importance considérable, mais pour lesquels le thérapeute est particulièrement désarmé à l'heure actuelle, justifie l'intérêt passionné que porte à l'interféron l'industrie pharmaceutique. L'énormité des marchés en jeu explique pour sa part, comme le montre ici Jean-Michel Quatrepoint, l'intensité d'une compétition à laquelle participent des chercheurs de toutes les nations.

C'est sans aucun doute cette compétition qui a incité la société suisse Biogen S.A. à annoncer que des savants appartenant à ses équipes avaient réussi à produire de l'interféron par manipulations génétiques (« le Monde » du 19 janvier). Annonce qui s'est faite dans des conditions pour le moins curieuses : deux à trois mois selon ses auteurs, avant la publication scientifique qui permettrait de mieux comprendre ce qu'ils ont réalisé. Le temps de déposer un certain nombre de brevets...

Faire fabriquer de l'interféron humain par une *bactérie commune représente l'une des* voies les plus prometteuses pour résoudre ce problème particulièrement difficile de la production d'interféron. Encore faudrait-il savoir précisément ce que l'on produit et, à cette fin, connaître la structure exacte de cette glycoprotéine complexe et donc identifier les quelque cent cinquante acides aminés qui la composent... Ce qui, dès lors, ouvrirait sans doute la voie à un second mode de production lié à la synthèse de la molécule d'interféron, ou de sa portion active.

La publication, dans le prochain numéro de la revue « Science » (du 1er février), des résultats obtenus par deux spécialistes de Pasadena, MM. Leroy Hood et Hunkapiller, indiquent que la moitié environ de ce travail de titan est d'ores et déjà accompli, et cela grâce à un acquis technologique remarquable, le « microsequencer » (microsécateur de protéines) ultra*sensible, capable d'isoler des quantités infimes* d'une substance en segments (les acides aminés) qu'il devient dès lors possible d'identifier.

La France n'est pas absente de cette compétition, et elle dispose d'équipes de tout premier plan travaillant ausi bien les aspects fondamentaux de l'interféron que sa production par manipulations génétiques.

Dr E.-L.

Un défenseur universel de l'intégrité cellulaire ?

par le docteur ERNEST FALCOFF (*)

EN 1957, à Londres, Alicks Isaacs et John Lindenmann étudiaient ce qu'on connaissait déjà depuis de nombreuses années comme le « phénomène d'interférence virale » : le développement d'un virus, chez un animal ou dans une culture cellulaire, était inhibé s'il y avait eu, auparavant, infection par un autre virus. Isaacs et Lindenmann réalisèrent une expérience aussi remarquable par *sa simplicité* que par *ses* résultats : des tissus provenant d'embryons de poulet étaient infectés par le virus influenza préalablement inactivé par la chaleur. Ces membranes étaient incubées pendant plusieurs heures à 37° C, *puis on* les enlevait, ainsi que le virus, du milieu de culture. On introduisait alors dans ce milieu des fragments de membranes fraîches. Après incubation on tentait de les infecter par des virus influenza vivants... mais ceux-ci étaient incapables de se multiplier.

Il y avait donc dans le milieu de culture « quelque chose », qui y avait été laissé par les premières cellules exposées au virus inactivé et qui rendait les cellules *fraîches* résistantes à l'infection. On baptisa ce « quelque chose » : interféron. Par la suite, il fut démontré que l'interféron n'agit pas en s'attaquant directement aux virus (comme les anticorps) mais en rendant les cellules elles-mêmes résistantes à l'infection virale.

Depuis 1957 de nombreuses équipes étudient l'interféron. Il ne s'agit plus seulement de virologistes, mais aussi d'immunologues, de généticiens, de biochimistes, tant il est vrai que cette substance semble impliquée dans de multiples aspects du fonctionnement cellulaire : le mécanisme d'interférence virale n'était que la partie visible d'un véritable iceberg.

L'interféron est une glycoprotéine très répandue dans l'échelle zoologique puisque pratiquement tous les vertébrés peuvent en produire. L'information nécessaire pour sa synthèse est codée par des gènes dont le siège chromosomique précis a été établi, au *moins pour* l'interféron humain et murin.

Tous les virus déclenchent la production d'interféron et celui-ci s'oppose au développement de toutes les infections virales.

Au cours du cycle de multiplication d'un virus, qui se déroule à l'intérieur de la cellule, sont synthétisées des molécules, porteuses d'informations virales, appelées A.R.N. bicaténaires. Il est très probable, au moins pour certains virus, que ces molécules constituent le signal déclenchant la synthèse d'interféron. Celui-ci sort de la cellule et interagit avec des cellules voisines, non encore infectées, en induisant la synthèse de plusieurs molécules nécessaires pour l'établissement de l'« état antiviral ». Tous ces mécanismes sont d'une extraordinaire complexité.

L'interféron fut longtemps étudié seulement du point de vue de son effet antiviral. Certes, les chercheurs constataient qu'il y avait d'autres effets, mais ils les *considéraient comme secondaires* et les attribuaient aux impuretés contenues dans les préparations. Cependant, avec les progrès accomplis dans les méthodes de purification, il fallut bien admettre que c'était l'interféron lui-même qui était responsable de ces effets. Aujourd'hui, l'équation « interféron, égal moyen de défense contre les virus » est complètement dépassée.

Inhibiteur et activateur

L'interféron inhibe la croissance des cellules en général. Ce fait a été reconnu il y a plus de quinze ans, mais il fut très contesté et des preuves réellement définitives n'ont été apportées que récemment. La vitesse de croissance des cellules et la densité de population des cultures cellulaires sont diminuées par l'interféron. Cet effet s'exerce aussi bien pour des cellules normales que pour des cellules tumorales de diverses origines.

Des contestations, chaque jour plus nombreuses, confirment qu'un des rôles importants de l'interféron se situe au niveau de la régulation des réactions immunitaires. L'interféron freine la production d'anticorps, s'oppose aux réactions de rejet de *greffe*, inhibe la transformation blastique des lymphocytes de souris soumis à une stimulation antigénique. Il n'est plus possible de considérer l'interféron comme spécifiquement produit lors des *infections virales*. En effet, en dehors des virus et des A.R.N. bicaténaires, de nombreuses substances induisent la synthèse d'interféron, parmi elles des mitogènes (stimulateurs de la multiplication lymphocytaire) et des antigènes de *toutes* sortes. La particularité de ces inducteurs non viraux est que leur « cible » est constituée seulement par les cellules du système immunitaire.

L'interféron produit est appelé interféron immunologique. Les choses sont en réalité plus complexes puisqu'il semble que les interférons puissent être classés d'une part en fonction de leurs inducteurs, d'autre part en fonction des cellules productrices : ainsi, par exemple, l'interféron viral produit par des globules blancs est différent de celui produit par des fibroblastes.

Peut-on mettre un peu d'ordre parmi tous ces faits apparemment hétérogènes ? L'interféron est synthétisé par une cellule lorsque celle-ci est stimulée, que ce soit par un virus, par un mitogène ou par un antigène. Il quitte la cellule productrice et va interagir avec d'autres, pour inhiber soit la multiplication virale, soit la croissance cellulaire, soit la réponse immunitaire.

Lorsqu'on fait ces rapprochements, on est tenté d'imaginer un véritable « système interféron » qui, au sein d'une population cellulaire, agirait comme un frein aux stimulations extérieures. Mais c'est beaucoup trop simple : ainsi, parmi certaines cellules immunitaires, l'interféron a des effets très différents. Il s'agit notamment d'une catégorie de lymphocytes dits tueurs qui ont le pouvoir de reconnaître et de détruire les cellules tumorales. Cette action est plus puissante quand ils sont prétraités par l'interféron. De même les macrophages, qui phagocytent (« dévorent ») les bactéries, virus, cellules tumorales et autres particules indésirables, voient leur pouvoir phagocytaire augmenté par l'interféron. Dans ces deux cas, l'interféron n'apparaît pas comme un inhibiteur mais comme un activateur.

On ne peut donc pas considérer l'interféron comme un message univoque, mais plutôt comme un mode de communication, variable suivant les cellules et pouvant porter des messages différents. La complexité du système vient du fait que l'interféron n'est pas seul en cause, mais fait partie de toute une série de substances produites par les cellules qui interagissent les unes avec les autres pour aboutir à des effets différents, peut-être même opposés suivant les circonstances. L'étude de ces médiateurs cellulaires en est à ses balbutiements.

Les effets thérapeutiques

Depuis sa découverte, l'interféron *a intéressé les médecins*, qui y ont vu d'abord une arme possible contre les infections virales graves, pour lesquelles il n'y a toujours pas de traitement satisfaisant à l'heure actuelle.

L'instillation oculaire d'interféron a un effet spectaculaire sur la kératite herpétique, infection virale de l'œil qui provoque des ulcérations de la cornée et peut aboutir à la cécité. De même, des résultats positifs ont été obtenus sur des malades souffrant d'hépatite chronique active.

Une autre indication très intéressante semble être le papillome laryngé juvénile. Il s'agit d'une véritable prolifération tumorale, dont l'origine virale est certaine et qui se développe au niveau du larynx chez des sujets jeunes.

L'exérèse s'accompagne toujours d'une récidive, conférant à la maladie un caractère désespérément chronique. Le traitement par l'interféron donne des *résultats spectaculaires*. La régression de la tumeur et le nettoyage total (et semble-t-il définitif) du larynx sont vérifiés par fibroscopie.

D'autres essais thérapeutiques ont concerné des maladies virales très graves chez des nouveau-nés (rubéole congénitale, infection par le cytomégalovirus. Les résultats semblent encourageants, mais le nombre très limité de cas étudiés ne permet pas de tirer des conclusions définitives.

Aujourd'hui, les cancérologues s'intéressent de très près à l'in*terféron. Nous avons mentionné* l'action inhibitrice sur la croissance des cellules malignes *in vitro*. Chez la souris, on peut provoquer des tumeurs en inoculant soit des virus cancérogènes, soit directement des cellules malignes. Dans les deux cas, l'interféron ralentit le développement des tumeurs. Si on traite des souris par un sérum anti-interféron, ces animaux font non seulement beaucoup plus d'infections virales, mais aussi beaucoup plus de cancers. Si on ajoute à ces observations, les constatations qui concernent l'activation des lymphocytes « tueurs » et des macrophages par l'interféron, on dispose de suffisamment d'arguments pour justifier des essais thérapeutiques dans les cancers humains.

Ce n'est pas sans réticence que nous abordons ce problème. La sensibilité du public dans ce domaine est telle que nous devons être très clairs pour éviter la naissance d'espoirs déraisonnables. Chaque jour, les cancérologues tentent de nouveaux traitements et comparent les résultats avec ceux des traitements préexistants. L'interféron mérite aussi d'être testé, sans plus. Il n'est absolument pas possible de dire, à l'heure actuelle, s'il a une place en cancérologie, et laquelle. Les essais devront porter sur un nombre limité de malades, choisis selon des critères précis, et il faudra certainement des années de travail avant de trancher la question.

L'intérêt des cancérologues

A l'heure actuelle, l'expérience la plus positive a été faite par Hans Strander à Stockholm. *Elle concerne la prévention* des métastases pulmonaires chez les malades atteints d'ostéosarcome (tumeur maligne se localisant sur un os long). Entre 1973 et 1977, vingt-huit malades ont été traités après ablation chirurgicale de la tumeur. Ils ont reçu des injections intramusculaires quotidiennes de 3 millions d'unités d'interféron leucocytaire pendant un mois, puis trois injections par semaine pendant dix-sept mois. Comparé avec un groupe témoin traité par la *chimiothérapie habituelle*, le groupe de Strander a présenté moitié moins de métastases pulmonaires. D'autre part, quand les métastases surviennent, c'est plus tardivement, après un arrêt du traitement, ce qui laisse à penser que celui-ci devrait être poursuivi plus longtemps (ce qui rend impossible la faible quantité d'interféron dont on dispose actuellement).

D'autres essais concernant différents cancers ont été faits un peu partout, mais les résultats, bons ou mauvais, ne sont pas significatifs.

La pénurie actuelle d'interféron, obstacle majeur à la mise en route d'essais valables, est due à la spécificité d'espèce de la substance : seules des cellules humaines peuvent être utilisées pour la production. Certes les *méthodes d'ingénierie génétique* constituent un espoir pour l'avenir, mais aujourd'hui les essais cliniques passent forcément par le développement de centres de production semi-industrielle, utilisant des méthodes déjà éprouvées.

En France, c'est l'Institut Pasteur qui a eu le mérite de s'intéresser le premier à la production en masse de l'interféron. En collaboration avec le professeur Chany, qui fut un des pionniers de l'utilisation clinique de cette substance, l'Institut Pasteur Production fait actuellement un effort pour mettre à la disposition d'un certain nombre de cliniciens français des préparations d'interféron leucocytaire.

Un parti pris de discrétion a été délibérément choisi pour deux raisons évidentes : la première est que les quantités produites ne permettent, pour l'instant, de traiter que quelques dizaines de sujets qui doivent être très soigneusement choisis. La deuxième est que certaines publications étrangères hâtives ont présenté l'interféron comme une panacée, ce qu'il n'est certainement pas. Il est essentiel d'explorer avec rigueur les indications qui paraissent raisonnables sans qu'une publicité intempestive vienne faire naître des espoirs qui devraient être secondairement démentis.

(*) Directeur du centre de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Institut Curie, Paris.

Pour des milliards de dollars

« La livre d'interféron coûte actuellement 22 milliards de dollars ! » Certes, sa production à l'échelle industrielle en ferait tomber le prix. Dans un rapport de 100 à 1. Mais M. Ronald Cape, président et cofondateur de Cetus, société californienne qui fait figure aujourd'hui d'ancêtre dans les manipulations génétiques, est formel : « Ceux qui maîtriseront la technologie de l'interféron industriel vont bouleverser le marché mondial des antibiotiques. » Un marché qu'il évalue à 30 milliards de dollars par an !

Dans cette course à la production industrielle de l'interféron, un petit nombre de sociétés ont pris quelques longueurs d'avance. Il y a bien sûr la firme suisse Biogen S.A. Mais, aux Etats-Unis, plus spécialement en Californie, plusieurs équipes sont proches du succès. Dans les universités, mais aussi au sein de plusieurs petites sociétés privées. Une vingtaine de chercheurs de Cetus, soit 10 % de son effectif total, travaillent sur le projet interféron. Chez Genentech, l'un des derniers nés de l'industrie génétique, les chercheurs sont persuadés que, « avec l'aide de l'ordinateur », ils trouveront — eux aussi — très rapidement la « séquence des acides aminés qui composent l'interféron ».

LA région de San-Francisco, avec sa fameuse « vallée du silicium », berceau de la révolution électronique, sera-t-elle la terre d'élection de la bio-génétique ? Les applications multiples de cette nouvelle activité ouvrent de vastes horizons dès lors que l'on passe du stade du laboratoire à celui de l'industrie. C'est ce qui est en passe de se produire en Californie. Des sociétés comme Cetus et Genentech ne sont déjà plus des laboratoires, mais des entreprises.

« On assiste aujourd'hui, avec la génétique, au même scénario que celui qui a présidé à l'extraordinaire croissance de l'électronique », explique-t-on à San-Francisco. *« Les mêmes causes devraient produire les mêmes effets »* : un environnement favorable avec ce vivier intellectuel que sont les universités Stanford, de Berkeley, les centaines de sociétés à haute technologie, les innombrables laboratoires de recherche. De multiples ponts entre l'Université et l'industrie. L'association de scientifiques, d'ingénieurs et de gestionnaires désireux de créer une société pour exploiter une idée. Des méthodes de financement originales grâce aux *ventures capital* (1). Ajoutons à cela que l'ingénierie génétique a profité des progrès constants en électronique.

Cetus, en 1971, et Genentech, en 1976, ont été fondées, l'une comme l'autre, par une équipe associant biologistes et gestionnaires.

« Devenir les I.B.M. de la génétique »

Les deux entreprises ont la même *« vision industrielle des choses »*. *« Nous voulons être les I.B.M. de la génétique »*, se plaisent à répéter les fondateurs de Cetus, qui ne cachent pas que l'un de leurs objectifs est de faire *« a lot of money »*. Cetus, comme Genentech, se refuse à n'être que le laboratoire de simples *« sociétés de consultants »*. Elle veut encaisser les dividendes industriels de ses découvertes.

De grandes sociétés directement intéressées par les applications de la génétique dans leurs domaines traditionnels d'activité sont entrées dans le capital de Cetus, apportant ainsi l'argent frais nécessaire (2). Deux compagnies pétrolières, Socal et Standard Oil of Indiana, ont investi respectivement 10 et 13 millions de dollars pour acquérir 22 % et 25 % du capital, et National Distillers and Chemicals a pris une participation de 16 %. Ces grandes sociétés ont créé, d'autre part, des filiales communes (« joint venture ») avec Cetus, pour des applications ponctuelles de ses procédés.

Au total, *« nous travaillons sur quinze projets différents »*, précise-t-on chez Cetus. *« La voie biologique, moins chère, moins polluante, consommant peu d'énergie, va bouleverser bien des industries traditionnelles. »*

Même prédiction chez Genentech où l'on pense que les cartes de l'industrie *mondiale vont être* redistribuées. Les groupes qui ne s'engageront pas dans la génétique risquent fort de disparaître.

Contrairement à son aîné de Berkeley, Genentech s'est, jusqu'à présent, contentée de vendre des licences, de travailler à façon pour diverses grandes sociétés pharmaceutiques. Elle a ainsi signé un contrat avec le groupe pharmaceutique Eli Lilly, pour la commercialisation de son procédé de synthèse de l'insuline. Mais les dirigeants de Genentech *ne veulent pas se contenter d'être* des bailleurs de licence. Leur objectif est bien de fabriquer et de vendre. Pour ce faire, il faut investir.

Comme Cetus et Biogen S.A., la firme a donc fait entrer dans son capital des grandes sociétés qui « sentent le vent » : le groupe minier Montsanto et le spécialiste des lubrifiants, Lubrizol Inc. C'est dire que ses ambitions ne se limitent pas au seul domaine pharmaceutique. Genentech compte aussi utiliser les revenus de ses précédentes découvertes pour financer sa diversification et ses nouveaux projets. *« Concurrencer Eli Lilly qui contrôle 80 % du marché de l'insuline était impossible : mieux valait donc s'entendre avec le géant, et utiliser les redevances de la licence sur l'insuline pour financer des unités de production de produits nouveaux... où le marché potentiel est immense et ouvert, comme l'interféron. »*

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Sociétés de financement de projets industriels.

(2) La même évolution a eu lieu pour Biogen S.A. Le groupe pharmaceutique américain Schering Plough a acquis, en 1979, pour 8 millions de dollars, 16 % du capital de la firme, qui a aussi pour actionnaire (23 %) le grand groupe minier Inco Ltd. Un certain nombre de chercheurs sont, en outre, actionnaires de Biogen S.A., et notamment les trois auteurs des récentes découvertes.

En France, six équipes font des recherches sur l'interféron dirigées par Charles Chany (Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM, hôpital Saint-Vincent-de-Paul), Edouard et Jacqueline de Maeyer (Institut du radium, Orsay), Ernest et Rebecca Falcoff (Institut du radium, Paris), Ion Gresser (C.N.R.S., Villejuif), Luc Montagnier (Institut Pasteur), José Pariès (service du professeur Boiron, INSERM, hôpital Saint-Louis), et Pierre Tiollais (Institut Pasteur).

Faut-il supprimer les services de traumatologie dans les hôpitaux généraux ?

Mme Simone Veil, alors ministre de la santé et de la sécurité sociale, avait demandé aux préfets et aux médecins-inspecteurs régionaux de la santé, dans une circulaire du 2 juillet 1979, de freiner la tendance actuelle à la spécialisation des services dans la plupart des établissements hospitaliers, quelle que soit leur taille. « Il convient de rappeler avec force, précisait le ministre, que les hôpitaux généraux, comme d'ailleurs leur appellation générique l'indique clairement, doivent avant tout assurer une permanence des soins de type général. » « Je vous demande, poursuivait Mme Veil, d'exiger des postulants aux emplois de chef de service dans les centres hospitaliers un engagement à exercer la discipline pour laquelle ils sont recrutés, sans chercher à spécialiser leur activité. »

Si la circulaire de Mme Veil laissait une certaine latitude aux préfets pour adapter ces instructions aux cas particuliers, la déclaration de M. Jean-Charles Sournia, directeur général de la santé, lors du récent congrès de la Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique, provoqua une vive inquiétude chez les chirurgiens orthopédistes. « Renonçons à l'idée, déclarait M. Sournia, que toute lésion de l'appareil moteur doit être traitée par un chirurgien orthopédiste, pas plus que toute appendicite ne saurait être traitée par un chirurgien spécialisé dans l'appareil digestif, sous prétexte qu'une douleur à la fosse iliaque droite peut être symptomatique d'une affection digestive grave. »

La divergence de vues semble donc importante entre le ministère et les orthopédiste, qui considèrent que la chirurgie doit être divisée en deux disciplines à vocation générale : la chirurgie viscérale (organes mous) et l'orthopédie générale (squelette).

Le professeur Robert Merle d'Aubigné, qui a rencontré à ce sujet M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, expose ici les motifs de cette attitude.

Dr Ph. L.

Chirurgie une... ou divisible ?

• par le professeur ROBERT MERLE D'AUBIGNÉ (*)

ON appelle *hôpitaux généraux* les hôpitaux publics des villes non universitaires : ne participant guère à l'enseignement, ils ont la vocation de traiter les malades et blessés de la région.

Ils sont lourdement chargés par les accidents : c'est sur eux que sont dirigés les victimes d'accidents du travail et aussi d'accidents de la circulation ; les grandes migrations saisonnières en font les hôpitaux de première ligne de ces offensives routières.

Ces établissements étaient intitulés, autrefois, hôpitaux de deuxième catégorie. Le ministère de la santé les appelle aujourd'hui hôpitaux généraux avec la juste préoccupation de montrer qu'il n'y a pas, en matière de santé, de deuxième classe et que la *qualité* des soins doit y être égale à celle des hôpitaux universitaires.

Est-ce toujours vrai ? Est-on assuré, en cas de malheur sur les routes de France, de recevoir, dans ces hôpitaux, les meilleurs soins ? On peut se le demander.

Cela dépend, pour une part, des installations matérielles, mais, avant tout, de la qualité et de la compétence du chirurgien. Or, il n'y a plus de chirurgien omnicompétent. En dehors des spécialités limitées, urologique, cardio-pulmonaire, l'ancienne chirurgie « générale » s'est divisée, dans tous les pays développés, en deux branches : la chirurgie viscérale, d'une part, et, d'autre part, la chirurgie des membres et du rachis, improprement appelée chirurgie orthopédique, et qui est spécialement concernée par les accidents.

Dans les centres universitaires, tous ou presque tous les services de chirurgie sont consacrés à une et à une seule de ces deux options. L'amélioration apportée par cette division au traitement des fractures a été établie statistiquement, il y a plus de trente ans. La réduction, dans les services d'orthopédie-traumatologie, des durées d'hospitalisation et d'incapacité temporaire et aussi *du nombre* et du taux des invalidités définitives, représente pour la collectivité une économie considérable.

La spécialisation en chirurgie viscérale ou orthopédique des services universitaires entraîne évidemment celle des jeunes chirurgiens. Ils sont conscients de l'impossibilité d'acquérir, dans les cinq ou six années qui suivent leurs études médicales, les connaissances nécessaires à l'exercice de toute la chirurgie, disons plutôt de toutes les chirurgies.

La spécialisation des centres de traitement ne suit malheureusement que lentement ce mouvement irrésistible. Les cliniques privées ont été les plus rapides et offrent presque toutes à leur clientèle les services d'au moins deux chirurgiens, l'un viscéral, l'autre orthopédique.

Deux grandes spécialités

Dans les hôpitaux publics, le nombre de lits d'orthopédie-traumatologie reste, malgré tout, très insuffisant. Dans la région Ile-de-France, pourtant la plus favorisée, 11 % des lits, au lieu des 55 % nécessaires d'après le rapport récent du professeur Lepine. Il en résulte que beaucoup de malades et surtout de blessés, sont hospitalisés dans des services dits de chirurgie générale.

Dans les villes non universitaires, beaucoup d'hôpitaux n'ont aucun service d'orthopédie-traumatologie, même s'ils ont deux ou trois services chirurgicaux.

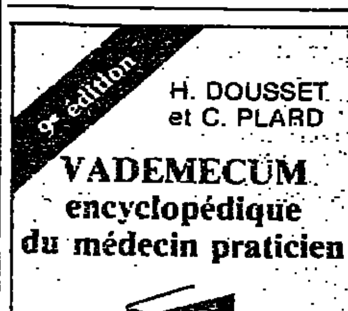
Le ministère de la santé avait fait un pas dans la bonne voie en prescrivant, par la circulaire du 16 décembre 1970, la création dans chaque hôpital régional d'un service d'orthopédie-traumatologie. Comment comprendre, dans ces conditions, le retour en arrière marqué par la circulaire du 2 juillet 1979 qui déclare que, dans les hôpitaux généraux, seule la chirurgie générale doit être représentée et qu'en aucun cas on ne doit y nommer un chef de service dont la formation a été nettement orientée ?

Va-t-on vraiment refuser une spécialisation minimum aux hôpitaux non universitaires en y ressuscitant le chirurgien « général » de jadis qui prétendait acquérir en quatre ans la connaissance de toute la chirurgie ? Il vaudrait mieux, alors, leur rendre leur nom d'hôpitaux de deuxième catégorie. On risquerait fort, en effet, d'y trouver une chirurgie de deuxième catégorie : car on n'empêchera pas un chirurgien d'employer les méthodes « modernes » dont il n'aura pu ni apprendre les indications ni maîtriser la technique, et l'on reverra les complications catastrophiques pour les malades et si coûteuses pour la société, que le développement de la spécialité avait presque fait disparaître.

Dans tout hôpital général possédant deux services de chirurgie, il faut deux services qui, en effet, seront bien « généraux » mais consacrés l'un à la chirurgie viscérale, l'autre à l'orthopédie-traumatologie ; si l'hôpital ne possède qu'un service, celui-ci devrait être divisé en deux sections. Les deux chefs de service dans le premier cas, le chef de service et son adjoint dans le second, devraient être tous deux compétents sur l'ensemble de la chirurgie d'urgence pour pouvoir assurer tour à tour les gardes et les remplacements ; mais ils seraient, pour les cas non urgents, instruits l'un de la chirurgie viscérale, l'autre de la chirurgie orthopédique. Il est possible de former, dans les hôpitaux universitaires, des chirurgiens de ce type, si l'on a un internat « programmé ».

Mais il faut huit à dix ans pour former un chirurgien. Il faut une forte organisation pour lui donner les moyens de se tenir au courant des progrès de la discipline pendant toute sa carrière. Ceux qui ont la lourde responsabilité de cette éducation initiale et de l'éducation continue, les jeunes médecins qui s'engagent dans la carrière chirurgicale, doivent savoir ce qu'on attend d'eux. Ils voudraient qu'une politique de la santé définisse les besoins de la population et les moyens qu'elle choisit pour les satisfaire. La division de la chirurgie en deux grandes spécialités est, sans doute possible, la meilleure condition d'efficacité et d'économie. Elle devrait, peu à peu, être réalisée partout.

(*) Membre de l'Académie des sciences et des Académies de médecine et de chirurgie, chirurgien honoraire de l'hôpital Cochin.







« La Médecine et notre temps »

L'Académie a entrepris de publier chaque année un bilan de ses travaux

Cent soixante ans après sa création, l'Académie nationale de médecine a décidé de se faire mieux connaître... et reconnaître dans ses multiples activités. A cette fin, ses membres ont décidé de publier chaque année un ouvrage destiné au grand public pour porter à la connaissance de tous l'essentiel de ses débats.

Le premier de ces ouvrages vient de sortir de presse (1), et les académiciens qui le présentaient jeudi 24 janvier prévoient de traiter l'an prochain le problème entre tous complexe de l'euthanasie, après avoir notamment exposé, dans le volume actuellement disponible, celui des vaccinations et des stérilisations.

C'est le 20 décembre 1820 que Louis XVIII créa l'Académie nationale de médecine pour *« répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique »*. Plus jeune, de près de deux siècles, que l'Académie française et les Académies des sciences et des inscriptions et belles-lettres, elle ne fait pas partie de l'Institut de France.

Le vieillissement de ses membres (ils sont 130 titulaires, 224 correspondants et 20 associés étrangers), un certain ronronnement de ses activités et la pesanteur d'un conservatisme non moins certain ont peu à peu amoindri l'influence de l'Académie qui s'était trouvée quasiment absente des grands débats médico-sociaux de ces trente dernières années.

Le livre que consacrent à cette vénérable institution un certain nombre de ses membres vient donc à point pour que soient mieux connus sa place exacte, son rôle, et même ses ambitions de rénovation...

La variété des thèmes traités (outre un intéressant historique de l'institution brossé par le professeur Cheymol) donne une idée de la diversité non moins grande des disciplines médicales que l'Académie se doit de *« discuter, sanctionner, examiner, apprécier »*. Plusieurs chapitres sur les stérilisations volontaires, masculine et féminine, envisagées sous tous leurs aspects techniques, juridiques et moraux, offrent un intérêt particulier sur ce sujet controversé et qui soulève, en raison de la relative irréversibilité des procédés utilisés, des problèmes éthiques évidents. Il semble que les conclusions qu'apporte le professeur de Vernejoul aux exposés des professeurs Merger (pour la stérilisation féminine) et Küss (pour la stérilisation masculine) soient plus ouvertes et nuancées que ne le laissaient prévoir les positions de rejet adoptées par le conseil national de l'ordre des médecins.

Grands fléaux et prévention

L'étude des grands fléaux sociaux (alcool et tabac), de la médecine préventive (notamment les vaccinations et les dépistages orientés), de la possibilité d'enrayer la progression de la rage constituent autant de thèmes d'intérêt national sur lesquels il est utile que le gouvernement soit informé et conseillé.

Conseils qu'il ne suit pas toujours d'ailleurs, si l'on en juge par la position ferme adoptée le 23 avril 1979 à l'Académie pour le maintien de l'obligation de la vaccination anti-variolique, laquelle était néanmoins supprimée quelques semaines plus tard, tant par le Sénat que par l'Assemblée nationale...

Bien que les chirurgiens disposent de leur propre académie, le dernier chapitre de cet ouvrage est consacré à un panorama des perspectives révolutionnaires qu'offre la microchirurgie, montrant ainsi que tout ce qui conditionne les possibilités, les techniques, l'avenir de la médecine, intéresse l'Académie nationale de médecine.

L'ouvrage qu'elle vient de publier se veut le signe d'une renaissance, ancrée dans une sagesse et une tradition plus que séculaires. Il inaugure une collection dirigée par André Lemaire et Jean Cottet et dans laquelle chaque année l'Académie publiera les rapports les plus importants qu'elle aura eu à étudier, et laissera ses membres exprimer librement leurs opinions sur les travaux, les recherches ou les grands débats en cours.

Dr E. L.

(1) *La Médecine et notre temps*, publié par l'Académie nationale de médecine, Flammarion éditeur, 277 pages. Environ 60 F.

LIVRES

★ **L'ECONOMIE DES SOINS** ***MEDICAUX, du docteur Henri*** **Paret. Collection « Economie et Humanisme », les Editions ouvrières. 214 pages, 45 F environ.**

L'ouvrage du docteur Henri Paret a une qualité rare pour un ouvrage d'économie : les chiffres en sont pratiquement absents, ce qui lui vaut à la fois une certaine facilité de lecture et une garantie contre l'obsolescence. Il s'agit d'une étude critique rigoureuse, et même parfois quelque peu scolaire, du système de santé français. L'auteur y démontre sans difficulté quels mécanismes logiques conduisent à quels résultats, et en particulier comment l'assurance-maladie et le jeu actuel du marché des biens et des services médicaux produisent l'inflation que l'on connaît actuellement. Ce petit livre, de lecture facile, est une bonne analyse économique simplifiée sans doute de l'activité du secteur sanitaire français. Il lui manque, comme à tous les autres livres traitant du même sujet, une discussion des solutions possibles d'évolution. L'auteur y prône seulement les « analyses coûts-avantages », dont il donne d'ailleurs des exemples pertinents et convaincants.

★ **UNE MEILLEURE SANTE, A UN MOINDRE PRIX, du docteur Henri Paret. Ed. ouvrières.**

Ce petit livre complète remarquablement le premier ouvrage du docteur Paret. Il s'agit d'une collection d'articles originaux sur l'économie de la santé, écrits par des auteurs représentant les grands courants de pensée et d'action concernés par le sujet. On y trouve, par exemple, exprimées les positions du patronat français sous la plume de M. Yvon Chotard, celle du président de la confédération des syndicats médicaux, du docteur Jacques Monier ou celle d'un militant communiste, M. V. Dominique. Mais cet ouvrage est bien plus qu'un simple recueil de professions de foi politiques. Il réunit aussi des analyses scientifiques rigoureuses, émanant d'économistes, qui s'expriment là sous une forme concise, dans une contribution qui illustre leur compétence dominante.

★ **JEAN TREMOLIERES - *plaquette de 120 pages, éditée* par le Laboratoire de nutrition humaine de l'INSERM, Hôpital Bichat (170, boulevard Ney, 75018 Paris). Participation 25 F.**

Disparu prématurément en juillet 1975, à l'âge de soixante-deux ans, l'un des fondateurs de l'Institut national d'hygiène, et nutritionniste éminent, le professeur Jean Trémolières a laissé chez ses amis et ses élèves un souvenir de vive sympathie. C'est en hommage à ce souvenir qu'une plaquette a été réalisée grâce à de nombreux souscripteurs ; elle évoque sa vie et son œuvre, et comporte des textes de lui et sur lui.

★ **ANNUAIRE 1979 DE LA FEHAP (Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés), 324 pages, 35 F (franco 45 F). En vente à la Fédération, 24-26, rue Villemain, 75014 Paris.**

Cet annuaire, regroupant neuf cent quatre-vingt-huit établissements sanitaires et sociaux à but non lucratif, adhérant à la FEHAP, est divisé en deux grands chapitres : géographique (par régions et départements), par catégorie d'établissements.

Pour chaque établissement, une petite fiche pratique précise le type de l'établissement, le nombre de lits, les spécialités pratiquées, et la catégorie de malades, auxquels la clinique s'adresse plus particulièrement.

★ **RISQUES ET ACCIDENTS DES MEDICAMENTS, des professeurs G. Manigand, P. Auzepy, D. Fried et Ch. Bach. Maloine S.A. et Hachette éditeur. 407 pages. Prix : 98 F environ.**

Cet ouvrage, destiné aux médecins, après un rappel succinct sur la fréquence et la variété des accidents médicamenteux, passe en revue d'une façon claire et concise les risques liés à la prescription de certains médicaments. Les produits à visée cardio-vasculaire, les anti-inflammatoires non stéroïdiens, les éruptions cutanées d'origine médicamenteuse, les accidents thérapeutiques en psychiatrie, chez les enfants et la femme enceinte, sont successivement abordés. Ce manuel, d'une présentation originale et d'un emploi pratique, vient ainsi combler un vide dans l'édition médicale française sur un sujet d'importance.

UNE « EXCLUSIVITÉ » FRANÇAISE

L'ART DIFFICILE DU RETRAITEMENT DES COMBUSTIBLES IRRADIÉS

Faut-il agrandir l'usine de La Hague ?

Après les deux fuites constatées coup sur coup, au mois de janvier, dans une canalisation de rejet en mer de déchets radio-actifs, la polémique sur l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague (Manche) continue. Dernière réaction en date, celle du syndicat C.F.D.T., dont le secrétaire national, M. Michel Rolant, vient de rappeler, à l'occasion d'une conférence de presse récemment réunie à Cherbourg, que, si le retraitement des combustibles français pouvait être considéré comme une nécessité de service public, il convenait, en revanche, de ne pas se lancer dans des opérations commerciales de ce type avec des clients étrangers. La C.F.D.T., majoritaire à La Hague, se déclare donc prête à « retraiter français » sous réserve d'un arrêt de six mois pour le faire dans des conditions acceptables.

Cette prise de position intervient au moment même où l'on se prépare à l'extension de l'usine, afin de pouvoir, notamment, honorer les contrats avec les pays étrangers.

Actuellement, les adversaires et les partisans de l'usine de La Hague ne sont d'accord que sur un seul point : le retraitement est un art difficile.

La position des organisations syndicales tranche avec celles affichées par les associations d'écologistes et notamment Greenpeace dont le bateau, le « Rainbow-Warrior », vient d'être interdit de mouillage et de circulation dans la rade de Cherbourg, par arrêté du 4 février pris par le préfet maritime. L'arrivée du « Rainbow-Warrior » avait, en effet, entraîné le déroutement vers la Grande-Bretagne du cargo « Pacific-Swan », chargé de combustibles irradiés japonais destinés à être retraités à La Hague.

De notre envoyé spécial

La Hague. — Installée parmi les genêts, tout au bout de la presqu'île du Cotentin, sur une côte battue par les vents et rongée par la mer et les courants, l'usine de la Hague retraite, depuis 1967, les combustibles « métal » des centrales nucléaires de la filière graphite-gaz-*uranium naturel. Prévue initialement* pour en traiter chaque année 800 tonnes, l'usine n'a jamais atteint sa pleine capacité et, au cours des deux années écoulées, elle a « tourné » à une moyenne de 350 tonnes. La décision prise en 1969 de ne plus développer en France la filière graphite-gaz-uranium naturel et d'adopter la technique américaine des réacteurs à eau légère et uranium enrichi a conduit le Commissariat à l'énergie atomique à réorienter la finalité de l'usine pour qu'elle soit aussi capable de retraiter les combustibles oxydes « brûlés » dans ces centrales.

Commencés en 1972, les travaux ont abouti à la mise en place, sur la chaîne de retraitement existante (combustible métal), d'une tête « haute activité oxyde » (HAO) destinée aux combustibles issus des centrales à eau légère et uranium enrichi. Mise en service en 1976, cette unité aurait dû atteindre rapidement une capacité annuelle de 400 tonnes. Il n'en a rien été et si les Français peuvent se flatter d'avoir déjà retraité plus de 3 000 tonnes de combustible métal, ils ont, en revanche, une expérience plus limitée sur les oxydes. 110 tonnes seulement, en provenance des centrales nucléaires à eau légère — bouillante (B.W.R.) ou pressurisée (P.W.R.) — ont été retraitées dans l'atelier UP-2 au cours de trois campagnes étalées sur trente-deux mois.

La première, qui a débuté en mai 1976, a permis le retraitement de 14 tonnes ; la seconde en décembre 1977, celui de 54 tonnes ; la troisième, en décembre 1978, celui de 42 tonnes. Une quatrième, enfin, commencée en novembre 1979, devrait s'achever à la fin du mois de mars. On est donc encore loin des cadences de production initialement prévues — 300 tonnes pour les deux années écoulées selon les syndicats — et le directeur de la Hague, M. Maurice Delange, reconnaît volontiers que les objectifs ont dû être *« révisés en baisse »*, même si l'on tient compte de l'insertion, dans le programme d'activité de l'usine, de campagnes de retraitement de combustibles graphite-gaz, qui, pour des raisons techniques — vieillissement prématuré des gaines — demandent à être retraités rapidement (1).

Art difficile s'il en est, le retraitement est une opération complexe, d'autant plus délicate que les matières manipulées sont fortement radioactives. Aux traditionnels risques de toute activité industrielle s'ajoutent la menace d'éventuelles irradiations des personnels de l'usine, les contaminations et les pollutions accidentelles, et surtout les risques d'amorçage de réactions nucléaires — phénomènes de criticité — dans certaines cellules de la chaîne.

L'usine est en permanence alimentée par le combustible — 30 tonnes pour un P.W.R. de 900 mégawatts — que les exploitants des centrales extraient chaque année du cœur des réacteurs pour le remplacer par des éléments neufs. Ces « cendres » mélangées à des déchets hautement radioactifs (produits de fission) sont précieusement gardées parce qu'elles contiennent des quantités notables de matières fissiles réutilisables (uranium et plutonium). Après avoir séjourné pendant au moins un an, pour perdre une partie de leur radioactivité, dans des piscines jouxtant le réacteur qui les a produits, ces combustibles prennent le chemin de la Hague dans de pesants châteaux de plomb (entre 30 et 110 tonnes). Dès leur arrivée, ils sont stockés pendant encore deux ans sous plusieurs mètres d'eau pour éviter les irradiations accidentelles.

Au terme de cette longue attente, le combustible graphite-gaz, par exemple, est débarrassé mécaniquement ou chimiquement de sa gaine avant d'être plongé, pour y être dissous, dans un bain d'acide nitrique, concentré et bouillant. L'uranium et le plutonium présents sous forme de nitrates sont alors séparés grâce à un solvant organique — le tributylphosphate ou T.B.P. — tandis que les produits de fission sont stockés sous forme liquide (450 mètres cubes pour un atelier de 900 tonnes par an) dans des cuves à double paroi refroidies et brassées en permanence. Plutonium et uranium sont ensuite conditionnés (2) sous forme solide (oxyde et nitrate) tandis que, dans une station spéciale (S.T.E.), les effluents produits au cours de ces opérations sont traités. Une partie est stockée sous forme de boues tandis qu'une autre, faiblement radioactive, est rejetée en mer dans le raz Blanchard où de forts courants *contribuent à sa dispersion.*

Le retraitement des combustibles eau légère-uranium enrichi n'est guère différent dans son principe de celui appliqué aux combustibles graphite-gaz. Il est simplement un peu plus difficile : les matières à traiter sont plus radioactives parce qu'elles ont été plus fortement irradiées (30 000 mégawatts-jour par tonne contre 4 000 seulement pour le graphite-gaz) ; les quantités de produits de fission sont plus importantes (3,5 % contre 0,4 %) ; les aiguilles de combustibles sont plus longues et enfin les gaines de combustibles sont en zircaloy, un alliage que l'acide nitrique ne dissout pas. Pour cette raison, les installations de La Hague ont dû être modifiées, notamment par l'adjonction de la tête haute activité oxyde dont la cisaille découpe les longues aiguilles de combustibles en morceaux de quelques centimètres, et par celles d'appareils plus rapides pour extraire les produits de fission afin qu'ils ne dégradent pas le solvant relativement sensible à des rayonnements très intenses.

De telles activités ne vont pas sans quelques difficultés, qui contrarient la mise en production industrielle de l'usine. La direction de La Hague, consciente de cette productivité relativement faible, explique qu'il ne faut pas trop précipiter les *choses de manière à bien identifier* les problèmes. Car des problèmes, il y en a toujours, même si le *« procédé n'est pas en cause ». « Ceux que nous avons,* précise M. Delange, *nous les rencontrons essentiellement sur les parties conventionnelles »* et il est clair *« qu'il reste des progrès à faire pour améliorer la fiabilité de certains systèmes mécaniques »,* comme par exemple les vérins hydrauliques qui commandent la cisaille.

Malgré ces obstacles, M. Delange, qui se flatte que La Hague *« soit au tableau d'honneur de la sécurité pour les usines de retraitement »* et que *« les doses reçues par les travailleurs soient en baisse régulière (moins de 300 millirem par personne et par an) »,* fait remarquer que les quantités de combustible oxyde retraité doublent chaque année et que quelque 80 tonnes sont passées l'an dernier dans l'atelier de l'usine.

Pour la C.F.D.T., majoritaire à La Hague, ce manque de productivité tient plutôt au vieillissement de l'usine, qui souffre, entre autres, du mauvais fonctionnement de sa cisaille, de fuites accidentelles de certaines conduites, de l'inadaptation de certains systèmes et de la sous-capacité de sa station de traitement des effluents. Aussi s'interroge-t-elle sur l'urgence qu'il y a à augmenter les capacités de la Hague, appelées à traiter, outre les combustibles français (les premiers en provenance de Fessenheim arriveront à la fin de cette année), ceux pour lesquels les exploitants de centrales nucléaires étrangères ont souscrit avec la Cogema une série de contrats. Les plus importants ont été signés avec le Japon (2 200 tonnes), l'Allemagne (2 141 tonnes), la Suède (620 tonnes plus 52 en option), la Suisse (469 tonnes), la Belgique (398 tonnes) et les Pays-Bas (120 tonnes).

C'est dans ce but que doivent être lancés les travaux de doublement de la capacité de l'usine UP-2, portée à 800 tonnes/an, la construction de la nouvelle usine UP-3A et celle d'une nouvelle station d'effluents S.T.E.-3 (3). Coût de l'opération : 8 milliards de francs. Encore ce chiffre doit-il être pris avec précaution tant il semble en dessous de la vérité. Quoi qu'il en soit, les clients de la Cogema participeront au financement des investissements nécessaires en versant des avances sur le traitement fort coûteux de leurs combustibles — près de 3 000 F le kilogramme (prix qui pourrait toutefois être révisé).

L'usine de La Hague est, aujourd'hui, la seule au monde à être engagée de manière industrielle dans le retraitement. Les Américains ont, en effet, cessé toute activité dans ce domaine en fermant leurs usines, et la politique affichée par le président Carter n'est pas en faveur de leur réouverture. Parmi *les autres pays ayant manifesté un* certain intérêt pour cette technique, seule la Grande-Bretagne a un projet bien avancé d'extension de l'usine de Windscale qui ne retraite pas encore industriellement les combustibles « oxydes ». La raison de cette exclusivité française tient en partie aux difficultés de fonctionnement d'une telle installation. Les résultats de la Cogema, filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique, en témoignent.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Progressivement, la totalité des combustibles graphite-gaz sera dirigée sur l'usine de Marcoule qui en retraite déjà une partie, de manière à libérer La Hague pour les combustibles « oxydes ».

(2) Le plutonium extrait des combustibles étrangers demeure en France sauf si — et c'est le cas pour l'Allemagne avec son programme de réacteur surgénérateur — le pays propriétaire fait la preuve de son utilisation à des fins civiles. Le reste, uranium et déchets, retourne dans son pays d'origine.

(3) En outre, seront construites des piscines de stockage (*le Monde* du 21 novembre 1979) et deux ateliers de conditionnement des déchets qui fonctionneront en 1985 et 1987.

EXTENSION

L'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague s'apprête à engager des travaux pour son extension. La demande de déclaration d'utilité publique devrait être prochainement remise au Conseil d'Etat, et le chantier, dans le meilleur des cas, pourrait commencer en octobre. La Hague disposerait, donc, dans les années à venir de deux ateliers de retraitement des combustibles « eau légère » d'une capacité unitaire de 800 tonnes par an, dont les essais pourraient commencer au début de 1985 pour le premier (UP-2) et en 1986-1987 pour le second (UP-3A). — J.-F. A.

BIBLIOGRAPHIE

LE DOSSIER ÉLECTRONUCLÉAIRE

En novembre 1975, les éditions du Seuil publiaient un gros ouvrage de 450 pages réalisé par le syndicat C.F.D.T. de l'énergie atomique, et intitulé *l'Electronucléaire en France.* « *Ce livre,* écrit le bureau national du syndicat à l'occasion de sa réédition sous le titre *Le dossier électronucléaire est considéré comme le document de référence sur le sujet, aussi bien par les « pro-nucléaires » que par les « anti-nucléaires », et il est même dans la bibliothèque professionnelle de tous ceux, techniciens ou non, qui veulent être au courant de l'ensemble du problème. Ce n'est pas le moindre paradoxe de cette situation, où on reconnaît aux militants C.F.D.T. la compétence pour l'information et la connaissance des dossiers, et où on leur refuse, à tous les niveaux, du comité d'entreprise d'une société au conseil économique et social français, la moindre intervention sur les choix.* »

L'ouvrage a été profondément remanié et actualisé, et y a gagné environ quatre-vingts pages. Découpé en quatre parties *(I - Le dossier technique ; II - Risques nucléaires et impact sur l'environnement ; III. - Conditions de travail et risques pour les travailleurs - législations et réglementations nucléaires ; IV - Données économiques et industrielles),* cette nouvelle édition appelle autant d'éloges que la précédente. Très lisible y compris par le profane. Ce dossier peut être une excellente introduction générale au débat. Les auteurs n'y cachent pas leur opinion, mais prennent soin de séparer le plus souvent information et commentaire, et ont notamment le mérite d'attirer l'attention sur les risques et les problèmes, trop souvent méconnus, des travailleurs de l'industrie nucléaire. Un petit reproche, toutefois : l'absence d'index qui faciliterait le travail de celui qui recherche un renseignement précis.

X. W.

★ *Le Dossier électronucléaire,* par le syndicat C.F.D.T. de l'énergie atomique. Editions du Seuil, collections « points-sciences », 532 pages. Environ 27 francs.

MORT DU Dr WILLIAM H. STEIN PRIX NOBEL DE CHIMIE

Le docteur William Howard Stein, co-lauréat du prix Nobel de chimie 1972, qu'il partagea avec les Américains Christian Boehmer Anfinsen et Stanford Moore, vient de mourir à New-York à l'âge de soixante-neuf ans.

[Né le 25 juin 1911 à New-York, le biochimiste William H. Stein était connu du monde scientifique pour ses recherches sur les protéines, les amino-acides et la mise au point de méthodes de mesure par chromatographie des quantités d'amino-acides et des peptides présents dans les protéines et les fluides biologiques. Ancien élève de Harvard et de l'université de Columbia, William Stein, qui était entré à l'Institut Rockefeller de New-York, fut le premier à décrire, en 1959, la structure chimique complète d'une enzyme. Ce sont d'ailleurs ses travaux sur une enzyme particulière, la ribonucléase — qui a la propriété de couper en morceaux les acides ribonucléiques — qui ont valu au docteur Stein le prix Nobel de chimie en 1972.]

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Calendrier des expositions

EDMUND ENGELMAN, *à la galerie Erval (16, rue de Seine, Paris 6e), jusqu'au 16 février : en 1938, à Vienne, peu avant l'exil de Freud et de sa famille à Londres, un jeune photographe amateur, Edmund Engelman, s'introduit dans le cabinet et dans l'appartement du psychanalyste, au 19 Berggasse. Un reportage inestimable du point de vue du personnage et de l'histoire, correct et élémentaire d'un point de vue photographique : il a donné lieu l'an dernier à un beau livre, paru aux Editions du Seuil ; il est aujourd'hui l'occasion d'une exposition, un peu « réchauffée » et piètre pour la mauvaise qualité des reproductions.*

PREMIERES PHOTOGRAPHIES EN COULEURS, *à l'Ufficio dell'Arte (44, rue Quincampoix, Paris 4e), jusqu'au 19 février : tirages Fresson de « mantochromes » (précurseurs des autochromes de Lumière), réalisés par Louis Amédée Mante et Edmond Goldschmidt, ou l'érotisme discret des nymphettes au bain.*

POLAROID GRAND FORMAT, *chez Zabriskie (29, rue Aubry-le-Boucher, Paris 4e), jusqu'au 23 février : la firme Polaroid a demandé à vingt photographes américains et européens d'essayer, en studio, leur nouvelle « chambre » 50 × 60. Andy Warhol, Guy Bourdin ou Michael Bishop ont respectivement tenté de faire, en super-instantané, du Warhol, du Bourdin et du Bishop...*

AUGUST SANDER, *au Gœthe-Institut (17, avenue d'Iéna, Paris 16e), du 8 au 29 février : une centaine de portraits réalisés en Allemagne, dans les années 20 et 30, par ce photographe, qui avait le projet d'établir une nomenclature sociale liée aux types morphologiques. Une œuvre gigantesque, stoppée par le nazisme, mais toujours exemplaire.*

JEAN-CHRISTOPHE PIGOZZI, *à la FNAC-Etoile (26, avenue de Wagram, Paris 17e), jusqu'au 16 février : le plus hurluberlu des jeunes photographes mondains propose des portraits clinquants, pleins de gaieté et de méchanceté, de quelques stars, ou starlettes de la Jet Society, de Bianca Jagger à lui-même.*

APPUYEZ SUR LE BOUTON... *au Centre Kodak d'information (38, avenue George-V, Paris-8e), jusqu'au 28 mars : on connaît la chanson, « appuyez sur le bouton, nous ferons le reste ». Le charme kitsch des publicités Kodak, de 1910 à 1939.*

Quelques livres.

HENRI CARTIER-BRESSON, *chez Delpire : l'exposition ne commence que le 28 février, mais il y a déjà le livre, un album magnifique qui retrace cinquante ans de photographie, de vie et d'histoire. Une œuvre monumentale et irréductible, qui bénéficie ici du « découpage » et de la mise en pages, simples et inspirés, de Robert Delpire.*

ET LES DIEUX FIRENT L'AMOUR, *de Jean-Pierre Muhlstein, aux Editions du Square : une bande dessinée photographique à tendance surréalistico-érotique. Bof...*

LA POLICE DES IMAGES, *de Charlie Najman et Nicolas Tourière, aux Editions Encre : les images de la police, ou comment on met les morts en « boîte » après y avoir mis les individus. Le premier livre public de photographies de crimes et d'anthropométrie, chipées aux archives de la police, d'une beauté parfois effroyable.*

■ La comédienne israélienne Hannah Rovina est morte à Raanana, le dimanche 3 février. Elle était âgée de quatre-vingt-dix ans.

Hannah Rovina avait fondé le Théâtre juif Habimah en 1918 à Moscou, puis installa celui-ci à Tel-Aviv en 1930, bien avant la création de l'Etat d'Israël. Dès lors, elle ne cessa plus de défendre sur scène les grands textes du répertoire juif. En 1975, elle fut nommée docteur « honoris causa » de l'université de Tel-Aviv, en raison du rôle qu'elle joua dans la renaissance de la langue et de la culture hébraïques.

« CHEZ L'UN, CHEZ L'AUTRE »

La mémoire des braves

Voilà six photographes voisins, ou jumeaux, rassemblés dans un lieu où l'on expose généralement de la peinture, la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques rue Berryer, un lieu froid et altier. Voilà des photos tout près de la vie, et d'une certaine vie, elle, tout près de la terre, du travail des mains, des animaux, d'un sentiment quotidien de la mort, sans esthétique. Une vie qui semble presque, pour l'homme de la ville, d'un autre temps, révolue, comblée. Cette vie plaquée là, encadrée, sous verre, et qui se rediffuse toutes les heures sur des écrans vidéo, donne presque froid dans le dos, laisse une impression funèbre et douloureuse, comme ces objets du musée d'Hiroshima sur lesquels glissent les longs travellings de Resnais... On a lâché un coq dans la cour de l'hôtel particulier, mais aucune photo ne laisse passer l'odeur du fumier.

Six photographes sont retournés à leur source, à travers l'image, pour retrouver une identité généalogique, pour ne pas perdre la trace, pour se reconstituer en individu issu d'un ventre et issu d'une terre, en homme qui mange et qui doit tuer, travailler pour manger. *« Pour être vrai »*, dirait une publicité écologique pour du beurre non trafiqué ou de la laine vierge.

Six photographes

Donc, six photographes se sont mis au vert, ont pris la route des champs, des petits pavillons où sonne encore le coucou, et chacun a eu un « truc » particulier. Jean-Claude Larrieu a entrepris un recensement visuel systématique de la population de son village natal, Montastruc, dans les Hautes-Pyrénées. Le groupe familial dans la salle à manger, les parents avec les enfants, puis les parents tout seuls, puis les enfants seuls dans leur chambre. Comme chez Sander, isolée, la photo englobe un faciès, un vêtement, ici un lieu d'habitation et non pas un travail, et on suit d'une génération à l'autre de moindres transformations ; dans les fétiches accumulés, par exemple, les idoles sportives ou chansonnières ont *« putsché »* la Sainte-Trinité. Les photos mises bout à bout ont donné lieu à un film au banc-titre, produit par l'INA, qui constitue un objet plus solide, plus évident que les photos elles-mêmes.

Jérôme Ducrot a suivi une démarche analogue dans le village de sa mère, à Germigny-sur-Loire, dans la Nièvre, où il retourne pour les week-ends, à la différence qu'il s'est éclipsé au moment de la prise de vue : il a laissé ces hommes et ces femmes se photographier eux-mêmes, avec une poire à caoutchouc. Sa seule intervention, après la demande et l'installation du matériel, a été de choisir une des trente-six photos. Ducrot expose maintenant une planche contact entière, ce qu'il n'avait pas fait chez Agathe Gaillard, et on voit ce qui s'est passé, car ces gens se révélaient des photographes hors pair, très à la page, qui auraient connu sur le bout des doigts Sander et Arbus, mais Ducrot a systématiquement choisi la photo la plus tordue, le loupé, le lapsus, la grimace involontaire, qui donnent un sens photographique qui dépasse l'enquête quotidienne.

Pour échapper à ses « séries tristes » sur les hôpitaux et les prisons, Jean Gaumy, photographe de l'agence Magnum, a accepté une commande sur une région de Haute-Savoie touchée par le développement de l'industrie et du tourisme, et il ne s'est pas départi de son style bien charpenté. Nancy Safford, une Américaine qui a vécu pendant plus d'un an dans une ferme du Limousin, « à la recherche de la vie simple et dure des paysans, tels qu'on peut les voir chez Millet et Van Gogh », accompagne ses photos d'une légende biographique écrite à partir d'une interview. C'est Michèle Blondel qui a réalisé le travail le plus poussé, le plus « spectaculaire », en partant d'une photographie anonyme d'un groupe d'enfants qui avaient posé en 1936 devant le monument aux morts de Rubigny, dans les Ardennes.

D'abord elle a décalqué ces visages pour les accoler sur de grandes toiles pâles, fantomatiques, et les traits au crayon qui dessinent des traits de visages sont comme des griffes d'enfants qui auraient gratté une paroi aveugle pour mettre à nu des fresques d'un état antérieur. On retrouve ces visages quarante ans plus tard sur les écrans vidéo : Michèle Blondel enregistre leurs réactions devant la photo initiale, et devant le dessin. Une guerre est passée, et des enfants sont morts, une chienne est allée s'enterrer derrière son maître. On ressort les albums de famille, on ne se souvient que des dates et des noms. Et là se fait entendre une voix essentielle quant à la mémoire populaire de la photographie, son rapport intrinsèque avec la mort et avec l'oubli.

HERVÉ GUIBERT.

★ 11, rue Berryer, Paris-8e, jusqu'au 24 février.

EXPOSITIONS

Fromanger à Beaubourg

Ulysse et le Bauhaus

« Tout est allumé, » (virgule), est le titre général que donne Gérard Fromanger à l'ensemble de ses quarante-six tableaux peints à l'huile sur toile entre 1978 et 1980 et présentés par le Centre Pompidou, dans les galeries contemporaines. « Tout est allumé, » (virgule) est aussi le titre d'une toile-étape de cet ensemble qu'il faut suivre pas à pas, mot après mot. Où l'on voit comment un ancien adepte de la figuration d'après photos cuisinées à l'épiscope entreprend de faire peau neuve, méthodiquement, après un repli stratégico-sabbatique d'un an. Comment il nous balade dans sa peinture en train de se forger de nouvelles armes, de se refaire une santé, sans éprouver le besoin d'aller respirer l'odeur des champs, contrairement à d'autres ; mais en réagissant d'abord en citadin informé, en intelectuel incorrigible, qui préfère disséquer le langage plutôt que d'éplucher de l'herbe. (Ce qui ne veut pas dire que c'est mieux ou plus mal.)

Sans entrer dans les péripéties et les rebondissements du voyage, disons que tout (re)commence avec « je » et se (re)trouve dans l'atelier en train de peindre et s'emploie à rechercher son identité de peintre en faisant valser les signes univoques et contraignants du langage urbain : code de la route, code de la pluie et du beau temps, accrochés à la grille quadrillée de l'écolier qui apprend à écrire.

Car, à vrai dire, Fromanger nous traîne sur les bancs de son petit Bauhaus, libérateur en 28 leçons-28 toiles de même format carré où les panneaux de signalisation, les drapeaux et les coups de brosse se promènent dissociés sur un fond de couleur, celles du prisme, les unes après les autres, envahies chacune par une trame de quotidien : plan d'immeuble, plan de métro, dessin de chéquier, méridiens et parallèles, etc., et marquées chacune d'un mot tiré du vocabulaire de la peinture : « dessins », « pinceaux », « traces », « valeurs », « compositions »...

Après le pensum du décodage à froid, vient le temps de la révolte, du désir, et l'entrée du corps. Tout s'allume. Ne reste plus des signaux que des cadres vides lancés dans un embrouillamini de fils, au fil du temps mesuré dans l'espace. Le temps donné par les fuseaux horaires ou le polyèdre de Sainte-Odile (la première machine à mesurer le tempe mondial, nous dit-on, qui date du dix-huitième siècle) est alors confronté aux lieux dits, essentiels du corps : « le sang », « la bouche », « le ventre », « l'œil », « la peau », « la moelle », « le sexe ».

Puis les choses se précipitent. Les réseaux de fils colorés qui innervaient les toiles sont évacués pour peindre le mur de l'infini tendu de noir tressé qui reçoit les mots « larmes, blessures, rires », écrits en petites lettres blanches contre le planisphère, dans un poudroiement de planète lointaines, tandis que les couleurs pures balaient la nuit, telles un radar qui s'affole. Oui ! On décolle vraiment. Pour se retrouver projeté quelque part en plein ciel, dans l'île de la Dame à la Licorne, rencontrée au musée de Cluny, un de ces faux hasards. L'île de Fromanger flotte dans l'espace comme celle de la tapisserie aux mille-fleurs. Ulysse, notre peintre, en abordant le territoire de la Dame retombe sur ses pieds ; la peinture et le monde se réconcilient dans un ruissellement de lumière qui nous offre tous les possibles d'un lâcher de couleurs. Des « cinq sens » « à mon seul désir », loin de la ville, Fromanger nous livre une nouvelle carte peut-être, une carte du tendre. Une histoire d'amour, à suivre.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 10 mars.

Dali's news

Une lettre du peintre

Nous avons reçu, de New-York, la lettre suivante de Salvador Dali, en réponse à l'article de Jacques Michel, publié dans le Monde du 20 décembre, sur la rétrospective Dali au Centre Georges-Pompidou :

Tout d'abord, je tiens à ce qu'il soit dit sans aucune restriction que l'exposition Dali qui se tient actuellement à Beaubourg constitue, à mes yeux, la meilleure et la plus complète exposition rétrospective de mon œuvre, à ce jour.

Cela dit, il m'a été assez pénible de lire que nombre de mes anciens amis étaient aujourd'hui des ennemis, d'autant que cette appréciation ne semble s'appliquer en fait qu'au seul exemple de M. Moore, avec lequel il est parfaitement exact que je n'entretiens plus aucun rapport. M. Moore aurait, selon sa lettre publiée dans *le Monde* (le 28 décembre 1979), exprimé le souhait que les œuvres qu'il détient soient exposées au Centre Pompidou. Cela ne m'a pas été confirmé par les organisateurs. Par contre, j'ai, pour ma part, fait une condition absolue de leur non-présentation pour donner mon accord à la réalisation de cette manifestation à Beaubourg.

Enfin, j'ai été particulièrement surpris d'apprendre que, pour meubler l'exposition, il était heureux que j'ai retrouvé des œuvres que j'avais oubliées. Cette information relève de la plus complète fantaisie, et il convient donc de la rectifier.

D'autre part, dans une lettre qu'il a adressée à M. Daniel Abadie, commissaire de son exposition, Salvador Dali revient sur la qualité de sa rétrospective, la plus *« complète »* et la *« meilleure »*, après avoir commenté les *« trois scandales »* qui l'accompagnent : la méconnaissance de l'œuvre de Meissonnier ; le *« véritable happening qu'aucun peintre n'a eu la chance et surtout la commodité d'avoir, de ne pas pouvoir assister à l'inauguration de sa propre exposition »*. Troisième scandale, enfin : celui de ses récentes peintures stéréoscopiques : *« Dali vous assure aujourd'hui que* la peinture sera stéréoscopique ou qu'elle ne sera pas, *comme en plein art abstrait j'ai annoncé la soudaine mutation de l'hyperréalisme en disant aussi* la peinture sera hyper-esthétiquement réaliste ou elle ne sera pas. »

« Et pendant que, patiemment, conclut-il, *daliniens et antidaliniens font la queue pour regarder mon travail,* conclut-il, *Dali est déjà dans l'étincelant New-York en train de travailler, travaille que vaille, à l'ombre d'un polytope à quatre dimensions que j'appelle « la Main de Dieu », aidé par des scientifiques, et que j'offre dès ce moment à Beaubourg, un mois avant la fermeture de mon exposition, pour re-queue et réjouissance de mes contemporains, et tout cela en reconnaissance à Gala qui m'a fait exister. »*

L'art de Salvador Dali *« n'a pas d'avenir et mourra avec la société qui l'a engendré »*, estime-t-on à Moscou, dans un long commentaire sur son exposition, paru le 29 janvier dans *Litteratournaia Gazeta*. L'organe de l'Union des écrivains soviétiques insiste sur l'aspect financier de la vie artistique de ce « charlatan de génie » et rappelle les déclarations qu'il avait faites en faveur de Hitler, de Franco et de la monarchie. — *(A.F.P.)*

CINÉMA

POUR LA DIFFUSION DE L'ART

« Mettre en valeur les œuvres les plus notables des créateurs de tous les pays pour soutenir leur effort et favoriser leur diffusion à la télévision, dans les cinémas d'art et d'essais, l'enseignement, les musées et tous les réseaux commerciaux et culturels » tel est le but du Festival international du film d'art, dont la quatrième édition a lieu jusqu'au 11 février au Centre Pompidou.

Dix-huit nations y seront représentées, avec quarante films, plus spécialement des courts métrages de trois à soixante minutes, réalisés par des professionnels qui traitent des arts plastiques dans leur ensemble : peinture, sculpture, estampe, architecture, mobilier urbain... mais aussi du public et du marché de l'art. Seront attribués cinq grands prix (premier prix, prix de la mise en scène, du scénario, de la qualité de l'image, de la recherche ; cinq distinctions (pour la promotion de l'art dans le grand public, la valeur de la documentation historique, la meilleure vie d'artiste, la qualité pédagogique, l'information architecturale) ; et un prix du public (l'entrée au Festival est gratuite).

Parallèlement au FIFA est créée cette année une Quinzaine du film d'art en France, à laquelle se sont associées dix-sept villes qui vont proposer chacune un programme de projections selon leurs centres d'intérêt, en puisant dans les cinq cent vingt films existant en France, dûment inventoriés par les soins du bureau du FIFA. A Paris, trente établissements scolaires participent à cette Quinzaine, groupant vingt-deux salles.

L'ensemble de ces manifestations ont reçu le triple patronage du ministère de la culture, de l'éducation et de la jeunesse et des ports, et s'inscrivent sous le label Année du patrimoine.

PETITES NOUVELLES

■ Le Syndicat national de radio et de télévision C.G.T. condamne les « attaques » dont Serge Gainsbourg a été l'objet à Strasbourg et les considère comme « une atteinte à la liberté d'expression des artistes-interprètes ».

■ Après le rachat par la société germano-néerlandaise Polygram de la division « disques et musique » de la firme Decca, Racal Electronics, société britannique spécialisée dans la construction de matériel de télécommunication va acquérir le reliquat des activités de Decca (radars, etc.) à la suite de l'acceptation par cette dernière d'une O.P.A. de 65 millions de livres (« le Monde » daté 20-21 janvier).

■ Les « Premières rencontres sur l'invention chorégraphique » auront lieu à l'Université de Paris VII au centre Jussieu, du lundi 11 au samedi 16 février. Elles rassembleront une trentaine de jeunes chorégraphes Français et proposeront un entraînement au maniement des techniques nouvelles

MUSIQUE

« MANON » à Marseille

A reculons

Il est décidément bien difficile de maintenir longtemps en vie une mise en scène ; aussi vite, plus vite peut-être que les hommes et les femmes quand ils se regardent mélancoliquement dans leur miroir, elle vieillit et s'étiole. Ainsi de la Manon de Massenet réalisée naguère à Toulouse par Jean-Claude Auvray et qui obtint en 1974 le prix national de la meilleure mise en scène lyrique, récompense qu'elle ne méritait certes plus, samedi soir, à l'Opéra de Marseille.

Mais était-ce bien la même ? Le nom du décorateur René Allio avait disparu du programme et il est plus que probable que Jean-Claude Auvray, dont on connaît la régie subtile et précise dans ses moindres détails, n'a pas eu le temps ou les moyens de reprendre son travail à neuf. Car on n'imagine pas que, à la quatrième représentation, une réalisation de haute qualité se soit pareillement dégradée. En vérité, une grande mise en scène est un miracle, un être fragile comme la vie, conçue pour tel théâtre, tels acteurs, et il est rare qu'elle puisse être transposée sans perdre son identité.

On le regrette pour l'Opéra de Marseille, qui, d'autre part fait de beaux efforts, tel son récent Crépuscule des dieux (le Monde du 16 décembre), mais cette représentation nous ramenait bien en arrière, au temps où parler d'un « opéra de province » impliquait une nuance de condescendance ou de mépris. Les chœurs et les musiciens, sous la responsabilité de Michelangelo Veltri, braillent à la bonne franquette, ne s'inquiètent pas de jouer ensemble ni de raffiner leur sonorité, les gestes approximatifs retombent dans la convention et la vulgarité. Çà et là, par éclairs, quelques lambeaux d'intelligence, une pose, un regard, un éclairage, l'agencement d'un groupe, rappellent qu'un excellent metteur en scène jadis était là...

Qu'importe alors ce Des Grieux au nez coupant dans une petite figure pincée, qui ne ressemble guère à un vicomte du dix-huitième siècle, du moment qu'il a la voix typique du ténor bellâtre et pousse consciencieusement chaque note, même dans la douceur (Beniamino Prior) ? Et il faut admettre que l'amour est aveugle pour lui avoir donné comme partenaire Valérie Masterson, la pudique et idéale Anglaise, qui n'est certes pas cette « Cléopâtre en paniers » que peignait Musset, mais dont la voix jaillissante, inépuisable comme celle d'un rossignol chantant à en mourir, le timbre si charnu aux couleurs d'idéal, sont, malgré quelques duretés, la seule vraie joie de cette représentation.

Mis à part le comte Des Grieux, vraisemblable mais odieux, de Pierre Thau et la jolie voix de Jacques Noël, un Lescaut qui mériterait d'être fermement pris en main, le reste de la distribution ne sort guère de la grisaille commune. Quel dommage de repousser la musique de Massenet, charmante, enjôleuse, toujours jeune, dans les poussières d'antan !

JACQUES LONCHAMPT.

Au pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne

INAUGURATION DE L'ORGUE DU GAUMONT-PALACE

A l'occasion de l'inauguration des grandes orgues du cinéma le Gaumont-Palace, reconstruites au pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne, une soirée de gala est donnée, mercredi 6 février à 20 h. 30, au bénéfice de la fondation Anne-Aymone Giscard-d'Estaing pour l'enfance, sous la présidence effective de l'épouse du chef de l'Etat.

Pierre Cochereau, titulaire des grandes orgues de Notre-Dame de Paris, Tommy Desserre et Simone Bernard *qui se sont succédé aux* claviers du Gaumont-Palace, Gilbert e Roy qui a pris la relève, aujourd'hui, à Nogent-sur-Marne, apporteront leur concours au spectacle mis en scèn par Alain Duchemin.

Symbole de toute une époque, l'orgue du Gaumont, le plus grand d'Europe continentale, fut installé en 1930. Il était destiné à l'accompagnement des films muets.

Avec l'arrivée du cinéma parlant, il fut utilisé comme complément du spectacle et cessa de fonctionner à la disparition du Gaumont-Palace, en 1969. M. Vilain, un habitant de Fontenay-sous-Bois, le sauva *in extremis*, puis, le mit en vente, en 1976.

Le matin même de la mise aux enchères, M. Roland Nungesser, maire de Nogent-sur-Marne, obtint de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, le classement de l'instrument, que la ville acheta 200 000 francs. Une nouvelle carrière commençait pour l'orgue du Gaumont-Palace. — *(Corresp.)*.

La kora de Bouly Cissoko et Sarah Carrere M'Bodj

La kora fait partie des plus beaux instruments d'Afrique noire. A voir comme à entendre. Cette sorte de harpe-luth à vingt et une cordes, richement décorée, utilisée seule ou plus souvent pour accompagner le chant, est un des instruments privilégiés de la musique mandingue, qui n'est pas une musique populaire, mais une musique de cour, dont les origines remontent à l'empire de Soundiata Keita (douzième siècle).

Bouly Cissoko, fils de Soundioulov Cissoko, d'une célèbre famille de griots au Sénégal, est le seul parmi ses vingt-cinq frères et sœurs à avoir continué la kora (d'autres jouent actuellement de la guitare, de la batterie, de la flûte...) ; il a rencontré récemment à Londres Sarah Carrere M'Bodj, sénégalaise, métis, qui a appris seule la kora. Ils jouent ensemble, brisant les castes et mêlant aux chants épiques issus de la tradition de nouvelles compositions qui gardent l'esprit de finesse, cette sorte de climat intérieur, à la fois spirituel *et vif, propre à la musique* mandingue. Ils sont encore très jeunes, mais le concert est doux et bref.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Théâtre Noir, 23, rue des Cendriers, 18 h. 30, les 5 et 6 février.

Réflexion sur un sentiment rural

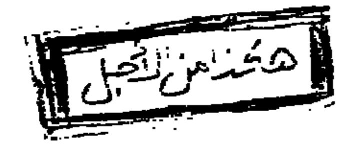
« Réflexion sur un sentiment rural », tel est le thème de l'exposition collective de dix-sept artistes canadiens de l'Ontario qui se sont groupés dans la galerie autogérée d'Artspace de Peterborough. Ces dix-sept garçons et filles, qui se disent heureux de vivre « en dehors des grands centres urbains », travaillent librement et appliquent toutes les formules, même celles de pointe. On s'attardera pourtant devant les deux très grandes huiles de leur chef de file, David Bierk : « Canadian Rock Series » et « Georgian Bay. » Peintes d'après photo, ce sont d'énormes pierres qui ont l'air d'avoir été entassées par quelque cyclope. Leur dépouillement, leur puissance qui rappelle celle de Courbet, justifient la boutade de leur auteur qui « n'a pas honte de peindre de beaux tableaux ».

Dans un registre différent, « Cape Croker » de John Boyle relate des scènes de la vie indienne peintes sur une toile de tente déroulée. Elle s'inspire en partie, dit Boyle, « des complexes sentiments de culpabilité et de honte et de colère et d'amour que je ressens à être le complice impuissant des crimes commis encore et toujours par mon peuple contre la race peau-rouge ».

L'humour n'est pas absent de cette immense exposition avec la truie entourée de ses gorets, de Badanna Zack, en papier mâché décoré de coupures de presse.

J.-M. D.

(*) Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine.



SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Chaillot (727-81-15), Salle Gémier, 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Pie-Rouge (374-24-08), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Flaubert.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicholas.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Le Père Noël est une ordure.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-22-25), 21 h. : Ils ont déjà occupé la ville voisine.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : G.R.T.O.P.
Salle Favart (296-12-20), 19 h. 30 : Erwartung ; le Château de Barbe-Bleue.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Créanciers.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. : Pezza contre Tchorba.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : *Intimité.*
Théâtre de la Ville (274-11-24), 13 h. 30 : J.-P. Rampal et le Trio Pasquier ; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.

Mardi 5 février

Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Hamlet Machine.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Thyeste.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-82-34), 18 h. 30 : la Voix humaine ; 21 h. : les Trois Jeanne.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Mascafemme.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 19 h. : En compagnie de Ritsos ; 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire ; 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Wings.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : le Motif.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine, un soir de novembre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : Qui n'a pas mon minotaure ?
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Arlequin, défenseur du beau sexe.
Théâtre 347 (526-29-06), 21 h. : la Poube.
Théâtre de la Villa (542-79-56), 20 h. 30 : la Cagnotte.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Printer and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 15 : Talila.
Cafessalon (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), *19 h. : Célébration ; 20 h. 30 :* Claire ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 23 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : P. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.







MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 5 février à 20 h 30	Nouveau Trio Pasquier. Michel BEROFF, piano. BRAHMS - ROUSSEL - FAURE

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Mercr. 6 févr. à 20 h 30. Salle PLEYEL Vendr. 8 févr. à 20 h 30	Direction : Eugen JOCHUM. WAGNER - BRUCKNER

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO FRANCE Samedi 9 février (Entrée libre.)	Journée FRANCO DONATONI. 14 h 30 : Œuvres de J.-S. BACH, WEBERN, DUSAPIN, DONATONI (création). 18 h : Œuvres de GORLI, DONATONI, MAHLER. Nouvel Orch. Philharmonique Ensemble 2E-2M. Dir. : Gilbert AMY, Franco DONATONI et Paul MEFANO

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Lundi 11 févr. à 20 h 30	Trio D'Archi di Roma. Corrado Galzio, piano. MOZART - BEETHOVEN - DVORAK

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mercredi 13 février à 20 h. 30	Dir. M. Tilson Thomas. Sol. : Régis Pasquier. SCHOENBERG - BERG

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Jeudi 14 févr. à 20 h 30	Dir. Jérôme KALTENBACH. Sol. Henri Goraieb. BARTOK - MOZART - HAYDN

CHŒURS DE RADIO FRANCE

Salle PLEYEL Vendredi 15 février à 20 h 30	Chœurs d'Opéras Français : BERLIOZ - GOUNOD - BIZET - CHABRIER. Nouv. Orchestre Philharmonique. Dir. Gianfranco Rivoli

RÉCITAL DE CHANT

Salle GAVEAU Vendredi 15 février à 20 h 30	Wolfgang SCHOENE. Konrad RICHTER, piano. BEETHOVEN - SCHUBERT

FRANCE MUSIQUE JOURNÉE DU PATRIMOINE

RADIO FRANCE Samedi 16 février à 17 heures et 20 h 30	(Entrée libre.) 17 h : Audit. 105. *Premières auditions* BIZET - ONSLOW - CASTILLON - RAMEAU. 20 h 30 : Grand Auditorium (Création). César Franck. Soliste : Michael PONTI. Berlioz. Orch. Nat. de France. Dir. M. Tilson Thomas

Location : Radio France, Salles et Agences

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Lundi 4 Mardi 5 févr. à 20 h 30 (P.e. O.A.I./Valmalète.)	LISZT par DANIEL BARENBOIM
SALLE CORTOT Mardi 5 février à 21 heures à la Salle Invitation (P.e. Kiesgen.)	Licenciés de l'Ecole Normale de Musique. EMILE NAOUMOFF pianiste. Mozart, Moussorgsky, Fauré, Naoumoff
SALLE GAVEAU Mercredi 6 février à 21 heures (P.e. Kiesgen.)	« Pianistes et Concerts » HUSEYIN SERMET. Schubert - Beethoven - Moussorgsky
SALLE GAVEAU Jeudi 7 février à 21 heures (Werner.)	Le pianiste EINAR STEEN-NOKLEBERG interprète Grieg, Liszt, Beethoven
EGLISE SAINT-LOUIS des INVALIDES Jeudi 7 février à 21 heures. Location : 3 FNACS Royal Tourisme 10, r. Royale et Eglise (P.e. Werner.)	FESTIVAL de MUSIQUE SACREE « Musique aux Invalides ». J.-S. BACH Concerti 2, 3, 4 clavecins. Huguette DREYFUS, Yannick LE GAILLARD, Laura MORABITO, Françoise LENGELLE. Ensemble instrumental Université Paris-Sorbonne. Dir. : JACQUES GRIMBERT
SALLE GAVEAU Samedi 9 février à 17 heures (P.e. Werner.)	Amis Musique de Chambre Radio France. Récital MICHEL BEROFF. Beethoven - Schubert - Moussorgsky
THEATRE de l'OPERA-COMIQUE Mardi 12 février à 20 heures (P.e. Valmalète.)	Alicia NAFE. MIGUEL ZANETTI piano. Monteverdi, Vivaldi, Cherubini, Mozart, Mahler, Ginastera, Guastavino
SALLE PLEYEL Jeudi 14 février à 20 h 30. Location ouverte le 14 janvier (Valmalète.)	SCHUMANN par Dietrich FISCHER-DIESKAU. au piano : WOLFGANG SAWALLISCH
SALLE GAVEAU « Pianistes et Concerts » Jeudi 14 févr. à 21 h 30 (P.e. Werner.)	GRAND CONCERT AUX CHANDELLES. PHILIPPE ENTREMONT. Mozart, Chopin, Schubert
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Lundi 18 février à 20 h 30 (P.e. O.A.I./Valmalète.)	ITZHAK PERLMAN. piano : BRUNO CANINO
SALLE PLEYEL Mardi 19 février à 21 heures PRECISES. Loc. : Pleyel (Werner.)	Sous la Présidence de Mme Valéry GISCARD D'ESTAING. CONCERT au profit des Œuvres Sociales de la Marine Nationale. ORCHESTRE et CHORALE KUENTZ. HUMMEL - HAENDEL. MOZART MESSE DU COURONNEMENT
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Lundi 25 février à 20 h 30 (Dandelot.)	Unique Récital NATHAN MILSTEIN av. G. Pludermacher. Bach, Beethoven, Franck, Saint-Saëns
THEATRE LE RANELAGH 5, rue des Vignes-16e DU 25 FEVRIER AU 16 MARS 27 représent. (Werner.)	THÉATRE DES MARIONNETTES DE SALZBOURG. Rens. loc. par correspondance Bur. de Concerts M. Werner, 11, av. Delcassé-8e - 563-74-60

MERCREDI

JEAN-PIERRE RAWSON présente

un film de PHILIPPE CLAIR

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ

ou LA PARODIE DU CID d'Edmond BRUA

MERCREDI

ÉLYSÉES CINÉMA v.o. - U.G.C. DANTON v.o. - RIO OPÉRA v.f. ROTONDE v.f. - MISTRAL v.f. - U.G.C. GOBELINS v.f. MAGIC CONVENTION v.f. - 3 SECRÉTAN v.f. - ARTEL Corbeil ARTEL Rosny - CARREFOUR Pantin - ALPHA Argenteuil



Le "Putsch" des Mercenaires

RICHARD HARRIS · RICHARD ROUNDTREE · JOAN COLLINS · RAY MILLAND

SPECTACLES

La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (836-72-45), 21 h. : P. Ecrival.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don ; 22 h. 30 : R. Marino.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : la Crue du Nil (dernière) ; 22 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épatants.
Sélénite (354-53-14), II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 20 : Y. Dautin ; 21 h. 30 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique.
La Vieille-Grille (707-60-93), 23 h. : R. Godard, P. Barrault.

La danse

Palais des sports (328-40-10), 20 h. 30 : Ensemble national folklorique polonais Mazowsze.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
FIAP (707-25-69), 20 h. 30 : Troupe folklorique Landy Volafosty.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Boris Santeff ; 20 h. 30 : Pauline Julien.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Leny Escudero.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Susana Rinaldi.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Vermenton-Plage.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. G. Navarro, sol. N. Yepes (Turina, Rodrigo, Mozart, Schubert).
Lucernaire, 21 h. : A. J. Ball (Schumann, Gershwin, Copland...).
Salle Cortot, 21 h. : E. Naoumoff (Mozart, Naoumoff, Fauré...).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouveau Trio Pasquier, M. Beroff (Brahms, Roussel, Fauré).
Eglise allemande, 20 h. 30 : E. Roloff, orgue (Bach, Aryvas-Attikos).
Eglise Saint-Jean, 19 h. 30 : F. Virolle, L. Comtois-Cahen, H. Henriet (trios et sonates à Vienne au début du dix-neuvième siècle).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Ensemble choral et instrumental S. Becque (Mozart).
Cité internationale, 21 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven).
Palais des congrès, 18 h. 30 : M. Arrignon, J.-L. Bonafous, G. Deplus... (Schubert, Brahms, Prokofiev).

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Marc Lafarrière.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : M. Portal et E. Kuffler ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Dreher (223-48-44), 22 h. : Alain Jean Marie Quartet.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Aldo Romano Quintet.
Slow-Club (488-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Deka and Co.
Jardin des Champs-Elysées (260-58-00) : Pointer Sisters.

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre F.-Gémier, 21 h. : Fusion, free jazz.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h. 30 : la Poule d'eau.
Bagnolet, Cinoche, 20 h. 30 : la Pièce perdue.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Honte à l'humanité.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 19 h. 30 : Tête d'or.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : le Train pour Venise, d'A. Berthomieu ; 18 h., Cinéma italien : Emigrantes, d'A. Fabrizi; 20 h., Cinéma italien : Pâques sanglantes, de G. de Santis ; 22 h. : les Maîtres de la mer, de F. Lloyd.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

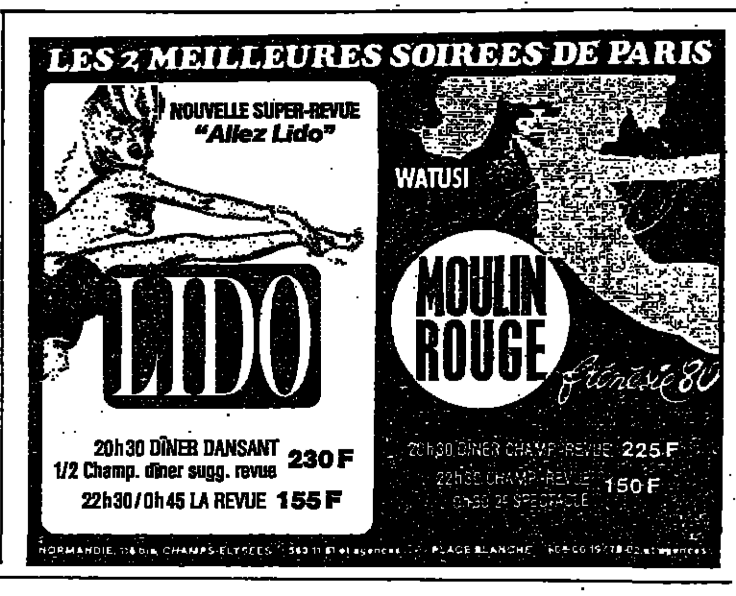
Les exclusivités

AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
ALIEN (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (325-78-37), U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
L'AMOUR-MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
BASTIEN ET BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U G C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
BUFFET FROID (Fr.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CABO BLANCO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-George V, 8e (225-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHEMIN PERDU (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22).
CLAIR DE FEMME (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) (*), Le Seine, 5e (325-95-99) H Sp.
CUL ET CHEMISE (A., v. o.), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LA DEROBADE (Fr.) (*), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. It.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FEMME FLIC (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FIN D'AUTOMNE (Jap.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90) ; Forum des Halles, 1er, (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*), Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-72) ; Ternes, 17e (380-10-41).
HAINE (Fr.) (**), Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.), la Clef, 5e (337-90-90).
I COMME ICARE (Fr.), Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
INTERIEURS (A.), v.f. : Calypso, 17e (380-30-11).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-47-57).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. et v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44); U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
METEOR (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-

THÉATRE TRISTAN-BERNARD

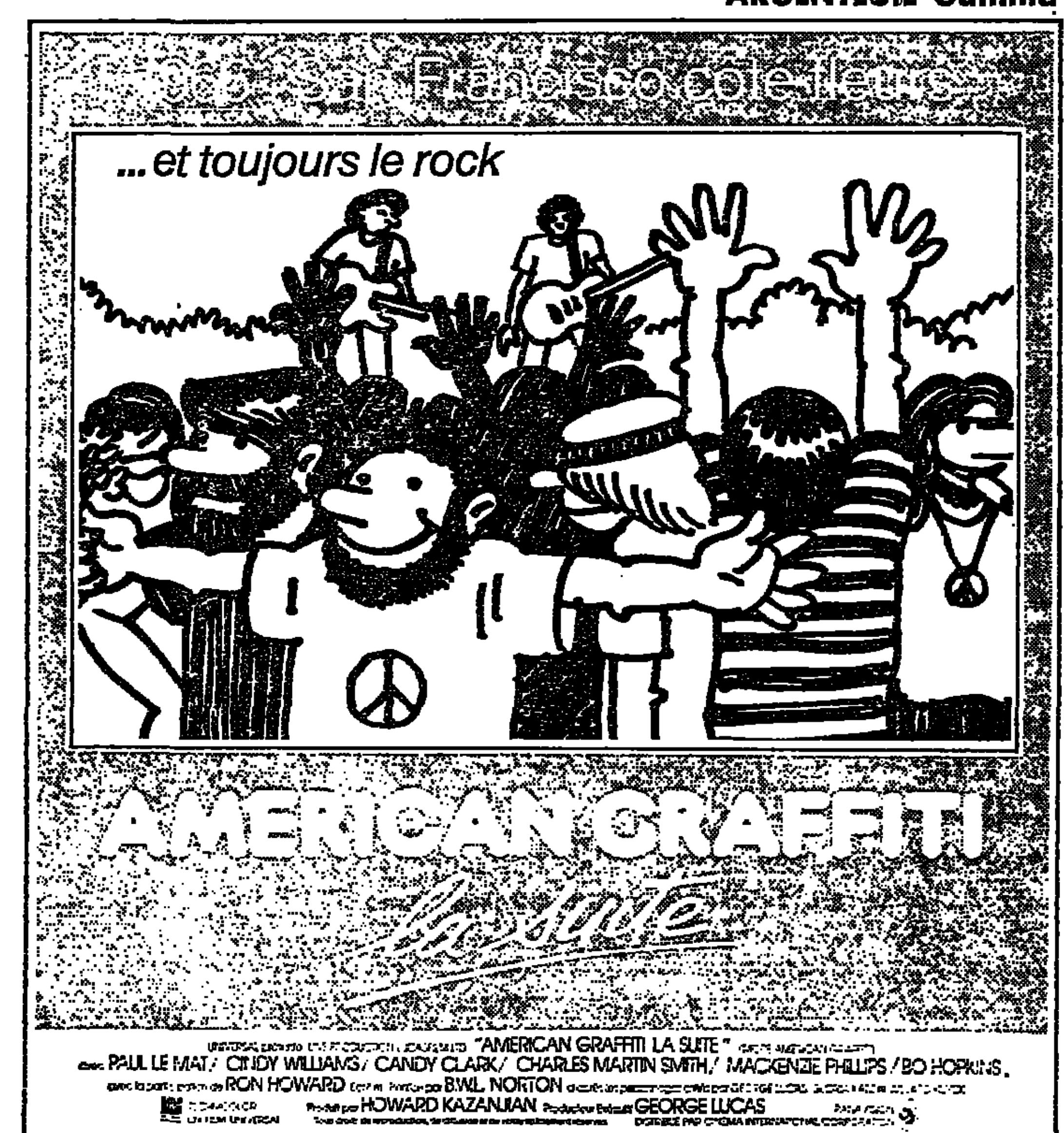


L'HOMME AU CHAPEAU DE PORCELAINE

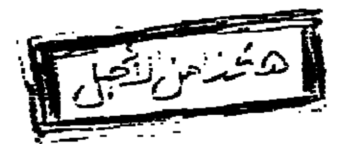


DEMAIN

MARIGNAN PATHÉ (v.o.) - BALZAC (v.o.) - GAUMONT BERLITZ (v.o) - CAPRI GRANDS BOULEVARDS (v.f.) - CLICHY PATHÉ (v.f.) MONTPARNASSE 83 (v.f.) - CAMBRONNE (v.f.) - NATIONS (v.f.) - SAINT-MICHEL (v.o.) - LUXEMBOURG (v.o.)
ARGENTEUIL Gamma - SARCELLES Flanades







SPECTACLES

83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).
MOONRAKER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LA MORT EN DIRECT (Fr., vers. Ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Mayfair, 16e (525-27-06) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont - Les - Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M -Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v. o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354 - 20 - 12) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272 - 62 - 98) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v. o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaité, 14e (320-99-34).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME UNE FEMME, film français de Christian Dura : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G C. Danton, 6e (329-42-62) ; U G.C Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02).
KWAIDAN, film japonais de Masaki Kobayashi (version intégrale : 4 contes), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
LES PHALLOCRATES, film français de Claude Pierson : Boul' Mich, 5e (354 - 48-29) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RETOUR EN FORCE, film français de Jean-Marie Poiré : Quintette, 5e (354 - 35-40) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233 - 56-70) ; Concorde, 8e (359 - 92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522 – 37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
HULK REVIENT, film américain de Kenneth Johnson, V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Madeleine, 8e 742-03-13) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Eldorado, 10e (208 - 18-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LA PLAGE, film américain de Ivan Reitman, V.o. : Paramount - City, 8e (225-45-76) V.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max - Linder, 9e 770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e 606-34-25).
LE QUINTETTE DE SVEN KLANG, film suédois de Stellan Olsson (v. o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

Les festivals

FRED ASTAIRE, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Aventure inoubliable.
DIX ANS DE CINEMA ALLEMAND, v. o., Olympic, 14e (542-67-42) : Maman Kusters s'en va au ciel.
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : les Conscrits ; Maison de tout repos ; 15 h. 30 : les Aventures de Laurel et Hardy ; les Deux vagabonds ; 17 h. 30 : la Bohémienne ; la Flotte est dans le lac ; 19 h. : Tête de pioche ; Livreurs sachez livrer ; 20 h. 30 : Fra Diavolo ; 22 h. : Sous les verrous ; Au-dessous de zéro.
RETROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA, v.o., Grands Augustins (633-22-13) : Aniki Bobo. — Action-République, 11e (805-51-33), v. o. : l'Acte du printemps.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71). v.o., 14 h. : le Prête-Nom ; 15 h. 35 : Rollerball ; 18 h. 10 : Qui a tué le chat ? : 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 15 : Rocky Horror Picture Show ; sam., 24 h. : Théâtre de sang.
MARILYN MONROE, v.o., Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 19 h. : Marilyn ; 20 h. 30 : le Milliardaire ; 22 h. 30 : le Prince et la Danseuse
FESTIVAL L'AUTRE AMERIQUE, v. o., Denfert, 14e (354-00-11) : Chair pour Frankenstein.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.) : les Mille et Une Nuits.
ERIC ROHMER, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Ma nuit chez Maud.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I. 14 h. 30 : Bilitis ; 15 h. 55 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 : Music Lovers ; 22 h. 35 : Orange mécanique. — II, 14 h. : A bout de souffle ; 16 h. 5 : Easy Rider ; 17 h. 55 : Love ; 20 h. 20 : Marathon Man ; 22 h. 40 : Hiroshima mon amour.
JOEL SERIA, Calypso, 17e (380-30-11), 14 h. 15 : Charlie et ses deux nénettes ; 16 h. : Marie Poupée : 18 h. 15 : Comme la lune ; 20 h. : les Galettes de Pont-Aven ; 22 h. : Mais ne nous délivrez pas du mal.
BOITE A FILMS, 17e (662-44-21) v.o. — I : 10 h. 30 : Kashima Paradise ; 12 h. 30 : le Troisième Homme ; 14 h. 45 : Yellow Submarine ; 16 h. 20 : le Lauréat ; 18 h. 15 : le Charme discret de la bourgeoisie ; 20 h. 10 : Bonnie and Clyde ; 22 h. : Délivrance ; samedi, 24 h. 10 : Flash Gordon. — II. : 11 h. : Missouri Breaks ; 13 h. 15 : Iphigénie ; 15 h. 30 : Electre ; 17 h. 45 : Jérémiah Johnson ; 19 h. 45 : Mort sur le Nil ; 22 h. 10 : Midnight Express ; sam., 24 h. : The Song Remains the Same.
MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : le Navire Night ; 18 h. : la Femme du Gange ; 21 h. : Détruire, dit-elle.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 6 au 12 février)

Carré Silvia Monfort (531 - 28 - 34), tous les jours sauf sam. et dim., à 14 h. : Tirlarigo le lutin (mime) ; le mercr. et jeudi, à 15 h., sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.
Centre Pompidou (277-11-12), mercredi, à 14 h. 30, l'écran des enfants : Rousslan et Ludmilla ; tous les mercredis, à 14 h. 30, animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mercr., samedi, dimanche, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
M.J.C. les Hauts de Belleville (636-68-13), mercr., 15 h. : Guignol.
Marionnettes du Champ - de - Mars (637-07-87), mercr., samedi, dim., 15 h. 15 et 16 h. 15 : Spectacles variés.
Théâtre d'animation Paris-Vincennes (365-44-41), mercr., samedi, dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : Lettres de mon moulin (ts les jours, à partir du 9, à 14 h. 30).
Théâtre Présent (203-02-55), mercr., jeudi, ven. : le Voyage d'Ulysse.

CIRQUE

Cirque d'hiver (700-12-25), merci., 14 h., sam., dim. 14 h. et 17 h.

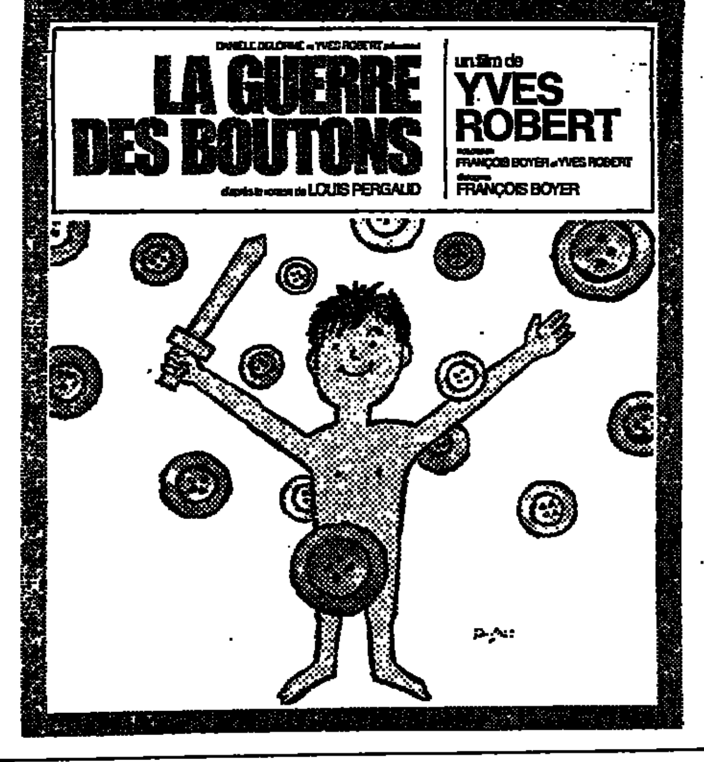
THEATRE

Blancs-Manteaux (363-51-57), mercr. 14 h. 15 et 15 h. 30, sam., dim. 14 h. 30 : Lise, Elise et Liza ; sam., dim., 16 h. 45 : Monsieur Gabiolo et la petite sirène.
Café d'Edgar (322-11-02), mer., à 14 h. et 16 h. ; le sam., à 15 h. : Il me reste un pays à trouver (ts les jours, à partir du 9, à 15 h.).
Centre Mandapa (589-01-60), du lundi au sam., à 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h. : Légende du rama et de Sita.
Fontaine (282-48-40), tous les jours, à 14 h. 15, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart.
Elysée-Montmartre (606-38-79), le 7, à 14 h. 30 : l'Avare ; le 5, à 14 h. 30 : le Prix Martin.
Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim. : la Farce de Maître Pathelin.
Palais des glaces (878-33-47), les 5, 6, 7, 8 et 11, à 14 h. 30 : le Clown Toto et Cie.
Plaisance (262-35-36), mer. à 14 h. 15 : Il était une fois la Lune (ts les jours à partir du 9).
Théâtre Adyar (878-33-47), les 5, 6, 7 et 8, à 14 h. 30 : Il était une fois Molière.
Théâtre Astral (588-84-13), les mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : le Rêve de Kouk le petit machiniste (à partir du 9, ts les jours, à 14 h. 30).
Théâtre-en-Rond (387-88-14), les mer. et dim., à 14 h. 30 : les Douze Mois.
Théâtre de la Gaîté - Montparnasse (322-16-18), les mar., jeu., ven., dim., à 14 h. 30 ; les mer., sam., à 15 h. 30 : le Chat débotté.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), le 6, à 15 h. : Chevalier de l'eau.
Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), tous les mer. et dim., à 15 h. : la Chèvre de Monsieur Seguin.
Théâtre Présent (203-02-55), les 6, 11 et 12, à 14 h. 30 : le Pays des trente-six mille volontés.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), mer., 14 h. 15 ; sam., 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; mer., 15 h. 30 et sam., 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.
Théâtre de la Tanière (749-03-13), mer., 14 h. 15 et 16 h. ; dim., 15 h. : les Pesants Soucis d'Augustin Léger (ts les jours à partir du 9).

REGION PARISIENNE

Massy-Centre, Centre P.-Baillart (920-57-04), les 6 et 12, à 14 h. 30 ; les 7 et 8, à 10 h. et 14 h. : le Singe Séraphin.
Le Vésinet, Centre des arts et loisirs, le 6, à 14 h. 30 : Une sélection de films de plusieurs pays pour les six-douze ans.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

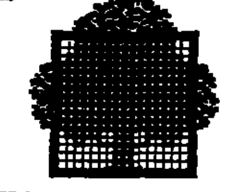
madagascar

Vous voulez travailler dans votre pays d'origine,
Honeywell Bull Madagascar S.A. recherche

deux ingénieurs technico-commerciaux

pour assurer la mise en place de systèmes informatiques.
Notre attention se portera sur des candidats :
- diplômés Grandes Ecoles ou Universités ;
- expérimentés de 2 ans au moins dans l'informatique ;
- connaissant de préférence les matériels Cii-HB 64, mini 6.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 50 M (à préciser sur l'enveloppe) à :
Cii-Honeywell Bull
ACLES
PC 1 F 103
61-63, rue d'Avron
75980 Paris Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

SOCIETE MULTINATIONALE
recherche pour sa
FILIALE ESPAGNOLE

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Nous demandons :
- très bonnes connaissances du moulage, des matières plastiques, des moules ... ;
- une expérience réussie des machines automatiques à assembler à hautes cadences ;
- une expérience solide pratique, doublée d'un esprit d'initiative et d'ingéniosité ;
- des connaissances en électromécanique et électronique seront appréciées.

Nous offrons :
- dans un domaine économique performant, les moyens nécessaires pour réussir dans cette fonction ;
- une opportunité pour un candidat de nationalité espagnole.

Nous vous remercions de transmettre votre C.V., photo récente et salaire actuel à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous référence 34118 (qui transmettra).

HAVAS CONTACT

Association Tourisme Social recherche pour la saison 1980 à l'étranger :
- Technicien ou régisseur son ;
- MNS diplômé ;
- Responsable des activités d'animation.

Les sélections se feront à Paris entre le 11 et le 15 février 1980. Adresser candidatures avant le 7 février à :

TOURISME ET TRAVAIL, 187-189, quai de Valmy Paris-10e Tél. 203-96-16, poste 284.

Société Immobilière de KOUROU (Guyane) recherche pour embauche immédiate

CHEF DU SERVICE
ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
Position cadre.
Avantages liés à l'expatriation.

Adresser C.V., photo et prét. à SIMKO, Boîte Poste 95, 97310 KOUROU.

JEUNES CADRES COMPTABLES

Vous avez déjà vécu en AFRIQUE et vous aimeriez y retourner. Vous avez une formation comptable DECS et une expérience confirmée de la conduite des hommes.
Vous souhaitez faire carrière dans un groupe national important.
Nous vous proposons alors de vous intégrer dans un de nos établissements (GABON, MALI, GUINEE) pour prendre en charge la mise en place et le suivi des nouvelles procédures inhérentes à la décentralisation de notre comptabilité.
Merci d'envoyer CV manuscrit + photo + prétentions sous référence 201/80 à I.S. CONSEIL - 34, cours Gouffé - 13006 MARSEILLE.

CAPFOR
NANTES PARIS LYON MARSEILLE

SOIE NATIONALES

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Le bras droit du directeur export

ROSIERES, spécialiste français des appareils de cuisson ménagers (4 usines - 1500 personnes - 340 Millions C.A - 1979 + 25%) recherche pour renforcer sa pénétration sur les marchés étrangers, le bras droit du Directeur Export.

De formation commerciale supérieure, ayant de préférence une expérience de la vente à l'exportation de biens de consommation, il participera, en collaboration étroite avec le Directeur Export, à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique et des objectifs à l'exportation de la société.

Ce poste convient à un "battant" dont la compétence et le tempérament lui permettront d'affronter avec succès, la compétition internationale.

Adressez lettre manuscrite, CV détaillé et photo à la Direction Exportation - B.P. 44 - 18001 BOURGES Cedex.

ROSIÈRES

rscg carrières

Leader Mondial dans notre spécialité, nous recherchons pour notre

filiale brésilienne
un

directeur général adjoint

de formation supérieure, économique et commerciale.

Le candidat retenu devra présenter : une très grande facilité d'adaptation, une excellente connaissance des mécanismes financiers et commerciaux internationaux.

Expérience Brésilienne vivement souhaitée, tous avantages liés à l'expatriation.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 3540 à J.G.M. Conseil
2, avenue du Maréchal Foch
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

SOCIETE recherche

COST CONTROLEURS
COST CONTROLE MATERIEL

Expér. pétrole off shore.
Anglais courant exigé.
Lieu de travail :
GOLFE PERSIQUE

Env. C.V. et prétentions A.M.P. sous réf. 8.338/F, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-5e, qui transmettra.

POUR LA HOLLANDE
INGENIEURS
AERONAUTIQUE
Longue durée.
INTERTECH. 293-46-82.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Ordis

LA SOCIETE DE CONSEILS ET D'ETUDES INFORMATIQUES d'un important Groupe Bancaire, crée sa FILIALE ITALIE et nous confie la recherche de son

DIRECTEUR TECHNIQUE

Il sera l'adjoint du Directeur de cette filiale et particulièrement responsable des développements techniques et de la qualité des réalisations.

Le poste conviendrait à un homme possédant une formation supérieure et une expérience solide en informatique de gestion, acquise dans une fonction d'Analyste haut niveau ou d'Ingénieur conseil.
- Logement assuré à Rome,
- Mission longue durée,
- Poursuite de carrière en France.

Adresser C.V. avec photo et prétent. sous réf. DTI à
M. LAFARGUE
Ordis Conseil en Recrutement
10, rue Auber PARIS 9ème
Discrétion assurée.

Société de Services en Informatique recherche URGENT un

CHEF DE MISSION
POUR AGENCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Ingénieur diplômé de 8 à 10 ans d'expérience, ayant de préférence déjà séjourné en Afrique, il devra assurer la gestion et le développement commercial d'une agence déjà bien implantée. Il assurera aussi l'encadrement des équipes intervenant en clientèle sur des contrats importants.

Salaire et conditions de détachement intéressants, logement et voiture de fonction.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions, sous réf. 78367 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

The Mekong Secretariat
requires
two specialists

Importante société d'exploration minière recherche pour FILIALE AUSTRALIENNE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le poste convient à un candidat, formation commerciale supérieure, HEC / ESSEC + licence en Droit avec expérience d'une dizaine d'années dans fonction similaire. Connaissances droit des sociétés, comptabilité, fiscalité anglo-saxonne appréciées, pratique anglais impérative.
Envoyez CV manuscrit + photo + prétentions sous réf. 113/80M à I.S CONSEIL - 34 cours Gouffé - 13286 Marseille Cedex.

CAPFOR
NANTES PARIS LYON MARSEILLE

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SECTEUR IMMOBILIER
recherche son

CHEF DE SERVICE FINANCIER

Missions ● Elaboration et mise en place du contrôle budgétaire ● Gestion de la trésorerie et des emprunts ● Etablissement des bilans d'opérations ● Relations avec les organismes financiers ● Application de la réglementation fiscale.

Profil ● 30 ans minimum ● Formation supérieure de gestion (ESC ou équivalent), option finance appréciée ● Expérience de plusieurs années dans une fonction de gestion financière ● Connaissance vivement souhaitée du secteur immobilier (privé ou parapublic).

Lieu de travail : ville moyenne Rhône-Alpes.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 8166 A, à :

AVISO conseil 11 quai Rambaud, 69002 LYON
RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES

BOUYER
NANCY
1er constructeur français de matériel de motoculture de plaisance (450 pers.), recherche un

ADJOINT DE DIRECTION RESPONSABLE DE PRODUCTION

Technicien et gestionnaire, il a l'expérience de la direction d'unités de fabrication et de montage en construction mécanique. Il sera l'animateur des services techniques et le lien entre ceux-ci et la Direction Générale. Partant des programmes commerciaux, il établira et ajustera les programmes d'approvisionnement, de fabrication, de personnel, etc... Il suivra particulièrement la réalisation des programmes d'études ainsi que la comptabilité analytique et les achats pour l'amélioration des coûts. Les études d'investissements de machines-outils et de bâtiments seront aussi de son ressort. Ses responsabilités seront progressivement étendues.

Merci d'envoyer votre CV + photo + salaire (réf. WL) à
GERARD SCHNEIDER conseil en recrutement
114 bd 11 novembre 1918/69100 villeurbanne

BRETAGNE
170.000 +

P.M.E. - 400 personnes - Secteur alimentaire recherche :

RESPONSABLE
- ADMINISTRATIF
- PERSONNEL
- JURIDIQUE

Le titulaire du poste interviendra, entre autres, dans les domaines se rapportant à : la gestion du personnel (France dans l'immédiat), la comptabilité, l'informatique, le juridique, le droit des Sociétés (France et étranger).

Ce poste débouchera, après intégration à l'entreprise, sur la fonction de secrétaire général et sera confiée à un homme d'expérience. Anglais ou allemand souhaité.

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence J.O./12 à Jean OLLIVIER, B.P. 28, 35740 PACE qui assurera les premiers entretiens et garantit une totale discrétion.

Une entreprise industrielle (400 millions de C.A.)
1er fabricant français de machines à laver,
filiale THOMSON-BRANDT
crée à LYON
dans le cadre de son développement, un poste d'

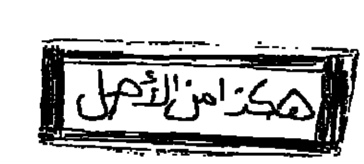
INGENIEUR
ENTRETIEN

de formation mécanicien. Il devra animer une équipe de techniciens, participer à la définition, suivre la construction chez le fournisseur, assurer le programme d'entretien de nouvelles lignes transferts complexes ainsi que de la maintenance du parc machines existant dans une unité de tôlerie de 300 personnes.
Age minimum 30 ans.
Expérience de l'industrie exigée.

Ecrire CABINET GATIER, Service B, 32 rue Barrême 69006 LYON.

média-system

Cabinet Gatier



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieurs d'Etudes de Haut Niveau - Grenoble

Filiale THOMSON-CSF INFORMATIQUE

La SEMS (*Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes*) recrute dans le cadre de son expansion et pour sa Direction Technique des INGENIEURS D'ETUDES de HAUT NIVEAU.

Chef de Groupe Téléinformatique

- Conception et réalisation de coupleurs à base de micro-processeurs.
- Encadrement d'un groupe d'Ingénieurs et de Techniciens.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole pouvant justifier d'une expérience de 7 ans minimum, orientée vers la téléinformatique.
La connaissance de l'Anglais est indispensable. (Réf. IE-1M)

Ingénieur Grandes Ecoles (A & M, ENSCM...)

Il sera chargé de l'évaluation et de l'homologation de périphériques électromécaniques.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur ayant une expérience Electromécanique.
L'Anglais lu est demandé. (Réf. IE-2M)

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) en précisant bien la référence du poste choisi au Service du Personnel - SEMS - 1, rue de Provence 38730 ECHIROLLES.

SEMS

MEDIA PA

LA SOTEXO

recherche pour la création de son unité
FABRICATION TEXTILE COUPE-COUTURE
région DOUAI DENAIN

agent de méthodes, chef de section
Chargé de : Organisation et rationalisation ateliers et méthodes de travail.
Responsabilité de la réalisation et de l'évolution des moyens et processus
Expérience coupe-couture exigée.
Réf. : LM 01

comptable (homme ou femme)
Chargé de : Tenue des livres, établissement des balances, vérification des comptes clients, fournisseurs, banques, ventilation toutes opérations comptables, établissement de la paie
Expérience comptabilité générale et analytique exigée.
Réf. : LM 04

assistante de personnel responsable de l'administration
Chargée de : Recrutement et promotion, Médecine du travail, Formation, Conditions de travail, Relations sociales et extérieures.
Expérience de commandement appréciée
Réf. : LM 02

agent technique approvisionnement et ordonnancement
Chargé de : Relations fournisseurs clients organisation transport, réception, manutention, magasinage, livraison.
Expérience dans le domaine de l'approvisionnement et de l'ordonnancement exigée.
Réf. : LM 05

contremaître (homme ou femme)
Chargé de : Responsabilité ateliers de production pour problèmes de qualité, quantité, prix de revient.
Expérience coupe-couture exigée.
Réf. : LM 03

Les candidatures précisant la référence du poste choisi, sont à adresser à :
SOTEXO : 40, bd Paul-Vaillant-Couturier,
B P. 54 - 59580 ANICHE

Emplois et Carrières

REXROTH-SIGMA

composants et ensembles hydrauliques cherche pour son usine de LYON (500 personnes) un

Chef B.E. Outillages

C'est un ingénieur mécanicien de 32 ans environ ayant une expérience de fabrication et de méthodes acquise en mécanique de précision, de préférence dans la machine-outils. Il étudie tous les outillages et tous investissements nécessaires à la production, il lance des appels d'offres, passe les commandes et suit les réalisations chez les constructeurs. Une partie des outillages est réalisée par une section spécialisée. Lui-même et son équipe (4 projeteurs) ont des relations fréquentes avec l'atelier et le bureau des méthodes, bureau qu'il doit pouvoir prendre également en charge dans quelque temps. Il parle allemand et connaît l'informatique de production.

Merci d'envoyer votre CV + photo + salaire (réf. AQ) à
GÉRARD SCHNEIDER conseil en recrutement
114 bd 11 novembre 1918/69100 villeurbanne

Haute Normandie

JEUNE INGENIEUR de PRODUCTION
E.N.S.A.M. - I.C.A.M. - E.C.A.M. - ...

Notre unité (180 personnes - 60 M.F. de C.A.) est l'une des 9 usines d'un Groupe français spécialisé dans l'emballage et leader dans sa profession.

Nous recherchons un Ingénieur débutant ou 2 à 3 ans d'expérience désireux de s'intégrer dans une entreprise performante.

Près du Chef de Production ce sera un praticien prenant en compte les données techniques de l'entreprise et souhaitant évoluer vers des responsabilités économiques et humaines.

La pratique de l'anglais ou de l'allemand sera appréciée.

cpt

Adressez sous référence 425 un curriculum vitae manuscrit exposant vos premières expériences professionnelles à notre consultant.
CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, Boulevard René Levasseur 72000 LE MANS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Importante entreprise industrielle recherche pour usines
AIN - DROME
(200 et 300 personnes environ)

responsables des services fabrication

Ces postes conviendraient à des ingénieurs mécaniciens diplômés grande école A.M. ou équivalent et ayant acquis au moins 5 ans d'expérience dans la direction d'ateliers de production de matériel industriel de grande série.

Une expérience des machines à commandes numériques serait bien venue.

Adr. dossier de candidature, prét.,
ref. 205. Serge BAILLY - CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Emplois et Entreprises



NOUS SOMMES LES PREMIERS EN *TELEPHONIE PRIVEE SUR LE MARCHE* FRANCAIS.

NOUS NOUS DEVELOPPONS TRES RAPIDEMENT AU PLAN INTERNATIONAL.

Nous construisons des autocommutateurs électroniques qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Nous sommes exigeants sur la qualité de nos produits et de nos méthodes.

Pour renforcer cette exigeance, nous recherchons

Un Ingénieur Haut Niveau

(POSITION III)

Attaché à la Direction qualité et chargé de promouvoir des méthodes *nouvelles et originales de gestion de la qualité dans l'entreprise.*

Le candidat retenu aura acquis une solide expérience industrielle, de préférence dans le secteur électronique ou informatique.

Il devra d'autre part faire preuve de qualités certaines d'animateur et d'un souci constant de la rentabilité de ses interventions.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prétentions à
LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Direction du Personnel - 206 Route de Colmar - BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

MATRA

recherche pour ses activités SPATIALES dans le cadre de son implantation à TOULOUSE des :

INGENIEURS de conception et développement

dans les domaines suivants :
- Systèmes embarqués (traitement des données, télécommunications, mécanique, informatique temps réel).
- Systèmes de test (logiciel temps réel-connaissance SOLAR appréciée - intégration et mise au point des systèmes informatiques).

Une expérience de 2 à 5 ans dans l'un de ces domaines est indispensable.

Anglais souhaité.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence CR 554 au Service du Recrutement

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY



Directeur Administratif et Financier

GRANDE VILLE CENTRE OUEST **165 000 F**

IMPORTANT GROUPE AGRICOLE en pleine expansion recherche un cadre supérieur ayant une solide expérience comptable et financière et une bonne maîtrise des services généraux et administratifs.
Juriste de formation plus I.C.G. ou I.A.E. ce cadre aura en charge la direction des services comptables, généraux et administratifs en liaison directe avec le Directeur Général du groupe.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 801122 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Société Industrielle, leader européen dans sa branche, offre à un Ingénieur d'être le

Responsable de son Activité Automatismes

Ce collaborateur, qui animera une petite équipe, aura la charge des *Automatismes standards et spéciaux.*
La fonction va de l'élaboration des catalogues et des offres spéciales jusqu'au réglement de certains problèmes de service après-vente.
Le candidat retenu possédera une première expérience dans la branche automatismes et aura une formation de base AM - ICAM - Centrale Lyon IDN ou équivalent.
Il possédera nécessairement l'Anglais courant.
Ce poste, à pourvoir dans la Région Rouennaise, offre de réelles perspectives d'évolution à un candidat qui réussira dans ce poste.
Envoyer CV détaillé et prétentions sous réf. **DU** au :

cog hébert conseil 231 rue Louis Blanc 76100 ROUEN Discrétion assurée.

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

— CHRONO-ANALYSEUR
— PRÉPARATEUR

- Ingénieur débutant ou équivalent;
- Homme de contact et dynamique.

Connaissant du M.T.M.
Expérience dans l'industrie de moyennes ou grandes séries.

Pour prendre en charge :
- amélioration des postes de travail,
- réduction des coûts de production.
- élaboration des standards de temps,
- établissement des gammes opératoires.

Lieu de travail : Saint-Avold.

Envoyer curr. vitae + photo et prétentions à :
PERCEVAL (réf. M 17) - 16, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra.

UNE IMPORTANTE SOCIETE d'ELECTRONIQUE

recherche pour ses Etablissements situés dans
- **L'EST (Lorraine)** et
- **LE SUD-EST (region Lyonnaise)**

3 chefs du personnel

Suivant l'importance de l'établissement, ils seront rattachés :
- soit au Directeur de l'Etablissement et ils auront alors la responsabilité totale de la fonction Personnel et des liaisons avec les autorités locales
- soit à un Cadre Administratif de haut niveau et ils auront la responsabilité de la gestion du Personnel.

Ces postes seront confiés à de jeunes cadres, de formation I.E.P. ou équivalent, motivés par la fonction Personnel et possédant 2 à 5 ans d'expérience dans ce domaine.

Ils pourront évoluer par la suite vers des postes de Cadres Administratifs offrant des responsabilités à la fois dans le domaine financier et la gestion du Personnel.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions No 43.341 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra en précisant le lieu de travail préféré.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF DES ETUDES ELECTRONIQUES

Ville universitaire — Centre-Ouest
E.S.E. - E.C.P. - TELECOM. - E.N.S.E.E.I.H.T.

4 ans d'expérience : un tournant

▲ La passion de la technique.
▲ Le goût des responsabilités.
▲ Le désir d'un salaire plus élevé.
▲ L'envie de ne pas en rester là...

• Nous sommes un Groupe spécialisé dans le domaine des biens d'équipement professionnels de hautes performances, de niveau international, mais aux structures à dimension humaine.

• Nous recherchons un Ingénieur ayant 4 à 5 ans d'expérience, pour lui confier, en tant que chef des études, la responsabilité d'importants projets de conception de nouveaux produits électroniques (logiques et projets de conception de nouveaux produits électroniques (numériques); il aura une équipe à diriger, un budget à gérer ; il aura à développer les nouveaux produits et à les suivre jusqu'au lancement en fabrication.

• La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable.

▲ Votre carrière ne sera limitée que par vos capacités.
▲ Vous êtes prêt à changer : nous pouvons vous y aider en limitant les risques du changement par une sélection mutuelle rigoureuse.

Vous pouvez envoyer votre candidature avec CV et prétentions sous référence 5352 en indiquant les Sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact.

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE DU BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS

recherche pour *Région EST*

INGÉNIEUR D'AFFAIRES BATIMENT

Pour études de prix et contacts commerciaux. Ayant une expérience confirmée dans un poste similaire.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à nº 44.253, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

UNE IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE de 900 personnes implantée en HAUTE-NORMANDIE, rech.

UN (E) INFORMATICIEN (NE)

Désireux (se) de s'intégrer au sein d'une petite équipe performante pour participer à la conception et à la mise en place de nouveaux systèmes de gestion dans le cadre d'une informatique sophistiquée.

Vous avez une bonne expérience de la programmation, de l'analyse et un niveau élevé de compétence.

Vous souhaitez travailler sur un IBM 315 évoluant vers un système 38 (1.536 K).

Vous êtes prêt (e) à donner le meilleur de vous même...

Adressez-nous votre C.V. accompagné d'une lettre de candidature au nº 43.834, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - PARIS-1er.



Assistante de Direction
Arras

La Fédération Régionale (plus de 1 000 personnes) d'un ORGANISME FINANCIER d'importance nationale recherche une collaboratrice de haut niveau pour assister l'équipe de Direction.
Cette fonction comporte une double responsabilité qu'il importe d'assurer complément :
- Encadrement, animation et coordination de l'activité d'une équipe de trois secrétaires ce qui nécessite de réelles qualités relationnelles.
- Conception, création et mise en place d'une organisation administrative exigeant une excellente maîtrise technique du secrétariat de direction et une grande rigueur.

Nous souhaitons confier ce poste à une candidate possédant une bonne formation de base (minimum BTS), une expérience réussie de la fonction (technique et encadrement), une bonne adaptabilité professionnelle tant sur le plan intellectuel que social.
Nous recevrons les candidates à ARRAS.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 801103 M (à mentionner sur l'enveloppe) à René CAROUANA.

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Important groupe prestataire de services (transports et services annexes) implanté sur l'ensemble du territoire national

recherche

LE DIRECTEUR COMMERCIAL

de l'une de ses filiales régionales (C.A. environ 150 millions de francs)

— 30 ans minimum.
— Expérience de développement et d'animation d'un réseau de ventes dans le domaine du transport, ou de services aux industriels.
— 180.000/200.000 F/an.
— Ville universitaire de Province.

Adresser curriculum vitae détaillé sous le nº 7.501 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE
en forte expansion
C.A. 300 M DE F
recherche

chef de produits confirmé

• 28 ans minimum, formation supérieure générale (Ecole de Commerce ou Ingénieur) et expérience pratique concrète de 3 à 5 années dans la fonction Marketing.
• il dépend du Directeur Marketing, intègre une équipe très opérationnelle et prend la responsabilité de toutes les activités relatives à :
— la création de nouveaux produits
— la gestion d'une ligne de produits existants
— le suivi commercial.
• résidence Ouest France. Perspectives d'évolution professionnelle dans la société et le groupe auquel elle appartient.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à GUILLON Sélection sous réf. 3290-M (réponse et discrétion assurées) CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

POUR PLUSIEURS POSTES DANS SA ZONE DE DIFFUSION

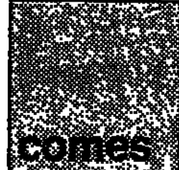
IMPORTANT QUOTIDIEN RÉGIONAL

recherche

JOURNALISTES EXPÉRIMENTÉS

ayant fait la preuve de leurs aptitudes, plusieurs années, dans la presse quotidienne de province, capables de s'orienter à plus ou moins long terme vers des fonctions d'encadrement.

Rémunération à convenir selon niveau.
Avantages sociaux importants.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 Paris (sous référence 2.286).

DISCRETION ET REPONSE ASSUREES

NEYRPIC - GRENOBLE

recherche

TROIS INGENIEURS débutants

POUR SON DEPARTEMENT TURBINES

FONCTION (A)... axée sur les calculs de R.d.M. et de vibrations au sein du groupe "Calcul" du B.E. Turbines.

FONCTION (B)... d'ingénieur d'étude pour le groupe "Innovation" chargé de la recherche et du développement à long terme dans le domaine des turbo-machines hydrauliques.

Pour les deux fonctions, évolution ultérieure vers la prise en charge d'affaires complètes (conduite de dessinateurs, liaisons techniques avec le client et les Services de fabrication).

FORMATION - CARACTERISTIQUES :
• Grandes Ecoles ou I.N.S.A.
• Maîtrise suffisante de la langue anglaise (et deuxième langue appréciée)
• Acceptation de déplacements de longue durée à l'étranger
• Aptitude au travail en équipe - Sens des contacts.

Adresser C.V. + photo sous No 43886, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

P.M.E. située en Bretagne recherche : un Directeur Financier et Administratif ayant la responsabilité des services :
— Comptabilité
— Finances
— Personnel
— Achats
Formation souhaitée : Sup de Co, ESSEC, HEC. Adresser C.V. + photo et prétentions à : S.A. CAFIS, à l'attention de M. NOEL 2, r. A.-de-Vigny, 22000 St-Brieuc

---

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE de NICE
Direct. général : P. DERVAUX
recrute des musiciens

L'Administration municipale organisera les lundi 19 et mardi 20 mai 1980 un concours en vue de pourvoir au recrutement de :
— 3 à 5 violons (3e catégorie)
— 1 Alto (3e catégorie)
— 1 Trompette (1re catégorie)
— 1 Trombone (1re catégorie) en même temps Professeur au Conservatoire donc titulaire d'un C.A.
— 1 2e Clarinette (2e catégorie)

Pour tous renseignements, les candidats pourront s'adresser à compter du 17 mars 1980 au Service de l'Action Culturelle, 10, rue Gabriel-Fauré, 06000 NICE
Tél. : (93) 82-16-30 (Poste 2666)

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION AU CONCOURS EST FIXEE AU VENDREDI 18 AVRIL 1980, A 17 HEURES.

Importante Entreprise Travaux NANCY rech. RESPONSABLE GEST. du PERSONNEL (350) Licence Droit ou Sciences Eco. Expérience Droit du Travail. 3 ans minim. - 297-49-95

RIVOIRE et CARRET recherche pour MARSEILLE

ASSISTANTS DE GESTION

pour s'intégrer dans l'équipe de contrôle de gestion de la Société.

Formation comptable supérieure exigée.

ESC ou Science Eco ou DECS Statut article 36

Ecr. en envoyant lettre manus., C.V. complet, photo et prét. à RIVOIRE ET CARRET Relations du travail - B.P. 518 13219 MARSEILLE Cedex 1.

Banque Régionale recherche pour la Savoie

UN ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Il s'agit d'un Cadre confirmé, connaissant bien les techniques nouvelles de gestion de patrimoine et capable d'animation et de formation au niveau de l'exploitation. Adr. C.V. et prétent. Ecr. nº 7.493 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE INDUSTRIELLE FABRIQUANT des APPAREILS DE SECOND ŒUVRE rech. pour REG. BRETAGNE et CENTRE

2 DIRECTEURS RÉGIONAUX DE VENTES

Age min. 38 ans, Libre rapidem. Expér. commerciale indispens., de préférence dans le bâtiment. Envoyer lettre manuscrite, av. C.V., prétentions et, si possible, photo, sous nº 202 à : PROVINCE PUBLICITE HAVAS B.P. 617, 69221 LYON cedex 1.

CENTRALE D'ACHATS recherche

1 CORRESPONDANT INFORMATIQUE

MISSIONS :
Rédaction des applications informatiques et comptables existantes.
— Suivi coordination et maintenance des traitements informatiq.
— Conception et mise en place de nouvelles applications de gestion par ordinateur.
PROFIL :
— Cadre jeune, formation maîtrise MIAG ou équivalent justifiant d'au moins 3 ans d'expérience dans un service informatique.
Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions à S.G.C.C., Secrétariat Général, 27-33, quai le Gallo, 92100 BOULOGNE.
Réponse assurée à toutes candidatures.

Pr ORGANISME ECONOMIQUE HAUTE-NORMANDIE CHARGE (E) D'ETUDES conjoncture + études marché, débutant (e) (ou 1 an expér.) Connaissances informatique appréciées.
Envoyez C.V. + lettre manuscr. + prétentions à : JD/297/HAVAS (B.P. 907). 76023 ROUEN CEDEX.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

RECHERCHONS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Export pour vente machines
Europe Ouest et Est

Age 35 ans environ. Formation Ingénieur Mécanicien.

Anglais parlé courant exigé. Allemand souhaité.

Ecrire avec C.V. man. + photo s/réf. 2.399 à P. LICHAU S.A., 41, rue Paul-Chenavard, LYON-1er, qui transmettra.

Important groupe alimentaire
Usine de Marseille

assistant de gestion

- Formation supérieure gestion (ESC - DECS)
- Pratique du contrôle de gestion en milieu industriel (3 ans mini).

Rigoureux dans ses analyses, il est aussi un homme de synthèses projectives, de dialogue et de persuasion.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez INFORMATION CARRIERE SVP à Marseille (91) 54.92.55 aux heures de bureau Réf.: M 175.

Information Carrière SVP Marseille (91) 54.92.55

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES MARSEILLE 13001 - 48, rue Grignan.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

IMPORTANTE SOCIETE

recherche pour secteur RHONE-ALPES

2 NÉGOCIATEURS FONCIERS

— ayant de bonnes connaissances de la législation immobilière, de la procédure et des règlements d'urbanisme ;
— et une pratique de la négociation.

Durée des contrats : 1 AN et 2 ANS.

Ecrire nº T 18.041 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

MOTTA FRANCE

recherche pour son usine située à ARGENTAN

RESPONSABLE ENTRETIEN RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS

Ils seront placés sous l'autorité du Directeur du Service Technique.

Les candidats retenus seront diplômés d'une grande école d'Ingénieurs (ENSAM, ICAM, ENSEM, ESME...) avec de préférence une formation complémentaire de Frigoriste, et parleront l'Anglais.

- Pour le service Entretien : une expérience similaire de 5 ans est indispensable.
- Pour le service Travaux Neufs : une expérience de 2 ans est suffisante.

Evolution de carrière possible au sein d'un Groupe International.



Adresser curriculum vitae et prétentions au Département Central du Personnel (réf. V/80) UNILEVER FRANCE SERVICES 8, av. Delcassé 75384 PARIS Cedex 08.



LE CREDIT AGRICOLE de la Vendée à LA ROCHE-S/YON

recherche

UN CHEF DU SERVICE JURIDIQUE ET FISCAL

Le candidat devra :
— être diplômé de l'enseignement supérieur (maîtrise de Droit Privé)
— avoir une expérience minimum de 2 ans dans un service juridique et fiscal de préférence dans le milieu bancaire.

Si vous êtes intéressés, adressez une demande manuscrite avec curriculum vitae et photo à :

M. le Directeur de la C.R.C.A.M. de la Vendée
BP 22 X Route d'Aizenay
85001 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

IMPORTANTE USINE *COTENTIN*

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour MÉTHODES CONTROLE (moyens de tests, suivi de la qualité)

Expérience souhaitée.
De préférence libéré des O.M.
Restaurant d'entreprise.

Adresser curr. vitae et prétentions à nº 43.652, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT

propose

POSTE ÉCONOMISTE TRANSPORTS

Doct. en sciences éco. exigé.

Adresser candidature : Direct. Région. de l'Equipement B.P. 1021, 57036 METZ CEDEX.

POUR ANGERS
Entreprise de génie climatique recherche

● Ingénieur chargé d'aff.
● Technicien bur. d'ét. (BTS ou DUT souhaité).

Postes à responsabilité.
Ecr. nº 7.490 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

offres d'emploi

CHEF DU SERVICE COMMERCIAL
Crédit Bail Matériel

AGE D'AU MOINS 35 ANS

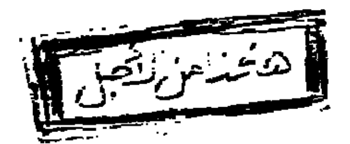
Directement rattaché au Directeur de Paris, il animera les délégations régionales.

Il participe étroitement à la définition de la politique commerciale de cette filiale de crédit-Bail d'un des PREMIERS GROUPES BANCAIRES, en assure la mise en place.

Il assure la promotion dynamique de la vente par des actions de sensibilisation commerciale du réseau.

Envoyer C.V., photo, salaire et prétent. à nº 43.693, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Toute lettre recevra une réponse rapide



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

MATRA

Dans le cadre de l'expansion de ses affaires nationales et internationales,
RECHERCHE

pour ses activités électroniques et informatiques temps réel
(télécommunications, télésupervision, automatismes)

INGENIEURS D'AFFAIRES
Grandes Ecoles pour encadrer des projets et suivre des contrats coopérants;

INGENIEURS ANALYSTES SOFTWARE
temps réel, expérience mini et micro informatique;

INGENIEURS
pour assurer la définition, suivi et intégration de systèmes électroniques;

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
Grandes Ecoles, ayant, si possible, une bonne connaissance des milieux pétroliers et télécommunications;

INGENIEURS
pour assurer la responsabilité de l'information et documentation liées aux affaires.

TECHNICIENS ELECTRONICIENS
ayant une expérience de l'intégration et mise au point;

PROGRAMMEURS TEMPS REEL
expérience de la programmation sur mini ou microprocesseurs;

REDACTEURS TECHNIQUES
pour participer aux missions d'information - documentation.

Ces postes impliquent des déplacements à l'étranger et une bonne maîtrise de la langue anglaise.
Espagnol souhaité.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en précisant le poste choisi sous référence SM 556

MATRA Service du Recrutement
B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

MATRA

Recherche pour ses domaines de pointe en

AUTOMATIQUE
INFORMATIQUE
ELECTRONIQUE

DES INGENIEURS GRANDES ECOLES

- ECP, SUP'AERO, SUPELEC (études en automatique)
- SUPELEC, ENSIMAG, INSA (simulations sur calculateurs)
- TELECOM, SUPELEC (conception calculateurs embarqués)
- SUPELEC, INSA *(études d'électronique)*
- INSA, ENSIMAG, INPG (logiciel temps réel)
- SUPELEC, INSA, AM électronique (ingénieurs de fabrication électronique)
- *TELECOM, SUPELEC* *(CAO et simulation de circuits)*

Ces ingénieurs sont :

— débutants à 2 ans d'expérience, pour mener des études théoriques en recherche et développement, au sein d'équipes de synthèse pluridisciplinaires
— (4 à 6 ans) dans les domaines considérés, pour assumer la responsabilité du développement industriel de ces systèmes ou de ces projets
— expérimentés pour diriger des laboratoires ou sections techniques.

Anglais parlé nécessaire - Poste à pourvoir en Région Parisienne.
Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous référence SM 561.

MATRA Service du Recrutement
B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour son Secteur Civil

INSPECTEURS DE MAINTENANCE

Formation BTS ou DUT
(électronique ou automatismes)

Ils assurent après formation l'installation et la maintenance de systèmes informatiques complexes dans les domaines de l'Optique, des Télécoms et de la Télésurveillance.

Ces postes qui impliquent des déplacements fréquents (de courte ou de longue durée) en France et à l'étranger nécessitent une bonne connaissance de l'anglais.

Ils conviendraient à des Techniciens de haut niveau ayant le goût des contacts humains et capables d'assumer des responsabilités étendues et motivantes.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence JD 553 au Service du Recrutement

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

ANALYSTES-INFORMATICIENS DE GESTION

.... devenez rapidement responsables de projet

Vous avez une bonne formation de base suivie par une expérience qui vous a permis de dominer l'analyse fonctionnelle, organique ainsi que la programmation sur des matériels gros et moyens systèmes. Votre ambition, aujourd'hui, piloter des équipes d'analystes-programmeurs intervenant sur des applications bases de données, temps réel.... Nous faire profiter de votre expérience et en faire bénéficier nos clients. Le moment de donner une impulsion à votre évolution de carrière. Un contexte de travail souple où vous aurez la possibilité de faire passer vos idées. Nous créons plusieurs postes en vue de projets qui vont prochainement démarrer. Nous aimerions vous rencontrer pour étudier avec vous les possibilités de collaboration. Nous vous proposons de nous envoyer une brève lettre ou tout simplement de téléphoner à Yves-Michel Duval ; en effet, on ne peut pas tout dire dans une annonce, et vous-même vous ne pouvez pas tout dire dans un C.V. - CAP SOGETI LOGICIEL - Immeuble Périsud, 5, rue Louis Lejeune 92128-Montrouge Cédex (Tél. 539.22.25).



MATRA

recherche pour son Centre de VELIZY

UN ADJOINT OU GESTIONNAIRE DU PERSONNEL COLLABORATEUR

Il aura pour mission :
— de conseiller la hiérarchie dans les domaines : classification, rémunération, mutation, promotion, en relation étroite avec les services Recrutement et Formation.
— *de participer à l'élaboration d'outils pour une* gestion prévisionnelle.

Une formation supérieure et une expérience de la gestion du personnel en milieu industriel sont nécessaires.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 559 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

GROUPE INDUSTRIEL PRIVE
recherche
pour son DEPARTEMENT PRESSE

UN COLLABORATEUR chargé d'études économiques et financières

Sa mission sera :
La recherche de l'information, sa mise en forme et sa diffusion.
Ce poste implique de nombreuses relations intérieures, extérieures et une formation universitaire : Sciences Eco ou équivalent plus cycle de gestion plus anglais.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous N° 7487 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE
DE SERVICES FRANÇAISE
située à PARIS, recherche pour son activité

gardiennage
UN CHEF D'EXPLOITATION

rattaché au Directeur Général

Mission :
- Assurer le suivi et le respect des contrats
- Gérer et administrer le personnel

— Votre expérience du GARDIENNAGE
— Votre niveau de connaissance (B.T.S., D.U.T. ou équivalent)
— Votre désir d'autonomie
— Votre disponibilité

vous permettront de réussir dans ce poste.

Merci d'envoyer lettre + CV sous réf. 129 à
Mr François GAUTIER
PRESTA sélection
49, r. de la Victoire 75009 Paris

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
présent dans les cinq continents, recherche pour étoffer sa Division Audit

2 Jeunes Auditeurs

- Age optimum : 26/30 ans.
- Formation : H.E.C. / E.S.S.E.C. / E.S.C. + D.E.C.S.
- 2 à 3 ans d'expérience Audit.

Le poste implique des déplacements fréquents en France et/ou à l'étranger pour missions de 3 à 4 semaines chacune représentant globalement 6 mois de déplacements par an.

Intéressantes perspectives d'évolution de carrière vers fonction opérationnelle.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 10582 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

ANALYSTES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

NOUS SOMMES LA FILIALE INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

Nous disposons de mini-ordinateurs, d'un I.B.M. *370/148* exploité *sous* V.M., et prochainement d'un I.B.M. 4331.

Le développement de notre marché nous conduit à renforcer nos équipes de développement sur d'importantes applications.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation I.U.T. INFORMATIQUE ou équivalent *justifiant d'une réelle expérience et pratiquant le* P.L. 1 et/ou le COBOL.

La connaissance des matériels et logiciels I.B.M. serait appréciée.

LIEU DE TRAVAIL : ÉVRY (91)

Slys Adr. C.V. complet, photo et prétent. à :
Boite postale 130. — 91004 EVRY CEDEX.

INGENEERING spécialisé
dans le DOMAINE GENIE CHIMIQUE
recherche pour son service PROJETS

INGÉNIEURS PROCÉDÉS

Première expérience ou débutants, formation *Grande Ecole* (spécialisation GENIE CHIMIQUE), connaissance anglais appréciée, et parfaite connaissance de l'allemand indispensables pour l'un des postes.

Déplacements courte durée à l'étranger.

Adresser C.V. et prétentions sous référence CTC 99 à PROFILS, immeuble PERISUD, 5, rue Louis-Lejeune, 92218 MONTROUGE.

PROFILS

SOCIÉTÉ DE PÉTROLE
recrute

INGÉNIEUR.

Bureau d'Etudes, A.M. ou équivalent
ayant un début d'expérience de 2 ans environ

Le poste à pourvoir comprend la réalisation d'études d'installations en dépôts, des connaissances en instrumentation et automatismes seront appréciées.

Env. C.V. détaillé, photo et prétent. à n° 43.996, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Poursuivant son expansion



recrute :

ASSISTANTS (TES)

disponibles minimum 8 semaines
Langues étrangères appréciées :
Espagnol, Portugais, Allemand, Grec, Italien.

Postes à pourvoir
— Immédiatement.
— Saison été 1980.

Envoyer lettre + C.V. à
U.A.P. ASSISTANCE
Service du Personnel,
B.P. 337-09 - 75428 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
QUARTIER BOURSE
recherche

UNE TRÈS BONNE DACTYLO
pour service recouvrement-contentieux

UNE AIDE COMPTABLE CONFIRMÉE
pour tenue comptabilité clients
tenue sur ordinateur

— ayant connaissance pratique des documents informatiques ;
— capable de justifier les comptes individuels et établir la concordance de la balance avec le grand livre ;
— bon contact téléphonique avec la clientèle ;
— expérience minimum 5 ans.

5 × 8 - AVANTAGES SOCIAUX.
Se présenter au Service du Personnel,
REGIE-PRESSE, 4e étage, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e). Mo Sentier ou Réaumur-Sébastopol.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

MERCEDES-BENZ FRANCE

recherche

CADRE DEBUTANT DEPARTEMENT BUDGET

- Diplôme d'une école supérieure de commerce option Finances - Comptabilité EXIGE.
- Il sera chargé :
  - de l'élaboration, du contrôle des budgets
  - des études financières et du suivi des investissements.

Envoyer CV, photo et prétentions à :
MERCEDES-BENZ FRANCE
Direction Centrale du Personnel
BP No 100
78150 - LE CHESNAY

Réponse et discrétion assurées

Ingersoll-Rand.

Trappes (78)
recherche pour sa

Division Mines et TP

ingénieur des mines

pour développer les ventes de matériels aux sociétés minières et aux ingénieries sur l'ensemble de la France.

Pour ce poste il est souhaité un ingénieur diplômé de l'École des Mines d'Alès, âgé de 30 ans minimum, parlant et écrivant couramment l'anglais. Disposant d'une expérience d'au moins 3 ans de la vente de matériel de mines et d'une introduction chez les principaux clients français.

Le poste est basé à Trappes (78) et comporte de courts déplacements fréquents (50 % du temps).

Une voiture de fonction est prévue.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser un C.V. détaillé avec prétentions au Service du Personnel, 5-7 avenue A. Einstein 78190 Trappes.

média-system

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Futur directeur société d'aviation
référence DN 407 AM

UN IMPORTANT GROUPE recherche le Futur Directeur d'une Société d'Aviation. Il s'agit d'une société de création récente, qui exploite une flotte de plusieurs appareils (aviation d'affaires, charters, travaux aériens) et qui commercialise également des produits et services (vente d'avions et d'équipements, maintenance et réparation...). Engagé comme Directeur Adjoint, le candidat retenu sera mis en place par la Direction Générale du groupe et devra accéder au poste de Directeur de cette société.
Les responsabilités envisagées impliquent : une formation supérieure (grande école d'ingénieur ou de gestion), une expérience professionnelle dans une société d'aviation, de solides compétences en gestion et en commercial, des qualités marquées d'animateur, la connaissance de l'anglais.
Situation de premier plan.

Poste : grande ville Afrique Noire.

Ingénieur agronome responsable des "opérations"
référence OW 402 AM

CANA LA COOPERATIVE AGRICOLE LA NOELLE ANCENIS renforce les structures de son département Approvisionnement, Productions Végétales, Développement Coopératif et recherche un Ingénieur Agronome.
Rattaché au Directeur de ce département, il dirigera le service opérationnel : 230 personnes - 87 magasins.
Homme de terrain, organisateur et gestionnaire, il animera les hommes et coordonnera les moyens, afin de développer et d'améliorer constamment les services fournis aux adhérents.
Poste très intéressant pour candidat ayant 8 à 10 ans d'expérience impliquant : animation de personnels, développement commercial, gestion et contacts.

Lieu de travail : Ancenis (Loire-Atlantique).

Ingénieur d'affaires
référence JT 412 AM

UNE SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE filiale d'un très important groupe industriel étoffe ses structures dans le cadre de son développement et recherche un Ingénieur d'Affaires. Ce poste conviendrait à un Ingénieur grande école (Mines, ECP, AM...) ayant déjà une expérience dans le domaine des ensembles industriels (de préférence industrie lourde) capable de négocier des contrats importants à l'échelon international.
Connaissance de l'anglais indispensable, connaissance supplémentaire d'une autre langue appréciée.

Poste à Paris.

Responsable projets
référence EO 408 AM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, TRAITEMENT DES MINERAIS recherche, pour l'intégrer à son département travaux neufs, un candidat, ingénieur ou niveau équivalent, ayant eu l'expérience de bureau d'études dans le même domaine : mines, sidérurgie, cimenterie... et connaissant bien les activités d'installations générales.
Il sera chargé de coordonner et d'animer une équipe de projeteurs.
Anglais et/ou allemand souhaités.

Ordre de grandeur de rémunération : 130.000 F.

Poste à Paris avec déplacements province.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Heineken

ALSACIENNE DE BRASSERIE

recherche

MARKETING ASSISTANT CHEF de PRODUITS

HEC — ESSEC — SUP DE CO

fortement motivé pour le marketing d'un produit de grande consommation.

Une première expérience BOISSONS serait appréciée, mais le poste (situé à PARIS) peut intéresser un débutant.

Adresser C.V., photo, salaire, à M. A. HAUSS
Direction du Personnel Albra
B.P. 449 R9
67009 STRASBOURG CEDEX.

SFENA

Importante Société Aéronautique

embauche

INGENIEURS SYSTEMES AVIONIQUES et INGENIEURS ELECTRONICIENS.

Les candidats auront de préférence :
— une solide connaissance des techniques numériques (logiciel et matériel),
— une formation niveau Grande École,
— la pratique de la langue anglaise.

Ils participeront, dans le cadre de grands projets, à la conception soit de

Calculateurs Embarqués (Réf. I-031)

soit de systèmes importants de

Test Automatique (Réf. I-032)

Lieu de travail : Région Parisienne Sud-Ouest

Adresser CV et photo à :
S.F.E.N.A. - B.P. 59
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT

ingénieurs-informaticiens

débutants ou ayant quelques années d'expérience
un monde passionnant s'ouvre à vous :

LA SIMULATION

pour faire face à une expansion continue importante, l'un des premiers grands constructeurs mondiaux de simulateurs, implanté en Région Parisienne et ayant une filiale aux Etats-Unis, offre de nombreux postes d'avenir disponibles immédiatement dans les domaines suivants :

- réalisation de logiciels de base.
- analyse et programmation de systèmes temps réel.
- modélisation de véhicules terrestres, de sous-marins, d'avions civils et militaires, de centrales thermiques et nucléaires en vue de leur simulation.

Connaissances MITRA 125, SEL 32 ou DEC appréciées.

POUR TOUS CES POSTES LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Lieux de travail : TRAPPES (78) ou CERGY (95).

Adressez rapidement votre C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. IC.80/7/M à A. de BEJARRY, THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT - BP 116 - 78192 Trappes Cedex.

UN DES PREMIERS ORGANISMES DE CONTROLE TECHNIQUE
recrute pour ses services centraux

INGENIEUR D'AFFAIRES

Rattaché directement au Chef du Service Développement, et en liaison avec les agences régionales, il sera chargé de :

- l'étude et la négociation de contrats ;
- les recommandations aux clients sur les contrôles techniques à effectuer ;
- la coordination, le suivi et le contrôle technique et financier des prestations assurées par les agences.

Agé de 32 ans minimum, le candidat souhaité a une formation d'ingénieur mécanique ainsi qu'une expérience de la fabrication, et, si possible, de la négociation d'équipements mécaniques (ingénierie par exemple).
Une bonne connaissance écrite et parlée de l'anglais est nécessaire.

Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Perspectives certaines d'évolution dans la fonction et le Groupe.

Veuillez écrire sous référence 040 M en précisant le salaire actuel, à notre conseil Richard BENATOUIL, GROUPE BBC, 37 boulevard Sébastopol, 75001 Paris.

Discrétion totale et réponse rapide assurées.

HAVAS CONTACT

---

financial controller

Nouvellement créée à Paris, la filiale française (distribution de produits grand public) d'un important groupe international très diversifié, recherche son Financial Controller. Il assurera la conception et la mise en place des systèmes comptables et de gestion que nécessite le développement rapide de la Société.

Ce poste évolutif s'adresse à un candidat jeune et entreprenant, de formation supérieure + DECS, justifiant d'au moins 3 ans d'expérience, soit dans un cabinet d'audit international, soit dans une filiale de société américaine où il aura acquis une solide connaissance des principes comptables et procédures de contrôle anglo-saxons.

Une excellente pratique de l'anglais est indispensable.

Adressez C.V. détaillé et prétentions sous réf. 9541-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

MEDTRONIC, leader mondial dans le domaine de la stimulation cardiaque, recherche un

chef du personnel

pour ses opérations françaises et son siège européen, soit 150 personnes.

Dépendant du Directeur du Personnel Europe, il sera chargé de l'intégralité de la gestion du personnel : recrutement, gestion des salaires, relations industrielles, etc. La formation des hommes et le développement de leur carrière sera une de ses priorités.

Ce poste s'adresse à un candidat ayant une bonne expérience (7 ans minimum) de la fonction personnel en entreprise, de préférence dans une société internationale. Il devra avoir de solides qualités humaines et pourra s'intégrer facilement dans une équipe européenne de haut niveau, travaillant dans le cadre de procédures américaines. Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
MEDTRONIC
Service du Personnel
120 av. Charles de Gaulle
92200 Neuilly

Medtronic

IMPORTANT ETABLISSEMENT BANCAIRE
recherche pour son département juridique et fiscal

JURISTE

Titulaire du DES Droit des Affaires, possédant au minimum 4 années d'expérience bancaire.

Lieu de travail : Proche Banlieue Ouest Paris
Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8825 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02



DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. recherche pour son département Produits et Matières Plastiques basé à Paris

Un Ingénieur de Bureau d'Etudes

Il devra conduire et exécuter des études de pièces ou d'ensembles en matières plastiques. Il contribuera à la recherche de nouveaux débouchés pour les matières plastiques techniques vendues par Du Pont, et assumera la responsabilité de la réalisation des projets. Il donnera un support technique aux ingénieurs de vente par des contacts directs avec les bureaux d'études des transformateurs et des industries utilisatrices.

Il s'agit d'un poste de responsabilités pour un ingénieur mécanicien de formation A & M ou équivalent ayant l'expérience de la conception des pièces en matières plastiques techniques.
Une très bonne connaissance de l'Anglais courant écrit et parlé est indispensable. Une seconde langue étrangère serait souhaitable.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et votre rémunération actuelle, sous réf. 347 M à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. - Service du Personnel - 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT



UN LEADER MONDIAL DE LA C.A.O.
Fabricant de systèmes pour la conception assistée par ordinateur, en rapide expansion.

recherche

ingénieurs commerciaux

PARIS
LYON

180.000 F +

Ils auront pour mission l'étude, la promotion et la réalisation de solutions C.A.O. (Systèmes clés en mains) adaptées aux besoins d'une clientèle très diversifiée.

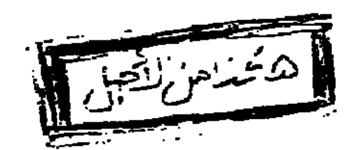
Après leur période de formation aux Etats-Unis, ils se verront confier la responsabilité d'un secteur commercial.

De formation Ingénieur de préférence, ils auront une expérience de plusieurs années de la commercialisation de produits informatiques.

Pratique de l'anglais souhaitée, possibilités d'évolution intéressantes.

Envoyer pour examen confidentiel : C.V., lettre manuscrite et photo sous référence 3.110 à

STRUCTURES
31, avenue de l'Opéra - 75001 Paris



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Une société de SERVICE INFORMATIQUE américaine, première dans son domaine aux U.S.A., recherche pour constituer l'EQUIPE DE BASE qui assurera le lancement de sa FILIALE EN FRANCE :

● DIRECTEUR (TRICE) DES ÉTUDES

De formation supérieure, il (elle) a une expérience d'au moins 3 ans dans un poste équivalent ou comme chef d'un projet important. Il (elle) a eu la responsabilité de la réalisation de systèmes complexes en télétraitement.

Placé sous l'autorité du Directeur Général et entouré d'une solide équipe qu'il (elle) devra diriger et animer, il (elle) assurera le développement complet des systèmes dont l'entreprise doit se doter pour son lancement.

● INGÉNIEUR SYSTÈME (H. ou F.)

30 ans, de formation supérieure, il (elle) a au moins 5 ans d'expérience dans un poste équivalent et a déjà participé, à ce titre, à plusieurs lancements de systèmes TP sur des ordinateurs de type IBM 370/158 ou 148. Il (elle) connaît à fond DOS-VS, VSAM, CICS, DL1 (la connaissance de VM-CMS constituerait un atout supplémentaire). Rendant compte au Directeur des opérations et en relation constante avec le Département Etudes, il (elle) aura la responsabilité de la mise en place et du suivi des systèmes constructeurs, sera étroitement associé à la définition et à la mise en place des différents projets et, notamment, à la mise en route et au suivi du réseau TP. Il (elle) assurera la liaison avec les constructeurs pour tous ces problèmes.

● ANALYSTE (H. ou F.)

28 ans environ, de formation supérieure, il (elle) a au moins 3 ans d'expérience de l'analyse et de la conception.

Il (elle) a participé avec une responsabilité importante, au lancement de systèmes complexes de télétraitement : connaît très bien les systèmes IBM et particulièrement CICS, VSAM et DL1 ; et maîtrise au moins un langage de programmation.

Membre important de l'équipe d'étude, placé sous l'autorité du Directeur des Etudes, il (elle) aura la responsabilité de la conception et de l'analyse d'une partie très importante des systèmes qui seront développés et devra superviser les travaux de plusieurs Analystes-programmeurs.

Pour ces trois postes, une expérience de la gestion des fichiers de MARKETING DIRECT (abonnements, VPC) sera vivement appréciée.

Participant à la création et au lancement d'une entreprise nouvelle, ces trois responsables devront assumer une forte charge de travail et sont assurés d'une évolution très intéressante au sein de l'entreprise au succès de laquelle ils auront contribué.

Adresser C.V., photo et prétentions à C.P.M. - PROMOTION, 16, rue Dumont-d'Urville, 75116 PARIS, sous la référence 5.021.

INSTITUT PASTEUR

recherche

2 INGÉNIEURS BIOLOGISTES

1) Le premier pour un laboratoire de recherche appliquée en génie génétique.
Les candidats doivent posséder l'un des diplômes suivants : DOCTORAT ES SCIENCES ou 3e CYCLE, INSA, ENSIAA, INA, IUT, PHARMACIEN INDUSTRIEL ou équivalent, et justifier d'une expérience en chimie des protéines, enzymologie et immunochimie.

2) Le second poste est réservé à des candidats titulaires d'un DOCTORAT ES SCIENCES D'ETAT ou 3e CYCLE et possédant une expérience en : purification des protéines, cultures cellulaires, techniques chromatographiques (notamment HPCL) radio-immunologie et neuropharmacologie.

Env. C.V. et prétentions au Chef du Département du Personnel, 28, rue du Docteur-Roux, 75724 PARIS CEDEX 15.



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Responsable administration commerciale
référence NO 401 AM

GROUPE EUROPEEN EN PLEINE EXPANSION crée au sein de sa filiale de distribution le poste de Responsable Administration Commerciale. Intégré à l'équipe de Direction, il sera chargé de l'ensemble de la gestion commerciale, de la commande à la facturation. Ce poste de coordination et d'animation auprès des services opérationnels et des clients exige des qualités de dynamisme et le sens des contacts commerciaux.
Intéressantes perspectives d'évolution de carrière dans groupe performant pour candidat formation supérieure et disposant quelques années d'expérience similaire.

Lieu de travail : proximité Aix-Marseille.

Ingénieur grande école études et projets
référence IS 411 AM

UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE INGENIERIE CIMENTIER renforce les structures de son département Etudes et recherche un Ingénieur Grande Ecole (Mines, ECP, AM) ayant environ 5 ans d'expérience professionnelle (l'expérience cimenterie serait appréciée mais non indispensable).

Capable d'animer une équipe de cadres et techniciens chargée de projets importants.
Connaissance de l'anglais appréciée. Larges possibilités d'évolution de carrière.

Poste à Paris.

Ingénieurs de production pour des fonctions de développement des organisations
référence CM 406 CM

lesieur pratique une politique de progrès tant au plan humain que technique et multiplie les réalisations originales dans cette voie : instauration d'un nouveau dialogue, enrichissement des tâches, amélioration des fonctions et des conditions de vie au travail, recherche d'une meilleure performance par amélioration de la qualité, etc.

Pour participer à la mise en œuvre de cette politique, LESIEUR recherche des ingénieurs (ECP, AM, Mines, ENSIA, Chimie) ayant 2 à 5 ans d'expérience en production et motivés par les relations humaines.

En étroite collaboration avec les services opérationnels, ils animeront des actions depuis le diagnostic jusqu'à la réalisation.
Après avoir assumé ces fonctions de conseil et d'assistance technique, la possibilité leur sera offerte d'occuper des postes opérationnels au sein du groupe.

Lieu de travail : au siège à Paris avec déplacements en province. Mobilité ultérieure indispensable.

Ingénieur liaisons constructeurs
référence BL 405 AM

UN GROUPE INTERNATIONAL recherche pour une de ses divisions (plus de 200 millions de F C.A.) très réputée dans le domaine de l'équipement automobile, un Ingénieur Confirmé.
Sa mission est d'assurer le suivi de plusieurs constructeurs en apportant une assistance technique aux ingénieurs de vente (négociation avec les services techniques du client, suivi du développement et des essais, adaptation de nouveaux produits au marché...).
Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé AM, ENSI ou équivalent, 5 ans expérience minimum dans l'industrie automobile ou domaine proche. Bonnes connaissances en anglais.

Lieu de travail : grande banlieue Est Paris.

Ingénieur système
référence PX 403 AM

UNE SOCIETE DE SERVICES EN FORTE EXPANSION équipée de deux IBM 370, DOS/VS, Power/VS, CICS, VTAM, évolution vers deux 4341 4 MB et d'imprimantes à laser recherche un Ingénieur Système adjoint au Directeur de la production.
Ce poste conviendrait à un candidat expérimenté, dynamique et de bon contact, capable d'assumer des responsabilités importantes de conseil, d'assistance technique, participation aux décisions, en liaison avec les études, l'exploitation, les constructeurs et les clients.
Situation très intéressante pour candidat de valeur.

Rémunération annuelle : 110.000 F +.
Lieu de travail : Porte Sud Paris.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

Stauffer

Dans le cadre du développement de nos activités dans le domaine PHYTOSANITAIRE, nous cherchons, pour notre siège à Paris, un

DIRECTEUR TECHNIQUE

au bénéfice d'une dizaine d'années d'expérience dans le domaine de l'évaluation et du développement des produits.

Ce poste conviendra à une personnalité ayant une parfaite connaissance du milieu Phytosanitaire Agricole, dotée d'une personnalité dynamique et prédisposée pour les contacts humains. De plus, il aura de bonnes notions de la langue anglaise.

Si ce poste vous intéresse, si vous désirez obtenir des renseignements complémentaires ou si vous souhaitez recevoir une formule de candidature, veuillez téléphoner ou écrire à Monsieur DOUDOT, Directeur du Personnel de Stauffer Chemical,

25, rue des Caroubiers
CH 1227 Carouge-Genève.
Téléphone : (22) 42-27-00.

Pour une Usine de sous-traitance Aéronautique en Région Parisienne recherchons

un directeur technique

Formation Arts et Métiers ou similaire.

- Expérience de la fabrication des pièces de tôlerie, chaudronnerie en métaux légers.
- Très bonne connaissance du montage de cellules avion, ensembles et sous-ensembles.

Le candidat aura la responsabilité d'un atelier de 100 personnes environ.

Env. CV détaillé + photo sous référence 681 à ICM 83 rue de Rennes 75006 PARIS qui trans.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSTRUCTION MATÉRIEL ÉLECTROMÉCANIQUE
Proche banlieue Nord
recherche

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS

Grandes Ecoles

2 ou 3 ans d'expérience pour Formation TECHNICO-COMMERCIALE « EXPORTATION »

Anglais courant, seconde langue appréciée. Prévoir déplacements à l'Etranger.

Adr. C.V. détaillé à n° 44.281 Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 ou tél. 257-70-10.



SNECMA
USINE DE FORGE FONDERIE DE GENNEVILLIERS

recherche

INGENIEURS GESTION DE LA PRODUCTION

EXPERIMENTES

Directement rattachés au Chef du Département Gestion de la Production

Ils seront chargés de participer à la mise en place d'un nouveau système de gestion de la production, de former les utilisateurs et d'améliorer les procédures internes de la gestion de production.

Les candidats retenus :
- seront diplômés d'une école d'ingénieurs,
- présenteront un minimum de trois années d'expérience en production (gestion ou atelier),
- maîtriseront les techniques de gestion par l'informatique.

Adresser lettre, C.V. à SNECMA, Département Encadrement, 2, boulevard Victor - 75724 PARIS CEDEX 15.

FILIALE D'UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche pour PRISES DE PARTICIPATIONS

UN DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
(GRANDES ÉCOLES ou ÉQUIVALENT)

Le candidat à ce poste devra être à même de procéder :

- aux diagnostics des entreprises sur les plans économiques et industriels,
- à leur évaluation financière,
- de préparer et de conduire seul les négociations qu'impliquent toutes prises de participations et leurs conséquences.

Une expérience financière et industrielle en tant qu'opérationnel ou de conseil à un niveau de direction est indispensable.

Adr. C.V., photo, prétentions et salaire, n° 43.988, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Moët-Hennessy

recherche pour son siège à Paris

attachée à la direction financière

Cette personne sera chargée de seconder le Directeur Financier dans différentes missions.
Sous son autorité, elle sera en particulier responsable des relations avec les analystes financiers et l'ensemble de la presse économique française et étrangère.
Une bonne pratique de l'Anglais est indispensable ainsi que le goût des relations extérieures.
Ce poste conviendrait à une diplômée d'études supérieures ayant une première expérience de plusieurs années, par exemple comme analyste financier dans une banque.
Les dossiers de candidatures (avec photo + rémunération actuelle) – sous réf. 1890 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
recherche
Pour sa filiale Promotion Immobilière
(C.A. 100 millions de francs)
Proche banlieue Ouest de Paris

DIRECTEUR GÉNÉRAL

35 ans minimum, performances prouvées
Excellente connaissance du milieu professionnel et bancaire

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et prétentions sous le n° 43.334 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

BATIMENT

Notre groupe d'entreprises régionales (siège PARIS-SUD) recherche pour son secteur logement un

INGÉNIEUR

Maîtrisant les aspects techniques, commerciaux et administratifs, il assurera notamment la promotion des produits et techniques du groupe en liaison avec les maîtres d'ouvrage, les partenaires de l'ingénierie et les entreprises associées.

Une expérience prolongée dans une activité analogue est indispensable.

Les candidatures (lettre manuscrite, curr. vitae, photo, prétent.) seront adressées sous le n° 7.477 à : « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Importante société industrielle parmi les 3 premières dans sa branche recherche un

analyste programmeur
60.000 F +

- le profil : IUT ou AFPA en début de carrière, connaissant parfaitement le COBOL et la méthode WARNIER.
- le poste : programmation et participation à l'analyse sur UNIVAC 90/30.
- évolution assurée vers l'analyse en raison des développements nouveaux et de l'installation d'un réseau. Formation à la méthode LCS.
- lieu de travail : proche banlieue Nord-Ouest.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence L 502, Sopra Recrutement, 90 rue de Flandre 75019 Paris, qui se chargera de la sélection.

média-system

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

STE INTERNATIONALE DE PREMIER PLAN COMMERCIALISANT ENGRAIS ET PRODUITS POUR L'AGRICULTURE
recherche pour la FRANCE

INGENIEURS AGRONOMES INA - PARIS GRIGNON OU EQUIVALENT

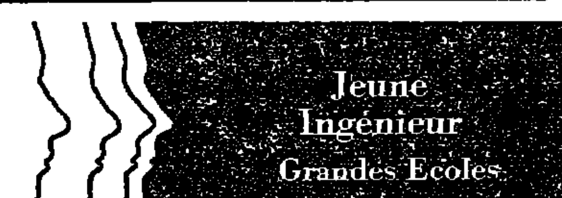
Après une formation qui pourrait atteindre 1 an au sein de la société :

- les candidats seront responsables d'une agence couvrant 4 à 6 départements
- dans le cadre d'une direction par objectif ils devront
  - animer leur secteur par tous moyens appropriés
  - négocier à niveau élevé
  - vendre et promouvoir des engrais et des produits diversifiés à tous niveaux
- la connaissance d'au moins une langue étrangère est indispensable, la société disposant à terme de postes à l'étranger.



Les ingénieurs peuvent adresser leur C.V., lettre manuscrite et photo sous référence 8012 à
EUROLEAD, 68 rue de Rennes - 75006 Paris - Tél. 548.15.61
DISCRETION ABSOLUE

PUBLICITES REUNIES



Jeune Ingénieur Grandes Ecoles

La SLIGOS est une des premières sociétés de conseil et service en informatique CA 1978 : 242 millions de francs, expansion prévue pour 1979 : + 25 %.

Elle propose différents services à ses clients par l'intermédiaire de départements spécialisés au sein desquels collaborent des ingénieurs commerciaux et des techniciens.

Nos équipes sont jeunes et performantes car notre structure et nos moyens contribuent efficacement à l'évolution de nos collaborateurs.

L'expansion que nous connaissons nous conduit à renforcer l'une de ses équipes et à rechercher un nouvel INGENIEUR COMMERCIAL.

Il lui sera confié la responsabilité de commercialiser, auprès des directions fonctionnelles de grandes entreprises, des systèmes informatiques d'aide à la décision, auxquels il sera préalablement formé.

Votre diplôme d'ingénieur vous permettra d'en acquérir rapidement la connaissance et la maîtrise.

Il vous faudra en outre la motivation et le talent pour la négociation commerciale. Nous saurons les apprécier.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 91031 M (à mentionner sur l'enveloppe) à René CAROUANA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

FERODO

No 3 européen de l'équipement automobile recherche pour son

Secteur des Equipements Automobiles Mécaniques et Thermiq.

— Direction Remplacem. Automobile France (93 ST-OUEN)

JEUNE CHEF DE VENTES

Diplômé ESCP, ESSEC, HEC, début. ou ay. une prem. expér. commerciale. Au sein de cette direction chargée de la distrib. d'équipements pour automobiles, il aura pour mission, après formation, d'animer la force de vente et le réseau commerc. et de concevoir, d'organiser et de réaliser les opérations visant au développement des ventes dans une large zone géographique. Poste basé à PARIS, déplacements fréquents en France.
Réf. 32928/A

— Division FERODO, centre d'Etudes (93 SAINT-OUEN).

INGÉNIEUR ESSAIS

débutant, diplômé grande école d'ingénieurs mécanique (ENSM NANTES, INSA...) après formation il concevra et réalisera les campagnes d'essais de garnitures de friction (sur banc et sur route). Il interprétera les résultats (utilisation de moyen informatique) et participera à la résolution des problèmes techniques posés par nos clients. Ces essais demandant de piloter des voitures, le permis de conduire est indispensable.
Réf. 32926/B

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE.

Adresser C.V., prétent. et photo avec la référence du poste :
GROUPE FERODO
Service Recrutement
43, rue Bayen, 75017 PARIS

Organisme Public de Formation continue recherche un ou une

CHARGÉ (E) DE COURS D'ANGLAIS

dont la mission impliquera en outre :
— Coordination et formation d'une équipe de formateurs.
— Contacts avec les entreprises.
— Organisation, mise en place et gestion de stages.
Expérience dans la formation indispensable.
Licence + maîtrise en anglais.
Poste à pourvoir immédiatem.
Env. C.V. man., prét. + photo no 829870 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

expérimenté pour promotion matériels sécurité et ensembles industriels.

Adr. C.V., photo et prétentions ss. réf PRE (mention./envelop.) à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, r. Vernet, Paris-8e q. trans.

"gagneurs" osez l'informatique

CII-HONEYWELL BULL,
1er constructeur européen à savoir faire mondial, recherche des

diplômés grandes écoles débutants

pour

Commercialiser

Vous voulez vendre des produits de haute technicité et des services, vous serez

ingénieur commercial

Réf. 48 M

- prospection de nouveaux clients ;
- négociation de contrats.

Conseiller

Vous voulez devenir un spécialiste de l'Informatique auprès de nos clients, vous serez

ingénieur technico-commercial

Réf. 49 M

- soutien de l'activité commerciale ;
- mise en place et suivi de systèmes informatiques.

Pour l'ensemble des postes à pourvoir à PARIS et en PROVINCE nous vous proposons une FORMATION aux techniques, aux produits et au métier pour vous permettre de réaliser toutes vos aspirations.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence correspondante (à préciser sur l'enveloppe) à Cii-HONEYWELL BULL
Direction France - PC 1 F 103
61-63, rue d'Avron -
75980 PARIS CEDEX 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER développe de manière importante ses activités de recherche et d'exploitation pétrolières.
Elle désire recruter un(e) jeune

INFORMATICIEN (NE) SCIENTIFIQUE

pour lui confier des travaux d'interprétation de mesures sur des ordinateurs installés en tête des puits pétroliers.
Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur (Supelec...) ou Universitaire (physique, informatique) du niveau minimum d'une maîtrise, les candidats ont acquis une expérience professionnelle en mini-ordinateurs. Des connaissances en temps réel seraient appréciées.
Ces fonctions impliquent de nombreux déplacements, et exigent une très bonne connaissance de l'anglais. Elles sont appelées à évoluer à l'intérieur d'E.P.S. comme du groupe Schlumberger.
Les candidatures, accompagnées d'un cv et d'une photo récente, sont à adresser, sous la référence 8001 à ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER,
26, rue de la Cavée -
92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DANS LE DOMAINE DE LA CHIMIE
C.A. 1,3 milliard dont 40 % à l'exportation, recrute

RESPONSABLE DE ZONE EXPORTATION

Rattaché au Chef des Ventes Export et bénéficiant d'une large autonomie, il sera chargé dans une partie de l'EUROPE de :

- *la promotion et les ventes, soit directement, soit indirectement au travers d'agents locaux, de produits chimiques élaborés, destinés aux industries des peintures-vernis, pharmacie, plastiques, phytosanitaires etc. ;*
- *la préparation des plans de ventes à court et moyen terme ;*
- *les relations avec les fonctions : Production, Administration des ventes et Développement.*

De formation supérieure, le candidat (30 ans minimum) a une expérience de vente à l'export de produits industriels (produits chimiques de préférence). La connaissance de l'anglais est indispensable ; une autre langue serait appréciée.

De nombreux déplacements sont à prévoir (40 % du temps) surtout en Europe.

Perspectives certaines d'évolution au sein du Groupe.

Veuillez écrire, en précisant le salaire actuel, sous référence 041 M, à notre conseil Richard BENATOUIL, GROUPE BBC, 37 boulevard Sébastopol, 75001 Paris.

Discrétion totale et réponse rapide assurées.

HAVAS CONTACT

FOSTER WHEELER FRANCAISE
Leader Mondial Fours Pétrole et Pétrochimie
recherche pour sa
DIVISION EQUIPEMENTS THERMIQUES

INGENIEUR DE PROJET

(E.C.P., A.M., INSA, ou équivalent)

- Age 27 ans minimum ayant 3-4 ans d'expérience
- Cette fonction convient à une personne dynamique et en particulier intéressé aux projets pour l'exportation
- Il aura la responsabilité technique et financière des projets qui lui seront confiés
- Une connaissance des règlements Allemands (DIN, TRD, etc...) sera appréciée
- Il participera au contact avec les clients et sous-traitants internationaux
- Déplacements en France et à l'étranger de courte durée
- Allemand courant (écrit et parlé) obligatoire
- Anglais courant nécessaire.

Adresser curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions à Direction du Personnel 31, rue des Bourdonnais
75021 PARIS CEDEX 01

RECHERCHONS

EXPLOITANTS DE BANQUE

Département entreprises.
3 ans expérience minimum.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous le numéro 85.791 M, à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

RESPONSABLE SERVICE STATISTIQUES

Groupement d'Entreprises
recherche
pour ce poste impliquant :
— établissement, exploitation et interprétation logiques des statistiques sectorielles ;
— mise au point d'études et de notes de conjoncture.

DIPLOME (E) D'ETUDES SUPERIEURES ayant le goût du traitement des chiffres et un réel intérêt pour l'économie concrète. Une première expérience de ce type est indispensable. Adresser candidature par lettre manuscrite avec C.V., photo récente, rémunération actuelle et enveloppe - réponse, à :

REGIE-PRESSE, sous le numéro T 018.016 M.
85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

UN HOMME DE TERRAIN POUR LA FONCTION PERSONNEL

Nous sommes une entreprise de 4500 personnes (dont 50 % d'ingénieurs) leader dans sa technologie.
Pour renforcer ses relations avec les différentes directions opérationnelles, la Direction des Affaires Sociales a créé les fonctions de Chargé d'affaires sociales.
Nous recherchons le ou la titulaire d'un de ces postes.
Sa mission générale est d'assurer la mise en œuvre de la politique sociale et d'en coordonner les applications.

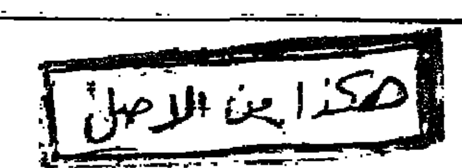
Ce rôle de conseil, d'assistance à la hiérarchie, de détection et d'analyse des problèmes, enfin de participation à l'élaboration de la politique sociale couvre de très nombreux aspects de la gestion humaine (rémunération, conditions de travail, relations industrielles, formation...).

Une solide expérience de la fonction personnel en entreprise constitue une bonne préparation à cette fonction.

Les candidats souhaités sont des diplômés d'études supérieures ayant des qualités de contact leur permettant effectivement de jouer ce rôle de consultant interne.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous réf. 78363 M/WLE, à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

changer pour l'informatique créative

La Compagnie Internationale pour l'Informatique CII-HONEYWELL BULL souhaite renforcer ses ATOUTS dans la formidable partie qui se jouera dans le secteur informatique au cours de la décennie qui commence.

Ses principaux atouts résident dans la qualité de son potentiel humain.

Déjà 2800 personnes travaillent dans les Centres d'Etudes de la Région Parisienne. Tous concourent à concevoir, développer des GRANDS et MOYENS SYSTEMES, et leur organisation en RESEAUX avec les SYSTEMES de l'INFORMATIQUE DISTRIBUEE.

Pour accroître sa force d'études CII-HONEYWELL BULL propose à des

ingénieurs

diplômés grandes écoles ou universités

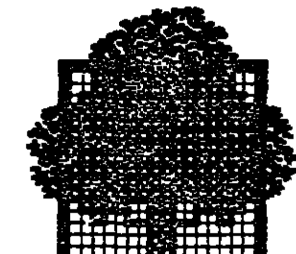
d'acquérir une compétence, de débuter ou continuer leur carrière dans les domaines suivants :

électronique-logique c.a.o	microprogrammation firmware	développement de logiciel	projets spéciaux
L'évolution de la technologie requiert des compétences de plus en plus élevées en électronique. Elle exige également la mise au point d'" outils " très performants en particulier dans le domaine de la Conception Assistée par Ordinateur. Réf. : M/DA	Au cœur de "la machine" et dans ses liaisons avec ses périphériques, certaines fonctionnalités sont assurées par des microprogrammes, soit directement en unité centrale, soit dans des microprocesseurs associés. Réf. : M/DMM	GCOS 64 est le logiciel des lignes 64 et DPS/7. Son architecture le place au rang des meilleurs O.S. au plan mondial et lui assure des possibilités de développement en accord avec les exigences techniques de l'avenir. Réf. : M/DL	Nos clients mettent à contribution les compétences spécialisées de nos Ingénieurs d'Etudes pour la réalisation de projets de très haute technicité, en particulier dans le domaine des réseaux. Réf. : M/DAS

HAVAS CONTACT

Lieu de travail : Banlieue Ouest (Louveciennes - Les Clayes-sous-Bois).

Adresser C.V., photo et prétentions, sous référence correspondante (à préciser sur l'enveloppe) à : Cii-HONEYWELL BULL (NP. 1 L 054) - 94, avenue Gambetta - 75020 PARIS.



Cii Honeywell Bull

Henkel France

1400 personnes – C.A. 1 milliard de francs

recherche pour sa Direction Articles de Marque

– détergents et produits d'entretien, (Super-Croix, X-tra, Mir Laine, Mir Couleurs, Mohair, Gamme Bref) ;
– produits de toilette (Gamme Fa).

CHEF DE PRODUITS SENIOR

Il coordonnera tous les travaux assurant le développement et le profit des marques dont il sera responsable.

Le candidat est diplômé de l'enseignement supérieur et a acquis une expérience de 4 ans minimum dans une société commercialisant des produits de grande consommation au marketing sophistiqué.

Une expérience de lancement de nouveaux produits serait très appréciée ainsi que la connaissance de la langue allemande.

Lieu de travail : Porte d'Italie.

Ecrire sous référence 2048, HENKEL FRANCE DRH, Boîte Postale 111, 94250 GENTILLY.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ A RAYONNEMENT INTERNATIONAL

recherche pour sa filiale

administrative, comptable et financière

ADJOINT A LA DIRECTION ADMINISTRATIVE

Position cadre, titulaire D.E.C.S. ou équivalent.

Désireux de s'intégrer dans une équipe dynamique.

Le *candidat*, âgé de 35 ans minimum, devra pouvoir justifier d'une longue expérience dans le domaine comptable et dans celui des paies et des déclarations sociales.

Lieu de travail : Métro ARGENTINE

Ecrire à S.A.T.A.I.F., 35, rue Brunel - 75017 PARIS. — (Discrétion assurée.)

IMPORTANTE SOCIETE INGENIERIE CHIMIQUE A VOCATION EXPORTATION

recherche

CHEF DE PROJET

Très expérimenté

INGENIEURS D'AFFAIRES

INGENIEUR DE PROCEDES débutants ou ayant quelques années d'expérience et acceptant de participer à des mises en route de plusieurs mois dans des pays lointains.

Pratique de la langue anglaise indispensable.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Adre. C.V. + prét. ss réf. 327 M à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale 75008 PARIS.

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES (produits grand public et cosmétiques) FILIALE D'UN *GROUPE MULTINATIONAL* recherche

UN PHARMACIEN

pour devenir son

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

Conditions requises :

- Diplôme Option Industrie,
- Un an d'expérience fabrication/contrôle (pour engager son diplôme).
- Expérience de la commercialisation des produits pharmaceutiques.
- Anglais courant.
- 30 ans environ.

Ses attributions seront aussi bien techniques que commerciales (étude du produit, obtention d'AMM, supervision de la fabrication, préparation du lancement du produit).

Bonnes possibilités d'évolution.

Lieu de travail : Paris (5e).

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à :
LABORATOIRES WHITEHALL S.A.
247, rue Saint-Jacques,
75005 PARIS.

Jeunes ingénieurs

SOCOTEC

Notre groupe SOCOTEC (2.000 personnes en France ou dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans le milieu de la construction et de l'industrie. Dans le cadre de notre plan de développement, nous sommes amenés à proposer plusieurs opportunités de carrière dans nos différentes Agences de Métropole à des JEUNES INGENIEURS. Débutant ou ayant acquis une première expérience professionnelle de deux années environ, vous avez un diplôme d'Ingénieur Génie Civil (ECP, ENPC, ETP...) et éventuellement une formation complémentaire de type CHEBAP ou ISBA. Après une période de formation à nos méthodes, vous aurez à assurer le suivi complet (Technique et Commercial) des affaires qui vous seront confiées. Vous bénéficierez d'une très large autonomie d'action - vous accepterez une mobilité professionnelle qui vous permettra d'enrichir votre expérience et favorisera votre développement de carrière. Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature (sous référence 80-03) en précisant la (les) région (s) où vous souhaiteriez débuter, à : P. CANDES-SOCOTEC - Service Emploi & Formation 3, avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX.



Le département Finance de DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. souhaite recruter un

ASSISTANT AU CREDIT MANAGER

En collaboration avec le Directeur du Crédit, il prend en charge la fixation de certaines lignes de crédit, assure le recouvrement des sommes dues et visite la clientèle dont il a la responsabilité.

Le candidat, que nous souhaitons rencontrer, de formation supérieure, a acquis de bonnes connaissances comptables et financières au cours d'une expérience de 3 années environ dans le département Crédit d'une entreprise privée ou d'une banque.

Une excellente connaissance de l'Anglais ainsi que de bonnes capacités d'encadrement seront des atouts supplémentaires qui doivent lui permettre d'avoir ultérieurement d'intéressantes perspectives de carrière.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle, sous réf. 348 à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel - 9, rue de Vienne - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Nous sommes une Société Française indépendante d'Electricité - Electronique développant des technologies de pointe dont l'effectif - 5500 personnes -, a augmenté de plus de 30% en 5 ans.
Nous poursuivons le renforcement, au sein de 3 de nos établissements situés

① MIDI DE LA FRANCE ② PROCHE BANLIEUE SUD OUEST DE PARIS ③ PARIS, du potentiel des départements

Informatique, Télématique, Systèmes Embarqués, Automatismes

EN COMPETENCE DE PROGRAMMATION DYNAMIQUE, ANALYSE TEMPS REEL, TRAITEMENT DU SIGNAL, GESTION DE PROJETS

Définitions des fonctions :

INGENIEURS SOFTWARE pour des systèmes puissants prendre une part de *l'élaboration* de logiciels spécifiques - analyse détaillée et programmation -. Expérimentés et débutants.

ASSISTANTS D'UN CHEF DE PROJET seconder le chef de projet et réaliser *l'analyse et le développement* des modules les plus complexes.

CHEFS D'EQUIPE D'ETUDES Piloter 2 à 4 ingénieurs dans *le domaine de l'analyse temps* réel, traitement du signal et programmation dynamique.

CHEF DE FILE COMMERCIAL concrétiser les résultats obtenus dans l'axe «réseaux télématiques» et pénétrer un domaine commercial.

DIRECTION D'UN GROUPE D'ETUDES animer une dizaine d'ingénieurs, définir les orientations, assurer la liaison ① avec le client ② avec les études matériels.

INGENIEURS DE PROJET(S) Participer à la conception de systèmes - navigation, transmis*sion et autres -, coordonner* la mise en œuvre d'affaire (s) en France ou à l'étranger.

Pour la plupart des fonctions proposées, la connaissance du MITRA 125 et/ou des mini calculateurs de haut de gamme sera apprécié.
Dans votre lettre de candidature à adresser sous No 44.430 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra, vous voudrez bien nous préciser vos desideratas actuels, vos points forts et vos attentes professionnelles.



Société Européenne
Leader sur le marché de l'hygiène industrielle et du traitement de surface

Pour élargir notre équipe marketing nous avons besoin d'un

ASSISTANT MARKETING

Nous lui demanderons d'être à l'écoute permanente de nos marchés actuels et potentiels afin de guider nos décisions de correction et d'acquisition.

Spécialiste de l'analyse de marchés, il saura ainsi se montrer homme de contact et de négociation.

Il *est sorti d'une Ecole Supérieure* de Commerce depuis 3 à 5 ans.

Il a une bonne notion du "marketing industriel".

Being part of a trading diversified and human size company, this job has fine future prospects for ambitions people, fluent in english.

Lettre *manuscrite* - C.V. - *photo* - prétentions à DIVERSEY FRANCE - M. THEPAUT - B.P. 19 - 77330 OZOIR-LA-FERRIERE.

Importante Société Française d'Etudes et de Construction de chaudières pour Centrales Thermiques et Nucléaires située à VELIZY (78)

recherche pour son Département NUCLEAIRE

INGÉNIEURS CALCULS

diplômés Grandes Ecoles (A.M. - E.C.P. ou EQUIVALENT)
Option Mécanique ou Thermique appréciée.

1) Référence A
- Débutant ou quelques années d'expérience.
- Pour conception d'appareils ou circuits pour Centrales Nucléaires avec calculs hydrauliques, thermiques et mécaniques.
- Anglais demandé.

2) Référence B
- Débutant ou une année d'expérience.
- *Pour développement de méthodes, d'analyse* mécanique et d'analyse thermo-mécanique par informatique de structures d'appareils ou circuits de Centrales Nucléaires.
- Anglais demandé.

3) Référence C
- Débutants ou quelques années d'expérience.
- Chargés principalement des calculs de contraintes mécaniques et thermiques des calculs d'échangeurs de chaleur et de circuits hydrauliques pour Centrales Nucléaires.
- Anglais demandé.
- La pratique du code ASME est souhaitée.
- Contrats limités à huit mois.

Adresser C.V. détaillé et prétentions ss réf. 2.142 M (en précisant bien le poste choisi) à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, q. tr.

La Direction Informatique d'un important Groupe de Distribution cherche pour son centre installé dans la proche banlieue Est de Paris et disposant d'un 3031 et d'un 4341

JEUNE DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

Réf. M 570

Débutant, il bénéficie d'une période de formation et participe ensuite, rapidement, au développement des projets. Il évolue vers des fonctions de Chef de Projet.

ANALYSTE

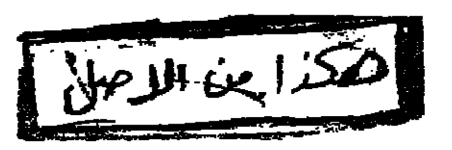
Réf. M 571

Il assiste un Chef de Projet, en particulier dans la conception et la réalisation de projets importants dont il peut avoir rapidement la responsabilité complète. Il participe également à la mise en place du réseau de télé-informatique du Groupe.

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur de préférence, *il a au moins deux ans d'expérience* en informatique, si possible sur système IBM, DL1, CICS.

Ecrivez, en précisant la référence, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

GEM PUBLICITE



49, av. de l'Opéra
75002 Paris

Ingénieurs Technico-Commerciaux en Informatique

Grandes Ecoles d'Ingénieurs (option informatique souhaitée ou D.E.A. informatique)

Filiale THOMSON-CSF INFORMATIQUE

La SEMS (Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes)
désire recruter dans le cadre de son expansion des INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX.

Ingénieurs Grandes Ecoles
Assistance Technique Avant-Vente

Support technique du réseau commercial France dans ses actions AVANT-VENTE (promotion des produits MITRA, SOLAR, - matériel et logiciel -, réponse aux appels d'offres, etc...).
3 à 4 ans d'expérience en informatique dans le domaine MINI-ORDINATEUR.
Plusieurs postes sont à pourvoir en :
- Automatismes et commandes de processus industriels,
- Langages COBOL, FORTRAN, RPG, BASIC, APL. (Réf. ITC-1M)

Ingénieurs Grandes Ecoles
Assistance Technique Avant-Vente

Support technique du réseau commercial France dans ses actions AVANT-VENTE (promotion des produits MITRA, SOLAR, - matériel et logiciel -, réponse aux appels d'offres, etc...).
Etude de grands projets dans les domaines de la gestion et des réseaux d'ordinateurs.
4 ans minimum d'expérience dans le domaine des mini-ordinateurs. (Réf. ITC-2M)

Ingénieurs Grandes Ecoles
Assistance Technique Avant-Vente

Support technique du réseau commercial France dans ses actions AVANT-VENTE (promotion des produits MITRA, SOLAR, - matériel et logiciel -, réponse aux appels d'offres, etc...).
Ils auront un rôle d'assistance et de conseil ainsi qu'une expérience dans le domaine de la gestion sur MINI-ORDINATEUR.
La connaissance des langages COBOL, BASIC et RPG est demandée. (Réf. ITC-3M)

Ingénieurs Grandes Ecoles
Assistance Technique Après-Vente

- Assurer la bonne marche des logiciels produits par la SEMS.
- Assistance de dépannage en clientèle.
- 2 à 10 ans d'expérience dans la gestion classique, les bases de données, la gestion de transactions.
- Connaissance des langages COBOL, BASIC, APL, ASSEMBLEUR.
- *Anglais lu. Déplacements fréquents de courte durée.* (Réf. ITC-4M)

Ces postes non sédentaires nécessitent, outre un sens pédagogique certain, un esprit de synthèse et le goût des contacts.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et rémunération actuelle) en précisant bien la référence du poste choisi au Service du Personnel SEMS - 36/38, rue de la Princesse 78430 LOUVECIENNES.

MEDIA PA



GM GENERAL MOTORS FRANCE

recherche pour service ventes
EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

INGENIEURS COMMERCIAUX

diplômés Ingénieur

ayant quelques mois d'expérience dans une activité industrielle d'un niveau international.

Anglais courant exigé.

Notions d'allemand appréciées.

Adresser CV, photo et prétentions
Service Personnel YM
5, boulevard Galliéni
92231 GENNEVILLIERS.

---

un Fiscaliste

possédant une expérience de 6 années environ acquise soit dans l'administration des impôts, soit dans une société fiduciaire, est recherché par un Important Groupe Bancaire pour son Département Juridique.
Lieu de travail : proche Banlieue Ouest Paris.
Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8822 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
FIDUCIAIRE de FRANCE
recherche
pour PARIS et REGION PARISIENNE

collaborateur

- Niveau certificat supérieur de révision,
- Expérience 2 à 3 ans mini en Cabinet,
- Carrière intéressante,
- Rémunération élevée.

Adresser C.V. manuscrit et photo à
FIDEX PARIS 18 *bis rue de Villiers*
92300 LEVALLOIS-PERRET

L'anah

(Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) recherche pour ses délégations départementales

INGÉNIEURS

ayant de bonnes connaissances des installations de chauffage d'immeubles et des techniques d'isolation thermique dans le bâtiment.

Ces ingénieurs auront pour mission d'animer localement l'action de l'A.N.A.H. en matières d'économies d'énergie.

Adresser curr. vitae manuscrit avec prétent. à la DIRECTION ADMINISTRATIVE DE L'A.N.A.H. 17, rue de la Paix 75002 PARIS

La direction de Services Généraux de Hewlett Packard France, recherche pour son siège à ORSAY (91)

technicien électronicien

BTS ou DUT confirmé (2 à 3 ans d'expérience) si possible en téléphonie.
Ce technicien se verra confier l'ensemble des tâches de maintenance de nos installations téléphoniques, des systèmes de sécurité et du système informatique des services généraux.

Dépendant directement du directeur des services généraux, il le secondera dans les travaux de conception et de réalisation liés à sa spécialité et ce, pour l'ensemble de nos bureaux de vente (actuellement 12 répartis dans toute la France).

Ce poste évoluera avec l'accroissement de nos installations.

L'anglais est un atout sérieux.

Le salaire est en fonction de l'expérience et il est assorti de tous les avantages sociaux de l'entreprise.

Ecrire avec C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo à G. Kloppel, Direction des Ressources Humaines, Hewlett Packard France, B.P. 6, 91401 Orsay Cedex, sous référence 6892.

média-system



---

ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation
recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du *téléprocessing* des Ingénieurs système.

Le matériel actuellement installé se compose de :
- TROIS 3033 - 8000 K chacun,
- UN 370/168 AP - 8000 K,
- 800 terminaux téléprocessing.

GIE — Envoyer CV, sous réf. 6734 au Service du Personnel, Tour Franklin cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

TRAILOR

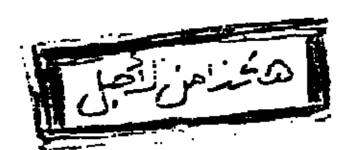
important constructeur de remorques, semi-remorques, conteneurs, recherche

un ingénieur débutant

Formation A.M. ; ENSI... ou équivalent. Anglais indispensable. Il travaillera, dans le cadre de la Direction Recherche et Développement, à l'amélioration et à la création des ensembles mécaniques destinés à nos produits.

Adresser C.V. + photo à Claire BOURGEOIS.
TRAILOR S.A.,
3 RN 10, 78311, MAUREPAS CEDEX.

Emplois et Carrières



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Chimie - Pétrole - Energie - Nous sommes l'un des premiers groupes internationaux d'ingénierie, notre activité s'étend à tous les domaines économiques. Dans le cadre de son développement l'une de nos Directions spécialisée en Génie Chimique, Pétrole, Energie *cherche à intégrer 3 nouvelles compétences :*

RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE

Vous êtes ingénieur diplômé et après une expérience d'exploitation ou de projet en chimie-pétrole ou thermique vous avez par goût et par compétence fait évoluer votre carrière vers une fonction commerciale dans une société d'ingénierie par exemple. Vous participerez à la définition de notre politique commerciale et serez chargé du suivi des clients existants et potentiels. Vous participerez également aux propositions et aux négociations. réf. 6349 M

JEUNE INGENIEUR D'AFFAIRE

Vous êtes ingénieur diplômé option génie chimique (ENSIC, IGC...) une spécialité ENSPM - master serait ap- -éciée. Vous avez déjà acquis une première expérience professionnelle en tant qu'ingénieur procédé ou de projet qui vous permettra de prendre une part active à l'acquisition des affaires. Nous vous proposons de participer à la conception, au lancement et au suivi d'affaires importantes dans le secteur chimie-pétrole. réf. 6350 M

RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT
Electricité HT

Vous êtes ingénieur diplômé et vous avez acquis une solide connaissance de l'énergie électrique (production - transport). A partir des études de marché que nous avons effectuées vous aurez pour mission de prospecter et de développer nos ventes sur des marchés étrangers en création ou en développement (postes, réseaux, lignes). Des notions de la langue arabe seraient appréciées. réf. 6351 M

Pour chacun de ces 3 postes une très bonne connaissance de la langue anglaise est impérative.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon, en précisant les références choisies; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10 - TELEX 650742
ADRESSE TELEGR. : MONCEAUBUILD PARIS

Plein Champs

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE

recherche d'urgence

POUR LA CONCEPTION DE CIRCUITS INTEGRES

2 ingénieurs électroniciens

- L'un, de formation Supelec, Rennes ou ESIEE, sera chargé de la définition et réalisation de circuits intégrés en numérique ou *linéaire* ***Réf. CCI 1***
- L'autre, sera chargé, en liaison avec l'équipe conception, de la définition, réalisation et mise au point des programmes de tests. Intéressé par les problèmes de contrôle et de caractérisation, il aura de bonnes bases en informatique. ***Réf. CCI 2***

2 ingénieurs informaticiens

(ENSIMAG, INSA, 3e cycle ou similaire)

chargés de l'analyse, écriture, mise au point et adaptation de programmes scientifiques dans le domaine de la conception assistée par ordinateur (électronique, conception de circuits intégrés) ***Réf. CCI 3***

Tous ces postes requièrent une expérience réussie de 2 à 3 ans dans les domaines indiqués et une connaissance de l'Anglais.

Lieu de travail : région **MONTLHERY (91).**

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence sous No 43.623 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra

SG2

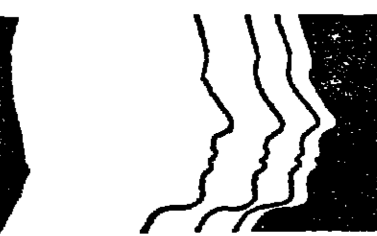
Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche pour participer à des projets informatiques de gestion

Analystes Programmeurs

CII HB Niveau 66 - TDS - IDS
1 à 5 ans d'expérience
Possibilité de travail en province
Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous référence ACO/2/80 à SG2
12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



ENTREPRISE FRANCAISE DE BATIMENT
leader dans son secteur

recherche pour sa
DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

2 INGENIEURS ESTIMATION ET CONTROLE DES COUTS
X - PONTS - CENTRALE - TP... ayant 3 à 5 années d'expérience

Ceux-ci devront prendre en main les dossiers d'appels d'offres.

Ils seront responsables de l'estimation des corps d'état secondaires pour les chantiers situés à l'étranger et coordonneront l'ensemble des équipes travaillant sur les projets.

L'expérience des travaux hors métropole est un atout supplémentaire.

Une parfaite connaissance de l'anglais et une expérience approfondie des C.E.S. sont indispensables.

La taille et le dynamisme du groupe assurent de larges perspectives d'avenir à des candidats de valeur.

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne.

Adresser C.V. et prétentions sous No 44.024 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Société française d'études et réalisation importants ensembles industriels
recherche
POUR SON SIEGE PARIS
(très proche Banlieue Sud)

un ingénieur

pour gestion économique de grands projets.
Age indifférent.
EXPERIENCE TECHNIQUE :
entreprise - engineerie, bureau d'étude - construction d'usines.
EXPERIENCE GESTION :
estimation et devis d'installations - gestion d'études de marchés et contrats de fournitures et de travaux.!
· Systèmes de gestion informatique
QUALITES REQUISES :
travail personnel - souci des détails - contacts aisés avec techniciens.

Envoyer C.V., photo, prétentions, s/réf. 3407 à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Futur Directeur
Division Mécanique

MECANIQUE DE PRECISION

Spécialistes depuis 1930 de la mécanique de précision, nous effectuons les travaux les *plus difficiles* pour l'industrie aéronautique et spatiale, le Centre d'Etudes Atomiques, la marine et tous les constructeurs dont le succès repose pour une grande part sur la fiabilité des pièces mécaniques et aussi sur des travaux courants de mécanique générale.

Nous souhaitons accroître notre activité en nous associant un ingénieur type Arts et Métiers ayant une expérience confirmée d'au moins cinq ans en mécanique générale de précision si possible destinée pour partie à l'industrie aéronautique.

Nous lui proposons un véritable plan de carrière :

Il sera dans un premier temps responsable de la production, adjoint au Directeur Technique et aura pour mission la réorganisation des fabrications, la mise en place et l'application de procédures d'atelier. Dans un deuxième temps, il aura à piloter la sous-traitance et il prendra enfin la responsabilité technique de l'ensemble.

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 801117 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidature est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
BKC — *MEMBRE DE SYNTEC*

PHILIPS



DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Homme d'initiatives il aura la responsabilité de la vente d'équipements de Contrôle numérique de machines outils.
Le candidat devra justifier :
— d'une expérience d'au moins 3 ans,
— la connaissance des machines outils (tours, fraiseuses...),
— des notions de logiciel propres au Contrôle numérique.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

DIPLOMES
Possédant une expérience de 2 à 3 ans en informatique industrielle sur mini-ordinateurs.
Anglais exigé

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à S.A. PHILIPS INDUSTRIELLE et COMMERCIALE « Division Science et Industrie », Sce du Personnel 105, rue de Paris, 93002 BOBIGNY.

THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT

ingénieurs-électroniciens

débutants ou ayant quelques années d'expérience
un monde passionnant s'ouvre à vous :

LA SIMULATION

pour faire face à une expansion continue importante, l'un des premiers grands constructeurs mondiaux de simulateurs, implanté en Région Parisienne et ayant une filiale aux Etats-Unis, offre de nombreux postes d'avenir disponibles immédiatement dans les domaines suivants :
- électronique générale,
- calculateurs rapides,
- techniques VIDEO.

POUR TOUS CES POSTES LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Lieux de travail : TRAPPES (78) ou CERGY (95).

Adressez rapidement votre C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. IC.80/5/M à A. de BEJARRY, THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT - BP 116 - 78192 Trappes Cedex.

---

informatique de gestion, valorisez votre expérience

SOPRA ingénierie des systèmes d'information, 450 personnes - 80 millions de Francs - 5 agences en France et à l'étranger, recherche des informaticiens qui ont une expérience de l'informatique de gestion et qui veulent la valoriser en participant à la réalisation de systèmes de haut niveau, dans un contexte dynamique et évolutif.

Profil souhaité : Ingénieur ou équivalent, 1 à 3 ans d'expérience sur :
— mini-système,
— temps réel,
— mise en place de base de données, ou réseau, ou télétraitement.

Ayant fait la preuve de leurs compétences, ils évolueront rapidement vers des responsabilités de Chef de Projet.

Postes à pourvoir à PARIS, LYON, GRENOBLE.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence M 502 à B. Schreiber, Sopra, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA

TAYLOR INSTRUMENT FRANCE

Un des leaders mondiaux de la mesure et du process control

Recherche, pour faire face au succès grandissant *de ses nouveaux produits et systèmes de régulation* hiérarchisés à microprocesseur :

DES TECHNICO-COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS

bien introduits dans les engineerings et les industries : Pétrole, Chimie, Métallurgie, Papeterie, Cimenterie, Verrerie pour vente de systèmes digitaux et produits conventionnels de régulation (électronique, pneumatique, transmetteurs, mesures).
Anglais indispensable.
Basés à Paris, déplacements province fréquents.

DES TECHNICO-COMMERCIAUX SÉDENTAIRES

pour rédaction de devis techniques et suivi d'affaires.
Formation IUT ou équivalent.
Anglais indispensable.
Basés à Paris.

Adresser C.V. et prétentions à TAYLOR INSTRUMENT « Direction Commerciale » 89, rue Damrémont, 75018 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUCCURSALISTE

(350 établissements - effectif : 5700 personnes)

recherche

UN RESPONSABLE de l'information interne

Ce poste, à créer, sera rattaché au Secrétariat Général.

Le candidat de formation supérieure, sera âgé de 35 ans minimum et aura réussi dans une fonction similaire.

Localisation : Porte de Paris Sud-Est.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 84490 M à : BLEU Publicité - 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES - qui transmettra

bleu

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

TANDEM
COMPUTERS SA

La sécurité en informatique. Les utilisateurs apprécient.

TANDEM COMPUTERS S.A. est la filiale française d'un jeune constructeur américain qui grandit vite.
Cette évolution rapide (+ 130% par an, avec un taux de profit important) est dûe aux produits commercialisés : des ordinateurs de moyenne à très grande capacité alliant une compétitivité élevée pour tous les niveaux de puissance à une parfaite solution des problèmes de sécurité.
Le potentiel de développement de TANDEM COMPUTERS en France a séduit une équipe d'informaticiens de haut niveau, rompus aux différents métiers de l'informatique. Ils ont déjà pu tester l'accueil très ouvert des utilisateurs français les plus exigeants aux caractéristiques exclusives des produits (systèmes NonStop protégés contre pannes et défaillances, pour l'informatique de gestion en temps réel).
Pour répondre à la demande actuelle et potentielle, ils souhaitent élargir l'équipe à des

Ingénieurs Systèmes

expérimentés, connaissant si possible plusieurs classes de logiciels de minis haut de gamme ou de grands systèmes. Après intégration à l'équipe, ils assumeront de très larges responsabilités opérationnelles couvrant aussi bien les aspects technico-commerciaux de la fonction que la formation et l'assistance des utilisateurs.

Ingénieurs Maintenance

Ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience dans la maintenance de systèmes importants (U.C. et périphériques). Des notions de base et l'aptitude à acquérir des connaissances en matière de logiciels sont indispensables.

Pour ces deux fonctions, une formation est prévue aux USA (Californie) durant plusieurs semaines (possibilité de départ avec famille).
Les dimensions et le rythme d'expansion de la société impliquent la cooptation d'ingénieurs capables de partager un état d'esprit de "pionniers", d'accepter des charges diversifiées et souvent importantes, enfin de viser avec nous des objectifs de développement rapide.
En contrepartie, nous donnons à nos collaborateurs tous les moyens permettant d'assurer leur efficacité maximum.
Nos rémunérations sont intéressantes, complétées par des avantages statutaires appréciables.
La pratique de l'Anglais est naturellement nécessaire.

Merci de prendre contact avec nous en adressant un dossier de candidature à
TANDEM COMPUTERS S.A. 2, rue Nicolas-Ledoux - Silic 255
94568 RUNGIS Cedex
Tél. (1) 687.34.66.
Réponse et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

Poursuivant son expansion, LE GROUPE I.E. — société de conseil en informatique de gestion — recrute de jeunes

INGENIEURS GRANDES ECOLES

débutants, pas nécessairement formés à l'informatique.
Une session de formation débutera pour eux le 8 Avril 80 suivie d'une intégration à une équipe entraînée où ils seront en relation directe avec nos clients.
La progression des 3 sociétés du groupe ouvre des possibilités de carrières motivantes liées aux efforts personnels.

GROUPE
Une lettre manuscrite, accompagnée d'un CV. et d'une photo sont à adresser, sous la réf. 457 à
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
— 9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Important Groupe industriel français recherche pour une de ses filiales spécialisées dans les équipements aéronautiques
(300 personnes réparties dans différents chantiers)

UN CHEF DE PERSONNEL

Ce cadre aura en charge l'ensemble des problèmes inhérents à la fonction : de l'administration du personnel (paie informatisée) aux relations avec les représentants des salariés.

Il devra avoir acquis une expérience identique dans un contexte industriel. Le poste est basé en proche banlieue Nord, mais nécessite de fréquents déplacements en province.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous n° 44.051, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Groupe Industries Mécaniques exportant des biens industriels de haute technologie
(CA 4 milliards de Frs - 20.000 personnes)

recherche
pour l'une de ses usines (3.500 personnes)
Proche de PARIS

CADRE HAUT NIVEAU

RESPONSABLE ORGANISATION, PRODUCTIVITE ET GESTION DU PERSONNEL.

Capable de mettre en œuvre une politique de gestion prévisionnelle du personnel. Cette fonction s'exerce dans les domaines suivants :
- organisation et adaptabilité des structures,
- amélioration de la productivité et de la polyvalence professionnelle,
- définition de procédures et d'outils de gestion des ressources humaines,
- développement des hommes et prise en compte de leurs aspirations professionnelles.

Ce cadre, rattaché au Directeur de l'unité, fera état d'une expérience pratique des questions d'organisation et de personnel acquise si possible dans la métallurgie (organisation industrielle, droit du travail, pratique des contacts avec les représentants du personnel...), sera diplômé de l'enseignement supérieur et âgé d'au moins 35 ans.

Pour un candidat de valeur, ce poste ouvre sur de larges possibilités de promotion et d'évolution vers les diverses unités du groupe.

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo sous le No 44.053 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---



THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

recherche plusieurs

ingénieurs systèmes confirmés ou débutants

pour prendre des responsabilités dans la mise en œuvre de ses systèmes

MATÉRIEL IBM 3032, 3850 et ITEL AS,6 et AS,5

LOGICIELS VM, MVS, TSO, VTAM, CICS, APL

Formation complémentaire et évolution assurées au sein d'une équipe jeune et dynamique

Env. C.V. détaillé sous réf. 893 à CRÉATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui tr.

---

jeunes ingénieurs
GRANDES ECOLES

Grand groupe électromécanique français, recherche pour Région Parisienne

JEUNES INGENIEURS
(Mines, Centrale, IDN, A.M., ENSM, Nantes ou Poitiers)
débutants ou 1 à 2 années d'expérience professionnelle.

Connaissances en thermo dynamique appréciées et si possible en Marketing. Anglais.

Ces postes sont à caractère technico-commercial évoluant vers la vente de produits nouveaux.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 9522-M à I.C.A. qui transmettra.



I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Ordis

Groupe indépendant diversifié dans Pétrole, Ingenierie en Génie Civil, Nucléaire et Géotechnique, recherche un

Chef de projet

- En liaison avec la Direction Générale qui définira les besoins et les priorités, il concevra et mettra en oeuvre la totalité du plan informatique, il supervisera les projets de l'étude jusqu'à la maintenance avec l'aide d'une équipe extérieure.
- Ce poste convient à un CHEF DE PROJET confirmé (8/10 ans d'expérience), Ingénieur Grandes Ecoles + formation en gestion ayant acquis une expérience de préférence en SSCI sur mini-systèmes.
- Capable de faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de méthodologie, le candidat pourra à terme évoluer vers un poste de responsabilité informatique au niveau de l'ensemble du Groupe.

Adressez-nous pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous réf. HV 7 à J. LAFARGUE

Ordis Conseil en Recrutement
10, rue Auber PARIS 9ème

amp

PARIS
Important groupe d'Assurances recherche pour sa Division machines construction

INGENIEUR

— Bonne formation technique générale de base.
— Expérience pratique diversifiée souhaitable (chantier et/ou atelier).
— La connaissance des marchés d'entreprise et de la commande des matériels sera appréciée.

Mission : Agira comme

Technico - Commercial

au sein de la délégation parisienne du Groupe. Il étudiera et négociera les conditions des contrats d'assurances (machines et chantiers) et les règlements des sinistres.
Le candidat retenu recevra la formation "Assurance".
Adresser C.V. détaillé et prétent. s/réf. 424 M à

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, Bd René Levasseur
72000 LE MANS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



RIVOLI recherche

pour une participation active à la mise en place de DM 4 sur un bi-processeur HB 66 avec bases de données et temps réels

INGENIEUR SYSTEME

- formation supérieure (Maîtrise ou Ingénieur)
- 2 ans d'expérience Système
- connaissances GCOS, IDS et TDS souhaitées.

Le candidat travaillera en étroite collaboration avec le responsable système et devra assumer d'importantes responsabilités.

Adresser CV avec prétentions au
Service du Personnel Recrutement
34, rue de la Verrerie 75004 Paris
Tél. 274.95.38

JEUNES GENS
diplômés IUT, DUT ou niveau licence de Math, sciences économiques

Un important Groupe de Sociétés vous offre d'acquérir une expérience comme

PROGRAMMEUR

avec évolution vers des postes de

CONCEPT de SYSTEME

Formation (ou complément de formation) rémunérée.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre manuscrite à No 43773, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC A CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
recherche

CHARGÉ D'OPÉRATIONS
AMÉNAGEMENT URBAIN ET LOGEMENT

Le candidat retenu assurera la responsabilité technique et financière de plusieurs opérations immobilières et disposera d'un soutien fonctionnel technique et administratif. Il devra justifier d'une expérience similaire d'au moins trois ans.

Lieu de travail : Sud-Est Région Parisienne

Adresser C.V., prétentions et photo au n° 7478 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
(Siège à NEUILLY-SUR-SEINE) recherche

UN ASSISTANT AU COMPTROLLER

Diplômé de l'Enseignement supérieur
(ESC ou similaire), il devra avoir une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans et une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne.

Anglais nécessaire,
Notions d'allemand souhaitées.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions n° 44.574 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPTE SOCIETE PROMOTION IMMOBILIERE
recherche

responsable de programme

diplomé études supérieures : IEP + licence en droit ou Grande Ecole Commerciale ou Maitrise Gestion.

Le poste offert exige :
— une expérience confirmée de la promotion immobilière,
— des qualités de Gestionnaire et d'Animateur complétées d'un sens commercial.

Adresser candidature manuscrite + CV, photo et prétentions sous référence 631 à ICM 83 rue de Rennes PARIS 6e qui transmettra.

GESTION IMMOBILIÈRE

Recherchons cadre pour assurer direction ensemble immobilier Côte Varoise possédant :

— Expérience gestion comptable et administrative ;
— Connaissances des problèmes juridiques immobiliers ;
— Pratique de gestion du personnel ;
— Solide formation technique ;
— Anglais, allemand souhaités.

Adresser C.V. à SONGIP, 13, boulevard de Levallois 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

UN INGENIEUR analyse de la valeur

Une importante Société de construction mécanique recherche pour son Département AERONAUTIQUE INGENIEUR A.M. - INSA - ECAM ...

Expérience de plusieurs années en fabrication, méthodes et analyse de la valeur.
Anglais souhaité.

STAFF & LINE
98, rue La Fayette 75010 PARIS

amp

Faire évoluer les rouages administratifs, financiers et comptables quand le C.A. double chaque année.

Filiale d'un Groupe industriel et financier, fière de nos 10 ans d'existence, nous sommes leaders au niveau européen pour certains modes de transport de marchandises.

Nous recherchons l'homme qui, en position

D'ASSISTANT DU DIRECTEUR

saura non seulement être le SOUTIEN de nos commerciaux et techniciens pour les contrats en cours, mais aussi le GESTIONNAIRE éclairé et prospectif de nos flux financiers, et à l'aise dans l'emploi de l'INFORMATIQUE.

Nous souhaitons intégrer un homme jeune (28 ans minimum) ayant déjà une expérience de l'organisation et des questions tant administratives que financières.

Diplômé d'une école supérieure de gestion ou D.E.C.S., il maîtrisera l'Anglais et si possible l'Allemand, et sera doté du potentiel nécessaire pour évoluer avec nous.

Adresser dossier de candidature avec lettre manuscrite et photo, sous référence 9025 à:

INTERNATIONAL BUSINESS STRATEGY
4, rue Weber - 75116 Paris.

IBS — CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ADJOINT AU DIRECTEUR COMPTABLE

(H.-F.) — Viandes
100.000-130.000 F — Proche banlieue Sud Paris

Une société française (350 p. - C.A. 500 millions de francs), un des leaders en son domaine et spécialisée dans le négoce et la transformation de la viande, recherche un Adjoint au Directeur Comptable. Il sera plus particulièrement responsable de la comptabilité analytique de la société, avec définition d'états de gestion, ventilation des charges, calcul et suivi des prix de revient par ligne de produits (plus de 400), contrôle des coûts et frais généraux... Il participera à l'amélioration des programmes de gestion informatique et à l'élaboration des comptes de résultats. Il suivra l'évolution de la législation fiscale et il en étudiera les incidences au niveau gestion. Il définira, coordonnera, animera et contrôlera les activités d'une vingtaine de personnes. Le titulaire du poste, âgé d'au moins 35 ans, de formation DECS - BTS Comptabilité, possédera au moins 10 ans d'une expérience professionnelle semblable lui ayant permis d'acquérir une bonne aptitude à travailler simultanément sur différents dossiers. Des notions de fiscalité et l'expérience de l'encadrement sont requises. Ecrire sous référence 312/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Personnel et Gestion

Une importante Société productrice de biens d'équipements industriels recherche *pour un établissement de 300 personnes* proche de VERSAILLES

UN CADRE ADMINISTRATIF
chargé de la fonction personnel et de la gestion des services généraux.

Ce poste conviendrait à un jeune de formation supérieure ou à un homme ayant déjà une expérience de la fonction.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 31/27 à

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 PARIS

ÉDITIONS LÉGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES

recherchent
pour leur publication périodique
« LE DICTIONNAIRE PERMANENT FISCAL »

UN FISCALISTE

Il aura pour mission, sous l'autorité directe du Responsable de la publication :
- d'animer et de coordonner les activités de la rédaction.
- de participer à la rédaction des bulletins d'information, des refontes périodiques et de tous autres travaux y afférents.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant une expérience confirmée de la fiscalité sous tous ses aspects.
Rémunération élevée - Statut de journaliste.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae très complet aux EDITIONS LEGISLATIVES et ADMINISTRATIVES, 19, rue Peclet, 75739 Paris Cedex 15.
Le secret le plus absolu des candidats est assuré.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION

recherche

UN JURISTE D'ENTREPRISE

compétent en Droit : Commercial, Fiscal, Social.

Expérience 5 ans exigée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : ITM ENTREPRISES
Dominique COUTURIER, 24, r. Auguste-Chabrières, 75015 PARIS.

Le Mécanique des Fluides appliquée à l'aérodynamique des ENGINS est une discipline où l'INNOVATION INDUSTRIELLE a sa place
Nous recherchons :

INGÉNIEUR AÉRODYNAMICIEN

Cumulant une formation générale (Centrale, SUP Aéro, ENSI...) avec une connaissance en analyse numérique et une première expérience en MECANIQUE du VOL.

Une préférence sera donnée au candidat ayant le sens des INITIATIVES des capacités indiquées d'analyse et de synthèse et capable de compléter sa passion pour la technique par un goût pour la promotion de ces idées.

Env. curriculum vitae et rémunération souh. à :

BERTIN & Cie
C. LEMAIGNAN - B.P. n° 3 - 78370 PLAISIR.

Cours privé recherche
PROFESSEURS
de STENODACTYLOGRAPHIE expérimentés à mi-temps.
Bac G 1 exigé. Envoyer C.V. et photo, n° 5074, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Organisme public recrute :
PROGRAMMEUR
PL 1/DOS
Place stable - 554-38-23.

REVUE spécialisée en micro-informatique recherche
DEUX TECHNICIENS SUPÉRIEURS ou INGENIEURS DEBUTANTS
en micro-informatique et micro-électronique.
Bonne connaissance des micro-processeurs et micro-ordinateurs exigée.
Lieu de travail : PARIS.
Rens. : Mlle Salbreux, 296-46-97

ECOLE LANGUES Paris rech.
PROFESSEUR
ARABE et ALGERIEN
Pour enseigner langue maternelle - Tél. pour RV : 236-24-02.

BANQUE PRIVEE à VOCATION INTERNATION. QUARTIER OPERA recherche pour étoffer son équipe
UN COMPTABLE
QUALIFIE
Niveau B.P. ou D.E.C.S.
2 à 3 ans expérience minim.
Connaissances états CCB - BDF et Comptabilité ANGLO-SAXONNE appréciées.
UN AIDE-COMPTABLE
NIVEAU C.A.P.
Ecrire av. C.V., photo et prét., n° 5229, FRANCACIP 17, rue de la Banque (2e)

SOCIÉTÉ DE PRESSE
recherche
JOURNALISTE PIGISTE
PROFESSIONNEL
Intér. par problèmes d'emploi
Ecr. n° 824 M - Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

AFORMAS
CENTRE DE FORMATION DE GRANDS SUCCURSALISTES ALIMENTAIRES
recherche
CONSEILLER-ANIMATEUR DE FORMATION
Créera des stages et des produits pédagogiques, les présentera aux adhérents, les animera, participera à part entière au développement rapide de nos activités.
Profil idéal souhaité, mais non nécessaire : homme ou femme de 28 ans minimum.
Sup de Co, ESCAE, ECAL + études de psychologie.
Début de carrière réussi chez un distributeur ou chez un fournisseur.
Ecrire : Régis REVERET, AFORMAS - 21 bis, rue Lord-Byron - 75008 Paris.

SOCIETE PARIS
recherche :
CADRE COMMERCIAL
bien introduit dans laboratoires *pharmaceutiques pour s'occuper* d'achats et de ventes de produits chimiques pharmaceutiq.
Excellente situation si capable.
Env. C.V. manuscrit + prétent. à n° 44.215 - CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Secrétariat général Homme, expérience HEC, Sciences Po, chargé de missions juridiques, fiscales et politiques. EUSELEC, 18, av. Victoria-1er Me Châtelet - 236-69-75 + 76.

---

hutchinson-mapa

cherche

INGENIEUR "ORGANISATION et METHODES"

Basé à Paris, à la direction technique du groupe, il sera responsable de l'étude des performances des unités de production.

A ce titre il assurera des missions d'analyse, de synthèse puis sera chargé du suivi de ses propositions dans les usines.

De formation ingénieur grande école (mécanique) il aura obligatoirement une sérieuse expérience en organisation industrielle.

Adressez C.V. et prétentions, Direction du Personnel, No 43.981, 2, rue Balzac 75008 PARIS.

OBJECTIFS CONSEIL
Société de Services
recherche

● INGÉNIEURS CONSEILS en GESTION et ORGANISATION
diplômés grande école
- désireux d'aborder l'organisation dans ses aspects les plus fondamentaux (structures, information, contrôle de gestion, marketing...) ;
- ouvert aux études générales et techniques ;
- esprit de synthèse prononcé.

Adr. C.V. + photo + prét. + date disponibilité.
OBJECTIFS CONSEIL
160, rue de Bagnolet, 75020 PARIS.

Sté de Formation rech. PROFESSEURS de langue maternelle ANGLAISE, ALLEM., RUSSE.
Ecr. n° T 018026 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Etablissement financier Paris recherche pour son activité de crédits aux P.M.E.
UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL
Ayant une formation Ecole supérieure de Commerce ou Sciences éco.
Après formation il sera chargé de la prospection des entreprises industrielles en vue d'opérations de crédit et de la constitution des dossiers en relation avec les banques.
Salaire première année : 60.000.
Seconde année : 71.000 + avantages.
Envoy. C.V., photo, référ. DC n° 44.510 - CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

THOMSON C.S.F.
recherche
3 INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
DEBUTANTS ou CONFIRMES
Pour s'intégrer dans une équipe développant des produits de CAO de haute technicité.
Des connaissances en électronique et en informatique seraient très appréciées.
Contactez M. LACROIX
Téléph. : 531-16-80.

SOCIETE REGION DAUPHINOISE recherche pour son bureau de Paris
UN PROJETEUR CHIFFREUR
en installation de matériel concassage, criblage et manutention.
Adresser C.V., photo et prétent. sous n° 1367 - B.P. 297 38044 GRENOBLE, qui transm.

IMPTE SOCIETE Sud-Ouest région parisienne recherche
JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
quelques années d'expérience, spécialisé dans études d'antennes HF - VHF - UHF.
Ecr. n° 44.345, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

IPB
TRAVAIL TEMPORAIRE
1) Pour Société Pharmaceutique
2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
confirmés en FORTRAN ou ASSEMBLEUR pour adapter les programmes OS en DOS
2) Pour Cie d'Assurances
4 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
confirmés COBOL.
60, rue Ordener, PARIS-18e
TEL. 257-11-20

Pour important bureau d'études
ARCHITECTE D.P.L.G.
PROJET'S ETT 48, r. de Londres, Paris-8e. 387-26-40.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
INGÉNIEUR MÉCANICIEN GRANDE ÉCOLE
A.M. - E.N.S.I. ou équivalent
Ayant 5 à 10 ans de pratique industrielle.
Pour installations livrées clés en main à l'exportation telles que, ateliers de réparation de véhicules automobiles, ou de matériel aéronautique.
Chargé dans un bureau d'études pluridisciplinaires de la conception des ateliers, de leur implantation, des spécifications techniques des matériels.
Connaissant la langue anglaise.
Acceptant de se déplacer OUTRE-MER pour de courtes durées.
Ecrire avec C.V. détaillé prétentions et photo sous le n° 44.057 Contesse Pub. 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

RAYCHEM
Nous sommes une Société internationale implantée à CERGY-PONTOISE développant des produits techniques dans des secteurs avancés de l'Electronique.
Nous recherchons une
ASSISTANTE DE DIRECTION COMMERCIALE
Sa mission comprendra *la centralisation et* l'analyse des statistiques commerciales, la mise à jour des tarifs en liaison avec toute l'équipe commerciale.
Nous désirons rencontrer une candidate possédant une formation supérieure orientée sur les mathématiques ou la gestion.
Du fait de notre contexte international la maîtrise de l'*anglais* est indispensable.
Adresser C.V., photo et prétentions à RAYCHEM, Service du Personnel, B.P. 738, 95004 CERGY Cedex.

TECHNICIEN BIOLOGISTE
possédant DEUG ou DUT pour enquêtes de terrain biologiques et statistiques sur pêcheries outre-mer.
Ecrire ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

IL MAGAZINE
recherche
pour étoffer sa rédaction
UN JOURNALISTE GÉNÉRALISTE
ULTRA PROFESSIONNEL
pour rubriques « *Sté et Vie moderne*, mœurs, psychologie, etc. »
Envoyer C.V. man. + prétent. à EDIMAR, 29, rue Claude-Terrasse, Paris.

STÉ TÉLÉCOM.
recherche dans le cadre du développement de son SERVICE INFORMATIQUE
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
pour applications temps réel.
Expérience LSI 11/280 appréciée.
Env. lettre manuscrite + C.V. + photo à SECMAT, 49, rue de Bagneux, 92120 MONTROUGE (5e pte Orléans).

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

GESTION IMMOBILIERE.

Nous sommes une Société de prestations de Services dans le domaine de la communication, implantée sur l'ensemble du territoire national.
Nous recherchons

UN CADRE CHARGE DE LA GESTION IMMOBILIERE.

Placé sous l'autorité du Directeur Immobilier, il sera chargé d'assurer la gestion du patrimoine de la Société. A ce titre, il devra pouvoir réaliser des opérations d'achats et de ventes, administrer les locaux loués par la Société, déterminer les loyers et les règles de location des locaux dont la Société est propriétaire. Il assurera la tenue et le suivi de l'ensemble des dossiers immobiliers, il collaborera avec la Direction Juridique pour tous les actes importants et lui confiera les affaires contentieuses.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation juridique (Maîtrise ou ancienne Licence) et ayant déjà une expérience professionnelle de quelques années de ces problèmes, soit en Entreprise soit au sein d'une Etude notariale. Ce poste, basé à Neuilly-sur-Seine, comportera de fréquents déplacements en Province.

Adresser C.V. et prétentions à *HAVAS CONTACT* 156, boulevard Haussmann — 75008 PARIS, sous référence 34124 qui transmettra.

Réponse et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

On recherche un "recruteur" sachant voyager...

Après vos études supérieures (gestion, technique, ou tout autre), vos goûts - peut être aussi une part de hasard - vous ont conduit au recrutement en milieu industriel. Ces trois ou quatre années vous ont donné une maîtrise parfaite des techniques, au point de pouvoir maintenant innover.
La trentaine (environ), l'envie de changer.
Nous assurons les recrutements collaborateurs et cadres permanents pour l'ensemble du Groupe Manpower. Des centres à ouvrir dans toute la France : notre programme 1980 est surchargé. Vite, il nous faut un 3è : tout de suite opérationnel, il va prendre sa part de travail. Et c'est une part entière : de l'annonce à l'insertion professionelle, il est responsable.
A lui d'organiser ses tâches, ses plannings, ses déplacements.
Il y en a beaucoup. Dans toute la France. 70% du temps à peu de chose près.
Il faut donc être autonome et disponible. C'est essentiel.
Si vous vous sentez d'attaque, adressez votre candidature à Jean François GUITTON Service du Recrutement - 88, rue La Fayette - 75009 - PARIS.

MANPOWER

Sté Maintenance Aéronautique région Parisienne Nord recherche
1) BTS MÉCANICIEN
Intéressé par problèmes fabrication joints aéronautiques.
Sens du contact.
Anglais courant.
2) ING. ÉLECTRICIEN ÉLECTRONICIEN
connaissance approf. circuits. systèmes avions.
Apte à conduire chantiers d'installation avions.
Expér. bur. ét. et essais en vol.
Anglais courant.
3) TECHNICO CCIAL
pour marketing avec 2-3 ans expér. professionn. pr contacts et négociations à haut niveau, diplômé ESSEC, Sup de Co, ESCP avec connaiss. matériel aéronautique ou A.M., ESTACA avec expér. cciale bienvenue, fonction nécessitant fréquents déplacements à l'étranger.
Anglais courant parlé et écrit indispensable.
Excellente présentation, dynamisme, esprit équipe.
Age 28 ans minimum.
4) COMPTABLE
capable analyses et méthodes prévisions budgétaires, suivi des *budgets et investissements*, expérience souhaitée.
Adresser C.V. manuscrit avec photo sous référence.
n° 829913 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

CAISSE RETRAITE recherche pour Service informatique équipé 370/138 (deux 43/41 en commande)
ANALYSTES PROGRAMMEURS
CONFIRMES
Connaissance souhaitée : COBOL, CICS, DL1.
Expérience système appréciée.
Ecr. av. C.V. et prétentiosn n°35450 P.A. SVP, 37, r. Général-Foy, 75008 Paris

INRA recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
niveau DUT pour mise en place et maintenance d'une application de gestion budgétaire.
Adresser C.V., photo et prétent. à INRA M. BOUSSET, 11, r. Jean-Nicot, 75007 Paris

Pour création magasin HAUTE JOAILLERIE recherchons
DIRECTEUR (TRICE)
connaissant parfaitement la vente, contacts clientèle, organisation.
Langues demandées.
Excellente présentation.
Ecr. n° 43.560, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

INGENIEUR
ANALYSE FONCTIONNELLE
lancement, ordonnancement.
BETINA ETT, 26, rue Léopold-Bellan, Paris-2e, 233-51-41.

Sté ST-OUEN (entre porte de Clignancourt et carref. Pleyel) rech.
ANALYSTE PROGRAMMEUR confirmé COBOL (GAP 2 souh).
Expér. TDS - IDS indispensable.
Ecrire avec C.V. en précisant prétentions, disponibilité et références au : C.I.P.P., Chef du Service Informatique, 25, av. Michelet, 93400 St-Ouen

Construct. Maisons indiv. Oise rech. ARCHITECTE DPLG 2 à 3 ans d'expérience. 297-49-95

SOCIETE PRESTATION DE SERVICE
Paris 1er arrdt, rech. :
COLLABORATEUR (TRICE) chargé (e) du CONTENTIEUX assurant suivi des dossiers, contacts avec huissiers, avocats, syndics.
Expérience souhaitable, dynamique et organisé (e).
Libre immédiatement.
Ecrire à RÉGIE-PRESSE Service du Personnel 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS

LABORATOIRE ELECTRICITE
proche banlieue SUD PARIS
recherche
pour travaux sur matériaux électrotechniques *et instrumentation dans*
SERVICE D'ETUDES ET RECHERCHES TECHNIQUES

JEUNES INGÉNIEURS E.S.E. - E.N.S.I.
OPTION ELECTRONIQUE OU ELECTRICITE

Préférence sera donnée à candidats docteurs ingénieurs ou quelques années d'expérience.

Ecrire avec C.V. et prétent., sous numéro 5.313,

PUBLIFOP 29, rue Bleue, 75009 PARIS
qui transmettra.

Rech. pr REGION PARISIENNE
INGÉNIEURS
Position 1, Arts et Métiers ENSMA, INSA
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
pour études de maintenance de système d'armes études et mise au point de matériel de tests, connaissant micro-processeur.
Expérience aviation souhaitée.
Ecr. avec C.V. s./réf. 696 à : ICM, 83, rue de Rennes (6e).

Important Groupe Chimique recherche pour VELIZY
UN PROJETEUR
Bonne expérience souhaitée.
Adr. lettre manuscrite + C.V. + prétentions, à CECA S.A., Direction du Personnel, 46, rue Jacques-Dulud - 92200 Neuilly.

Sté d'expertise comptable rech.
COLLABORATEUR
ayant expér. commissariat aux comptes. Situation stable.
Adresser C.V., photo et prét. à COGETEC 43, av. Malesherbes, Paris (8e)

automobiles

SOCIÉTÉ VEND

JAGUAR 4L2
Année 78, bleu marine, intérieur beige, poste stéréo

PORSCHE 924
Noire, année 78

VEHICULES PARFAITEMENT ENTRETENUS
PRIX A DEBATTRE

TÉL. : Heures de bureau au 569-40-72, après 20 heures au 569-21-62.

CONCESSIONNAIRE **B.M.W**
63, Bd J. Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES
Nombreuses OCCASIONS
GARANTIE BMW

LANCIA BETA III
DELTA 7-8 CV
A 112 - 4 VERSIONS
336.38.35

vente

5 à 7 C.V.

BREAK GS SPECIALE modèle 78, vert métallisé. 35 000 km, prem. main, 18 000 F. M. Raison, Boissy-sous-St-Yon, tél. (h. bur.) 888-90-10 (poste 341) et 456-39-22 (après 19 heures).

8 à 11 C.V.

A SAISIR
PARTIC. vd excellente occasion SIMCA 1308 GT, avril 1977, Première main 18.600 F (Argus — 10 %). Tél. 533-20-37 ap. 20 h.

Part. vd 1308 GT Mai 78, bronze, 35.000 km, 23 900 F Tél. : 781-61-48.

demandes d'emploi

Je n'ai pas deux ou trois diplômes genre
X - ECP - HEC + ISA - INSEAD - MBA

Je ne parle pas couramment anglais et allemand, anglais et espagnol, etc.
Je n'ai pas 28/32 ans minimum et... une longue expérience à un poste de responsabilités...
En résumé, je ne suis pas la « bête rare » des cabinets de sélection.

PAR CONTRE :
Je suis de formation technique supérieure EEMI/1950.
Je parle, lis, écris et interprète très couramment le français et mes bonnes connaissances d'anglais sont rapidement perfectibles.
J'ai 50 ans, l'esprit et le corps jeunes (1,80 m, 74 kg).
Je suis dynamique et sportif.
J'ai 25 ans de pratique commerciale marketing, je suis à l'aise dans les négociations à tous les niveaux, bon gestionnaire et je sais animer et former les hommes.
Je suis loyal, courageux, foncièrement honnête, vraiment disponible et (à ce qu'on dit) intelligent.
Ma dernière fonction :

DIRECTEUR DÉLÉGUÉ

(responsable de toute la commercialisation en France), d'un producteur de biens de consommation durable (C.A. 500 millions).

Si mon profil intéresse un chef d'entreprise qui a besoin d'un véritable adjoint ou collaborateur direct il peut m'écrire : n° 18.028 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

JEUNE FEMME - 30 ANS

Expérience recrutement - Administration du personnel - Paies informatisées - Législation du travail - Relations avec organismes sociaux
Gestion budgétaire
recherche poste

ATTACHÉE DE DIRECTION DU PERSONNEL

Ecrire sous le numéro 93835 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

EXPERT-COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

41 ANS

Connaissant bien la P.M.E., spécialisé en formation et analyse financière,
souhaite étudier toutes propositions

Profession libérale, entreprise privée ou publique, déplacements possibles.

Ecrire sous le numéro T 018015 M. Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

---

60 ANS — PLEINE FORME
SPÉCIALISTE DU REDRESSEMENT DE SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

aujourd'hui

DIRECTEUR GÉNÉRAL en fonction

(+ 1 MILLIARD DE C.A. - 1.800 personnes)

n'ayant plus rien à prouver dans le cadre de son activité actuelle :

CHERCHE

pour « REVIGORER » son intérêt professionnel et pour terminer sa carrière.

LA PRÉSIDENCE ou LA DIRECTION GÉNÉRALE

d'une Société importante A RELANCER
(de préférence à vocation commerciale)

EN 5 ANS
mettrait en place structures d'avenir et successeur.

Dégagé de tout souci matériel accepterait partie rémunération liée étroitement aux résultats.

Répondre sous référence C.F.
SELECTION CONSEIL
98, avenue de Villiers, 75017 PARIS
qui transmettra amicalement.

SOCIOLOGUE et PSYCHOLOGUE D'ENTREPRISE

EXPERIENCE CABINET CONSEIL
DIRECTION ET GRANDE ENTREPRISE

49 ans. Compétences :
— Diag. person. et groupes. Formation Cadres. Méthodes travail équipes direction.
Animation groupe travail, efficacité réu. encadr. Promotion actions réduc. coût, créativité, délégation, bilans attitudes et aspirations.
— Diag. fonctionnement humain organisation.
Analyse et traitement, type OD, dysfonct. organis.
— Etudes et actions de fond, par ex. : Mobilité encadrement ; engagement ress. hum. ; évolution rap. hum. et hiérar. ; évolution des rapp. au travail ; adapt. struct. et org. du travail ; motivation et efficacité, etc.

RECH. COLLAB. DE L.T. OU RATTACHE DIRECT.
Ecrire sous le numéro 1929, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS, CEDEX 09.

CADRE DE DIRECTION (35 ANS)

10 ans expér. dans les fonctions de SECRETAIRE GENERAL.

OFFRE très bonne connaissance des différents aspects de la gestion d'une P.M.E., tant sur le plan administratif, commercial que personnel.

ETUDIER TOUTE PROPOSITION DE CARRIERE (REGION PARISIENNE ET VAL DE LOIRE).

Ecrire n° T. 017.979 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

CADRE INDEPENDANT disposant bureau ch. emploi agent de firme française ou étrangère. Téléph. : 202-60-73 (H.B.)

Vendeur d'espace ch. travail actif dans support à développ. 237-50-94 (matin)

Cadre Comptable, J. F. 29 ans, dynam. et ambit., rech. poste à respons. DECS. Expér. budgets, fiscalité, juridique, pratique comptables Stés multinationales. Ecr. n° 1936, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Dipl. d'études sup. connais. bien l'ARABIE SAOUDITE ch. ETT dynamique. Tél. : 637-58-71 ou écr. n° 1934, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

J.F. CADRE, 10 ans expérience MARKETING ch. poste Abidjan (COTE-D'IVOIRE) Ecr. n° 1933, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Assistante Personnel
26 a., motivée, format juridiq. et gestion du personnel. Expér. dans deux directions du personnel. - Ecrire référence n° T 018.052 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Juriste d'entrep. et crédit MAN
Etudes supérieures, 47 ans.
Dix ans d'expérience.
Recouvrement de créances. Procédures, jugements, assur. Ecr. n° 1,932, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE FISCALISTE
Homme 33 a., maitr. droit privé + ENI, 10 a. expér. variée ds administr., rech. empl. ds cab. conseil ou étude notar. ou organ. agric., métropole lilloise, Paris ou rég. Nord. Ecr. sous référ. n° T 017.998 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE FEMME - 26-ANS
3 ans d'expérience
AGENT DE MAITRISE CRÊMERIE
recherche un emploi stable. Tél. : 665-06-63, après 18 h.

J. F., cadre administratif, BEC comptable, spécialisée gestion personnel et payes, 15 a. exp., rech. poste simil. banl. Est, Paris-Est et centre. Ecrire n° T 018013 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRETAIRE STENODACTYLO recherche travail à domicile. Tél. : 028-37-27 après 19 h. 30.

FEMME UNIVERSITAIRE
gde expér. rédac. serv. presse, info, organ. inter. et autres, coauteur partie lexic. encyclop., PARF. CONN. RUSSE, ANGL., fac. d'adap. trav. et mil. ch. ap. ret. étr. p. rapp. av. ses comp. LIBRE IMMÉDIATEMENT. Ecr. n° 1.939 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ancien rédacteur en chef critiq. cinéma et littéraire, diplôme d'études supérieures de journalisme, licencié en théologie, spécial. langue civilisation, art grecs, modernes, cherche empl. dans la presse, édition etc.
PAPADOPOULOS Constantin
15, rue Danton, 92 VANVES

J.F., 23 ans, esprit ouvert, dynamique, journaliste arts et spectacles, connaissant anglais, dactylo, cherche travaux rédaction ou relations publicité administration pour compagnies, ballets ou théâtre ou attachée de presse ou tout emploi relatif à ce domaine.
Tél. 522-04-02

ING., 38 ans, 10 ans expérience étranger, spécialiste ds étude dévelopt, budget, contrôle de gestion, recherche poste technique ou commercial longue durée, Asie de préférence. Ecr. n° 93645 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Officier, 44 ans, expérience contact humain, organisation, responsabilité, acceptant déplacements France Etranger, disponibilité permanente et immédiate, cherche emploi cadre dans Topo-Géodésie, Micro informatique instruments de mesure optiques et à ondes radio ou lumineuses ou dans fonction Personnel.
Tél. (67) 75-68-24

ÉCONOMISTE (44 ans)
Lic. droit des Sc. Eco., 6 ans ens. (droit trav., Sécurité soc., Stés), ag. presse int. (rédact., contacts ht niv.), exp. immobil., Allem., anglais. Peut voyager. Etudie toutes propositions. Ecr. n° 93736 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER
Cadre de Direction bancaire (38 ans) Paris
recherche
Poste de responsabilités
Gestion - Finance - Immobilier
Ecr. n° 7485, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

ATTACHÉE COMMERCIALE
possédant voiture, ch. situation reg. Paris. Ecr. Mme Y. Le Bris, 5, pl. J.-Ferry, 92120 Montrouge.

ARCHITECTE DIPLOME
24 ans expér. étud. et chantiers, référ. importantes, ttes modalités de collabor. envisag. Ecrire n° T 18.032 M. REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 27 ans, doct. 3e Cycle Sc. Eco, cherche EMPLOI ENSEIGNEMENT, recherche Documentation. Ecrire HAVAS 90000 BELFORT n° 44162

Femme 32 ans, maîtrise lettres anglais recherche emploi dans EDITION OU AUTRE. Toute proposition sera étudiée. Ecrire n° 93.834 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 25 ans, maîtrise de droit, étudiant en lettres, expér. rédaction rech. empl. ds secteur édition, publication. Ecr. référ. n° T 018 025 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEUR E.C.P. débutant, célibataire, mobilité, anglais et espagnol courants, 1 an études de russe en faculté, ch. emploi. Ecr. n° T 018.024 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représentation offres

Organisation allemande
spécialisée dans la procuration d'avantages d'achats pour touristes à l'étranger, cède

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE

pour la France, avec le but de recruter des sociétés partenaires chez lesquelles nos membres pourraient acheter.

L'Anglais ou l'Allemand est souhaitable comme langue de travail.

Représentants avec expérience de marketing, vous êtes priés d'adresser votre candidature sous le numéro 1054, à ADVERTISING SERVICE KG, Postfach 206, D-8023 Pullach b. München.

proposit. com. capitaux

Cherche EXPERT COMPABLE pr reprendre 1/2 du CAPITAL et DIRECTION STE D'EXPERTISE. Beaux locaux Paris 1er. Clientèle intéressante. C. A. : 2 millions de francs. Ecr. à : ERCAP, 18, rue Emile-Duclaux 75015 Paris, qui transmettra.

A VENDRE, cause retraite, ds région Auvergne, affaire médicale saine et en pleine extens. Ecr. n° 7.488 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

CAPITAL DISPONIBLE
pour projets internationaux viables, 500 000 dollars au minimum
Excellentes occasions d'investissements aux U.S.A. et ailleurs
Venture Capital Consultants
15300 Ventura Blvd., Suite 500A
Sherman Oaks, California 91403
U.S.A. (213) 789-0422
Telex : 651355 VENCAP LSA

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. 368-47-83 - 893-30-02.

formation profession.

CHEFS D'ENTREPRISE
votre 1 % formation n'est pas un impôt de + si vous savez le gérer pour votre développement commercial
Si vous estimez que votre produit mérite d'être mieux connu de la presse générale ou spécialisée je vous formerai en trois matinées, vous, votre secrétaire ou un cadre de votre entreprise aux techniques des attachés de presse afin de toucher les responsables de l'information. Un soutien efficace de l'action de votre service commercial. Ecr. pour R.-V. au n° 5073 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle - 75082 Paris Cedex 02.

enseignem.

VACANCES ACTIVES : Angleterre, Irlande, Espagne, Allemagne, Italie - Tél. 354-01-72

information divers

Cadres, employés, intéressés par les échanges internationaux, une nouvelle session de « pratique » du commerce international ouvre prochainement au Centre Trudaine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, 39, av. Trudaine - 75009 Paris - Téléph. : 280-23-23.

occasions

EN SOLDE
grand choix de moquette, exemple de prix, velours sur mousse en 4 mètres : 19,99 F le M2 ; murale textile : 6,46 F le M2. Téléphone : 340-72-72.

PIERRE PERRONO
Achat net ou échange : bijoux, brillants, argenterie. Vente occasion, réparation, 4, Chaussée-d'Antin. — Opéra. 37, avenue V.-Hugo. — Etoile.

secrétaires

SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
+ ANGLAIS
niveau BAC,
très bonne présentation.
Env. C.V. + photo + prétent. Labo INGENOR, 70, rue Orfila Paris-20e. Téléphone : 797-51-19.

IMPORTANTE SOCIETE
Boulogne (92)
(Station métro FIN 1980)
recherche
pour sa division internationale
SECRÉTAIRE COMMERCIALE TRILINGUE
EXPERIMENTEE
ANGLAIS-ESPAGNOL courant l'ALLEMAND serait apprécié. En dehors de la fonction normale de secrétariat (courrier, rédaction, traductions, etc.) la titulaire du poste devra être capable d'assumer avec efficacité la responsabilité de contacts commerciaux en FRANCE et à l'ETRANGER avec éventuellement quelques déplacements de courte durée.
STATUT TECHNICIEN
convention collective métallurgie.
Le poste est à pourvoir dans l'immédiat.
Adr. C.V. à n° 43.698 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

offres premier emploi

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
STAGE REMUNERE du 18 Février au 13 Juin 1980
pour JEUNES (— de 26 ans) et FEMMES concernés par le Pacte National 79
Titulaires d'un diplôme de 2è cycle universitaire (littéraire, scientifique, ...)

Gestion Informatisée pour Petites et Moyennes Entreprises sur Mini-Micro Ordinateurs

Clôture des inscriptions : 8 Février 1980
Dossier d'inscription sur demande à IFACE
79, avenue de la République 75011 PARIS - Tél. 355.39.08 poste 446
AUCUNE CONNAISSANCE TECHNIQUE PREALABLE N'EST EXIGEE

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

CHARMANT 3-4 PCES PRES **ST-EUSTACHE** 100 m2 2 bains. Prix : 840.000 F. DORESSAY. 548-43-94.

4e arrdt.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
100 m2 mansardé, 4e ét. asc. Soleil, calme. Et 57 m2 en rez-de-chaussée. Habit. ou commercial. Sur pl. 14 h. 30 à 18 h. sauf dimanche. 274-59-10.

5e arrdt.

MOSQUEE LOFT AMENAGE
300 M2, cour privative et terrasse
Serge KAYSER. 329-60-60.

6e arrdt.

ODEON, 9, rue Grands-Augustins
2 PCES. ent., cuisine, salle de bains, w.-c., tél.
Refait neuf. Prix intéressant. Mardi, mercredi de 14 à 17 h.

7e arrdt.

BON STAND. 6 Pces, rue très calme. Travaux. 1.380.000 F. 548-76-25.

38, R. VANNEAU. NEUF GD STDG STUDIOS, 2 P., 3 P. Sur place 11 à 19 h. Tél. : 550-21-26.

9e arrdt.

Place ADOLPHE-MAX, ds très bel immeuble P. de T., en rénovation, propriét. vend appart., 132 m2, 4 Pces, entr., cuis., wc, s. de B., chff. gaz, 3e étage, ascenseur. — Tél. : 757-84-50.

9e Beau 4 Pces, 90 m2 tout cft. Asc. Imm. pierre de T. 680.000 F. 585-41-20.

10e arrdt.

Rue La Fayette, 1er étage, 4 P., cuis., wc, imm. ravalé, crédit, 90 %. Propriétaire : 260-29-93

11e arrdt.

Avenue Parmentier, 2 Pièces, cuisine, à rénover, possible S. de B., 120.000 F, crédit 90 %. Propriétaire : 260-29-61.

12e arrdt.

DAUMESNIL. Deux greniers à aménager 120 m2 à l'étage + possib. duplex. Très lumineux Tél. : 272-40-19.

METRO BEL-AIR, PARIS-12e
2 P., entrée, cuis., w.-c., dche. **180.000 F.** Crédit. 328-66-13.

13e arrdt.

Entre GOBELINS-GLACIERE : 2 Pièces, cuis., S. d'eau, w.-c., 5e étg. ss asc., clair. Placem., 160.000 F. Téléphone : 336-17-36.

ITALIE, étage élevé, luxueux 6 Pces, gd conft, 170 m2, envir. 1.450.000 F. Téléphone 327-64-97.

ARAGO-DENFERT. Imm. 77
9e ET. SOLEIL, séjour, 2 chambres, 2 terrasses, box. 354-42-70.

14e arrdt.

3 PCES 79 M2 DANS IMM. 1930
Tt cft, asc., tél., cave, soleil. Px 610.000 F - URGENT pour cause départ. Tél. : 567-01-22.

15e arrdt.

RARE. — Studio, refait à neuf, location + gestion garanties : 135.000 F. — « FAC » : 337-69-59.

XVe CONVENTION **2 P.** tt cft., 4e ét., imm. récent. 566-02-85.

15e Près Mo Motte-Picquet. Joli studio de caractère, cuis., bain. 220.000. 577-74-38.

16e arrdt.

Dans ancienne ambassade côté soleil de l'avenue FOCH, 6 Pièces, en duplex, environ 200 m2, ent. rénové et décoré, chambre de service, 2 parkings. — Visite sur R.V., Tél. 500-86-73, tous les jours de 14 à 18 heures, sauf dimanche et lundi.
REALISATION CARLTON.

AUTEUIL - VUE SUR SEINE : récent living double + 1 chbre, 63 m2 + 25 m2 terrasse. Impeccable. 307-31-62 - matin.

AVENUE D'EYLAU
Cabinet dentaire
Equipé deux fauteuils avec clientèle + APPT 6 PIECES LUXUEUSEMENT AGENCE
IMMO BALZAC - 723-50-00.

PLUSIEURS grands apparts 5-6 PCES. STAND. TéL : 548-76-25.

RUE SPONTINI
ds très bel imm. P. de T., **6 P.** LUXUEUSEMENT AMENAGEES
Parf. état. CLAIR. CALME. Exclus. AMSELLE. 329-78-50.

18e arrdt.

Mo GUY-MOQUET
Imm. récent, entrée, cuis., w.-c., s. de bs, penderie, séjour, salon, 2 chbres, 83 m2, balcon, park. Téléph. : 566-00-75.

Il existe à
MONTMARTRE
des appartements
EXTRAORDINAIRES
dans une demeure 18e siècle au milieu d'un PARC EXCEPTIONNEL.
Visites sur rendez-vous : 500-30-31.

78 - Yvelines

VIROFLAY
5' gare RER, belle demeure 1930 14 pièces, jardin 1.200 m. Tél. : 566-00-75.

92 Hauts-de-Seine

BOIS SAINT-CUCUFA
réception + 4 chbres, 4 sanitaires, chbre de service, calme, soleil, verdure, terrasse, 3e étg., 1.350.000 F. Téléphone 624.77-56.

NEUILLY AVENUE DU ROULE
sur rue calme, bel appt. ensoleillé, 5-6 P., 165 m2. Possib. prof. lib. Prix : 1.500.000 F. Notaire : 501-54-30, le matin.

NEUILLY-SAINT-JAMES Exceptionnel
165 m2 en pleine verdure.
ALGRAIN. 285-00-59 ou 09-54.

94 Val-de-Marne

CACHAN
LE SIGNAL DE LA PLAINE
Quartier neuf dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 4 pièces entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés.
Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au siège au 387-52-11.

ST-MANDE RUE DE L'EPINETTE
dans pet. imm. début de siècle entièr. rénové, beaux 3 P. + 1 studio. REFAIT NEUF.
H. LE CLAIR. 562-93-54.

95 - Val-d'Oise

PARTICULIER vend
à MONTMORENCY
appartement 108 m2, entrée, living, 3 chambres, salle de bains, salle de douche, cuisine équipée, balcon, terrasse 11 m2 sur parc.
Participation tennis privé.
1 chambre de personnel indépendante. 520.000 F
OU
sans la chambre de personnel indépendante : 500.000 F.
Visite sur RV, tél. : 759-95-13, de 8 heures à 10 heures, sauf le dimanche ou : 280-62-30 (heures de bureau)

60 - Oise

CHANTILLY, 3 Pièces, 80 m2, 6e étg., ascens., tt conft, plein SUD, imm. ancien, qualité : 280 000 F, chbre de service en supplément. Téléphone 227-22-62.

Province

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) : Saint-Gervais, 27 m2, 190.000 F, Morzine, 34 m2, 260.000 F, Megève, 47 m2, 335.000 F, La Clusaz, 87 m2, 430.000 F. Studios 4 pers., 2/3 Pces. Crédit 90 %. Visite même week-end. G.R.G. Rue du Lac, CORZENT, 74200 Thonon. T. (50) 71-76-49.

VENDS, ECULLY (69), appt de 4 Pces + cuis. amén., 2 S. de B., 110 m2, très gde classe, gar., parking, tennis et piscine, exposition et vue exceptionnelles. — Centre - Affaires, 7, Mercière, 69002 LYON. — Tél. : 837-00-58.

CANNES
Au milieu d'un parc avec tennis et piscine. Bel appt, calme, 3 p., tout cft, stand. TERRASSE VUE MER. 750.000 F.
Serge KAYSER - 329-60-60.

fonds de commerce

QUARTIER LATIN (AU CŒUR) Empl. idéal BAR BRASSERIE Cat. D excel. rend. (murs poss.) Exclus. IMMO St-Cyr 058-53-25.

appartem. achat

URGENT, Paris ou Neuilly, rech. 2 à 4 Pièces, paiement comptant chez mon notaire. Tél. M. THOMINE, au : 046-09-94.

URGENT, paiement compt chez notaire, ach. appts 2 à 4 Pces, Paris. Mme Leulier, 260-64-71, ou le soir au 900-84-25.

RECH. appts 3 à 5 Pces, PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-20-67, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, paiement compt chez notaire, ach. appts 2 à 4 Pièces, Paris, Mme Leulier, 260-64-71, ou le soir au 900-84-25.

ACHÈTE CPT PARIS
1 à 3 P. - Tél. : 261-39-78.

appartements occupés

5e MONGE-ARAGO. Bon ensemble 1er ét. cour claire, 2 P., entr., cuis., w.-c., poss. s. d'eau. Occupé par dame. Px. 120.000 F. Créd. 80 %. Vr pptaire merc. 14 h. 30 à 16 h. 30. 12 bis, av. Gobelins.

immeubles

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides : 563-83-33.

GENTILLY s/1.300 m2 pavillon 6 pièces, atelier 180 m2 24 boxes bois, tout libre, prix 900.000 F. RAYNAUD, 14, r. Lincoln Paris. TEL : 359-97-50.

locations non meublées Offre

Paris

GARE DE LYON
Beau 3 Pces, cuis. équip., bains, refait neuf, 6e étg., asc., balc. Libre de suite, 2.500 F + charg. SERGE KAYSER : 329-60-60.

PORT-ROYAL
3 P., entr., cuis., bns, débarras 2.100 F net. 327-52-44.

PARIS-19e
Métro : Place-des-Fêtes.
SANS COMMISSION.
Immeuble tout confort.
4-5 P 87 m2. Balcon. Loyer 1.910 F. Charges 606 F. Park. 158 F.
S'adresser au Régisseur, 25-29, rue des Lilas, Paris. Tél. : 202-05-88, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Région parisienne

VERSAILLES
SANS COMMISSION
dans immeuble récent très bon standing vide, situation exceptionnelle avec parc privé.
STUDIO 51 m2. Loyer 1.438 F. Charges 352 F.
3 P., 74 m2. Loyer 2.158 F. Charges 537 F.
4 P., 87 m2. Loyer 2.523 F. Charges 638 F.
4 P., 105 m2. Loyer 3.236 F. Charges 775 F.
Parkings sous immeuble inclus. S'adresser la Porte Verte, Bâtiment D, 13, avenue du Gal-Pershing. Versailles. Tél. : 954-21-99.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue ouest. Propriétaire direct. - Tél. : 265-67-77.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. appartements de standg pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

STE rech. beaux appartements
LOYERS GARANTIS
pour ses cadres. Tél. 501-73-80.

hôtels-partic.

HOTEL PARTICULIER
XIIe - S/AV. RESIDENTIELLE
250 m2 habitables, sur 400 m2 de terrain. — A rénover.
PRIX JUSTIFIE.
E. BEL AIR : 340-72-06.

locaux commerciaux

HAUTE-SAVOIE - Le Praz-de-Lys (1.500 m.), station été-hiver, près des Gets, locaux commerciaux pour snack-bar, crêperie et autres. A vendre dans un immeuble neuf. ERIGE-VENTE - Boîte Postale 18, 84, route de Genève, 74240 - GAILLARD. Téléph. (50) 38-52-89.

Boutiques

ROME près CONSERVATOIRE. Libre important Magasin 125 m2 + 60 m2 sous-sol. Mandataire : CERJI, 191, rue SAINT-HONORE. T. 260-30-15.

villas

LA CELLE-SAINT-CLOUD sur bois du Butard, maison de CHARME, gd séjour, cheminée, 4 chbres, 2 bains, service, gar. 2 voitures. Jardin. Impeccable. D. BOURGEOIS : 522-62-14.

ORSAY. TRES BELLE MAISON
Style Basque, Haut stand. dans secteur résidentiel, 260 m2 en 3 NIVEAUX. Sur 1.000 m2 TERRAIN. 1.100.000 F. 766-03-18, p. 403.

SUPERBE VILLA DE QUALITE
proxim. école, gare, lycée, stade, 9 km PARIS, EPINAY/SEINE, rez-de-ch., séj., cuis., chbres, bns, 1er ét. : 3 chbres, bns, cabinet toilette, sous-sol total, garage, jardin paysagé. 780.000 F. Tél. : 989-31-74.

bureaux

NEUILLY METRO
propriétaire loue 1 ou plusieurs burx ds imm. neuf. T. 758-12-48.

AVENUE NEUILLY
PORTE MAILLOT
Immeuble neuf 2.000 m2, équipé rez-de-chaussée + 8 niveaux + Penthouse 2.000 m2 65 bureaux, tous éclairés par lumière du jour 2 BOUTIQUES SUR AVENUE, salles de projection et confér., cafét., arch. + 48 park., 55 lign. 553-90-56 - 553-35-32.

Pptaire loue bail 3, 6, 9
BASTILLE 1.600 m2. Impeccables. Climatisés. Libres. 563-83-33.

propriétés

NESLES-LA-VALLEE : maison 5 P., 140 m2, cft, 3.000 m2 clos, grenier, garage. Tél. : 285-09-54.

La Rochelle 12 km., plage 4 km mais. 130 m2, gd gar., jard., pisc. 30 Unités. Tél. : (46) 44-11-89.

REGION AUVERGNE
très belle propriété d'agrément comprenant : 1 bel étang avec ancien moulin restaurer à neuf, bâtiments annexes. Prix très justifiés. Agce CERTRA. Tél. : (73) 35-10-63-16. Avenue Marx-Dormoy, 63000 Clermont-Ferrd.

Résidant en Tunisie, vend à Monastir, villa neuve, 8 Pièces, près mer, sur terrain 2.800 m2, clôturé, planté d'oliviers. Tél. : 739-93-81, ou à Tunis : 275-461.

YONNE 140 km Paris, bord sud forêt d'Othe. Rav. prop. entièr. restaurée, gd séj., salon, 5 chbres, cuis. équipée, tt cft, tél., belles granges, cave voûtée 1 ha, partie paysagé. 650.000 F. Tél. (86) 35-14-49 ou 56-14-67.

SAINT-LEU-LA-FORET (95) 20' de Paris-Nord et Pte Maillot
EXCEPTIONNEL **PROPRIETE** bourgeoise, gde qualité, 10 P., cuis., bains, sur joli parc 1.500 m2. Prix 1.160.000 F. Agce PERSE. Tél. : 995-20-22.

terrains

Alpes-Maritimes, arrière pays, 11.000 m2, constr. 10 lots poss. TEL : (1) 225-13-96.

CHATOU. Résidentiel. Calme. Beau terrain 800 m2. COS 0,60. Agence Mairie. 976-52-52.

viagers

Part. rech. viager 5-6 pièces Paris. Cab. ou agce s'abstenir. TEL : 566-90-32.

STUDIO occupé homme 91 ans près Mo CORENTIN-CARIOU 46.000 F + 475 F. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. T. 266-19-00.

CHATOU - VIAGER
(libre : 31-12-1981). MAISON habit. : 6 pièces, cuis., bains, gar. Parfait état. Jardin de 800 m2. Tout confort. 385.000 F + rente annuelle 38.260 F s/2 t. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

domaines

Exceptionnel à restaurer
Sauternes (33)
domaine à vendre comprenant maison de maître 14 p., bâtiments, dépendances et écuries + prés et vignes (appellation Château Comarques) conten. 11,8 ha, prix 750.000 F à saisir. TEL : 370-36-86.

pavillons

VILLEJUIF. Superbe pavillon récent, 8 P., 154 m2, gar., jard. 735.000 F. 585-15-21.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

L'industrie chimique n'échappe pas à la règle d'une compétition internationale. La recherche fondamentale ou appliquée, les recherches en propriété industrielle font appel à des méthodes nouvelles basées en particulier sur l'utilisation de la télematique et des bases de données.
"Le Centre National de l'Informatique Chimique", organisme semi-public chargé de *centraliser les moyens de l'information bibliographique* en chimie, a conçu un système nouveau - unique au monde - de recherches de références par les structures. Nous proposons aux sociétés de l'industrie chimique et aux laboratoires de recherche l'accès à ces bases de données bibliographiques chargées sur un ordinateur IRIS 80.
Pour poursuivre le lancement de ce système, nous recherchons un

Expert en commercialisation diplômé en chimie, *et maîtrisant l'informatique*

Il assure la promotion des services "en ligne", depuis la conception et la mise en œuvre d'un plan d'action commerciale (études de marchés, actions de promotion, etc...) jusqu'à la négociation directe avec la clientèle nationale et internationale.
Une expérience marketing-vente d'un produit sophistiqué, une formation en chimie organique, une connaissance de l'informatique appliquée à *l'exploitation des bases de données, une pratique courante de l'anglais et une disponibilité pour des déplacements en France et à l'étranger,* font de vous l'homme que nous recherchons.

Jacqueline Join-Dieterle vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature ss réf. B 6897, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOPAD (NESTLÉ)

recherche de jeunes cadres diplômés

HEC, ESSEC, SUP. de CO.

afin de leur confier, après stage de formation, des missions de contrôle et de conseils auprès de ses nombreux établissements de Paris et de *Province en tant qu'*

INSPECTEURS DE GESTION

Ces postes basés à *Paris impliquent de fréquents déplacements* dans les établissements, ce qui permet d'acquérir la connaissance des activités et des structures et de se préparer à d'autres fonctions.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à SOPAD
Direction du Personnel
17, quai Paul-Doumer - 92401 COURBEVOIE

Applicon

UN LEADER MONDIAL DE LA C.A.O.

(CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEURS), EN RAPIDE EXPANSION, RENFORCE SON CENTRE EUROPEEN DE PARIS et recherche

INGENIEUR LOGICIEL D'APPLICATION

- La connaissance du système **DEC RSX 11-M** sera un atout important.
- Expérience de 5 ans minimum acquise dans les applications scientifiques de l'Informatique.
- ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.

Il sera responsable du Support Logiciel.

INGENIEURS D'APPLICATION

- Expérience de 3 ans minimum dans le dessin et la conception industriels, dans l'une des branches suivantes
  - **MECANIQUE**
  - **ARCHITECTURE**
  - **INGENIERIE (Nucléaire, Pétrochimie, Génie Civil)**
- ANGLAIS SOUHAITE.

Ils assisteront la Force de Vente comme responsables des Etudes d'Application, des démonstrations, de la mise en vente des systèmes et du suivi de la clientèle.
LA SOCIETE ASSURERA LA FORMATION COMPLEMENTAIRE.
TOUS CES POSTES OFFRENT DE REELLES OPPORTUNITES DE CARRIERE.

130 000 F

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à **APPLICON - DIRECTION DEPARTEMENT MARKETING/PRODUCT SUPPORT, 3, place Gustave Eiffel - SILIC 218 - 94518 RUNGIS CEDEX.**

amp

SOCHATA SNECMA

filiale du groupe SNECMA
recherche
pour son centre de BILLANCOURT

Un Cadre Attaché au Responsable Informatique

Il aura une formation supérieure, ingénieur avec option informatique ou MIAGE. Quelques années d'expérience en informatique de gestion sont souhaitées.

Le candidat retenu sera chargé principalement de :
- participer à la fois à la conception et à la réalisation des applications nouvelles en informatique de gestion
- veiller au bon fonctionnement de l'ordinateur.

Si vous répondez à ces exigences et si vous êtes intéressé par un tel poste, écrivez en envoyant CV, *photo, références* et prétentions sous N° 80022 à C.A.P.I.C. 18, rue Volney - 75002 Paris
Discrétion absolue assurée.

Publicis

---

directeur du département industrie, Paris – Banlieue Ouest

Nous sommes filiale d'un grand groupe industriel. Nos produits sont destinés principalement à l'isolation thermique et à la protection contre l'incendie. Nos ventes directes aux industriels représentent avec 50 MF une part encore trop faible de notre chiffre d'affaires total. Nous cherchons aujourd'hui le directeur de ce département capable, avec une équipe opérationnelle de 4 ingénieurs de vente, d'en assurer le développement.
Ce poste convient à un ingénieur de 33 ans minimum, possédant une *bonne expérience de la vente aux industriels et ayant animé avec succès* une équipe.
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3741 LM)

directeur de travaux
Lyon – 200 000 F+/an

Grande affaire nationale de bâtiment, nous vous proposons de piloter, sur la région, 100 MF de travaux TCE. Bien sûr, vous êtes le patron de vos équipes, le gestionnaire de vos chantiers, le conseil de *vos conducteurs de travaux.*
Vous pouvez n'avoir que 30 ans mais avez une solide expérience de chantiers importants.
Notre consultant; Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 576 LM).

auditeur interne 100 000 F/an.

Une société holding liée aux constructeurs automobiles et spécialisée dans le crédit aux particuliers cherche pour Paris *un tel collaborateur.*
Sous l'autorité de la direction générale, il vérifie le respect des procédures administratives et comptables, autant que la qualité des comptes présentés. Au fur et à mesure qu'il acquiert audience et autorité, il présente des éléments de diagnostic et des suggestions d'amélioration.
C'est un cadre de formation supérieure type ESC complétée si possible par un DECS. Il a acquis 2 à 3 ans d'expérience en cabinet d'audit et se sent capable de développer sa fonction au sein d'une équipe de haut niveau.
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3738 LM).

chef du service informatique
Paris – Banlieue Ouest

Affaire industrielle française de bon renom (C.A. : plus de 1000 MF – 4000 p.), nous sommes implantés en France et dans le monde. Agé de 32 ans minimum, vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école scientifique et avez une solide expérience (cinq ans minimum) du pilotage d'un service informatique.
*Nous vous confions la **responsabilité de notre informatique** de gestion:* vous **animez** et **formez** votre équipe (20 p.) et **veillez** à la fiabilité des travaux exécutés; vous proposez des **applications nouvelles**, dialoguez avez les services utilisateurs et leur responsable pour adapter vos prestations à leurs besoins. Pour vous, le service apporté est aussi important que la technique.
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3739 LM) à **"Carrières de l'Informatique"**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE, – 75008 PARIS
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE – 69001 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE ET *MINIER RECHERCHE POUR SA FILIALE*
ingénierie
BANLIEUE OUEST

INGENIEUR GENIE CIVIL

28 ans minimum.
L'essentiel de son travail se déroulera au B.E., mais il devra avoir également une connaissance des problèmes de chantier.
Anglais nécessaire.
Déplacements de moyenne durée à prévoir.
Adresser dossier complet, sous référence 851 à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 PARIS
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

INGÉNIEUR
expérience engineering
32 ans minimum.

Leader à l'exportation, notre Groupe – présent à travers le monde – construit des usines clés en main. Il emploie 450 collaborateurs.

Nous cherchons un Ingénieur A.M. ou T.P. possédant des connaissances en génie civil et électricité + une expérience travaux neufs engineering. Langue étrangère souhaitée.

Au siège à Paris, il assure en liaison avec les Chefs de Projets la Direction d'un Bureau d'études de 20 personnes.

La fonction ouvre d'excellentes perspectives de carrière pour un homme compétent capable d'assumer des responsabilités étendues.

Les candidats intéressés par ce poste sont priés d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo récente et prétentions sous référence 1474 à EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney 75002 PARIS.



SERVICE EN INFORMATIQUE

Nous développons des APPLICATIONS de *GESTION SUR MINI-ORDINATEURS* et recherchons :

ANALYSTE FONCTIONNEL
(Formation Sup, MIAGE, Sc. Eco)

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Les candidats(es) travailleront au sein d'une *petite équipe.* • La connaissance du FORTRAN ou BASIC et base de données sur mini seront des atoûts (Expérience gamme HP souhaitée). • Lieu de travail : ORSAY.
Adresser votre candidature sous réf. 5415 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo - 75001 PARIS,
qui transmettra.

---

chargée de relations publiques

Un organisme professionnel national, chargé de la promotion de sociétés d'études et de services souhaite recruter une spécialiste des Relations Publiques. Rattachée au Directeur Général, cette collaboratrice participe à la définition de la politique de promotion et met en œuvre les différentes actions : réalisation de documents, organisation de manifestations, relations avec les medias.
Compte tenu du niveau élevé des contacts, nous donnerons la préférence à une diplômée d'enseignement supérieur (type HEC) ayant acquis 3 ans d'expérience professionnelle dans une fonction similaire. La pratique de *l'anglais* est *nécessaire. La rémunération prévue sera de* l'ordre de 100.000 F.
Si cette offre vous intéresse nous vous demandons d'adresser votre dossier à notre Conseil sous réf. 50580, 61, Bd. Haussmann - 75008 PARIS
Tél. : 742.58.20



Chantal Baudron. s.a.

Groupe International de Services
QUARTIER SAINT-LAZARE

recherche

juriste d'entreprise

affecté au *Service Juridique de la Société Holding,* il participera sous l'autorité du Chef de Service à l'étude et au suivi de diverses questions juridiques concernant les filiales françaises et étrangères du groupe.
Ce poste nécessite un esprit méthodique ouvert et de solides connaissances en droit privé (droit du travail, droit des affaires,...) ainsi que des notions en droit international privé.
Il conviendrait à un jeune juriste de niveau DESS ou DEA – une première expérience dans un poste similaire serait appréciée. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. De courts déplacements en France et à l'Etranger sont à prévoir.
Adr. lettre manuscrite, CV et prétentions s/réf. 635 à ICM 83 rue de Rennes 75006 PARIS qui trans.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche

AGENTS DE GESTION expérimentés

pour ses services opérationnels en France et à l'étranger.

Les candidats doivent être obligatoirement titulaires d'un BTS - d'un DUT ou d'un diplôme de niveau équivalent complété par une formation et une expérience des prix de revient ou du contrôle budgétaire avec pratique des moyens informatiques.

Bonnes connaissances de l'anglais indispensables.

Dégagés des obligations militaires.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 44005 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas 64000 PAU.

CARNET

Naissances

— M. Daniel PAQUET, avocat à la cour, et Mme, née Marie-Françoise Girard, et Caroline, ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume,

Paris, le 1er février 1980.
14, rue du Pré-aux-Clercs,
75007 Paris.

Décès

— M. Joseph M. Aboulafia, Eric, Sabine et Sylvie,
M. et Mme Joseph I. Aboulafia,
M. et Mme D. Havdalla et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice ABOULAFIA,
ex-avocat au barreau d'Alexandrie (Egypte),
conseiller juridique,

leur père, grand-père, oncle et parent, survenu le 4 février 1980, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 février 1980, à 9 h. 30, au cimetière de Pantin-Parisien, où l'on se réunira porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, quai de Stalingrad,
92100 Boulogne.

— Dieu a rappelé à Lui
Louis CLOCHEAU,
professeur honoraire
au lycée Buffon,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques.
De la part de :
Mme Louis Clocheau, née Mireille Terraillon,
M. et Mme François Barbé, Hélène et Cyril,
M. et Mme Gilbert Clocheau, Vincent, François-Xavier et Emmanuel,
M. et Mme Henri Trouquet, leurs enfants et petits-enfants,
Mme René Roland, ses enfants et petits-enfants,
Mme Georges Clocheau, ses enfants et petits-enfants,
Les obsèques ont eu lieu le 31 janvier, à Saint-Michel-de-Chavaignes (Sarthe).
Une messe sera dite le mercredi 27 février, à 15 h. 45, en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse.
14, rue Général-Bertrand,
75007 Paris.
Le Louis-Guain,
21, rue Louis-Guain, 49000 Angers.
Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.

— Pierre et Lilian Farelle,
Miguel et Jackie Feldman,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès, le 27 janvier 1980, de

Mme Clémentine FELDMAN.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
41, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.
Apartado 6466 Caracas
(Venezuela).

— Mme Alfred Forde,
M. et Mme André Forde et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Joutard et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Court et leurs enfants,
M. et Mme Corradot et leurs enfants,
M. et Mme René Fabre et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Tarbourieck,
M. et Mme Louis Pistre et leurs enfants,
Les familles Dulac, Garbay, Niobey, Lagrave,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred FORDE,
directeur honoraire de banque,
leur époux, père, grand-père, parent et allié, survenu le 2 février 1980, dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Nice, le 4 février, et l'inhumation à Montauban.
Ils rappellent à votre souvenir ses deux frères,
Elie et René,
morts pour la France.
Le Regina,
71, boulevard de Cimiez,
06100 Nice.

— Le docteur Michel Baudry, président, et le conseil d'administration de l'Association internationale Roger-Vittoz ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Henriette GALIBERT,
pieusement endormie dans la paix du Seigneur, à Marseille, le 4 décembre 1979.

— Mme Francisque Gelinat, son épouse,
Janine et Michel, ses enfants,
Anelise, Patrick et Hayette, ses petits-enfants,
Mlle Aline Gelinat, sa sœur,
Ses nièces, neveux, petites-nièces et petits-neveux, arrière-petites-nièces et arrière-petits-neveux,
Ses nombreux amis,
font part du décès de

M. Francisque GELINAT,
agent comptable honoraire
de la Caisse nationale militaire
de sécurité sociale,
trésorier principal honoraire,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de soixante-quinze ans, après une longue et douloureuse maladie.
Ses obsèques auront lieu en la chapelle du Tillet, commune de Cires-lès-Mello, le 6 février 1980, à 14 h. 45.
Le Tillet, 60660 Cires-lès-Mello.

— Mme Henri Gilet et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri GILET,
directeur honoraire
au ministère de l'économie
et des finances,
président de la B.N.C.I.,
président d'honneur de la B.N.P.,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu en son domicile à Neuilly-sur-Seine, le 28 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

— *Le président et les membres du* conseil d'administration de la Banque nationale de Paris et tous ses anciens collaborateurs, ont la tristesse de faire part du décès de
M. Henri GILET,
commandeur
dans l'ordre de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
directeur honoraire
du ministère de l'économie,
ancien président de la B.N.C.I.,
président d'honneur de la B.N.P.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Jean-Baptiste à Neuilly-sur-Seine.

[Né en 1896 à Paris, M. Henri Gilet commença sa carrière à la direction du Trésor du ministère des finances (1920-1937), où il fut directeur adjoint avant d'entrer en 1938 à la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (B.N.C.I.). Successivement directeur général adjoint, directeur général, puis président-directeur général en 1960, il prit sa retraite en 1966 au moment de la fusion de la B.N.C.I. avec le CNEP pour créer la B.N.P. M. Gilet était commandeur de la Légion d'honneur]

Porto-Vecchio (20).
Julie Giovangigli, médaille de la Résistance,
Les dirigeants départementaux du Front national,
Les résistants de l'arrondissement de Sartène,
Les sections Michelin, Debernon, Riquebourg, Jacobsen du bataillon de choc,
ont la douleur de faire part du décès de
Vincent GIOVANGIGLI,
croix de guerre,
médaille militaire,
survenu à Porto-Vecchio, le 5 février 1980.
Les obsèques auront lieu le 6 février 1980.
Vincent Giovangigli fut, avec Joseph Pietri, mort à Cassino, un des principaux responsables de la Résistance dans le sud de la Corse.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Quimper, Paris, Rennes, Pleyben, Avranches.
On nous prie d'annoncer le décès de
M. Léon GORAGUER,
Directeur d'école honoraire,
ancien conseiller général
de Quimper,
Maire honoraire de Quimper,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques auront lieu aujourd'hui *mardi 5 février 1980, à 16 heures*, en l'église Saint-Mathieu, à Quimper.
De la part de :
Mme Léon Goraguer, son épouse,
Mme L. D. Goraguer,
du lieutenant-colonel et de Mme Lucien Goraguer,
M. et Mme Jean Goraguer,
M. et Mme Yves Meingan,
Ses enfants,
De ses petits-enfants,
Et de toute la famille.

[Léon Goraguer avait été élu conseiller municipal de Quimper en 1960 et réélu en 1965 sur une liste d'union socialiste et radicale socialiste. Il était devenu maire de la commune en 1967. Réélu en 1971, il s'était démis de son mandat en mars 1975 pour des raisons de convenance personnelle. N'appartenant à aucune formation politique, il avait été élu conseiller général de Quimper en mars 1970, mais ne s'était pas représenté en 1976.]

— Mme Bernard Heuchel, son épouse,
M. et Mme Michel Bureau,
M. et Mme Jean-Paul Heuchel,
ses enfants,
Dominique Bureau,
Stéphane Bureau,
Frédéric Bureau,
Clara Heuchel,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard HEUCHEL,
industriel,
survenu le 2 février 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 6 février 1980, à 16 heures, en l'église paroissiale de Bitschwiller-lès-Thann, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale.
11, route Joffre,
68620 Bitschwiller-lès-Thann.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Bertrand Roger Levy fait part du décès de sa mère,
Mme Roger LEVY,
née Suzanne Ditisheim,
bibliothécaire honoraire
de l'Ecole du Louvre,
survenu dans sa quatre-vingtième année, le 2 février 1980.
Selon le désir de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans une intimité absolue.
6 bis, rue du Cloître-Notre-Dame,
75004 Paris.

— M. et Mme Maurice Memmi, Yan,
M. et Mme Paul-Micky Memmi, Micaël et Elsa,
M. et Mme Timsit, Philip, Patrice et Pierre,
Mme Elie Memmi et ses enfants,
Les familles Memmi, Timsit, Ganem, Horville et Boccara,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Victor Haïm MEMMI,
survenu le samedi 2 février 1980, à Tunis, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 6 février 1980, au cimetière parisien de Pantin, à 15 heures, entrée principale porte de La Villette.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
120, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
15, rue d'Asie,
La Marsa (Tunisie).
4, avenue des Gobelins,
75005 Paris.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	460 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Dominique Moro, son neveu,
— Mme Robert Moro, son épouse,
Patrick et Jean-Michel Moro, ses enfants,
M. et Mme René Salmona, leurs enfants et petits-enfants,
Ses sœur et beau-frère,
Neveux et nièces,
Les familles Moro, Lévy, Meyer, Monteux, Sandzer, Schoulmann, ses cousins, belles-sœurs et beaux-frères,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante et onzième année, le 2 février 1980, de

M. Robert MORO,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de bronze
de la Reconnaissance française,
croix du combattant,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant volontaire
1939-1945,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 février, à 13 h. 45, au cimetière de Montmartre-Nord.
Réunion à la porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.

9, rue de Bruxelles, 75009 Paris.

— Mme Maurice Pelgrand,
M. et Mme Alain Pelgrand et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice PELGRAND,
ancien combattant volontaire
1939-1945,
médaille des évadés,
leur époux, père, beau-père et grand-père, survenu le 4 février 1980, muni des sacrements de l'Eglise, en son domicile, 30, avenue des Robaresses, 78570 Andrésy.
Les obsèques suivies de l'inhumation seront célébrées le jeudi 7 février, à 10 h. 30, en l'église d'Andrésy.

— Mme Louis Peyret et ses enfants,
Mme Claude Peyret et ses enfants,
Mme Marceau Peyret et ses enfants,
M. et Mme Serge Peyret et leurs enfants,
M. et Mme Michel Peyret et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Claudius PEYRET,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu le 17 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Grenoble dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Roux et son fils François-Xavier,
Les familles Jean Palem, Jean Roux, Gabriel Roux, Everin, Duboin et Riboulon,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. François ROUX,

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 février 1980, à 11 heures, en l'église de Saint-Médard-de-Mussidan (Dordogne).
Ni fleurs ni couronnes.

La Roche,
Saint-Médard-de-Mussidan.

— Paris, Varsovie, Toulouse.
On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Robert SKOUTELSKI,
née Goucha Szapiro,

survenu le 1er février 1980, dans sa quatre-vingt-sixième année.
De la part de :
M. et Mme Aimé Skoutelsky et leurs enfants,
Mme Dina Landau,
Mme Annette Watle,
Les docteurs Sylvie Schaub-Landau, Claude Schaub et leurs enfants,
M. et Mme Simon Chustka, leurs enfants et petits-enfants,
La famille Rapoport,
ses enfants, petits-enfants, sœurs, neveux, petits-neveux et alliés,
Les obsèques auront lieu le mercredi 6 février 1980, rendez-vous au cimetière de Bagneux-Parisien, porte principale, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

10, place Pinel, 75013 Paris.
47, boulevard Saint-Marcel,
75013 Paris.

— L'Institut de physique nucléaire d'Orsay a le regret d'annoncer le décès de

Mlle Toshiko YUASA,
maître de recherches honoraire
au C.N.R.S.,

survenu le 1er février 1980.
Ses obsèques auront lieu le 8 février, à 10 h. 30 très précises au cimetière du Père-Lachaise.

[Mlle Toshiko Yuasa, maître de recherches honoraire au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et ancienne collaboratrice de Frédéric Joliot-Curie, est à l'origine d'une importante coopération scientifique entre la France et le Japon dans le domaine de la physique *nucléaire fondamentale*. Elle a passé la majeure partie de sa vie en France, où elle a soutenu en 1943 sa thèse d'Etat sur l'étude du spectre des rayons beta émis par les radio-éléments artificiels.
Après une courte interruption due à la guerre, Mlle Yuasa est revenue travailler au Collège de France. Au cours des dix dernières années, ses travaux à l'Institut de physique nucléaire d'Orsay, ont porté sur l'étude du problème à petit nombre de nucléons et sur la cassure de l'hélium 3 par réactions de protons.]

Remerciements

— Mme René Dupuis de Cultures, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été exprimés lors du décès de

M. René DUPUIS de CULTURES,

son époux, remercie très sincèrement tous ceux qui, par leur présence ou leur message, se sont associés à son immense peine.

La comtesse Louis d'Estienne-d'Orves et sa famille remercient de tout cœur ceux qui leur ont témoigné tant de sympathie à la mort du comte
Louis d'ESTIENNE d'ORVES.

Anniversaires

— Il y a quatre ans, disparaissait
Cletta MAYER.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

— Dans le cadre des Rendez-vous de la rue d'Ulm, Laurent Wetzel animera une conférence-débat sur le thème « La guerre est-elle à nouveau possible ? » le mercredi 6 février, à 20 h. 30, 45, rue d'Ulm, Paris (5e).

Soutenances de thèses

— Université Paris-Val-de-Marne, faculté de droit et science politique de Saint-Maur, lundi 18 février, à 15 heures, M. Abdellatif Elkesri : « De l'impact de la législation fiscale coloniale sur la fiscalité du Maroc indépendant ».

— Université de Paris-II, lundi 18 février, à 17 h. 30, salle des commissions, M. Jean-Pierre Valson : Perspectives d'évolution en France de la réparation du dommage corporel à la lumière de l'indemnisation du préjudice extrapatrimonial par divers droits européens ».

— Université de Paris-III, vendredi 29 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. André Lascombes : « Culture et théâtre populaire en Angleterre ».

PRESSE

« FORUM INTERNATIONAL » : un lock-out brutal.

Les personnels de Forum international qui ont été lock-outés sans avertissement (*le Monde* du 5 février), ont trouvé porte close lundi 4 février, en fin de matinée, en arrivant dans les locaux du journal qu'ils avaient quitté la veille vers 23 heures. Cependant, ils ont pu constater que, dans la nuit, les consoles de visualisation avaient été déménagées, le téléphone interompu (par la direction) et le courrier non distribué.

Au cours d'une conférence de presse organisée par la C.F.T.C., le S.N.J. eu la C.G.T., lundi après-midi, les caractéristiques du quotidien — le seul à utiliser la photocomposition pleine page par saisie électronique — ont été rappelées, ainsi que le différend qui oppose les personnels à M. Roland Dana, fondateur du journal : problèmes de structures légales d'entreprise (trois sociétés participant au même objectif mais dont le morcellement permet d'échapper à l'obligation d'un comité d'entreprise), l'évolution des salaires et des efectifs.

Une demande d'élection de délégués du personnel, présentée par les syndicats, ayant été jugée irrecevable, les salariés de *Forum international* ont élu et mandaté une délégation pour négocier avec M. Roland Dana. Celui-ci a refusé de les recevoir et de les entendre. Il a accordé sans négociations, en janvier, « *pour la première fois une augmentation de salaire* » ont précisé les intéressés.

Officieusement, on apprenait que M. Dana ferait connaître sa décision concernant la relance éventuelle du journal, accompagnée d'un « plan de restructuration », dans quarante-huit heures.

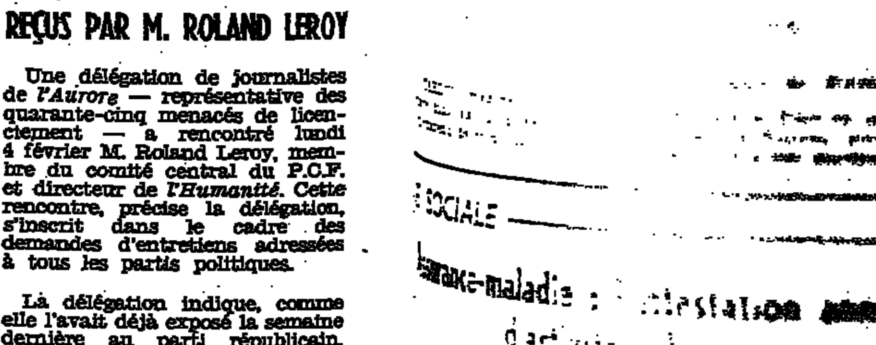
DES JOURNALISTES DE « L'AURORE » REÇUS PAR M. ROLAND LEROY

Une délégation de journalistes de *l'Aurore* — représentative des quarante-cinq menacés de licenciement — a rencontré lundi 4 février M. Roland Leroy, membre du comité central du P.C.F. et directeur de *l'Humanité*. Cette rencontre, précise la délégation, s'inscrit dans le cadre des demandes d'entretiens adressées à tous les partis politiques.

La délégation indique, comme elle l'avait déjà exposé la semaine dernière au parti républicain, qu'elle a décrit « *le processus lancé par Robert Hersant pour absorber* l'Aurore, *et insisté sur cette nouvelle atteinte au pluralisme de la presse* ».

Au cours de l'entretien, M. Roland Leroy a « *confirmé la position de son parti, à savoir qu'il ne saurait y avoir de véritable démocratie sans multiplicité des organes de presse, permettant à tous les courants de pensée de s'exprimer* ».

A *l'Aurore*, la rubrique économique a été « couplée » à son tour (après la Bourse et les avis financiers) avec celle du *Figaro* depuis le 4 février. Chargés des sujets économiques dans le quotidien de la rue Richelieu, MM. Jean-Luc Renaudie et Gabriel Milesi ont été informés qu'ils étaient désormais à la disposition du service économique du *Figaro*. Notons, en revanche, que les petites annonces de *France-Soir* ne paraissent plus dans *l'Aurore*.



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Dernier retour sur les collections

Si tant est que la mode reflète les préoccupations du moment, on ne s'étonnera pas de voir le succès du tailleur strict dans les collections de printemps des couturiers. Il est renouvelé par la modération même des coupes sobres : épaules carrées, buste menu, taille marquée et hanches rondes, sur des jupes animées de plis ou de godets, s'arrêtant au genou.

Le tailleur fait partie du style sécurisant qui attire les jeunes, empêtrés jusqu'ici dans des ensembles devenus par trop disparates.

Quelques pantalons réjouiront les inconditionnelles du genre, ceux de Courrèges, coupés en biais, et les « tubes » de Nina Ricci, coupés au-dessus de la cheville.

Dans le détail, les vestes se présentent écourtées en spencers, chez Christian Dior, Givenchy, Lanvin et Yves Saint-Laurent, en alternance avec les cardigans gansés. On sent que chacun, à sa façon, cherche à perpétuer l'équivalent du Chanel, parfait jusqua'u moindre détail.

Il y a très peu de manteaux dans les collections, quelques redingotes, imperméables, et modèles habillés, notamment chez Cardin. La veste la plus originale est celle d'Emanuel Ungaro, en flanelle de laine de tons vifs, à la fois vêtement de jour et du soir sur une robe précieuse.

Toujours dans la mouvance du tailleur, les blouses blanches ou rayées débordent souvent des vestes, par des cols, des cravates, des jabots, des volants mousseux et très décolletés chez Chanel, Ungaro, Christian Dior et Nina Ricci.

Pour les fins d'après-midi, voici revenues les robes d'un seul tenant. Celles de Saint-Laurent, de forme chemisier, en soies à grosses rayures, habilleront toutes les femmes à la recherche d'une mode passe-partout, tandis que ses vestes de toile à grandes manches sur des robes à danser en mousseline imprimée allient le strict au vaporeux.

Les robes du soir courtes à fines bretelles et buste drapé sont merveilleusement raffinées chez Grès, Jean-Louis Scherrer, entre autres. Quelques modèles à mi-cuisses, plus corset que robe, paraissent sortis d'une comédie de Feydeau.

De nombreux ourlets asymétriques mettent la jupe en valeur, avec des variantes profilées, dégageant les genoux et formant traines, des pointes de mouchoirs ou des dents de scie.

Les couleurs et les tissus confirment le désir de jouer à coup sûr. Donc, énormément de flanelles de laine pour le jour. Des masses de noir, presque autant de blanc pour la plus grande prospérité des teinturiers, et les mélanges des deux ressortent aussi bien en bicolore qu'en rayures de soie, de broderies, voire de paillettes, chez Givenchy, Ungaro et Cardin.

Le rouge franc traverse toutes les collections, ainsi que le jaune safran et le bleu de Chine. Les imprimés de fleurs frôlent le gigantisme en organdis de soie. Paco Rabanne éblouit par ses tissus scintillants et Louis Feraud par ses imprimés balnéaires. Gres sculpte les taffetas sur le corps, Hanae Mori superpose, en pastel, d'impalpables mousselines imprimées. La dentelle et le tulle non apprêté reviennent aussi en noir, en champagne, parfois rebrodés et pailletés chez Balmain, Lanvin et Scherrer.

Les couturiers ont retrouvé la séduction du chapeau sur des coiffures tirées et souvent nattées. Les canotiers basculés succèdent aux bobs et aux bérets de marin, aux toques et aux petites formes sur le front, ornées de voilettes, sans oublier les grandes capelines des courses. Comme les gants, présents partout, ils donnent du ton aux gestes et aux attitudes.

Les jambes sont gainées de blanc, de tons chair, mais aussi de noir et de marine. Les pieds sont surcambrés, en chaussures et sandales à talons aiguilles d'une hauteur vertigineuse, pour le plus grand dommage des tapis, des parquets et des sols, sans compter... le porte-monnaie, étant donné le prix des talonnettes.

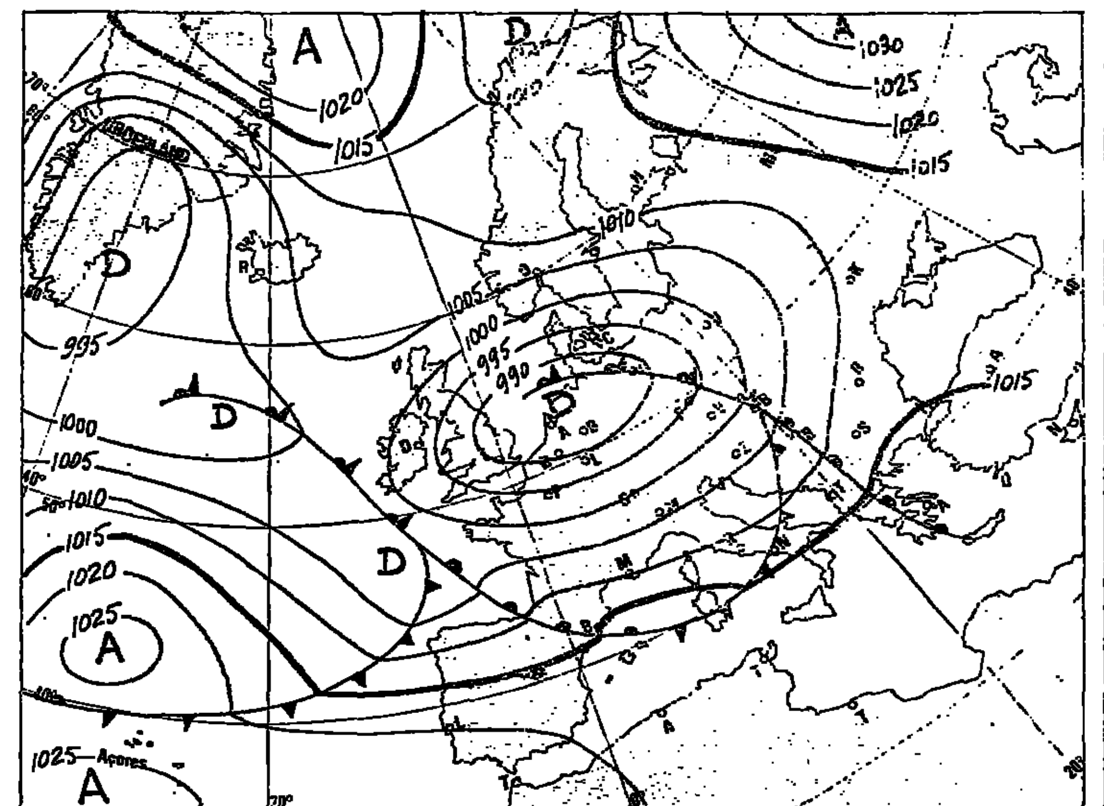
NATHALIE MONT-SERVAN.

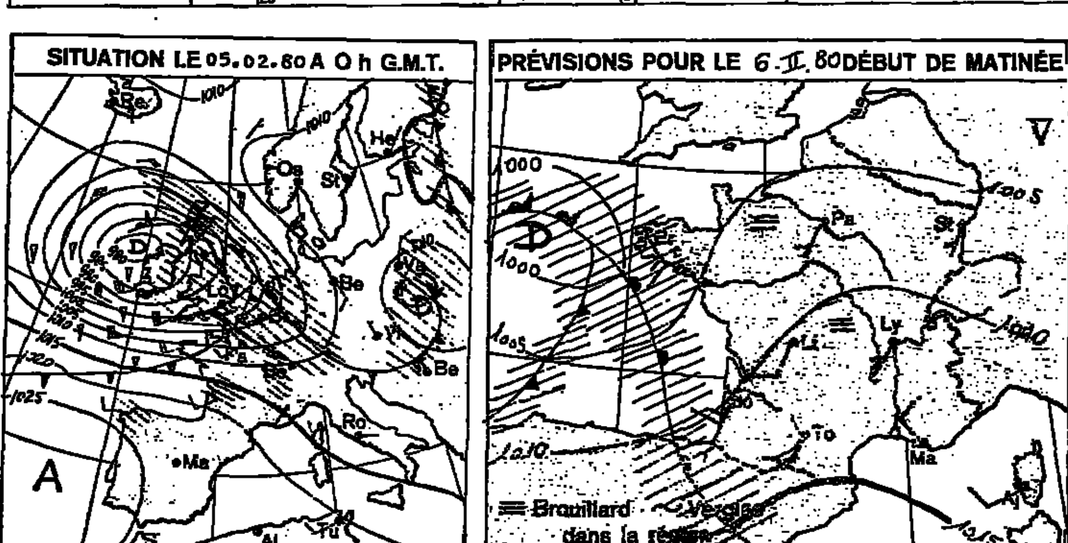
(Croquis de MARCQ.)

CARDIN : manteau-cape dont le pli horizontal finit en manches, coupé dans un satin de soie laqué marine de Taroni, porté avec un chapeau de crin basculé, rappelant la coiffure des marins russes.

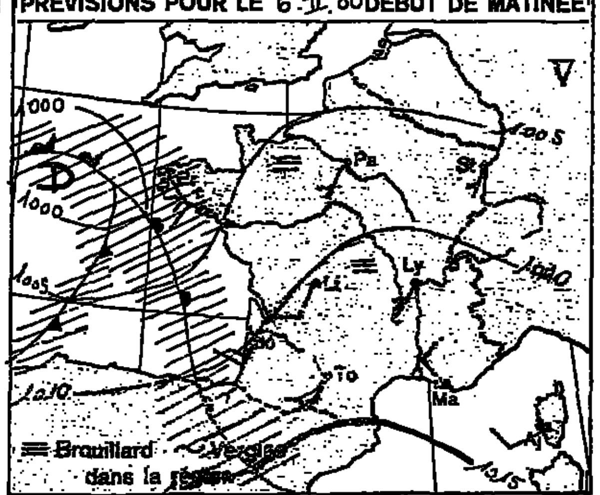
MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 6 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)





SITUATION LE 05.02.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 6-II-80 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 5 février à 0 heure et le mercredi 6 février à 24 heures :

Les perturbations du courant atlantique continueront à circuler très rapidement des Bermudes à l'Europe. Une perturbation achèvera de traverser la France dans la journée de mardi, une autre abordera nos régions de l'Ouest mercredi matin.

Mercredi 6 février, le temps sera frais le matin sur la plus grande partie de la France, avec un ciel très variable ; éclaircies, nuages passagers, quelques averses dans l'Est et le Nord. De la Bretagne à l'Aquitaine par contre, le ciel se couvrira rapidement et il pleuvra près des côtes. Au cours de la journée, la zone pluvieuse traversera tout le pays d'ouest en est. Les pluies seront localement assez fortes dans les régions méridionales. L'après-midi et le soir, le temps deviendra variable de la Bretagne à l'Aquitaine, avec des éclaircies et des averses. Les vents, modérés et irréguliers en général, assez forts près des côtes et en mer, viendront d'abord de l'ouest ; ils tourneront au nord-ouest l'après-midi et le soir en Bretagne, en Vendée et en Aquitaine.

Le mardi 5 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 003,5 millibars, soit 752,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 février ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 13 et 12 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 13 et 9 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 16 et 11 ; Dijon, 11 et 11 ; Grenoble, 9 et 6 ; Lille, 7 et 7 ; Lyon, 11 et 10 ; Marseille, 16 et 9 ; Nancy, 10 et 7 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 12 et 9 ; Pau, 15 et 10 ; Perpignan, 21 et 13 ; Rennes, 13 et 9 ; Strasbourg, 11 et 7 ; Tours, 13 et 10 ; Toulouse, 14 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 27 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 5 degrés ; Amsterdam, 2 et 0 ; Athènes, 16 et 8 ; Berlin, 0 et −3 ; Bonn, 5 et 4 ; Bruxelles, 6 et 8 ; Le Caire, 18 (max.) ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, −2 et −7 ; Genève, 15 et 12 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 7 et 7 ; Madrid, 17 et 1 ; Moscou, −6 et −6 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 0 et −6 ; Palma-de-Majorque, 20 et 3 ; Rome, 14 et 6 ; Stockholm, −7 et −19 ; Téhéran, 7 et 0.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 4 et 5 février 1980 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 5 décembre 1951 relatif aux règles suivant lesquelles doit être déterminée l'ancienneté du personnel *nommé dans* l'un des corps de fonctionnaires de l'eseignement relevant du ministère de l'éducation nationale.

UN ARRETE

● Relatif à la prime d'encouragement à l'animation des petites et moyennes salles de spectacle cinématographique.

P.T.T.

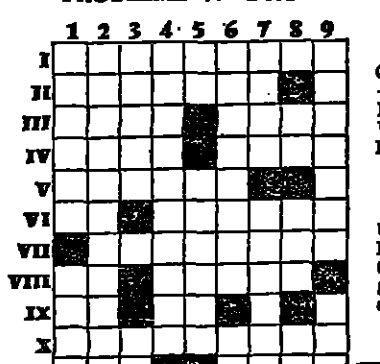
UN CODE POSTAL POUR LA CHINE

La Chine va se doter d'un code postal à six chiffres arabes qui entrera en vigueur au mois de juillet prochain, vient d'annoncer le ministère chinois des postes et télécommunications. Cette décision a été prise au terme d'expériences menées à Shanghai, dans la province avoisinante de Jiangsu et dans celle du Liaoning, au nord-est, depuis le mois de janvier 1978. Ces expériences ont « persuadé » le ministère des postes que ce système « facilitera la mécanisation de la distribution du *courrier* », précise l'agence Chine nouvelle.

D'autre part, le bureau de Pékin de l'administration du téléphone a récemment annoncé la publication prochaine d'un *annuaire téléphonique*. Il s'agit là d'une petite révolution en Chine, où chaque résident n'était jusqu'alors censé connaître que les numéros de téléphone qui lui sont absolument indispensables. Les rares annuaires déjà publiés étaient considérés comme des « documents internes » à ne pas mettre entre les mains d'étrangers. — (A.F.P.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 601



HORIZONTALEMENT

I. Dure très longtemps quand on verse des larmes. — II. Travail qui peut se faire sur un banc. — III. On peut y brûler de l'essence ; Peuvent évoquer un oiseau. — IV. Ont cessé de ruminer ; Un impair. — V. Peuvent s'acheter à la pièce. — VI. Un peu d'essence ; Planté dans le Languedoc. — VII. Endroit où l'on n'aime pas être attendu. — VIII. Une sous-dominante ; Peut être géant. — IX. Personne ; Tentative (épelé). — X. Ce que fait celui qui répète. — XI. Qui n'a donc pas bavé ; Se voit sur une table.

VERTICALEMENT

1. *Parfois évoquée quand* il y a un grain ; Commence à sentir dès qu'il est coupé. — 2. Susceptible de nous déchirer. — 3. Pour éclairer en Italie ; Pour lier. — 4. Réagir comme celui qui vient d'être saisi. — 5. *Redoublé quand* il y a des éclats ; N'eut pas de bons rapports avec sa famille. — 6. Qui fait donc de l'effet ; Pronom. — 7. Peut évoquer une grève ; Vivent en Nouvelle-Zélande. — 8. Arme (épelé) ; Rassemble presque tout le monde ; Nourriture pour un rongeur. — 9. Solde ; Nom qu'on peut donner à celui qui est resté sans connaissance.

Solution du problème n° 2 600

Horizontalement

I. Serrage. — II. Notaire. — III. Olives ; Pi. — IV. Mires ; Ein. — V. Adèle ; Sec. — VI. Dès ; Nacre. — VII. Is ; Mégare. — VIII. Tarare. — IX. Mu. — X. Entresols. — XI. Editée.

Verticalement

1. Nomadisme. — 2. Solides ; Uni. — 3. Etirés. — 4. Ravel ; Madré. — 5. Riesener ; ED. — 6. Ars ; Aga ; Si. — 7. Gê ; Escargot. — 8. Pierre ; Lé. — 9. Pincée ; Osé.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 FEVRIER

« Collections du musée Carnavalet », 14 h. 30, 23, rue de Sévigné, Mme Colin.

« Notre-Dame », 15 h., devant le portail central, Mme Guillier.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic.

« L'art roman bourguignon à Vézelay », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons.

« Merveilles du musée de Cluny », 15 h., place du Sommerard, Mme Hager.

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 15 h., devant la poste (Tourisme culturel).

« Le vieux Marais inconnu », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. Haim Vidal Sephina : « La cuisine judéo-espagnole ».

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. Régis Glaise : « Nature et progrès » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diéna : « Exposé et séance de psychanalyse. L'amour amoureux » (Psycho-Santé).

21 h., 9, villa Molitor, R.P. Bertrand de Margerie : « La consécration du monde au Cœur de Jésus par le pape Léon XIII en 1899 ».

VIE SOCIALE

Assurance-maladie : l'attestation annuelle d'activité salariée

Les salariés du régime général, ayant effectué au moins 1 200 heures de travail du 1er janvier au 31 décembre, peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais médicaux en déposant à leur caisse de Sécurité sociale une attestation annuelle d'activité salariée qui sera remise au plus tard le 15 février par les employeurs.

● Vous avez effectué au moins 1 200 heures de travail :

Vous joindrez le volet N° 1 de cette attestation à la première demande de remboursement de soins débutant le 1er avril 1980, et vos droits seront ouverts aux prestations en nature de l'assurance-maladie et maternité jusqu'au 31 mars 1981, sans autre formalité que de bien compléter toutes les rubriques figurant sur les feuilles de maladie — mais à condition bien sûr d'appartenir toujours au régime des salariés.

CAS PARTICULIERS :

— Si vous avez eu *plusieurs employeurs* au cours de la même année civile, chacun d'eux est tenu de vous fournir une attestation d'activité et les périodes seront totalisées ;

— De même, si vous avez perdu votre emploi et si vous êtes *inscrit au chômage*, ou si vous avez été en *arrêt de travail* indemnisé par votre caisse, chaque journée de chômage ou d'arrêt sera comptabilisée pour 6 heures de travail salarié.

● Vous n'avez pas 1 200 heures de travail :

Si vous ne totalisez pas 1 200 heures de travail salarié ou assimilé au cours de l'année civile, vous devrez remettre lors de *chaque demande* de remboursement les pièces justificatives habituelles (bulletins de paie, attestation de l'Agence nationale pour l'emploi...).

● REMARQUE IMPORTANTE : l'attestation annuelle d'activité ne permet pas d'obenir le règlement des indemnités journalières, vous devez fournir dans ce cas une attestation de votre employeur à chaque arrêt de travail.

BREF

EXPOSITIONS

PEINTURE NAIVE HAITIENNE A SAINT-MANDÉ. — Une exposition de tableaux naïfs haïtiens, parmi lesquels des signatures célèbres telles que Préfète Duffaut, André Pierre, Philton La Tortue, Max Gerbier, etc., se tiendra à l'hôtel de ville de Saint-Mandé (Val-de-Marne), du 25 février au 3 mars.

★ Hôtel de Ville, salle des fêtes, 94160 Saint-Mandé. Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 14 h. à 18 h. ; samedi et dimanche, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

FORMATION PERMANENTE

CONTROLE DE GESTION. — L'Ecole supérieure de commerce de Paris organise aux mois de février, de mai et de juin des séminaires (programme de trente-cinq heures) sur le contrôle de gestion. Prix : 2 800 F plus 125 F de repas.

★ Renseignements au 355-39-08, poste 367.

POTERIE. — *La direction régionale* de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France organise, du 11 au 16 février, un stage de poterie destiné aux animateurs en formation CAPASE. Ce stage est aussi ouvert à ceux qui désirent s'initier à cette technique.

Participation financière : environ 150 F (hébergement compris) pour la semaine de stage.

★ Renseignements et inscriptions auprès du service J.E.P., Tél. : 581-11-69.

L'INFORMATION DU PUBLIC. — Le Centre Information jeunesse Essonne propose un stage agréé pour le CAPASE sur le thème « Travailler dans une structure d'information : moyens et objectifs ». Dates : du 3 au 8 mars. Coût : 380 F (300 F pour les stagiaires CAPASE). Lieu : Evry. S'adresser au CIJE, B.P. 102, 91000 Evry, tél. : 077-93-50, poste 402.

JEUNESSE

THÉATRE POUR ENFANTS. — La direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France organise, du 11 au 16 février, un stage « Théâtre pour enfants ». Participation financière : environ 150 F (hébergement compris).

★ Renseignements et inscriptions auprès du service Jeunesse éducation populaire, au 581-11-69.

LIBRAIRIE

LAROUSSE ET LE PATRIMOINE. — A l'occasion de l'année du patrimoine, Larousse relance — à partir du 4 février — sa publication hebdomadaire « Beautés de la France » (chez les marchands de journaux : 7 F), dont la première parution, en 1975, a déjà donné lieu à deux présentations en albums reliés : l'une par région, *l'autre par thème.*

Cette série, dirigée par Claude Moreau, propose à ses lecteurs de découvrir les chefs-d'œuvre de la nature ou de la civilisation, les *sites, les monuments, les trésors* de l'art, bref, le patrimoine de notre pays. Chaque fascicule de vingt-quatre pages est centré sur un site ou un ensemble architectural auquel est consacré un reportage photographique en couleurs d'une dizaine de pages, le reste de la revue présentant des informations touristiques, historiques, gastronomiques, folkloriques...

LOISIRS

LA PROVINCE PAR LES ÉTUDIANTS. — Deux guides non conventionnels viennent de paraître sur deux villes de province réalisés par des groupes d'étudiants.

A Lyon, c'est « le Petit Paumé 1980 », édité par les étudiants de l'Ecole de commerce et qui recense *les vraies bonnes adresses* de la ville (y compris, cette année, les « lubriques »), E.S.C.L., 23, *route de Dardilly*, 69130 Ecully, tél. : (78) 33-55-60, poste 219.

A Grenoble, c'est le déjà connu « Dahu » conçu par un groupe d'étudiants de l'Institut de sciences politiques, B.P. 322, 38010 Grenoble Cedex.

TRANSPORTS

FRAUDEURS EN RÈGLE

« *Huit fois sur dix, les fraudeurs sont en règle* », estiment les responsables de la R.A.T.P. Il est apparu, en effet, après *divers contrôles, que, les fraudeurs* « *souvent jeunes et de toute nationalité* », qui franchissent les portillons pour éviter d'utiliser un ticket, sont bien *souvent possesseur... d'une carte* orange ou d'un billet. « *On agit donc par bravade ou pour gagner du temps* », affirme-t-on à la Régie, où l'on précise « *qu'à la fraude discrète et honteuse d'autrefois on est passé à la fraude voyante et provocatrice* ».

Le Monde

régions

Pays de la Loire

DANS LES FAUBOURGS DE LA ROCHE-SUR-YON

Une entreprise vendéenne s'efforce de briser les fatalités du travail à la chaîne

De notre envoyée spéciale

La Roche-sur-Yon. — Dans les faubourgs, des bâtiments blancs calés dans la verdure : l'entreprise Esswein, filiale du groupe Thomson, vue du côté jardin. Côté cour ? Le choc des tôles, l'odeur de métal et d'huile sur les chaînes de montage de lave-linge ou de lave-vaisselle accueillent le visiteur comme dans un quelconque hangar de production. Au fond des travées, quelques aires de repos au « design » fade. Six cent mille appareils devraient être produits cette année chez Esswein, par quelque mille neuf cents salariés dont les trois quarts sont ouvriers. A travail égal, salaire à peu près égal pour les O.S. La promotion est pratiquement inexistante. La maîtrise est remplacée par des opérateurs-contrôleurs. Les rémunérations sont réputées êtres les plus élevées de la région.

La pointeuse est absente, l'affluence discrète dans les divers ateliers. Mais où travaillent donc les ouvriers ? D'un hangar à l'autre, d'une travée à l'autre, des groupes s'activent. Les gestes sont très divers. Ici, au montage du lave-linge, quarante personnes effectuent un travail dit « enrichi ». Là, sur des carrousels, des équipes de six O.S. montent la porte d'un lave-vaisselle, à leur rythme, et en horaire variable. Encore faut-il une bonne entente entre les coéquipiers. Ce fut, selon la direction, le point délicat de la mise en route de cette nouvelle organisation des tâches. Les candidats ne se bousculèrent semble-t-il pas au portillon lorsque la direction d'Esswein décida d'éclater une chaîne de montage en plusieurs unités. Ces dernières sont autonomes, à condition bien sûr de respecter une norme de production.

Une échelle « plus humaine »

Non loin, sur la « *petite chaîne* », les effectifs sont désormais réduits. Ailleurs, enfin subsiste la grande chaîne. Car la décomposition du cycle de production que suppose la nouvelle organisation mise en place a ses limites, liées à la structure du produit. C'est donc à l'occasion du lancement d'un nouveau modèle l'an prochain que se feront d'autres aménagements. L'horaire en journée normale ou à la carte se développe.

Pourquoi donc une telle évolution ? Un travail à une échelle « plus humaine », la dé-parcellisation du travail manuel sont devenus des lieux communs dans la bouche des spécialistes. En usine, ils ont du mal à pénétrer. Parmi le personnel, on se méfie d'innovations qui renforceraient la productivité sans amener d'augmentations de salaires ou d'emplois nouveaux. On se méfie parfois plus banalement de tout changement auquel il faudrait faire l'effort de s'adapter. Quant aux directions d'entreprises, elles hésitent parfois à faire des frais ou à changer leurs habitudes.

Chez Esswein, l'initiative est partie de la direction. A l'amélioration des conditions de travail souhaitée se sont mêlés d'autres espoirs. Regrouper des tâches parcellisées en quelques sous-ensembles de montage permet d'améliorer la productivité. Car c'est un pas vers une éventuelle mécanisation. Ainsi chez Esswein, grâce à cette dernière, principalement, le temps de fabrication d'un des produits a diminué de plus de moitié. Les économies en frais de main-d'œuvre ont évidemment suivi. Enfin les risques d'arrêt de production sont sans doute moins lourds. Pour d'éventuels grévistes, faire l'unanimité sur une chaîne de cent personnes est peut-être plus facile que simultanément sur plusieurs chaînes isolées.

Autre originalité : l'usine Esswein à La Roche-sur-Yon fonctionne comme six petites entreprises autonomes. Chaque atelier de production est en effet dirigé par un cadre qui fait fonction de directeur, assisté d'un « mini » chef du personnel. Leur autonomie couvre la gestion des commandes, des stocks, l'embauche ou le licenciement du personnel. Ils animent des réunions, sur les conditions de travail, par exemple, où l'on réclame quelques aménagements du coin-repos, ou du rangement... Ils diffusent même des tracts, au style proche de ceux lancés par les syndicats de l'entreprise.

« *Astucieux* » constate avec ironie le délégué C.F.D.T., principal syndicat implanté chez Esswein. Sans nier diverses améliorations, il en souligne aussi les limites : le travail d'exécution reste peu intéressant, un « ras le bol »» ne peut donc être exclu. Ainsi en 1976 une grève brutale et l'occupation des locaux par les O.S. bloquèrent la production pendant six semaines. Dans cette région rurale ce fut la surprise. Depuis, divers mouvements ont eu lieu. Sans miracle, mais sans grande vague : ainsi la direction juge-t-elle la situation. Elle ouvrira sous peu un nouvel atelier « à la campagne » dans la région. Et elle recourt à l'intérim, anticipant ainsi les prochains progrès de la mécanisation et l'allègement des coûts de main-d'œuvre.

DANIELLE ROUARD.

DESSERVIR A LA FOIS NIORT, ÉPINAL, GENÈVE ÉTAIT TROP AMBITIEUX

La compagnie régionale Air Anjou est mise en liquidation

La compagnie angevine Air Anjou Transport n'existe plus : convoqués en assemblée générale extraordinaire, ses actionnaires — une dizaine de personnes privées, des entreprises et les chambres de commerce et d'industrie d'Angers et de Clermont-Ferrand — viennent de décider la liquidation de la société créée à Angers (Maine-et-Loire) en août 1976.

Mais le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) a donné pour consigne aux vingt-deux pilotes d'Air Anjou de s'opposer par tous les moyens légaux à la vente et au départ des cinq appareils Beechcraft-99. Le S.N.P.L. dénonce dans un communiqué l'attitude de la direction qui met son personnel « devant le fait accompli sans la moindre explication » alors que, selon lui, « des solutions auraient pu être étudiées début janvier » (participation des pilotes au capital, diminution éventuelle de salaires).

De notre correspondant

Angers. — Le coup de grâce lui a été porté par la récente grève des aiguilleurs du ciel. Air Anjou succombe au terme d'une croissance peut-être trop rapide et sûrement mal maîtrisée et d'une course désespérée à la rentabilité qui est celle de beaucoup de compagnies régionales.

A sa création, Air Anjou exploitait au départ d'Angers deux lignes vers Lyon (via Le Mans) et vers Paris. Très vite, elle étendit son activité en prolongeant le vol Paris-Angers vers Niort (Deux-Sèvres) dans un sens et Epinal (Vosges) dans l'autre et en reprenant des liaisons Bordeaux-Clermont-Ferrand-Genève et Clermont-Ferrand-Aurillac jusqu'alors exploitées par la compagnie Touraine Air Transport (TAT). L'engrenage : nouvelles lignes pour rentabiliser le matériel, nouveaux investissements pour desservir les nouvelles lignes...

Le coup fatal

Subventionnée par les chambres de commerce et d'industrie de Niort, Epinal, Le Mans, Clermont-Ferrand et Angers — chacune prenant en compte une partie du déficit de la desserte de son secteur — ainsi que par des collectivités de Maine-et-Loire et le département des Vosges, Air Anjou pouvait annoncer en 1978 un coefficient de remplissage de ses appareils « *proche du seuil de rentabilité* » sur « *une partie de ses lignes* ». Elle n'en était pas moins contrainte, en raison d'une situation financière précaire, d'augmenter son capital — puis de renoncer à sa ligne vers Genève et enfin d'annoncer, en juillet 1979, une nouvelle augmentation de capital... qui ne devait pas être réalisée.

Au mois de novembre 1979, la grève des aiguilleurs du ciel lui donne le coup fatal : ses appareils cloués au sol, Air Anjou perd 40 000 F par jour et accumule en un mois un déficit représentant une fois et demie le capital social.

Depuis déjà deux ans, la municipalité angevine d'union de la gauche refusait d'augmenter sa subvention. Lorsque le conseil général des Vosges, fin décembre, décide de « *limiter sa participation aux crédits d'origine* », les compagnies consulaires intéressées renoncent à combler les nouveaux vides...

Jet de l'éponge

Air Anjou ferme alors la ligne Niort-Epinal via Angers et Paris et fait ses comptes : avec trois lignes exploitées, trente-cinq salariés (dont vingt-deux pilotes) et cinq appareils, des bimoteurs Beechcraft équipés de quinze sièges en leasing, le « trou » financier se monte à plusieurs millions pour l'exercice 1979. Les actionnaires jetteront l'éponge le 25 janvier.

Au bilan de l'aventure, trente-cinq licenciements, des avions qu'on espère revendre (à la Compagnie aérienne du Languedoc) à 50 % de leur valeur d'achat (2,5 millions de francs pièce) pour liquider les contrats de location et une facture passablement lourde pour les compagnies consulaires et singulièrement celle d'Angers qui se voit dans la situation de passer en profits et pertes plusieurs millions d'investissements consentis pour l'aménagement de l'aérodrome local d'Angers-Avrillé.

En Maine-et-Loire, où le conseil général vient de décider... de ne rien décider sur ce projet d'aérodrome en gestation depuis plusieurs années, les partisans d'un grand aérodrome régional pour l'agglomération Nantes-Angers-Rennes, desservi par navettes aériennes et avions-taxis, trouvent dans le krach d'Air Anjou la justification de leur position : Angers et le Maine-et-Loire, estiment-ils, n'ont pas la « surface » pour rentabiliser une desserte aérienne spécifique ni les moyens de se l'offrir ».

Les responsables économiques et politiques sont cependant nombreux dans le département à souhaiter une reprise de la desserte aérienne d'Angers. Mais aux frais de qui ?

CLAUDE-HENRI GAY.



L'Atlantique sera relié à la Méditerranée par autoroute en 1982

Les liaisons Poitiers-Bordeaux et Aiguillon (Lot-et-Garonne)-Toulouse, entre Toulouse et Bordeaux, constituent les deux grands chantiers en cours pour la Société France (A.S.F.), qui construit et gère les autoroutes dans le sud-ouest et le sud-est de la France. Poitiers-Bordeaux (218 kilomètres), qui sera ouverte aux automobilistes, d'un seul tenant, à la fin de 1981, inaugurera une liaison ininterrompue entre Paris et Bordeaux, alors qu'Aiguillon-Toulouse permettra de relier en 1982 la Méditerranée à l'Atlantique de Narbonne à Bordeaux via Toulouse.

M. Jean Millier, président de l'A.S.F., a exposé, il y a quelques jours, le programme de sa société, qui construit actuellement 351 kilomètres d'autoroutes et en gère 835.

Deux premières sections de l'autoroute Bordeaux-Narbonne (A 61), Aiguillon-Agen (26 kilomètres) et Montauban-Toulouse (34 kilomètres), seront mises en service à la fin de 1980. Montauban-Castelsarrasin, en Tarn-et-Garonne (23 kilomètres), sera terminée fin 1981, puis Castelsarrasin-Agen (44 kilomètres), à la mi-1982.

Les investissements de l'A.S.F. représentent pour 1980 1,6 milliard de francs, réparti de la façon suivante : emprunts, 1,2 milliard de francs ; avances de l'Etat, 250 millions de francs, et autofinancement, 60 millions de francs. Les charges financières atteindront 760 millions de francs en 1980.

Pour l'avenir, l'A.S.F. hésite à participer à la construction de nouvelles liaisons prévues au programme autoroutier en cours de révision (il s'agit notamment de Pau-Bayonne et Thiers-Saint-Etienne) et se contenterait de gérer l'actuel réseau.

LA LOIRE-ATLANTIQUE EST-ELLE BRETONNE ?

La conscience d'un peuple et celle des salons

Après l'article de M. Charles-Henri Cossé-Brissac dans notre numéro daté 9-10 décembre « Une semaine avec les Pays de la Loire », les responsables du comité pour l'unité administrative de la Bretagne se sont déclarés choqués que le président du conseil général de Loire-Atlantique puisse écrire notamment que « *le sentiment d'attachement à la Bretagne n'est pas un sentiment propre à l'ensemble de la Loire-Atlantique* ». Ils nous adressent la lettre suivante :

« Nous protestons avec la plus grande énergie contre d'aussi aberrantes déclarations, écrites en contradiction flagrante avec la plus évidente réalité quotidienne de notre département d'identité bretonne depuis toujours. C'est là un fait historique et de notoriété publique indiscutable. Comment le président du conseil général de Loire-Atlantique, en votre personne, peut-il déclarer que sa population se trouve aujourd'hui tout à coup privée de son appartenance ethnique traditionnelle ?

« Votre affirmation n'était pas l'avis de votre prédécesseur, M. le président Jean du Dresnay, qui déclarait hautement, il y a peu d'années, devant le nouveau préfet : « Nous sommes ici » dans un département breton » comme en témoignent abondamment les preuves historiques familiales, topographiques et culturelles. » M. le président du Dresnay, de vieille souche bretonne, savait de quoi il parlait. N'est-il pas surprenant que vous donniez un sens contraire à cette réalité permanente, alors que votre rôle à la tête du département serait, au contraire, d'en assurer la pérennité ?

» Ce n'est pas, M. le président, la pseudo-réforme, dite régionale, de 1972, qui annexa la Loire-Atlantique à une région totalement artificielle, qui gommera le passé comme le présent ; devant une telle iniquité, la conscience d'un peuple qui n'est pas celle des salons ne peut rester muette et exige le droit à la différence dans l'espace géographique naturel qui a toujours été le sien, la Bretagne. »

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La région ne doit pas être l'affaire des seuls élus

déclare M. André Chandernagor (P.S.)

De notre correspondant

Limoges. — Faire une radioscopie du Limousin et, le déclin (et le vieillissement) de la population étant ainsi mis en lumière, en chercher les causes et les remèdes : tel a été l'objet du colloque qui vient d'être organisé à Landouge, dans la banlieue de Limoges, par l'association Vivre son pays. Une démographie déclinante, la vie rurale qui s'étiole, une industrie qui a tendance à s'essouffler, créent *« une situation préoccupante »*. Pour Vivre son pays, la revitalisation passe par la décentralisation. Et M. André Chandernagor, député (P.S.) de la Creuse, président du conseil régional, a parlé des difficultés qu'il faut affronter : la politique gouvernementale ne décentralisant que *« là où il y a le feu »*.

Le député de la Creuse a souligné également la nécessité pour le Limousin de sortir de ce « colonialisme » en vertu de quoi il exporte ses matières premières et ses hommes, mais très peu ses produits finis. L'esprit d'initiative doit se manifester à tous les niveaux (M. Chandernagor a cité, à ce sujet, les actions de la chambre régionale de commerce). Il est nécessaire de faire évoluer les mentalités, et la région — telle qu'elle est instituée par la loi du 5 juillet 1972 — ne doit pas rester l'affaire des seuls élus.

M. Gérard Denecker, animateur de Vivre son pays, secrétaire de la fédération socialiste de Corrèze, a présenté un rapport proposant une démarche nouvelle : celle de l'exploration permanente de toutes les « pistes » de réflexion et de travail.

Réflexion sur le rôle paternaliste et bureaucratique de l'Etat en Limousin, sur la capacité d'initiative des collectivités, des associations et des hommes.

Etude sur l'investissement, la fuite de l'épargne régionale, les moyens techniques, juridiques ou bancaires de l'utiliser sur place.

Réflexion sur la « ruralité », avec la possibilité de mieux mettre en valeur les productions agricoles du Limousin.

Dernière « piste » : que représente l'entité culturelle et économique du Limousin ?

Après les travaux des commissions, M. Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-du-Nord (P.S.) au Parlement de Strasbourg, a tiré les conclusions du colloque. Il a insisté sur la nécessaire solidarité entre les régions dans le respect de leur droit à la différence. Le rôle des « pays » a été mis en lumière à partir de l'expérience bretonne, de même que la répartition spatiale des pouvoirs entre les villes et la campagne comme entre les centres des villes et les quartiers. — M. S.

URBANISME

A LA COMMISSION DU VIEUX PARIS

Nouvelles découvertes archéologiques dans l'île de la Cité

Au cours de sa dernière réunion, le 4 février, la commission du Vieux Paris a notamment entendu une communication de son président, M. Michel Fleury, rapportant la découverte de nouvelles sculptures dans la chapelle Saint-Aignan, dans l'île de la Cité.

La chapelle Saint-Aignan, rue Chanoinesse, classée monument historique depuis 1975, est la seule qui subsiste des vingt-trois églises de la Cité.

La fondation de ce petit sanctuaire est due à Etienne de Garlande, archidiacre de Paris, et sa construction peut se situer entre 1115 et 1118. Des travaux d'aménagement menés récemment ont révélé, dans la partie orientale de la chapelle, séparée du reste de l'édifice par un gros mur élevé après la Révolution, des restes d'un grand intérêt. Il s'agit tout d'abord de piédroits sculptés, ouvrant une porte vers le sud et qui présentent un remarquable décor de masques d'hommes entourés de gros pétales. Ces masques, remarquables d'exécution et d'expression, ont échappé jusqu'à présent aux recherches parce qu'ils étaient recouverts d'une couche d'enduit.

Autre découverte, d'un grand intérêt archéologique : Saint-Aignan passait pour avoir un chevet plat, mais, au cours des travaux, on a abaissé le niveau du sol et on a dégagé le contour d'une abside d'un appareil différent de celui des murs du douzième siècle, ce qui donne à penser que la chapelle Saint-Aignan a vu se dérouler plusieurs campagnes de construction.

Après cette communication, M. Fleury a présenté à la commission une monographie de la rue Fortuny dans la plaine Monceau, établie par Jean-Luc Bauduin. La rue Fortuny, ouverte en 1860, présente la particularité d'être pratiquement intacte et de posséder une quarantaine de petits hôtels construits entre 1870 et 1880, dont les décors de style néo-Renaissance, faux Louis XV ou pseudo-gothiques abritèrent des artistes, des célébrités comme Sarah Bernhardt, ou la belle Otéro, ou des industriels connus comme Menier.

Ce style dix-neuvième siècle, qui prêtait à sourire il n'y a pas si longtemps et qui malheureusement tend à disparaître (1), est pris désormais beaucoup plus au sérieux, et l'on suggère de protéger désormais ces petits immeubles à présent beaucoup plus au sé- où Emile Zola, Marcel Prévost ou Abel Hermant, pour ne citer que ceux-là, choisirent de faire vivre leurs héroïnes.

ANDRÉE JACOB.

(1) C'est le cas, par exemple, des maisons de la rue du Ranelagh, particulièrement menacées parait-il.

TRANSPORTS

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE DE L'ÉNERGIE

• Marine marchande : un concours pour la construction de navires plus économiques

La direction générale de la marine marchande a annoncé, mardi 5 février, le lancement d'un concours auprès des chantiers navals et des armateurs pour qu'ils étudient et commandent des navires d'un modèle nouveau, économes en combustibles et très productifs, grâce à une nouvelle organisation du travail à bord. Les dossiers sélectionnés recevront une prime de 100 000 francs correspondant à peu près au coût des études engagées par les lauréats. M. François Watine, conseiller d'Etat, président du conseil supérieur de la marine marchande, présidera la commission de sélection.

Pour économiser le combustible utilisé à bord des navires, les constructeurs songent notamment à une amélioration hydrodynamique de la carène (coques mieux profilées), à l'installation systématique de bulbes sur l'étrave, à l'utilisation des calories du moteur Diesel par des fluides organiques tels que le fluorinol 90. La firme danoise Burmeister et Wain estime possible une réduction de 30 % de la consommation de fuel grâce au montage d'hélices lentes et à la modification du dessin de la poupe des navires. Economie très importante quand on sait que, pour certains navires, les porte-conteneurs par exemple, le poste « soutes » peut représenter jusqu'à 50 % des coûts directs d'exploitation.

Le deuxième objectif des pouvoirs publics est de favoriser des actions nouvelles pour utiliser au mieux les gains de productivité permis par le progrès technologique et l'automatisation, ce qui conduit à réviser l'organisation du travail à bord, donc à réduire les effectifs des marins et officiers. C'est cette orientation qui risque d'être la plus contestée par les organisations syndicales puisqu'elle ne va pas dans le sens de l'embauche et puisqu'elle peut entraîner des risques quant à la sécurité, si elle est appliquée sans discernement et sans l'accord des équipages.

Là aussi, les armateurs attendent un allégement substantiel de leurs charges puisque les frais d'équipage peuvent représenter 15 à 18 % des coûts d'exploitation. En Allemagne fédérale, Hapag Lloyd vient de lancer, avec l'accord des syndicats, une expérience de navigation à effectifs réduits (dix-huit personnes) sur quatre navires. En Suède, une vingtaine de navires de plus 1 800 tonneaux ont des dispenses pour naviguer sans officier radio, pour des voyages en Baltique et en mer du Nord.

• Aviation civile : le voyage va-t-il devenir un luxe ?

De notre envoyé spécial

Rome. — L'Association du transport aérien international (IATA) a répertorié quarante-sept manières de réduire la consommation de carburant. « Les mesures d'économie prises par les compagnies aériennes leur ont déjà permis de diminuer de 8 à 12 % leurs besoins en kérosène », a indiqué M. Knut Hammarskjöld, son directeur général, lors d'un colloque qu'Alitalia vient d'organiser à Rome sur l'avenir de l'aéronautique.

Depuis le mois de septembre dernier, le prix du carburant a augmenté en moyenne de 27 %. *« Les dépenses supplémentaires inscrites au poste énergie ont représenté en 1979 pour les compagnies aériennes un manque à gagner d'environ 800 millions de dollars, soit quelque 3,2 milliards de francs »*, a précisé M. Hammarskjöld. Pour les transporteurs américains, les frais de kérosène pèsent presque aussi lourdement sur leur compte d'exploitation que les charges salariales : respectivement 30 % et 33 %.

« Il faut prévoir la possibilité de manquer de carburant », a affirmé M. Umberto Nordio, président d'Alitalia. A son avis, *« il n'y aura pas de produits de remplacement commercialisable, comme l'hydrogène liquide, avant la fin du siècle »*. Priorité absolue aux économies d'énergie : augmentation de la capacité des avions, diminution de la vitesse de croisière, réduction du nombre des services. *« Peut-être même serons-nous contraints d'abandonner les vols long-courriers sans escales*, a noté M. Nordio, *car charger à pleins réservoirs un avion alourdit celui-ci et accroît sa consommation de kérosène. »*

Quelle sera la réaction de la clientèle face à la hausse continue du prix des billets ? *« On la devine encore très mal »*, a estimé M. Hammarskjöld. Pour l'heure les passagers ont l'air de bien réagir, puisqu'on ne constate pas un tassement significatif du trafic. Cela durera-t-il ? M. Nordio a paru sans illusions : *« Le transport aérien n'est pas à la portée de tous ; il y a d'autres priorités à assurer. Dépenser 200 à 400 francs pour voler une heure, est un luxe que, en définitive, peu de gens peuvent s'offrir. »* A son avis, *« l'Etat a mieux à faire avec l'argent des contribuables que de subventionner des compagnies aériennes pour les aider à maintenir des bas tarifs »*.

A cet égard, les compagnies aériennes prêchent aujourd'hui plus fermement que jamais, le retour « à la vérité des prix ». Pour s'introduire sur le marché de l'Atlantique Nord, la compagnie américaine Eastern Airlines propose-t-elle de brader un « Miami-Londres » à 180 dollars (environ 720 francs), le directeur général de l'IATA juge *« artificielle et inopérante à terme »* cette manière de faire. Les experts de Bruxelles souhaitent-ils voir tomber en Europe les barrières d'un certain protectionnisme aérien, le président d'Alitalia qualifie leur attitude de *« purement démagogique »*. Le *statu quo* est-il la seule réponse à la crise de l'énergie ? La démocratisation du transport aérien est-elle désormais un slogan vide de sens ?

JACQUES DE BARRIN.

LES PERSPECTIVES DE LA R.A.T.P. EN 1980

• 10 km de couloirs d'autobus supplémentaires à Paris
• Prolongement du R.E.R. dans Marne-la-Vallée

Alors que 10 kilomètres supplémentaires de couloirs réservés aux autobus seront aménagés en 1980 dans la capitale, le métro et le R.E.R. pénétreront plus profondément en banlieue, sur 13 kilomètres de lignes nouvelles. Ces chiffres ont été annoncés par M. Roger Belin, président du conseil d'administration de la R.A.T.P., et Jacques Deschamps, directeur général, en présentant, le 4 février, les perspectives de la Régie pour 1980 et son bilan de l'année 1979.

« L'opération qui marquera le plus l'année nouvelle sera la desserte par le R.E.R., jusqu'à Torcy, de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée », a précisé M. Deschamps. Quatre nouvelles stations, échelonnées sur 8 kilomètres, seront donc ouvertes à la fin du mois de décembre prochain, à partir de l'actuel terminus Noisy-Mont-d'Est.

Deux nouvelles lignes de métro seront également prolongée en 1980 : la ligne 13 bis (Châtillon-Porte-de-Clichy) jusqu'à Asnières-Gennevilliers (station Gabriel-Péri) au mois de mai ; en octobre, la ligne 10 (Gare-d'Austerlitz-Porte-d'Auteuil) verra son terminus reporté de 1 500 mètres, jusqu'à la station Boulogne-Jean-Jaurès.

Parallèlement à ces innovations sur le réseau ferré, une action est menée par la Régie en faveur des autobus *« dont les conditions de circulation sont restées stables »*, a déclaré M. Deschamps, qui a annoncé la réalisation d'une rocade de 17 kilomètres en Seine-Saint-Denis, entre Epinay-sur-Seine et Bobigny, qui intéressera près de cent mille habitants.

Enfin, M. Roger Belin a précisé que le trafic enregistré par la R.A.T.P. sur l'ensemble de son réseau, au cours de l'année écoulée, avait progressé de 3 % par rapport à 1978. La Régie a transporté, en 1979, plus de deux milliards de voyageurs. C'est le réseau du R.E.R. qui enregistre la progression la plus sensible avec *un trafic quotidien qui est* passé de cinq cent mille voyageurs en novembre 1977 à sept cent soixante mille en novembre 1979, soit une augmentation de 53 % en deux ans.

● *Pas de poids lourds de plus de 40 tonnes.* — Le comité économique et social des Communautés européennes a de nouveau affirmé que *« la politique des transports, pour devenir communautaire, doit se donner comme objectifs prioritaires : la fixation d'un poids maximum pour les véhicules utilitaires, la protection de l'environnement, ainsi que l'amélioration de la sécurité routière et des conditions de travail. »* Il réclame *« instamment qu'un poids maximum de 40 tonnes (aucun essieu ne pouvant dépasser 11 tonnes) soit fixé pour les véhicules utilitaires. »* A son avis, *« une telle mesure permettra de limiter la détérioration des infrastructures routières et de l'environnement, contiendra la consommation d'énergie et prendra en considération la situation économique des autres moyens de transport. »*

● *Swissair : 7 millions de passagers en 1979.* — Swissair a transporté l'an dernier 6 977 611 passagers, dont plus de 720 000 entre la France et la Suisse, soit une progression de 1,8 % par rapport à 1978. Elle a acheminé pendant cette période 175 895 tonnes de fret, soit une croissance de 0,7 %.

ENVIRONNEMENT

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE QUIMPER ORDONNE LA DÉMOLITION DE LA BERGERIE DE PLOGOFF

Le tribunal correctionnel de Quimper (Finistère) présidé par M. Marcel Bonnardeau, a ordonné, lundi 4 février, la démolition de la bergerie de Plogoff construite sur l'emplacement choisi par E.D.F. pour la construction d'une centrale nucléaire de 5 200 mégawatts (*le Monde* du 5 février). De plus, le tribunal a condamné les deux principaux gérants du G.F.A. (Groupement foncier agricole) MM. Eugène Perrot et Ronan Bourdon à 400 F d'amende pour défaut de permis de construire. Le maire de Plogoff M. Jean-Marie Kerloc'h (P.S.) a indiqué lundi 4 février *« qu'il ne fallait pas compter sur lui pour faire procéder à la démolition de la bergerie »*.

Après l'importante manifestation du dimanche 3 février quelques incidents se sont produits au cours de la nuit de dimanche à lundi. Du purin a été déversé à Plogoff à l'endroit où stationnent durant la journée les deux fourgonnettes appelées « bureau annexe de la mairie ». Des arbres ont été abattus à l'entrée du village de Cleden Cap-Sizun et une centaine de manifestants ont, selon le comité de défense contre l'implantation de la centrale, bombardé à coups de pierres et de pots de yaourts remplis de peinture, les cars de gendarmes mobiles. Ces derniers ont riposté avec des grenades lacrymogènes.

Chaque jour, des habitants de Plogoff attendent devant « les bureaux annexes de la mairie » face à un cordon de gendarmes mobiles. A l'intérieur des fourgonnettes, deux vigiles sont chargés de veiller au bon déroulement de l'enquête d'utilité publique. Et devant la porte de ces bureaux itinérants, un membre du conseil municipal fait le planton. La situation reste tendue au cap Sizun.

A Cherbourg

LA PRÉFECTURE MARITIME EXPULSE LE BATEAU DE « GREEN PEACE »

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Ancré depuis quinze jours dans la rade de Cherbourg, où son équipage est venu protester contre le transport par mer de matières nucléaires, l'ancien chalutier *Rainbow-Warrior*, propriété du mouvement Green Peace, devra quitter son mouillage pour gagner la haute mer.

Un arrêté a été signé en effet le lundi 4 février par le vice-amiral Chaline, préfet maritime de la Ire région, qui estime que les écologistes du « bateau de l'arc-en-ciel » contreviennent au maintien de l'ordre public et de la sécurité de la navigation sur rade. En aplication du règlement en matière de police des eaux et des rades, le chalutier devra donc se trouver au-delà des eaux territoriales françaises à partir de 20 heures, ce mardi 5 février.

Une quinzaine de jeunes gens représentant sept municipalités différentes se trouvent actuellement à bord du *Rainbow-Warrior*, à qui les quais du port de Cherbourg avaient déjà été interdits le 25 janvier dernier pour une manifestation antinucléaire organisée par un collectif de dix organisations en liaison avec Green Peace. Ils ont décidé depuis de prolonger leur séjour pour manifester symboliquement contre un cargo anglais chargé de combustible irradié japonais dont l'arrivée à Cherbourg est donnée pour imminente. — L. M.

Le Monde

économie

FISCALITÉ

La fraude fait l'objet de plusieurs dispositions de la loi de finances pour 1980

Nous avons publié dans « le Monde » des 22 et 29 janvier une analyse (1) des principales dispositions de la loi de finances pour 1980 : barème de l'impôt sur le revenu, abattements et réductions diverses, vignette automobile (2), taxe spéciale sur les bateaux à moteur, les avions et les hélicoptères, réduction des exonérations des droits de mutation (3).

Nous publions aujourd'hui une analyse des « dispositions permanentes » de cette loi de finances qui contient plusieurs articles importants concernant la lutte contre la fraude fiscale.

● ART. 67 : prélèvement sur les revenus des bons du Trésor et des bons de caisse porté à 38 % ou 42 %.

Le taux actuel d'imposition des revenus tirés des bons et titres fixés jusqu'à présent pour les personnes qui optent pour le prélèvement libératoire à 40 % (sauf pour les obligations dont les intérêts sont imposés à 25 %) est modifié. *Le taux de 40 % passe à 38 %* si la personne qui touche les intérêts révèle à l'établissement payeur (banque, bureau de poste) son identité et le lieu de son domicile fiscal. *Le taux de 40 % passe à 42 %* si le bénéficiaire choisit de rester anonyme.

Ces dispositions s'appliquent aux bons du Trésor et aux bons de caisse. Cependant tous les bons à terme émis entre le 1er juin 1978 et le 21 janvier 1980 restent soumis au prélèvement à 40 %. Les obligations continuent, elles, de bénéficier du prélèvement libératoire de 25 %.

● ART. 68 : contrats d'assurances.

Cet article vise à mettre fin à une pratique qui consistait à transformer la totalité — ou une partie importante — d'un capital en contrat d'assurance-vie pour permettre aux héritiers de bénéficier de l'exonération des droits de succession. L'article 68 prévoit qu'à partir de cette année le capital versé au titre d'une assurance-vi ne sera plus exonéré de droits de succession si, d'une part, le montant total des primes prévues pour une période maximum de quatre ans (à compter de la conclusion du contrat) représente les trois quarts ou plus du capital assuré ; si, d'autre part, l'assuré est âgé d'au moins soixante-six ans le jour de la conclusion du contrat.

● ART. 69 : limitation des avantages attachés aux tontines.

L'exonération des droits de succession attachés aux tontines (c'est-à-dire aux contrats d'acquisition en commun selon lesquels la part de celui ou ceux qui décèdent en premier revient au ou aux survivants) ne s'applique plus. Seule exception : l'habitation principale commune lorsque celle-ci a une valeur inférieure à 500 000 francs.

Jusqu'à fin 1979, la transmission de ces biens ne supportait que le droit d'enregistrement appliqué aux ventes : *6,60 % pour les fonds de commerce, 5,40 % (+ taxe régionale) pour les résidences principales, 13,60 % (+ taxe régionale) pour les terrains agricoles, etc.*

● ART. 70 : filiales d'entreprises établies dans des paradis fiscaux.

Cette disposition inspirée du code fiscal des Etats-Unis vise à réintégrer dans le bénéfice d'une société mère établie en France les bénéfices des filiales établies dans les pays à régime fiscal privilégié (plus connus sous le nom de paradis fiscaux). Cette disposition s'appliquera si la société mère détient — directement ou indirectement — au moins 25 % du capital de la société établie à l'étranger. Elle devra alors payer l'impôt sur les bénéfices de la société établie à l'étranger dans la proportion des droits qu'elle y détient.

Cette disposition ne s'applique pas si l'entreprise « mère » peut prouver que l'installation de sa filiale dans un « paradis fiscal » est justifiée par de véritables raisons économiques.

● ART. 73 : demande injustifiée de réduction d'impôt.

Lorsqu'une juridiction rejette totalement ou partiellement la demande d'un contribuable d'obtenir l'annulation ou la réduction d'un redressement ou d'une taxation d'office de l'impôt sur le revenu, les sommes maintenues à la charge du contribuable et pour lesquelles celui-ci avait obtenu un sursis de paiement donnent lieu au paiement d'intérêts moratoires aux taux en vigueur dans les banques.

« Sur demande justifiée du contribuable, le montant des intérêts moratoires est réduit du montant des frais éventuellement engagés pour la constitution des garanties propres à assurer le recouvrement des impôts contestés. »

Cette disposition ne devrait — en principe — s'appliquer qu'aux « plaideurs excessifs », c'est-à-dire aux contribuables qui utilisent toutes les possibilités que leur offre le droit pour ne pas payer d'impôts, ou les payer le plus tard possible. L'article 73 ne prévoit d'ailleurs pas de sanction mais le paiement d'intérêts de retard. Si l'administration a tort, elle rembourse avec des intérêts de retard.

● ART. 74 : responsabilité fiscale des dirigeants d'entreprise.

Lorsqu'un dirigeant d'une société, d'une personne morale ou de tout autre groupement est responsable de manœuvres frauduleuses ou de l'inobservation grave et répétée des obligations fiscales qui ont rendu impossible le recouvrement des impositions et des pénalités dues, ce dirigeant peut être déclaré solidairement responsable du paiement de ces impositions et pénalités par le président du tribunal de grande instance. Cette disposition est applicable à toute personne exerçant en droit ou en fait, directement ou indirectement, la direction effective de la société, de la personne morale ou du groupement.

● ART. 77 : droits de communication.

Les agents du fisc ont un droit de communication à l'égard des membres des professions non commerciales telles qu'architectes, décorateurs, paysagistes ,certains agents immobiliers.

« Ce droit ne porte que sur l'identité du client, le montant, la date et la forme du versement ainsi que les pièces annexes de ce versement. Il ne peut entraîner pour les personnes auprès desquelles il est exercé l'établissement d'impositions supplémentaires si ce n'est après la mise en œuvre d'une procédure de vérification. »

● ART. 82 : droits de l'épouse du contribuable.

L'épouse du contribuable peut signer la déclaration d'ensemble des revenus du foyer conjointement avec son mari sans que celui-ci puisse s'y opposer. Elle peut aussi avoir communication auprès du service des impôts des documents produits par le contribuable ou auxquels ce dernier aurait lui-même accès. Elle peut enfin se faire délivrer un extrait de rôle ou un bordereau de situation des cotisations d'impôt sur le revenu. Ces dispositions sont applicables aux périodes d'imposition commune des époux.

(1) Une disposition contenue dans cette loi concerne la fiscalité locale : l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (logements sociaux) est prorogée jusqu'au 31 décembre 1981.

(2) Voir aussi à ce sujet les précisions apportées dans *le Monde* du 31 janvier en page 24.

(3) L'abattement de 2 000 F porté à 2 400 F (alinéa IV de l'article 2) pour les contribuables ne disposant que d'une part de quotient familial concerne les revenus modestes, c'est-à-dire ceux dont le total net ne dépasse pas la limite de la deuxième tranche du barème, soit 9 125 F et non 18 250 F comme nous l'avons indiqué par erreur.

CONJONCTURE

La baisse du pouvoir d'achat des salariés en 1979 : un démenti aux déclarations officielles

Le pouvoir d'achat des salariés a baissé en 1979 aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public (le Monde du 5 février). Fait plus surprenant : les salariés les moins rémunérés — et notamment les « smigards » — auraient vu eux aussi leur pouvoir d'achat diminuer. Sous réserve d'inventaire (les prestations sociales exceptionnelles d'octobre 1979 n'ont pas été prises en compte), cette évolution est en totale contradiction avec les déclarations officielles affirmant que le niveau de vie des plus défavorisés continuerait à progresser.

D'une façon générale, les résultats de l'année dernière traduisent un changement considérable : pendant dix ans, les salariés ont vu leur niveau de vie s'élever globalement au rythme — rapide — de 4 à 5 % l'an. Depuis la crise pétrolière et plus précisément depuis l'arrivée de M. Barre à l'hôtel Matignon, fin 1976, ces progrès se sont progressivement ralentis pour n'être plus que de 2 à 3 % l'an.

Le premier ministre avait assuré lors de la campagne pour les élections législatives de mars 1978 qu'une victoire de la majorité était la garantie d'un maintien du pouvoir d'achat. L'année 1979 a démenti ces affirmations. Il est vrai que depuis mars 1978 les prix du pétrole qui étaient restés stables et avaient même baissé en valeur réelle ont plus que doublé, ce qui fait dire maintenant à M. Barre que le choix est entre la stabilisation et la baisse du niveau de vie.

Pendant des années, MM. Giscard d'Estaing et Barre avaient insisté sur la chance qu'avaient les Français d'être les seuls à voir leur pouvoir d'achat continuer à progresser alors que le niveau de vie avait partout baissé à l'étranger pendant au moins un ou deux ans. Le discours officiel va devoir changer.

L'intéressante étude de l'INSEE (1) doit être maniée avec prudence. Pour deux raisons. D'une part, les statistiques disponibles sur le secteur privé — SMIC excepté — remontent à avril 1979. Les résultats de l'enquête sur les gains salariés effectués en octobre dernier ne seront pas disponibles avant quelque temps. De nombreux calculs ont donc été effectués sur l'hypothèse que tous les salaires avaient évolué comme les salaires horaires ouvriers, ce qui à l'évidence sera plus ou moins contredit par la réalité. D'autre part, dans le calcul du pouvoir d'achat des salaires nets — c'est-à-dire après paiement des cotisations de sécurité sociale, — l'INSEE n'a pu prendre en compte ni les effets de la fiscalité ni celui des prestations sociales exceptionnelles versées en octobre aux familles (« prime-cartable »). Il faudra attendre les travaux de la comptabilité nationale, qui, eux, prennent en compte la totalité des flux (salaires directs, cotisations, prestations, impôts) pour avoir une idée relativement précise de l'évolution du revenu disponible des salariés.

Ces réserves étant faites, que constate-t-on ? Une baisse du pouvoir d'achat qui, dans le secteur privé, s'échelonne de 0,3 à 2,6 % entre octobre 1978 et octobre 1979 et qui atteint globalement — avec des différences selon les catégories — 1,3 % pour l'ensemble des fonctionnaires, entre décembre 1978 et décembre 1979. Ce recul général a trois raisons essentielles : l'accélération de la hausse des prix, la réduction du temps de travail, enfin et surtout les fortes augmentations des cotisations de sécurité sociale et de l'UNEDIC.

● SECTEUR PRIVE. — Entre octobre 1978 et octobre 1979, le taux du salaire horaire a augmenté de 13 %. La progression est un peu moins forte pour les salaires hebdomadaires qui tiennent compte de la réduction de la durée du travail : + 12,3 %. Les hausses les plus faibles ont été celles du textile, de l'habillement (11 et 11,5 %), les plus fortes ont été celles de la chimie (+ 15,1 %), mais aussi des industries fabriquant des jouets, des articles de sport, de bureau, de la bijouterie.

La durée hebdomadaire du travail se rapproche de plus en plus des quarante heures pour les ouvriers. Elle est même inférieure pour 3,4 % d'entre eux. Les employés sont, quant à eux, un peu plus nombreux à travailler moins de quarante heures. Finalement, en octobre 1979, 47 % des ouvriers et 70,7 % des employés travaillaient quarante heures par semaine.

Le SMIC a été majoré de 14,3 % en 1979 (avril, juillet, septembre, décembre). On peut estimer à 700 000 le nombre des salariés payés à ce niveau dans l'industrie, le commerce et les services. Un léger resserrement de la hiérarchie s'est produit. Mais cette évolution n'est pas vraie sur une période plus longue. D'octobre 1972 à avril 1979 ce sont les salaires ouvriers qui progressent le plus (+ 128,7 %).

Les salaires nets du secteur privé, c'est-à-dire après retenues des cotisations de sécurité sociale, ne peuvent pas être mesurés avec précision pour les raisons exposées plus haut. Mais on trouvera dans le tableau ci-contre les efets des diférentes mesures décidées par le gouvernement. Pour le SMIC, le tableau ne prend pas en compte le relèvement intervenu le 1er décembre. Si on incorpore cette hausse, la part du pouvoir d'achat n'est que de 0,5 %.

● SECTEUR PUBLIC. — Les traitement ont été revalorisés de 10,4 % entre décembre 1978 et décembre 1979 : + 9,7 % pour la catégorie A, + 10,3 % pour la catégorie B, + 10,9 % pour les catégories C et D. Compte tenu d'une hausse des prix de 11,8 % entre ces mêmes dates, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a diminué globalement de 1,3 % en 1979.

ALAIN VERNHOLES.

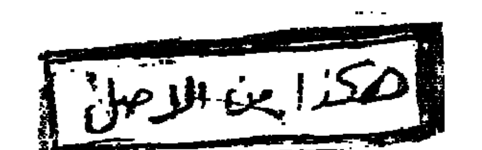
(1) *Economie et statistique*, n° 118 (janvier 1980).

LE RELÈVEMENT DES COTISATIONS SOCIALES A AMPUTÉ DE 3 % LE NIVEAU DE TOUS LES SALAIRES

	Progression du salaire brut (avant retenues) (en %)	Progression du salaire net (après retenues) (en %)	la ponction sur Variation de le salaire perçu entre octobre 78 et octobre 79. (en %)	Progression des prix octobre 1979-octobre 1978 (en %)	Pouvoir d'achat des salaires bruts (en %)	Pouvoir d'achat des salaires nets (en %)
Cadres	12,5	9,1	3,1	11,3	1,1	— 2,0
Techniciens	12,0	8,9	2,8	»	0,6	— 2,2
Employés	12,7	9,6	2,8	»	1,3	— 1,4
Ouvriers (1)	14,1	11,0	2,9	»	2,5	— 0,3
SMIC (2)	11,5	8,4	2,8	»	0,2	— 2,6

(1) Toutes qualifications.

(2) Pour les « smicards », le salaire mensuel est calculé pour une durée hebdomadaire de travail égale à celle observée pour l'ensemble des salariés.



SOCIAL

GRÈVE SURPRISE D'EMPLOYÉS D'UN MAGASIN LECLERC A CARCASSONNE

(De notre correspondant.)

Carcassonne. — *« Un nouveau Furnon dans le département de l'Aude. »* En comparant M. Philippe Boissonade, directeur du centre Leclerc de Carcassonne, au célèbre patron de choc, M. Dumas, secrétaire départemental de la C.F.D.T., a levé le voile sur les conditions de travail qui ont conduit une trentaine de jeunes femmes — la majorité du personnel féminin de l'établissement — à déclencher samedi 2 février, jour du deuxième anniversaire de ce supermarché, une grève surprise. Une association de consommateurs, la Confédération syndicale du cadre de vie, a apporté son soutien à cette action.

Dans cette entreprise où, selon M. Dumas, les caissières payées au SMIC travaillent parfois plus de dix heures par jour, où la convention collective n'est pas appliquée, où des femmes doivent porter des caisses de 20 kilos et où les licenciements sont monnaie courante, les relations, déjà fort mauvaises entre M. Boissonade et ses employées, se sont carrément détériorées lorsque fut créée une section syndicale. Le directeur du centre Leclerc de Carcassonne ne voulait pas en entendre parler. Cependant, les grévistes ne se berçaient guère d'illusions samedi, bien que M. Boissonade ait pour la première fois accepté, en fin de journée, de négocier.

POURSUITE DE LA GRÈVE DES CHEMINOTS AUX HOUILLÈRES DE LORRAINE

La « grève-bouchon » des cinq cents machinistes et agents du personnel roulant des Houillères du bassin de Lorraine continue de perturber l'évacuation de la production journalière (40 000 tonnes) des cinq grands puits lorrains de Wendel, Simon, Sainte-Fontaine, La Houve et Merlebach (Moselle). En grève depuis le 24 janvier pour obtenir une amélioration des classifications, les « cheminots » des Houillères n'ont pas repris le travail le lundi 4 février.

C'est au moyen de camions que le minerai est acheminé vers les lavoirs et les gares de triage de la S.N.C.F.

Comme au premier jour du conflit les trois syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. estiment insuffisantes les propositions patronales. Ils ont décidé de demander une entrevue, mercredi 6 février, au sous-préfet de Forbach puis à tous les élus locaux.

● *Nomination du directeur général adjoint de Gaz de France.* — M. Jacques Maire (quarante-trois ans) vient d'être nommé directeur général adjoint de Gaz de France. Il quitte le ministère de l'industrie où il était directeur des industries chimiques, textiles et diverses depuis octobre 1974.

Le licenciement d'un ouvrier de Peugeot

Le conseil des prud'hommes de Montbéliard a examiné, lundi 4 février 1980, l'« affaire Schenkel », du nom d'un ouvrier des usines Peugeot licencié le 26-7-1979 à la suite de deux altercations avec un agent de maîtrise. Celui-ci, M. Baugrand, affirme que M. James Schenkel l'a menacé de mort, le 13 juillet, au moment où il ramassait les tracts déposés dans un atelier. L'ouvrier licencié ne reconnaît que l'*interpellation : « Tu es un flic ou un cabot ? »*

Son avocat, Mᵉ Michel Laval, du barreau de Paris (défenseur attitré de la fédération C.F.D.T. de la chimie), a centré sa plaidoirie sur l'analyse des faits. Les faits sont ici des témoignages écrits. *Les deux témoins de l'agent de* maîtrise n'ont pas entendu de menaces de mort ; ceux de M. Schenkel non plus.

Le conseil des usines Peugeot, Mᵉ Tisserand, s'est employé à justifier le licenciement de M. Schenkel par les agissements de celui-ci à compter du 13 juillet (date de sa mise à pied) : incursions dans l'usine, puis, à compter du 26 juillet, tracts vengeurs, lettre d'une rare violence adressée à un cadre, insultes (l'avocat *a été traité de « chien du capital »* lors d'une audience de conciliation). Le « procès du modèle Peugeot », que l'ouvrier licencié entendait ouvrir devant les prud'hommes, n'a pas vraiment eu lieu, mais l'affaire provoque bien *des rumeurs.*

Un procès troublant

De notre correspondant

Besançon. — Dans la guérilla à laquelle se livrent, sous la crinière du lion, la société Peugeot et certains salariés, la direction s'applique à garder la loi pour elle. Elle ne se prive pas de répéter son attachement au droit et n'engage de procédures de licenciement qu'en les appuyant sur un dossier solide, *« contrairement à beaucoup de petits patrons »*. De fait, il n'y a guère dans cette entreprise, qui emploie trente-neuf mille salariés, que soixante-dix licenciements par an à Sochaux. Parle-t-on d'entraves à la liberté *syndicale que la direction oppose* aussitôt l'arrêt rendu le 8 novembre par la cour d'appel de Colmar, déboutant la C.G.T. de son action.

Si M. James Schenkel, ouvrier d'entretien mécanique depuis vingt-trois ans et demi, a été licencié (*le Monde* du 28 septembre 1979) ce n'est pas parce qu'il est un peu anarchiste. Il lui est reproché d'avoir menacé de mort un chef d'équipe. Depuis, ce dernier se serait plus ou moins rétracté, et M. Schenkel, qui a décidé de *« bouffer du lion »*, crie au coup monté. *« Quand quelqu'un se refuse à rentrer dans le moule, tous les moyens sont bons pour le faire plier ou l'éliminer. « Ils » s'arrangeront toujours pour trouver un motif de licenciement et, au besoin « ils » le fabriqueront. Mais avant d'en arriver là, « ils » procèdent à des actions de harcèlement (mutations, blocage de promotion) jusqu'à ce que l'indésirable craque, s'en aille de lui-même ou commette la faute attendue. »*

Une abondante littérature décrivant les manœuvres imputées à l'encadrement Peugeot circule dans le pays de Montbéliard. Il y est question d'intimidation, de faux tracts, de fausses feuilles de paie, de faux témoignages, de tables d'écoutes placées dans des locaux syndicaux, de tracasseries policières où l'on voit la griffe du lion tout-puissant, de surveillances exercées non seulement à l'usine, mais aussi à l'extérieur, d'interventions de commandos en tenue léopard, de pneus crevés, de coups de téléphone et de lettres anonymes, d'objets que l'on dépose dans les coffres de voiture pour étayer un flagrant délit de vol qui justifiera un licenciement ou servira de moyen de pression.

D'un geste agacé...

A la Direction du personnel et des relations sociales (D.P.R.S.) de Sochaux on balaie ces accusations d'un geste agacé. *« Il y a des hommes*, tranche M. Silvant, le patron de la D.P.R.S., *dont je n'ai pas envie de parler. »* C'est de M. James Schenkel qu'il s'agit. Ce même M. Schenkel qui en vingt-cinq ans ne se serait pas fait remarquer. Dieu sait ce qu'il a pu faire avant que l'on voie son nom imprimé dans le journal ? Et Dieu sait de quoi un ouvrier qui, licencié, revient à l'usine bardé de chaînes pour se verrouiller à son établi pourrait être capable !

Qui donc téléphone la nuit au chef d'équipe et à son supérieur ? Qui a pu faire paraître dans *Libération* une petite annonce, immédiatement reprise dans un tract anonyme, tendant à faire croire qu'un cadre recherchait des partenaires masculins ? *« Je ne sais pas quelles réactions j'aurais si j'étais licencié »*, dit M. Silvant, *« mais je ne crois pas que j'irais jusque-là... »*

En dépit ou à cause du poids que représente Peugeot présent dans le pays de Montbéliard, le personnel des usines de Sochaux est d'une rare fidélité : l'ancienneté moyenne des ouvriers est de douze ans, celle des employés, techniciens et agents de maîtrise de dix-huit ans et celle des cadres de seize ans. *« Les journaux ne disent jamais cela »*, se plaint M. Godard, directeur adjoint de la D.P.R.S. *« Ils ne relèvent jamais les aspects positifs de nos relations avec le personnel. Quand on nous fait le reproche de vouloir prendre en compte les mérites de chaque ouvrier pour le calcul de sa rémunération (le fameux DIPO qui a suscité une question de M. Juquin (P.C.) à l'Assemblée nationale* (1)*, on oublie de dire que cette pratique a été souhaitée, en 1977, par 80 à 85 % des ouvriers. »*

» Et puis, ajoute M. Godard, *on ne dit jamais rien non plus des gens qui restent chez nous parce qu'ils s'y sentent bien, alors que leurs aptitudes leur permettraient de trouver facilement du travail ailleurs. »*

Les conseillers prud'homaux de Montbéliard auront, le 18 février, à séparer le bon grain de l'ivraie. Quelle que soit leur décision, ils n'ont cependant pas le pouvoir de contraindre Peugeot à reprendre M. Schenkel dans l'entreprise, mais le débat qu'ils vont devoir arbitrer pourrait amener le législateur, déjà alerté par une question écrite de Mᵉ Forni, député P.S. de Belfort, à réfléchir sur le droit qu'un employeur peut avoir de disposer de la vie d'une famille en la privant de ressources.

A Sochaux, plus qu'ailleurs en tout cas, un licenciement équivaut à une condamnation à vivre de la charité publique ou à s'expatrier : *« Quel employeur*, disait M. Godard, *voudrait encore de lui... »* — C. F.

(1) Accusée par un député communiste M. Juquin — de « ficher » ses *ouvriers, la direction a démenti les* accusations. (*Le Monde* du 14 décembre 1979).

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MUTUELLES DE TRAVAILLEURS ORGANISE DES ASSISES NATIONALES DE LA SANTÉ

(De notre correspondant.)

Marseille. — La Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (F.N.M.T.), qui regroupe 2,5 millions des mutualistes adhérents, a rendu publique son intention d'organiser durant deux mois, et dès le début de février, des assises nationales de la santé dont *le but est de faire s'exprimer* concrètement les besoins à satisfaire par les intéressés eux-mêmes. Pour ce faire, la F.N.M.T. fait appel à tous les assurés sociaux mutualistes, responsables de comité d'entreprise et de comité d'hygiène et de sécurité, élus syndicaux et locaux, médecins du travail et médecins scolaires, praticiens salariés et libéraux, etc.

La tenue de ces assises s'inscrit dans le mouvement de protestation engagé dès août 1979 à la suite des mesures gouvernementales du 25 juillet 1979 (majoration des cotisations maladie, blocage des dépenses des hôpitaux et des honoraires médicaux jusqu'à conclusion d'une nouvelle convention nationale, du ticket modérateur d'ordre public, participation de 80 francs par mois des *salariés en longue maladie* couverts à 100 % et de 150 francs par jour au-delà du quatre-vingtième jour d'hospitalisation en gériatrie).

Pour les représentants de la F.N.M.T., l'application de ces mesures menace directement de fermeture neuf cents centres de santé français, mutualistes ou non.

ÉNERGIE

Mécontente de la hausse généralisée des prix du brut

L'Arabie Saoudite pourrait augmenter sa production

La Libye, affirme-t-on dans les milieux pétroliers londoniens, ne relèvera pas le prix de son pétrole. Le prix de vente du brut libyen est effectivement maintenu à 34,72 dollars pour le baril de la meilleure qualité.

Mais alors que jusqu'à présent les autorités de Tripoli décomposaient leur prix en un barème officiel de 30 dollars, auquel s'ajoutait une prime de 4,72 dollars *« pour tenir compte de l'évolution du marché »*, le prix officiel est désormais fixé à 34,72 dollars. Il s'agit donc d'une consolidation des primes qui, en principe, ne devaient être perçues que pendant le premier trimestre. Le pétrole libyen reste cependant le plus cher de l'OPEP.

L'Indonésie, en revanche, a décidé de porter ses prix au niveau de ceux des pétroles concurrents. Les prix indonésiens varient désormais, selon les qualités, de 27,45 à 32,75 dollars par baril, les « bruts » des principaux gisements étant vendus entre 29 et 29,50 dollars.

Ces hausses — qui ont affecté la quasi-totalité de la production de l'OPEP — mécontentent fortement l'Arabie Saoudite, qui a pourtant pris l'initiative de ce mouvement.

Le *Middle East Economic Survey*, citant une source saoudienne autorisée, affirme que *« les Saoudiens considèrent que les décisions des autres pays pétroliers ont mis en évidence qu'ils ne souhaitent pas une réunification des prix et ne cherchent qu'à augmenter le prix du pétrole sans se soucier des conséquences économiques néfastes qui pourraient en découler »*. C'est pourquoi l'Arabie Saoudite pourrait, soit réduire ses prix, soit augmenter sa production, ajoute ce journal, généralement très bien informé.

En attendant, le consommateur français va devoir prochainement subir la répercussion, sur le prix des produits pétroliers, des renchérissements à la production (de l'ordre de 12 %). Ce relèvement, qui aurait dû intervenir trente jours après les hausses de l'OPEP — soit au début de février, puisque certaines des augmentations étaient rétro-actives au 1ᵉʳ janvier, — pourrait être retardé de quelques jours afin que soit pris en considération l'ensemble des mouvements à la production. Les milieux pétroliers parlent d'une augmentation de l'ordre de 7 centimes par litre, qui tiendrait compte de la revalorisation de la marge des distributeurs, actuellement à l'étude.



Faits et chiffres

Agriculture

● *Les prix agricoles n'ont pas beaucoup de risques de déraper en 1980 »*, a déclaré lundi 4 février M. Mehaignerie, ministre de l'agriculture. En 1979, a rappelé le ministre, les prix alimentaires n'ont progressé que de 9 %, les prix agricoles de 7 % pour une hausse générale des prix de 11,3 %.

M. Mehaignerie a précisé qu'il n'avait pas d'inquiétude pour les consommateurs en 1980, mais plutôt pour les producteurs dont le pouvoir d'achat sera maintenu uniquement par une augmentation de la production en volume, la productivité progressant *« très rapidement »* dans ce secteur.

Commerce extérieur

● *Trois champions de l'exportation.* — Trois industriels français de la maille se sont vu attribuer le grand prix Export 1980 par M. Schneiter, directeur du cabinet de M. Deniau, ministre du commerce extérieur. Il s'agit des établissements Sufer, producteurs de tricots, de Giroud Frères, fabricant de tissus et de couvertures, enfin, de Rasurel, pour ses maillots de bain et sa lingerie. *Tous trois sont en* pleine expansion et exportent plus de 40 % de leur production.

Social

● *Occupation du siège social de Thomson-C.S.F.* — Lundi 4 février, cent cinquante employés et ouvriers, délégués des usines Thomson-C.S.F. de la région parisienne, ont occupé durant deux heures le siège du groupe à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Ils exigeaient l'ouverture de *négociations* sur leurs revendications : une prime uniforme de 450 F, les 35 heures et la cinquième semaine de congés. Depuis cinq mois, des débrayages tournants ont lieu dans les établissements sur ce même thème. La direction a refusé d'accorder une entrevue, estimant que les demandes de réduction du temps de travail doivent être résolues *« dans le cadre de négociations entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales »*..

● *Le directeur d'un foyer Sonacotra est condamné pour l'expulsion d'un locataire.* — M. Born, directeur du foyer Sonacotra de Villeurbanne (Rhône), a été *condamné* à 800 *francs* d'amende le vendredi 1ᵉʳ février par le tribunal d'instance de cette ville, et il devra réintégrer un immigré qu'il avait expulsé de façon illicite de son établissement. Pour le juge Picherit, président du tribunal, M. Born n'avait pas à *« faire justice lui-même »*, et il a causé *« un trouble manifestement illicite en expulsant l'immigré de sa chambre sans y avoir été autorisé par une décision de justice »*. M. Born avait été relaxé en première instance dans une autre *affaire du chef de non-assistance* à personne en danger, après la mort d'un pensionnaire au cours d'une bagarre en mars 1978 ; mais la cour d'appel de Lyon devra statuer prochainement sur cette relaxe.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,0820	4,0840	— 100	— 80	— 145	— 120	— 400	— 330
$ can.	3,5185	3,5220	— 60	— 35	— 105	— 70	— 240	— 165
Yen (100)	1,6980	1,7005	+ 40	+ 60	+ 105	+ 130	+ 300	+ 355
DM	2,3420	2,3450	+ 55	+ 80	+ 130	+ 165	+ 420	+ 485
Florin	2,1190	2,1220	+ 5	+ 20	+ 25	+ 45	+ 95	+ 145
F.B. (100)	14,4160	14,4285	— 380	— 265	— 565	— 420	—1475	— 980
F.S.	2,5045	2,5070	+ 125	+ 150	+ 275	+ 305	+ 790	+ 870
L. (1 000)	5,0495	5,0540	— 340	— 250	— 680	— 555	—2040	—1780
£	9,3425	9,3505	— 460	— 400	— 875	— 800	—2020	—1845

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/8	8 1/2	8 1/4	8 5/8	8 3/8	8 3/4	8 7/16	8 13/16
$ E.-U.	13 3/8	13 3/4	14 11/16	15 1/16	14 1/16	14 7/16	14 3/16	14 9/16
Florin	10 3/4	11 1/4	11	11 11/16	11	11 11/16	11	11 3/4
F.B. (100)	13 1/4	15 1/4	14 1/8	14 7/8	14 1/4	15	14 3/16	14 15/16
F.S.	1 5/8	2 1/8	4 3/4	5 1/8	5 3/16	5 9/16	5 5/8	6 1/8
L. (1 000)	12 3/4	15 1/4	18 3/8	21 1/4	19 1/8	21 1/4	20 1/8	21 1/2
£	16 3/4	17 3/4	17 3/4	18 1/4	17 1/2	18 1/4	16 3/4	17 1/4
Fr. franc.	11 1/2	12	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 5/8	13 1/8	14 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

ÉMOI DANS LA CITY

Un courtier américain s'attaque au Lloyd's

La City de Londres est en émoi : la plus grosse firme de courtage d'assurance au monde, l'américain Marsh and McLennan, veut prendre pied au Lloyd's (1), forteresse de l'assurance britannique, en lançant une offre publique d'achat (O.P.A.) sur le capital d'une autre firme de courtage, C.T. Bowring, septième dans le classement mondial.

L'an dernier, les deux firmes, dont les relations sont fort anciennes, avaient envisagé de s'associer et même, éventuellement, de fusionner. Mais les dirigeants de C.T. Bowring, et notamment le président, descendant direct de Benjamin Bowring, qui fonda la société en 1803, opposèrent une fin de non-recevoir. La différence des comportements et des tempéraments étaient, il est vrai, trop importante. D'un côté, un groupe américain très « agressif » commercialement, avec une croissance très rapide, notamment par association avec des firmes locales, au point que les courtages perçus ont doublé en cinq ans, atteignant 326 millions de dollars (1,3 milliard de francs) en 1978, et se répartissant sur soixante pays. De l'autre, un groupe britannique à caractère familial, dont la progression est plus lente, avec, au surplus, d'importantes activités dans la banque d'affaires (Singer and Friedlander) et le crédit (Bowmaker). Ajoutons, enfin, que les règles du Lloyd's limitent prudemment à 20 % la part que peut prendre un étranger dans le capital d'une firme de courtage agréée, afin, précisément, de garder un caractère essentiellement britannique à cette vénérable institution, et, surtout, d'empêcher une compagnie d'assurances d'y prendre pied.

Barrière réglementaire d'un côté, vive résistance de C.T. Bowring de l'autre, les chances de l'offensive lancée par le courtier américain peuvent sembler minces. Mais le problème n'est pas si simple. Tout d'abord, la famille Bowring ne détient que 11 % du capital de la société, et les 237 millions de livres sterling (2,2 milliards de francs, partie en espèces, partie en action) proposés par la firme américaine peuvent tenter bien des actionnaires. Quant aux autorités du Lloyd's, ils savent fort bien que l'énorme marché américain, le plus large du monde, leur procure la moitié de leurs recettes, Marsh et McLennan en amenant un dixième à lui tout seul.

Dans ces conditions, on ne saurait s'étonner de voir les professionnels des Etats-Unis manifester une impatience croissante vis-à-vis de la « position privilégiée du Lloyd's » et rechercher un accès direct et profitable à cette institution très fermée. Pour les Britanniques, il s'agit de peser le pour et le contre, d'autant que la firme américaine est un « apporteur d'affaires » considérable pour les grands courtiers britannique, Sedgwick Forbes et Bland Payne. Au Lloyd's, on laisse entendre que la réglementation pouvait être assouplie : dans certains cas, mieux vaut faire entrer le loup dans la bergerie que le laisser vagabonder dehors, préparant Dieu sait quel coup...

F. R.

(1) Le Lloyd's de Londres, dont la création remonte à la seconde moitié du dix-septième siècle, est un organisme d'assurances très original, dans lequel des « souscripteurs » (underwriters), regroupés en « syndicats » et responsables sur l'intégralité de leur fortune personnelle, acceptent de couvrir les risques présentés par des courtiers exclusifs (Lloyd's Brokers). Globalement, le Lloyd's ne représente que 30 % de l'activité de la place de Londres, premier marché international, mais encaisse plus de la moitié des primes d'assurance marine et aviation et jour un rôle important dans la réassurance des grands risques (cyclones, ouragans, incendies, tremblements de terre, etc.).

Le COB critique certains procédés comptables de Boussac-Saint-Frères

Les comptes de l'exercice 1978-1979 de la société Boussac-Saint-frères ayant suscité des réserves des commissaires aux comptes (*le Monde* du 12 janvier), la commission des opérations de Bourse avait récemment décidé de se saisir du dossier. Elle vient de faire connaître ses conclusions, d'où il ressort que « *les dirigeants de la société Boussac-Saint-Frères ont utilisé divers procédés critiquables qui ont eu pour effet d'améliorer les résultats de 28,9 millions de francs* ».

Or le bénéfice net déclaré par Boussac-Saint-Frères au titre de l'exercice 1978-1979 a été de 11 millions de francs. Sans ces « *procédés critiquables* » dénoncés par la C.O.B., les comptes auraient donc dû se solder par une perte de 17,9 millions de francs.

Seconde observation de la C.O.B. : « *L'absence de contrat écrit concernant des prestations fournies en tant que sous-traitant par Boussac-Saint-Frères à la société mère* » (la société foncière et financière Agache-Willot). La commission estime que cette pratique « *ne permet pas aux actionnaires de l'une et l'autre société, ni même aux commissaires aux comptes, de s'assurer que le bénéfice réalisé sur ces opérations est réparti de façon non arbitraire* ».

En conclusion, la commission « *souligne la nécessité d'un abandon* » de ces « *pratiques* » et « *estime que ces remarques doivent être prises en considération à l'occasion de l'arrêté des comptes de l'exercice en cours, mais aussi dès l'établissement de la situation provisoire du bilan, au 31 décembre 1979, qui servira de base à l'intégration de B.S.F. dans les comptes consolidés du groupe Agache-Willot à cette date* ».

TROIS ORGANISMES PUBLICS ET DEUX GROUPES PRIVÉS S'ASSOCIENT POUR FAIRE DE LA RECHERCHE SUR LA FIXATION DE L'AZOTE PAR LES PLANTES

Deux groupes industriels, Elf-Aquitaine et la Société commerciale des potasses et de l'azote (groupe Entreprise minière et chimique), et trois organismes de recherche publics, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut Pasteur et le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) viennent de décider de s'associer pour mener, en commun, un programme de recherche sur la fixation de l'azote par les micro-organismes.

Le but de cet axe de recherches, que le rapport remis en novembre au président de la République sur « Sciences de la vie et société » a reconnu comme un des plus prometteurs pour l'avenir, consiste, en particulier grâce aux techniques de génie génétique, à tenter de conférer à des plantes qui ont besoin d'engrais azotés, en particulier les céréales, la propriété, que possèdent les légumineuses, de fixer directement l'azote de l'air.

Ce programme de recherche fondamentale et appliquée pourrait déboucher à long terme, indique un communiqué publié lundi 4 février par les cinq partenaires, sur « *la production de biofertilisants naturels, la mise au point de semences poussant dans des sols pauvres en azote* (ou) *la mise au point d'espèces nouvelles de graminées capables de croître avec des apports limités d'engrais azotés, ces derniers étant très consommateurs en énergie.* »

Cette coopération sera soutenue par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, qui y voit un bon exemple de coopération entre les secteurs public et privé de recherche que le gouvernement tente d'encourager (« Groupement d'intérêt scientifique »). Cet effort devrait bénéficier d'un soutien financier public de l'ordre de 7 à 8 millions de francs par an. La participation des deux groupes privés pourrait permettre un financement annuel global de l'ordre de 10 à 12 millions de francs.

ÉTRANGER

En Grèce

Le mouvement de grève des employés de banque pourrait se durcir

De notre correspondant

Athènes. — La grève des employés de banque, qui est entrée dans sa troisième semaine, perturbe la vie économique, mais aussi la vie quotidienne de la Grèce. Bien organisée, politiquement motivée, la Fédération syndicale, qui groupe 35 000 membres, vient de préciser qu'elle ne cédera pas dans l'épreuve de force engagée avec le gouvrnement et qu'elle est décidée à accentuer son action, au risque de paralyser tout le système bancaire.

Déjà, en juillet et en août 1979, cette organisation n'avait interrompu la lutte qu'après le recours par les autorités à des réquisitions.

Le gouvernement a usé de quelques palliatifs. Les pensions des fonctionnaires et des retraités de l'Etat sont versées par les caisses d'épargne postale. Les employés des services publics sont payés par les recettes. Les douanes sont autorisées à livrer les marchandises périssables sur une simple caution des importateurs.

Cependant, les Grecs se heurtent à des guichets fermés et ne peuvent effectuer les opérations bancaires les plus élémentaires. Ainsi, les paiements par chèque n'étant pas aussi développés qu'en France, par exemple, les Grecs ne peuvent payer leurs loyers, régler leurs fournisseurs et faire face à leurs obligations les plus immédiates. De leur côté, les industriels enregistrent des retards dans les livraisons de matières premières, les commerçants voient bloqués les effets et les traites et les voyageurs ne peuvent pas obtenir de devises.

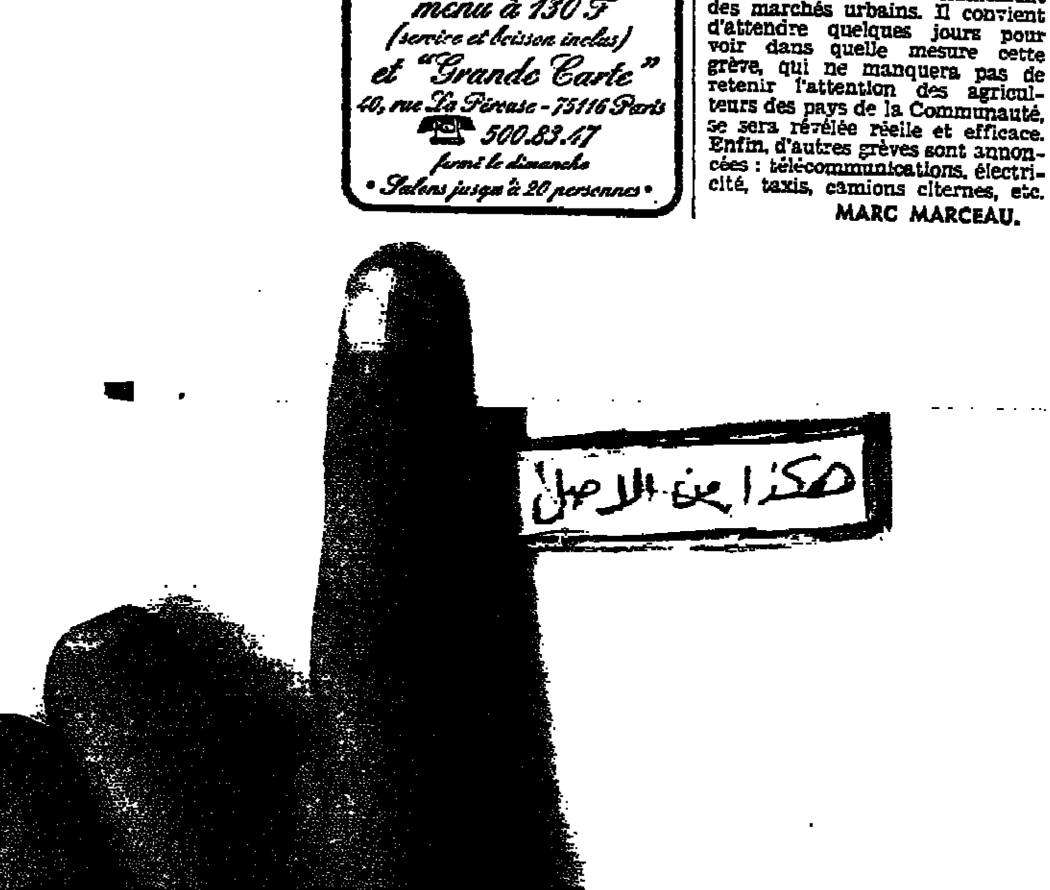
La population sait à quoi s'en tenir sur les motivations politiques du mouvement déclenché par une Fédération dont les attaches avec les partis de l'opposition sont de notoriété publique. Elle estime aussi que les revendications des employés de banque ne manquent pas de fondement : amélioration des conditions de travail, mais surtout réajustement des salaires. Avec un taux d'inflation officiel de 25 % en 1979, il ne leur est offert qu'une augmentation de 11 %, ce qui représente la norme fixée pour tous les services publics et bancaires.

Gênés par l'action poursuivie par les employés de banque, ces gens s'en prennent au gouvernement. Ainsi ils s'étonnent que la loi — difficilement votée — qui prévoit l'obligation pour les grévistes des services publics d'assurer un service minimum ne concerne pas les banques. Par ailleurs, selon certaines rumeurs, la grève ne déplairait pas tellement à des dirigeants qui luttent contre la surchauffe du marché intérieur, veulent réduire la masse monétaire en circulation et limiter les sorties de devises. Il est un fait que cette grève a déjà contraint un certain nombre de Grecs à négocier des devises étrangères et des livres-or.

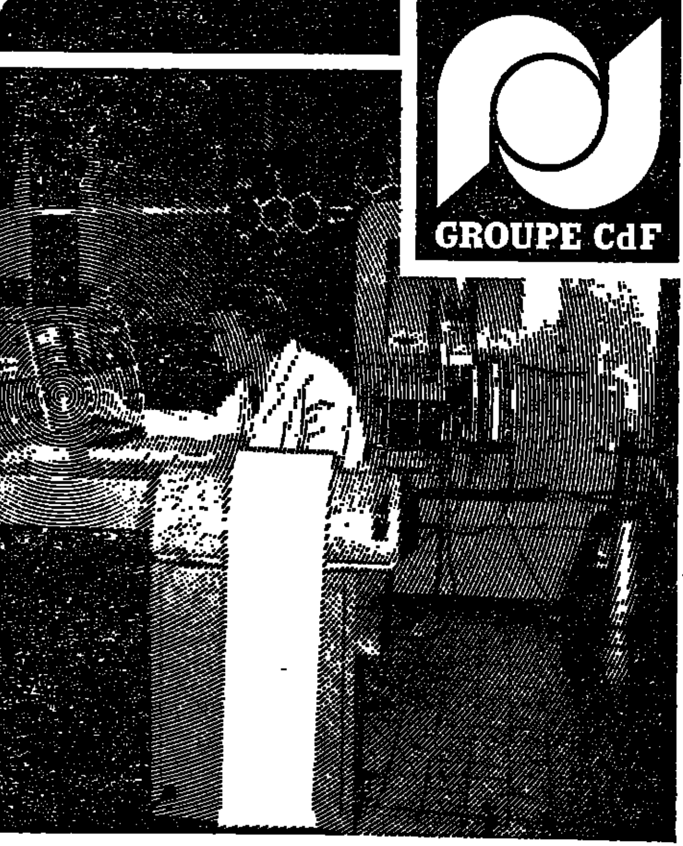
Cette situation risque en tout cas d'accentuer la méfiance d'une population qui, à l'annonce de la grève des banques, s'était, selon la presse, ruée sur les guichets pour retirer environ 3 milliards de drachmes en deux jours. Les banques contrôlées directement ou indirectement par l'Etat représentant environ 80 % des dépôts, la clientèle peut être tentée de se précipiter vers les banques privées et étrangères où les mouvements de grève sont généralement moins forts et beaucoup plus brefs.

A cette grève des banques s'ajoute celle d'un million d'agriculteurs qui, jusqu'au 10 février, devrait perturber le ravitaillement des marchés urbains. Il convient d'attendre quelques jours pour voir dans quelle mesure cette grève, qui ne manquera pas de retenir l'attention des agriculteurs des pays de la Communauté, se sera révélée réelle et efficace. Enfin, d'autres grèves sont annoncées : télécommunications, électricité, taxis, camions citernes, etc.

MARC MARCEAU.



Avis financiers des sociétés



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Caisse Nationale de l'Energie : Obligations 9,80 % 1979

Les intérêts courus du 26 février 1979 au 25 février 1980 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 9,80 % 1979 seront payables, à partir du 26 février 1980, à raison de 176,40 F par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,60 F (montant global : 196 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 29,38 F, soit un net de 147,02 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

Moulinex

Ventes de 1979

A) Non-consolidé.

Le chiffre d'affaires hors taxes non consolidé de 1979 a atteint la somme de 1 771 925 054 francs, soit une progression de 10,04 % par rapport à l'exercice précédent.

B) Le chiffre d'affaires consolidé (approximatif avant quelques ajustements de faible importance) s'élève à 2 116 187 265 F contre 1 960 130 156 F en 1978, soit une augmentation de 7,95 %.

INTRAFOR - COFOR

Le conseil d'administration réuni le 30 janvier 1980 a pris connaissance des comptes de l'entreprise à fin novembre 1979. Il se confirme que les résultats de l'exercice seront supérieurs à ceux de 1978, le chiffre d'affaires dépassant 220 millions de francs T.T.C.

Les travaux du puits de ventilation du tunnel du Fréjus exécutés en altitude dans des conditions techniques particulièrement difficiles seront terminés prochainement dans les délais prévus. Les traitements de sol pour le compte de la R.A.T.P. entre Châtelet et Gare-du-Nord se développent conformément au planning.

Utilisant les pouvoirs qui lui avaient été accordés par l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 1978, le conseil a décidé d'augmenter le capital social de 2 758 900 francs par incorporation de réserves pour le porter à 16 553 900 francs. Il sera ainsi créé 27 589 actions nouvelles de 100 francs chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de une action nouvelle pour cinq actions anciennes et qui bénéficieront de la distributiin afférente à l'exercice 1979.

LA ROCHETTE-CENPA

M. Pierre Franck a remis son mandat de vice-président à la disposition du conseil d'administration de La Rochette-Cenpa, au cours de la séance du 22 janvier 1980.

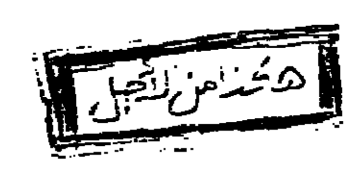
Le conseil a désigné comme vice-président M. Jean-Marie Tine.

Par ailleurs, M. Stephen P. Kaptain prenant sa retraite et cessant ses fonctions au sein de la Société Saint-Regis Paper, le conseil a coopté pour le remplacer en tant que représentant de cette Société, M. Edwin Jones, vice-chairman de Saint-Regis Paper.

HOLOPHANE

Lors de sa réunion du 16 janvier, le conseil d'administration d'Holophane, dans un souci de diversification de ses activités actuelles (verrerie, éclairage et signalisation) a décidé de s'intéresser aux « arts de la table ».

Dans cette perspective, et sous réserve de l'accord de l'assemblée, le groupe de la Compagnie générale d'industrie et de participation (C.G.I.P.), déjà actionnaire d'Holophane, fera apport à celle-ci de la participation de 80 % de Puiforcat qu'il vient d'acquérir à cette fin. Ce groupe deviendrait ainsi le principal actionnaire d'Holophane.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
4 FÉVRIER

Marché calme et irrégulier

L'activité a sensiblement diminué, en ce début de semaine, à la Bourse de Paris. Cependant, malgré une tendance assez marquée à l'irrégularité, le marché est demeuré relativement soutenu, et, en clôture, l'indicateur instantané enregistrait une légère avance de 0,2 % environ.

La hausse du pétrole algérien dans tous les compartiments, ne profitant ou ne désavantageant aucun secteur plus qu'un autre. Parmi les titres qui se sont distingués, ont notamment figuré : Olida (+ 4,9 %), Générale d'Entreprises (+ 4,7 %), Compagnie Bancaire (+ 4 %), Elf Aquitaine (+ 3,8 %), Locindus (+ 3,4 %), Crédit Foncier de France (+ 2,9 %), Bouygues (+ 2,5 %), et C.F.A.O. (+ 1,7 %). A l'inverse, quelques dégagements sont intervenus sur Ciments français (— 3,8 %), Prénatal (— 3 %),

La hausse du pétrole algérien n'a visiblement surpris personne. Une fois encore, l'événement a été anticipé et n'a eu, de ce fait, aucune influence sur la tenue des cours. En revanche, la détente intervenue en Iran dans l'affaire des otages américains est apparue de bon augure, et dans leur appréciation des événements, les opérateurs en ont visiblement tenu compte.

Toutefois, la situation internationale créée par l'intervention soviétique en Afghanistan, avec ses diverses retombées, incite toujours les investisseurs à la prudence, qui guignent attentivement les réactions de Wall Street. Le décalage horaire obligeant d'attendre quelques heures de plus pour en savoir davantage à se sujet, l'on ne saurait trop s'étonner de la circonspection manifestée par beaucoup. D'au-de France à Tripoli ne pousse guère à l'optimisme.

Sur le marché de l'or, le lingot a encore gagné du terrain pour s'inscrire à 88 900 F (+ 900 F). Le napoléon, à l'inverse, en a reperdu et s'est échangé à 709,90 F (— 4,10 F).

LONDRES

REPRISE

Après son repli de la veille, le marché se redresse légèrement, notamment sur les industrielles et les pétroles. Recul des mines d'or, en liaison avec celui du métal.

Or (ouverture) (dollars) 661 25 contre 695 75

VALEURS	CLOTURE 4/2	COURS 5/2
Beecham	117 ..	119 ...
British Petroleum	358 ...	360 ...
Courtaulds	73 ...	74 ...
*De Beers	10 3/4	10 7/8
Imperial Chemical	375 ..	379 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	398 ..	398 ...
Shell	348 ...	350 ...
Vickers	128	130 ...
War Loan 3 1/2 %	31 7/8	32 ...
*West Driefontein	82 1/2	80 1/2
*Western Holdings	61 3/4	59 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.F.A.O. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 atteindrait 46 millions de francs contre 40,57 millions. Une majoration du dividende global est escomptée (25,875 F pour 1978).

GENERAL MOTORS. — Malgré de mauvais résultats, le groupe maintient son dividende trimestriel à 1,15 dollar. Son bénéfice net pour 1979 atteint 2,89 milliards de dollars contre 3,51 milliards. Le résultat net du quatrième trimestre a été particulièrement mauvais, s'élevant à 426 millions de dollars contre 1 milliard de dollars un an auparavant à même époque.

ETABLISSEMENTS RUGGIERI. — Le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 1979 atteint 2,07 millions de francs contre 1,57 million.

KALI SAINTE-THERESE. — Le conseil a octroyé au groupe Imétal une option d'achat sur la participation de 15 % détenue par la société dans la Compagnie française des minerais d'uranium. Consentie au prix de 26,5 millions de francs, cette option est valable jusqu'à la fin 1980.

COMPTOIRS MODERNES. — Les prévisions de résultats pour 1979 paraissent se confirmer avec un bénéfice net consolidé supérieur à 60 millions de francs contre 54,2 millions de francs.

CEDIS. — De bons résultats sont attendus pour 1979. Le dividende global sera majoré : 34,50 F contre 30 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/2	5/2
Or (ouverture) (dollars)	240 65	239 85

NEW-YORK

Repli

Début de semaine assez maussade pour Wall Street, où les cours, après avoir évolué de façon très irrégulière, se sont finalement orientés à la baisse sur une vague de ventes bénéficiaires, qui a principalement touché les valeurs stratégiques, les pétrolières et les actions des groupes informatiques. En clôture, l'indice des industrielles s'est établi à 875,08, soit à 6,40 points en dessous de son précédent niveau.

L'activité s'est sensiblement ralentie et 43,07 millions de titres ont changé de mains contre 53,38 millions vendredi.

Réaction technique après la hausse de ces dernières semaines ? Bien des spécialistes étaient de cet avis. Mais il est non moins certain que les tensions toujours très fortes sur le plan international rendent les opérateurs très prudents, beaucoup préférant prendre un peu de recul vis-à-vis du marché dans l'attente de nouveaux événements bons ou mauvais.

Sur 1 916 valeurs traitées, 827 ont baissé, 680 ont monté et 409 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 1/2	COURS 4/2
Alcoa	62 5/8	62 ...
A.T.T.	58 3/4	58 5/8
Boeing	67 3/8	65 1/4
Chase Manhattan Bank	48 3/4	48 3/4
Du Pont de Nemours	40 7/8	48 3/8
Eastman Kodak	48 5/8	48 1/4
Exxon	63 1/4	61 ...
Ford	33 1/8	33 3/4
General Electric	56 1/4	56 ...
General Foods	29 1/8	29 1/8
General Motors	54 7/8	54 3/8
Goodyear	13 3/4	13 3/4
I.B.M.	69 1/2	69 .
I.T.T.	28 3/8	28 1/2
Kennecott	40 1/4	39 5/8
Mobil Oil	61 1/8	59 1/8
Pfizer	37 5/8	38 ..
Schlumberger	106 3/4	108 5/8
Texaco	35 1/2	36 3/4
U.A.L. Inc.	24 1/8	23 3/4
Union Carbide	43 5/8	43 5/8
U.S. Steel	20 1/8	20 1/4
Westinghouse	25 7/8	25 ...
Xerox	63 1/2	63 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	1er févr.	4 févr.
Valeurs françaises	107,5	108,3
Valeurs étrangères	107,8	108,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,4	109,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 ... %

BOURSE DE PARIS - 4 FÉVRIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/2	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 088	4 091	3 980	4 190
Allemagne (100 DM)	234 380	234 320	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 428	14 425	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	212 720	211 940	204	216
Danemark (100 krd)	74 92	75 020	72 500	77 500
Norvège (100 k)	83 460	83 650	79 ...	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 288	9 301	9 ...	9 600
Italie (1 000 lires)	5 052	5 050	4 600	4 950
Suisse (100 fr.)	249 850	250 200	243	256
Suède (100 krs)	98 70	98 150	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 610	32 635	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 170	6 183	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 130	8 140	7 ...	7 900
Canada ($ can. 1)	3 538	3 535	3 400	3 600
Japon (100 yens)	1 703	1 701	1 620	1 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/2
Or fin (kilo en barre)	87400	88250
Or fin (en lingot)	88000	88900
Pièce française (20 fr.)	714	709 90
Pièce française (10 fr.)	418	417
Pièce suisse (20 fr.)	593	593
Union latine (20 fr.)	570	570 50
Souverain	708	708
Pièce de 20 dollars	3000 40	3006
Pièce de 10 dollars	1508	1515
Pièce de 5 dollars	910	
Pièce de 50 pesos	3600	3599 50
Pièce de 10 florins	584 80	572 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 février 1980 a été tiré à 632 628 exemplaires.

A B C D E F G

La troisième conférence de l'ONUDI

Les pays en développement adressent un « appel solennel aux nations industrialisées »

New-Delhi (*A.F.P.*). — Le groupe des « 77 », qui représente les pays en développement, a décidé, mardi matin 5 février, d'adresser aux nations industrialisées un *« appel solennel et pressant »* afin que la conférence de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) ne se termine pas par un échec. Les discussions pour la création d'un fonds global de 300 milliards de dollars, destiné à favoriser l'industrialisation du tiers-monde, se sont en tout cas soldées, dans la nuit du 4 février, par un désaccord total.

Le bilan des négociations, qui se déroulent depuis le 21 janvier dans la capitale indienne, apparaît jusqu'à présent très mince. A peine le quart des propositions faites par le groupe des « 77 » — et il s'agit de points mineurs — semblait pouvoir être accepté par les Etats développés, tant de l'Ouest que de l'Est. Ainsi les Occidentaux refusent d'accepter comme objectif que les pays en développement couvrent par leurs ventes de produits manufacturés la moitié des achats de ces biens en 1990 et la totalité en l'an 2000, ce qui, selon eux, créerait un déséquilibre structurel de leurs balances des paiements. Les « 77 » ont aussi demandé que soit éliminées *« les restrictions arbitraires sur les transferts de technologie nucléaire »*, ce qui se heurte aux accords de non-prolifération.

Le blocage sur ces questions a quelque peu éclipsé le débat politique qui continue d'agiter les couloirs. Le comité, constitué des représentants de quinze pays, qui est chargé de rédiger la déclaration finale, s'est quant à lui réuni pour la première fois lundi 4 février. Les pays occidentaux ont proposé un projet à confronter avec celui des « 77 », qui reprenait en grande partie la déclaration de La Havane en septembre. Ces pays sont opposés aux aspects politiques (condamnation du colonialisme, de l'impérialisme, du sionisme, de l'apartheid, soutien à divers mouvements de libération) du projet des « 77 » qui bénéficie de l'appui des pays socialistes.

Souhaitant aboutir à une déclaration finale économique, les Occidentaux n'ont pas caché qu'en cas d'échec il pourrait être demandé de faire référence, dans le texte, au communiqué de clôture de la conférence islamique, à Islamabad, qui a notamment condamné l'intervention soviétique en Afghanistan.

LE F.M.I. POURRAIT CONTINUER A VENDRE DE L'OR APRÈS MAI

Les cours du dollar restaient stables sur les marchés des changes mardi matin. La devise américaine était cotée 4,0825 F à Paris, 1,7430 DM à Francfort et 1,6310 FS à Zurich. La livre sterling était extrêmement ferme à 2,29 dollars. Quant au prix de l'or, il oscillait entre 658 et 663 dollars l'once, en baisse par rapport au cours de la veille (cotation par opposition de l'après-midi à Londres : 669,75 dollars.

Tandis que le gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Richardson, et le président de la Bundesbank, M. Poehl, ont l'un et l'autre souligné devant le Club des banquiers d'outre-mer de Londres, les difficultés croissantes auxquelles se heurterait le financement des déficits de balance des paiements, de nouvelles précisions viennent d'être fournies à Washington sur le projet de création d'un « compte de substitution » au F.M.I. Ce compte, chargé d'absorber une part (modeste) des réserves en dollars, pourrait être lié à une prolongation, après mai, des ventes d'or du F.M.I.

M. Salomon, secrétaire adjoint au Trésor, a estimé, devant une commission parlementaire, à environ 110 milliards de dollars l'excédent pour 1980 de comptes courants des pays producteurs de pétrole (OPEP), tandis que les pays industrialisés auraient un déficit de 60 milliards et que les pays les moins développés accuseraient un déficit de quelque 50 milliards.

M. Salomon a ajouté qu'il était important qu'un accord intervienne au F.M.I. sur la mise en place du compte de substitutions destiné au « recyclage » des dollars excédentaires en échange de nouveaux actifs libellés en D.T.S.

Cette question diot être examinée le 25 avril à Hambourg, où se réunira le « comité intérimaire » du F.M.I.

En Italie

UN CADRE INDUSTRIEL EST ASSASSINÉ A MONZA (Lombardie)

(De notre correspondant.)

Rome. — Mardi matin 5 février, à Monza (Lombardie), un neuvième nom est venu s'ajouter à la liste des victimes d'attentats en 1980 : celui de M. Paolo Paoletti, trente-neuf ans, directeur technique de l'usine de produits chimiques Icmesa.

Appartenant à la firme suisse Gévaudan, elle-même contrôlée par Hoffmann-la-Roche, l'Icmesa avait été au centre de l'affaire de Seveso en juillet 1976. De ses usines, installées à Méda, près de Milan, s'était échappé accidentellement un nuage de dioxine qui allait contaminer une zone de 5 000 hectares, tuant des animaux, obligeant plusieurs femmes enceintes à avorter et sept cents personnes à abandonner leur domicile. Le 21 juillet, onze jours après la catastrophe, M. Paoletti avait été provisoirement arrêté ainsi que le directeur de l'usine de Méda.

L'assassinat du directeur technique peut être rapprochée d'un fait curieux survenu le 15 janvier edrnier à Milan. Un « commando » de trois jeunes, se réclamant de l'organisation clandestine Prima Linea, s'était introduit au siège d'une société, la Sago, qui effectue des recherches pour l'Icmesa. Au cours de cette « occupation militaire des locaux », les agresseurs s'étaient emparés de documents qui mettaient en cause la firme. — R. S.

A NOTRE-DAME-DE-PASSY

Les obsèques de M. Fontanet

Une foule nombreuse et recueillie a suivi, mardi 5 février, vers 10 heures 30, en l'église Notre-Dame-de-Passy (XVI[e] arrondissement), la cérémonie religieuse des obsèques de M. Joseph Fontanet, mortellement blessé vendredi 1[er] février devant son domicile parisien.

Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing représentait le président de la République, retenu par le sommet franco-allemand, tandis que deux anciens collaborateurs de M. Joseph Fontanet, MM. Raymond Soubie et Jean-Claude Casanova, conseillers du premier ministre, représentaient M. Raymond Barre. L'épouse de celui-ci était également présente, ainsi que Mme Simone Veil. MM. Jacques Barrot et Christian Bonnet représentaient le gouvernement.

De nombreux hommes politiques étaient venus s'associer à la famille de M. Fontanet. D'anciens membres des gouvernements du général de Gaulle et de M. Pompidou auxquels avait appartenu l'ancien ministre du travail et de l'éducation, comme MM. Michel Debré, Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas, Jacques Chirac, ainsi que d'anciens compagnons comme M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, entouraient le cercueil qui avait été déposé dans l'église moderne éclairée par un grand vitrail de couleurs vives.

« Joseph Fontanet a assumé avec courage trois risques, a déclaré Mgr François Marty, archevêque de Paris, dans une courte introduction à la messe : *celui de vivre, celui de croire, celui de servir. C'est la grande leçon qu'il nous laisse. »*

Dans son homélie, Mgr Jean Cuminal, évêque auxiliaire de Besançon, ami personnel de l'ancien ministre, a ensuite évoqué le destin de *« serviteur de l'Etat »* et de *« croyant »* de M. Joseph Fontanet. Faisant référence à l'épître aux Romains, lu par un membre de la famille de M. Fontanet, Mgr Cuminal a rappelé que *« l'aventure politique de l'homme disparu avait été aussi une aventure mystique »*, que Joseph Fontanet avait *« un jour été saisi par le Christ »* avant que sa vie ne s'achève *« dans une tragédie nocturne et solitaire »*.

M. Joseph Fontanet devait être ensuite enterré à Brison-Saint-Innocent (Savoie), le village où l'ancien ministre possédait une maison.

(Lire nos informations page 13.)

LA FORTUNE DES HOMMES POLITIQUES

M. Marchais interpelle « le Point » et le président de la République

M. Georges Marchais s'interroge, dans *l'Humanité*, du mardi 5 février, sur les raisons pour lesquelles *le Point* n'a pas encore publié ni annoncé la date de publication d'une enquête qu'il avait entreprise sur les revenus et le patrimoines des hommes politiques. Le secrétaire général du P.C.F. avait lui-même rendu publique sa réponse à cette enquête (*le Monde* du 29 janvier). Il précise que *le Point* lui avait indiqué son intention d'interroger quatre-vingt personnalités politiques, dont les membres du gouvernement et que, selon *« un journaliste »* (N.D.L.R., Bernard Lefort, de R.T.L.), le président de la République *« a prié ceux de ses ministres qui avaient reçu le questionnaire de ne pas y répondre »*. M. Marchais s'étonne, d'autre part, de ce que M. Valéry Giscard d'Estaing n'ait pas été lui-même sollicité par *le Point* pour cette enquête.

S'adresant au chef de l'Etat, le secrétaire général du P.C.F. écrit :

« Monsieur le président, libérez les journalistes des entraves que vous leur imposez !

» Autorisez .. mieux : inciter .. vos ministres et vos hommes de confiance à révéler publiquement l'étendue de leur fortune et la manière dont ils ont acquis les biens immobiliers, les exploitations agricoles, les actions, les tableaux, les yachts, l'or, les diamants qu'ils possèdent. Et vous-même monsieur le président, adoptez la seule attitude conforme, en ces circonstances, avec les nécessités de votre charge : agissez de même !

» Et puis, puisque votre influence est si grande, utilisez-la pour demander à vos amis, les dirigeants des plus grandes entreprises, les principaux administrateurs de société, de répondre à la même exigence de limpidité. »

Au *Point*, on nous a indiqué mardi matin que l'enquête entreprise est, à peu de choses près, achevée et que sa publication, en fonction de l'actualité, interviendra dans les trois semaines à venir. On confirme que le président de la République n'a pas été sollicité de répondre à ce questionnaire et que certaines personnes interrogées — le délai de réponse ayant été fixé au 20 janvier, puis au 30 janvier — ont refusé de répondre. On indique enfin que les informations selon lesquelles le chef de l'Etat ou le premier ministre se seraient opposés à ce que les membres du gouvernement répondent à ce questionnaire, ont également fait l'objet d'une enquête, dont les résultats seront publiés.

● *Michel Lapeyre*, vingt-quatre ans, sympathisant des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP), détenu depuis mai 1977, a été transféré au mois de novembre dernier au quartier de sécurité renforcée (Q.S.R.) de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis après avoir été inculpé de l'assassinat, en 1977, de Jean-Antoine Tramoni, lui-même meurtrier du militant gauchiste Pierre Overnay en 1972. Ses avocats, M[es] Henri Leclerc et Nadine Chauvet, viennent de déposer une demande de mise en libèrté à leur client, *« dans l cadre de cette inculpation, qui est un détournement de procédure »*.

Une communication à l'Académie des sciences

Deux médecins français ont mis au point un procédé pour obtenir de l'interféron à partir de la rate humaine

Le professeur Pierre Lépine a présenté, lundi 4 février à l'académie des sciences, un procédé féron, à partir de rate humaine.

Considéré comme une sorte de régulateur universel de la multiplication cellulaire et des défenses naturelles, l'interféron, protéine synthétisée par l'organisme, s'oppose au développement des infections virales ; il se montre, aussi, efficace dans le traitement de certains cancers. Sa production en grande quantité est actuellement l'objet d'une vive compétition internationale scientifique et industrielle (lire notre dossier dans le Monde de la médecine, *page 17).*

Le procédé mis au point par deux médecins français de Rennes (Ille-et-Vilaine), les docteurs Bernard Fauconnier et Annick Ruffault, utilise la technique classique qui consiste à induire la synthèse d'interféron par la culture d'un virus du groupe des paramyxovirus. Mais son originalité réside dans l'utilisation d'un milieu de culture issu de la rate humaine, alors que les techniques classiques utilisent les leucocytes (globules blancs).

Avec une seule rate, nous a indiqué le docteur Fauconnier, il est possible de produire une quantité d'interféron comparable à celle qui est obtenue classiquement à partir de leucocytes prélevés chez cent à deux cents personnes. En outre, ce milieu de culture donnerait des résultats constants, contrairement au milieu sanguin, où la diversité de l'origine des leucocytes ne permet pas d'avoir un rendement toujours satisfaisant. Il ne semble pas, estime d'autre part le docteur Fauconnier, que la quantité de rate nécessaire pour exploiter un tel procédé soit un frein à son développement. Il est facile, en effet, a déclaré le professeur Lépine, de se procurer des rates, notamment à la suite d'accidents de la route.

Cette nouvelle méthode, enfin, serait « immédiatement applicable ».